TRENTE-SIXIÈME ANNÉE — Nº 10 829 — VENDREDI 23 NOVEMBRE 1979

Échec des négociations

Les contrôleurs aériens reprennent la grève des décollages

LIRE PAGE 44



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

2,00 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,80 dir.; Tunisie, 1,80 m.; Allemagne, 1,30 DM; Autriche, 13 sch.; Belgique, 15 fr.; Canada, $ 0,95; Côte-d'Ivoire, 180 F CFA; Danemark, 4 kr; Espagne, 50 pes.; Grande-Bretagne, 30 p.; Grèce, 30 dr.; Iran, 85 ris.; Italie, 500 l.; Liban, 275 p.; Luxembourg, 15 fr.; Norvège, 3,50 kr.; Pays-Bas, 1,25 fl.; Portugal, 27 esc.; Sénégal, 180 F CFA; Suède, 3 kr.; Suisse, 1,20 fr.; U.S.A., 85 cts; Yougoslavie, 20 din.

Tarif des abonnements page 25

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris nº 650572
Tél. : 246-72-23

Les autorités saoudiennes affirment avoir repris le contrôle de la grande mosquée de La Mecque

Surenchère au Pakistan

L'explosion de violence anti-américaine au Pakistan qui a causé la mort d'au moins deux membres du personnel de l'ambassade, dont les locaux ont été incendiés par une foule fanatique, témoigne de la dégradation des relations entre Islamabad et Washington, mais aussi et surtout d'un renouveau de l'islamisme dans ce pays aux confins du monde arabe.

Le gouvernement d'Islamabad a, bien entendu, présenté ses excuses et dégagé sa responsabilité dans l'incident. Il a dénoncé une radio étrangère non citée qui aurait provoqué les émeutes en affirmant que les Américains étaient responsables de la prise de la grande mosquée de La Mecque. Le message de l'imam Khomeiny attaquant Washington n'a pourtant été diffusé qu'après l'assaut contre l'ambassade américaine.

S'il n'est pas directement responsable du sac de plusieurs locaux diplomatiques américains et du British Council, le général Zia Ul Haq paye aujourd'hui le prix d'une politique d'islamisation à outrance entreprise depuis la chute d'Ali Bhutto, qu'il avait chassé du pouvoir en juillet 1977. Le « nouveau cadre islamique » qui doit faire du Pakistan une nation « vraiment islamique », dotée d'une bombe atomique « islamique », n'a pas peu contribué à réveiller un fanatisme qui remonte du fond des âges et qu'Ali Bhutto, comme ses prédécesseurs, s'était efforcé, parfois avec succès, d'exorciser.

L'administrateur de la loi martiale fait aujourd'hui appel à la « modération attendue des musulmans ». Il ne pourra être entendu de ses compatriotes s'il ne donne pas lui-même l'exemple. Or, depuis son arrivée au pouvoir, on fouette publiquement des condamnés en scandant « Allah ! Allah ! ». La loi coranique est imposée dans son acception la plus stricte : la justice, qui s'inspirait auparavant du système colonial britannique, doit maintenant appliquer un code qui prévoit la flagellation à mort des coupables du péché de la chair, l'amputation de la main ou du pied des voleurs (...).

Le fanatisme autocratique du général Zia s'accompagne aussi d'une certaine démagogie : dans un pays où la situation économique et sociale est difficile, où les provinces s'agitent, alors que la pendaison d'Ali Bhutto n'a pas réduit au silence ses partisans, bien au contraire, il était tentant de jouer sur la fibre religieuse. D'autant que seuls les partis conservateurs soutenaient le régime.

D'autre part, depuis le début de l'année, les relations américano-pakistanaises n'ont cessé de se tendre. L'ancien allié privilégié de Washington s'est vu reprocher sa politique nucléaire et sa volonté de se doter de la bombe atomique. En avril, les Etats-Unis avaient décidé de réduire graduellement leur aide au Pakistan. En août, des rumeurs, aussitôt démenties, faisant état d'une possible intervention américaine contre les installations nucléaires d'Islamabad, avaient suscité une vive réaction du général Zia contre « ces menaces et ces intimidations ».

Voisin de l'Iran et abritant une communauté chiite d'une quinzaine de millions de personnes, le Pakistan ne pouvait pas ne pas subir le contrecoup de la révolution islamique du patriarche de Qom. Une politique prudente aurait peut-être permis d'en limiter les effets ; au lieu de cela, le gouvernement a encouragé un intégrisme dont il n'est même pas sûr qu'il représente l'opinion de la majorité des Pakistanais. Les événements de mercredi ne manqueront pas d'inquiéter les autres pays musulmans d'Asie, de l'Inde à l'Indonésie, qui redoutent de voir déferler chez eux cette nouvelle vague de fanatisme religieux.

Nouvelles manifestations anti-américaines à Téhéran

Alors que l'affrontement américano-iranien s'accentue, les autorités saoudiennes ont annoncé jeudi matin 22 novembre qu'elles contrôlent « totalement » la situation à La Mecque. Les opérations militaires ne sont pas encore terminées, un certain nombre des rebelles qui s'étaient emparés d'otages dans la grande mosquée de la ville sainte résistant toujours. On ignore encore le nombre des victimes.

Démentant implicitement un communiqué du secrétariat de l'imam Khomeiny qui mettait en cause « Américains et sionistes » *dans l'affaire de la prise d'otages de La Mecque, le ministre saoudien de l'information, M. Mohamed Abdel Yamani, a déclaré n'avoir* « aucune preuve pour affirmer que les opérations avaient été téléguidées ou planifiées à partir de l'étranger ».

La rumeur selon laquelle les Etats-Unis auraient été à l'origine de la prise d'otages de La Mecque a joué un rôle considérable dans la mise à sac, mercredi, de l'ambassade américaine à Islamabad. L'incendie de l'ambassade a fait au moins deux morts parmi les fonctionnaires américains et deux autres parmi les Pakistanais. A la suite de cette grave affaire, le président du Pakistan, le général Zia Ul Haq, a présenté ses excuses aux Etats-Unis. A Washington, on insiste en effet sur le retard avec lequel les forces de l'ordre pakistanaises ont secouru les diplomates américains menacés d'être brûlés vifs.

Au Bangladesh, plusieurs centaines d'étudiants musulmans ont manifesté jeudi devant l'ambassade américaine à Dacca, accusant la C.I.A. d'être impliquée dans l'attaque de la mosquée de La Mecque. Le service d'ordre a dispersé les manifestants ; ceux-ci ont annoncé que, dans un geste de bonne volonté à l'égard du peuple américain, ils ne mettraient pas le feu à l'ambassade.

En raison de la situation, M. Carter a décidé, mercredi, de renforcer le dispositif militaire américain dans la région en envoyant notamment des hélicoptères de combat.

A Téhéran, où sont arrivés à titre personnel un ancien sénateur américain et un membre de la Chambre des représentants — il s'agit de M. James Abourezk, naguère sénateur du Dakota-du-Sud, et de M. George Hansen, représentant républicain de l'Idaho, — aucun progrès n'a été enregistré dans la situation des otages, et de violentes manifestations anti-américaines ont eu lieu à nouveau mercredi.

Pour la première fois, Radio-Moscou émettant vers l'Iran a demandé mercredi la libération des otages. Des diplomates libyens ont fait de même, ainsi que le gouvernement de Singapour.

WASHINGTON : l'imam Khomeiny, ennemi numéro un

De notre correspondant

Washington. — « *Un vent d'hystérie balaie le Proche-Orient.* » Ce commentaire de M. Frank Church, président de la commission sénatoriale des affaires étrangères, résume le sentiment général éprouvé ici à la nouvelle de la mise à sac de l'ambassade américaine au Pakistan. Ce dernier incident, s'ajoutant à la crise avec l'Iran et à l'attaque de La Mecque, a convaincu les Américains que leur pays affronte un défi d'une ampleur insoupçonnée, et qui leur rappelle les moments les plus tendus de la guerre froide ou de leur aventure vietnamienne. Les chaînes de télévision l'ont bien compris, qui ont consacré presque l'intégralité de leurs émissions d'information, mercredi, aux problèmes des Etats-Unis dans le monde musulman.

Le résultat le plus clair de cette cascade d'incidents a été un nouveau durcissement du ton contre l'imam Khomeiny, ouvertement dénoncé comme l'ennemi numéro un des Etats-Unis dans toute la région. Déjà on avait été fortement tenté, ici, de voir sa main derrière l'attaque de La Mecque, mais sa dénonciation des Etats-Unis et d'Israël dans cette affaire a conduit les porte-parole officiels à des démentis indignés, assortis d'accusations de complicité dans les violences d'Islamabad.

MICHEL TATU.

(Lire la suite page 3.)

La rencontre de MM. Chirac et Mitterrand confirme l'évolution des rapports entre le P.S. et le R.P.R.

M. Jacques Chirac a reçu mercredi 22 novembre, dans son bureau de l'Hôtel de Ville de Paris, M. François Mitterrand. L'entretien qui a duré quelques minutes s'est déroulé en présence de M. Georges Sarre, président du groupe socialiste du Conseil de Paris. Bien que présentée comme « une démarche de courtoisie », cette initiative prend un relief particulier au moment où se dessinent des convergences entre les socialistes et les gaullistes.

M. François Mitterrand était venu à l'Hôtel de Ville pour participer, mercredi après-midi, à une réception offerte par le groupe socialiste aux élus de ce parti qui siègent au congrès des maires se tenant en ce moment dans les locaux de l'Hôtel de Ville de la capitale. C'est donc le maire de Château-Chinon qui est allé saluer le maire de Paris. L'un et l'autre ont convenu de donner à cette conversation, qui n'a duré que quelques minutes, le caractère d'une « *démarche de courtoisie* ». C'est toutefois la première fois que le président du R.P.R. et le premier secrétaire du parti socialiste avaient une telle occasion de s'entretenir.

Cette rencontre se produit au moment où l'on enregistre entre socialistes et gaullistes un net changement de ton et de comportement. Déjà, au cours de la campagne électorale pour les élections législatives de 1978, M. Chirac, à l'occasion de divers discours, avait-il déjà lancé de nombreux appels aux électeurs socialistes en évoquant notamment « *la tradition généreuse de Jaurès et de Léon Blum* ». De même, le président du R.P.R. s'était-il souvent référé à la vocation « *sociale* » du gaullisme, et à la notion de « *rassemblement* » que son parti veut incarner.

De son côté, M. Mitterrand, au cours de l'émission du Club de la presse d'Europe 1, dimanche 18 novembre, avait évoqué les « *domaines qui sont communs à tous les responsables politiques* », ajoutant : « *Il y a donc naturellement des points de rencontre et rencontre et la question est de savoir quels sont les objectifs, les finalités, et quelles sont les méthodes qui permettront d'y parvenir.* » Le premier secrétaire s'était gardé de toute attaque nominale, et cela avait suffi pour que ses propos fussent considérés comme le signe d'un certain changement d'attitude.

Mais depuis quelques semaines, et surtout depuis quelques jours, l'accent est mis par certaines personnalités gaullistes sur l'existence de « *convergences* » avec les socialistes. Ce fut le cas de M. Charles Pasqua, ancien secrétaire général adjoint du R.P.R., qui a quitté l'état-major du mouvement, mais qui, dans *le Matin*, a critiqué les conceptions « *mondialistes* » et le « *double langage* » de M. Giscard d'Estaing sur un ton aussi vif que celui qu'emploient parfois certains socialistes. A deux reprises depuis dimanche, M. Bernard Pons, actuel secrétaire général du R.P.R., a souligné l'existence de « *très nombreuses convergences* » entre les gaullistes et un « *certain nombre d'électeurs du parti socialiste* ».

ANDRÉ PASSERON.

(Lire la suite page 9.)

AU JOUR LE JOUR

Moyen Age

Le monde islamique a choisi de fêter son Nouvel An de manière plutôt spectaculaire : prise d'otages non seulement à Téhéran mais aussi à La Mecque ; manifestations anti-américaines en Iran toujours, et maintenant au Pakistan.

On parle beaucoup du fanatisme religieux des musulmans, mais il ne faut pas oublier qu'ils viennent d'entrer en l'an 1400 de l'hégier. Cette date, selon le calendrier chrétien, marque la fin des grandes croisades, le schisme entre l'Occident et l'Orient, les guerres de religion...

A chacun son Moyen Age.

ALAIN WOODROW.

Une société à responsabilité très limitée

par PIERRE DROUIN

La perception des phénomènes économiques est différente selon l'endroit et le moment où l'on se situe. Observés de haut, et depuis des années, les troubles sont bien visibles avec leurs deux pompes d'alimentation : l'inflation et le chômage. A ras de terre, comme le C.E.R.C. (1) nous y a convié récemment, on se rend compte que les Français *qui travaillent* ont tout de même vu leur niveau de vie augmenter, bon an mal an, de 3 % jusqu'en 1978, malgré le ralentissement de l'expansion.

C'est seulement maintenant qu'ils ont le sentiment que quelque chose se détraque plus profondément. De très récents chiffres justifient cette opinion (2).

En 1979, le gain du pouvoir d'achat du taux de salaire horaire sera de 3,5 en moyenne annuelle. Mais ce résultat ne concerne que les ouvriers du secteur privé ; les salaires des autres catégories socio-professionnelles et de l'ensemble des salariés des administrations évoluent encore moins rapidement. Au total, poursuit le document, « *compte tenu des augmentations de cotisations sociales intervenues en 1979, le salaire réel net par tête baisse de 0,4 % en moyenne annuelle* ». En 1980, les prévisionnistes tablent sur un accroissement très faible du salaire réel par tête (+ 0,6 %). Il est vrai que le gain de pouvoir d'achat par tête des revenus salariaux et sociaux verra son rythme passer de 2 % en 1979 à 3 % en 1980 et 4 % en 1981.

De toute façon, quelle que soit la manière de regarder les chiffres, l'opinion prévaut que l'avenir sera plus sombre que le présent. M. Giscard d'Estaing l'a nettement perçu en prenant le pouls de ses électeurs d'Auvergne, les 5 et 6 novembre (3).

Face à cette appréhension, deux réactions de type opposé se font jour :

1) Des citoyens se retournent vers l'Etat, c'est-à-dire le plus souvent contre l'Etat. M. Barre est sommé de mieux faire. Il a dit (imprudemment) qu'il faudrait trois ans pour remettre la France sur pied. Au bout de ce délai, on lui demande des comptes.

(Lire la suite page 42.)

(1) Centre d'étude des coûts et des revenus. Lire l'article d'Alain Vernholes dans *le Monde* du 30 octobre 1979.

(2) Puisés dans le document « Perspectives 1980-1981 de *l'Economie française* » du groupe d'analyse macro-économique appliquée (GAMA), de l'université de Paris-X Nanterre, rendu public le 7 novembre 1979.

(3) *Le Monde* du 8 novembre.

LE BUDGET DES NEUF

Le plan de la Commission européenne est très en-deçà des demandes britanniques

(Lire page 39.)

L'ACADÉMIE FRANÇAISE A REÇU M. HENRI GOUHIER

Lire pages 21 à 24
LE DISCOURS DU RECIPENDIAIRE ET LA REPONSE DE M. JEAN GUITTON

UN FILM, TROIS LIVRES

La résurrection de Thomas Hardy

Le « Tess » de Polanski a ouvert le feu. Les somptueuses grisailles de ce film-fresque rendent bien la tonalité du roman d'où il est issu, et la rencontre Polanski-Hardy, si elle est plus une réussite « polanskienne » que « hardyenne », encore que les deux visions créatrices se rejoignent dans leur commune noirceur, déclenche la résurrection d'une œuvre oubliée depuis longtemps.

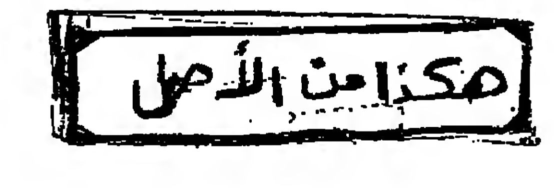
Trois livres y contribuent. Trois reprises. Celle, chez Plon, évidemment liée à la sortie du film, de « Tess d'Uberville », le roman, peut-être le plus connu, de Thomas Hardy. Celle ensuite du dernier récit qu'il ait publié (en 1897), et qui fut présenté en français en 1909 : « la Bien-Aimée ». Le voici revu dans sa traduction et remarquablement préfacé par Diane de Margerie. Il inaugure la collection « Bibliothèque anglaise » qu'elle dirige chez Hachette, en collaboration avec François-Xavier Jaujard. Enfin, dans cette même collection, « les Petites Ironies de la vie », une série de courts récits, de sketches cruels et ciselés, traduits à Paris en 1922 par H. Boivin à l'exception de « Une femme imaginative » qu'a transposé en français Diane de Margerie.

Ces trois ouvrages contiennent les axes essentiels d'une œuvre nombreuse (quatorze romans, trois volumes de nouvelles et une dizaine de recueils de poèmes) : la présence de la nature, de ce monde rural, silencieux, du Dorset de la fin du dix-neuvième siècle, qui contraint les êtres et les façonne, le plus souvent d'une façon destructrice ; la conscience sociale de l'écrivain, témoin déchiré et pessimiste d'une société sévèrement codifiée — nous sommes au cœur de l'époque victorienne, — aux lois injustes et sommaires. Enfin, le déterminisme, qui en plus d'être biologique ou géographique, peut être passionnel, et qui, chez Hardy, provoque le drame et la mort.

Cette œuvre, Bernard Géniès la présente dans « le Monde des livres ». Elle ne contient ni « l'engagement » de celle d'un Zola ou d'un Gorki — encore qu'elle en ait souvent la substance, — ni la séduction, ou mieux la sophistication, de celle d'un Henry James, bien qu'elle laisse, elle aussi, sa place à l'imaginaire. Il s'agit plutôt d'une exploration, à la fois visionnaire et réaliste, d'un univers oppressant, en pleine mutation, fût-elle néfaste à l'équilibre des êtres. Ce qui reste aujourd'hui de Thomas Hardy, si mal accueilli par ses contemporains, c'est un art de la saisie des passions, du choc qu'elles entraînent et qui s'inscrivent si difficilement dans un temps fatal à l'homme.

FRANÇOISE WAGENER.

(Lire page 26.)



Le Monde

idées

AVORTEMENT

L'Assemblée nationale abordera le 27 novembre le débat sur le renouvellement de la loi sur l'interruption volontaire de grossesse, dite loi Veil. Un protestant, Roger Mehl, une communiste, Gisèle Moreau, et le professeur Soutoul, président du Comité national pour la régulation des naissances, exposent leurs points de vue.

Le danger de la banalisation

par le professeur JEAN-HENRI SOUTOUL (*)

LES partisans de l'avortement libéralisé et la plupart de leurs adversaires apparaissent d'accord sur la priorité à donner à la contraception en considérant l'avortement comme un ultime recours. Et pourtant, malgré les affirmations répétées des adeptes passionnés des deux clans opposés, cette bonne volonté commune est totalement dépassée à notre avis dans la réalité.

D'abord, sur le plan international, peu de Français même avertis savent que, depuis de nombreuses années, l'I.P.P.F. (Fédération internationale pour la planification familiale), depuis son siège new-yorkais, affirme sans ambiguïté la priorité de l'avortement et de la stérilisation dans le règlement des problèmes mondiaux de régulation des naissances. Il est évident que ces deux méthodes radicales de freinage de la reproduction obtiennent des résultats parfois spectaculaires, soulageant les économies des pays du tiers-monde. Mais il est curieux de noter que ces mêmes méthodes, souvent rejetées par des populations sous-développées, sont de plus en plus utilisées dans des Etats occidentaux opulents, qui n'ont nul besoin de ces procédés, en particulier dans l'Ouest européen. Quelle hypocrisie, donc, de proclamer *« contraception oui, avortement non »*, alors qu'un mouvement inverse se dessine depuis plusieurs années aux Etats-Unis, au Canada, en Grande-Bretagne, aux Pays-Bas et dans les pays scandinaves ! Beaucoup ignorent aussi que les utilisatrices de pilules sont proportionnellement moins nombreuses aux Etats-Unis qu'en France et que le nombre de dispositifs intra-utérins posés reste stationnaire outre-Atlantique alors que la vague des stérilisations dans les deux sexes rejoint et dépasse même celle de l'avortement lancée en 1970 aux Etats-Unis et régulièrement croissante.

L'inévitable exemple américain aidant, après une assez bonne progression de la contraception en France durant les années 60 et 70, un fléchissement apparaît, qu'objectivent les résultats d'une étude statistique récente réalisée dans la région Centre par l'I.R.S.A. (Institut régional de la santé) à Tours, chez vingt et un mille utilisatrices de pilules durant cinq ans (1). Cette exploration *informatique originale* montre, à partir de 1976, une désaffection progressive de femmes de tout âge devant le moyen le plus sûr d'éviter une grossesse-surprise au bénéfice probable de méthodes plus radicales de régulation des naissances. Ainsi, malgré les efforts d'un corps médical et social bien informé sur la contraception, en dépit de la prise en charge de celle-ci par la Sécurité sociale, nous assistons à une stagnation et parfois à une régression de l'utilisation de la contraception classique au profit de l'avortement ou de stérilisations encore irréversibles.

Cette tendance est surtout le fait, paradoxalement, de couches sociales relativement aisées et bien informées sur les possibilités de la contraception (enseignantes, personnel para-médical, cadres moyens). A l'inverse, certaines catégories socio-économiques moins favorisées adoptent la pilule curieusement abandonnée par les « initiées ». L'explication de cette attitude réside peut-être dans une lassitude devant la responsabilité personnelle quotidienne que représente, pendant plusieurs années, l'absorption d'un comprimé dont la composition chimique peut inquiéter à tort des sujets exagérément avertis sur des inconvénients statistiquement très réduits, et de toute manière inférieurs à ceux de l'avortement médicalisé. C'est, en effet, à la suite d'une information erronée ou insuffisante que certaines femmes préfèrent en fin de compte le règlement brutal et parfois répété de leur « détresse » par une interruption volontaire de grossesse (I.V.G.) dangereusement banalisée dans l'opinion, ou la solution définitive que représente la stérilisation féminine ou masculine dans un pays où la fréquence croissante du divorce peut laisser craindre des regrets ultérieurs.

Un pari difficile

Le dilemme qui se pose donc actuellement aux responsables français de la santé et des actions sociales est donc de gagner un pari bien difficile, compte tenu d'une règle mondialement démontrée et rappelée à Helsinki dans le cadre d'un groupe de travail de l'Organisation mondiale de la santé (O.M.S.) en 1974 : *« Toute libéralisation brutale de l'avortement en accélère la pratique au moins pendant quelques années et fait reculer la contraception. »*

C'est ainsi que, dans les pays de l'est de l'Europe, l'avortement ayant été officiellement considéré comme un moyen de planification des naissances dès 1955, faute de logements, seul le freinage autoritaire de l'I.V.G. a pu donner quelques chances au développement de méthodes contraceptives peu utilisées initialement. Dans le tiers-monde, avortement et stérilisation sont considérés comme les seules techniques régulatrices de l'explosion démographique. En Occident, le choix est ouvert, mais mal contrôlable dans les pays où le comportement impose un libéralisme moral absolu souvent entaché par un militantisme à la mode, sans oublier les effets d'une activité lucrative clandestine.

Cette évolution est d'autant plus regrettable que nous avons à notre disposition, en France, des méthodes contraceptives adaptables à tous les couples sans aucune réserve malgré d'apparentes intolérances qu'un médecin prescripteur bien averti est apte à surmonter.

Le comportement féminin ou des couples français n'est pas seul responsable de cet état de fait. Certains praticiens s'acharnent curieusement à faire état des risques de la contraception sans oser parler des complications immédiates ou secondaires de l'avortement, même médicalisé. C'est ainsi que l'on peut constater, en le regrettant, lors de la demande d'I.V.G., un trop fort pourcentage d'arrêts de la contraception sur des conseils médicaux, sans contre-indications réelles et surtout sans recherche d'une autre méthode de protection.

Les pouvoirs publics, qui ne contrôlent même pas les effets de la loi sur l'I.V.G., favorisent involontairement l'abandon de la contraception classique, faussement redoutée.

A la veille du bilan de la période transitoire de la loi du 17 janvier 1975, souhaitons donc que les parlementaires et les organismes ministériels chargés de les informer, puis d'appliquer le texte définitif, considèrent la situation de la France en Occident dans le choix primordial qui est en cause. Nous attendons d'eux qu'ils fassent en sorte qu'une banalisation excessive en matière d'interruption de grossesse ne supprime pas toutes les chances de voir conserver et développer dans le pays de Descartes une régulation des naissances adaptée assurant une authentique libération de la femme.

En somme, l'information sur une contraception bien choisie, en évitant « l'ultime » et non « l'unique » recours à l'avortement débanalisé, permettrait l'application stricte de l'article 13 de la loi provisoire de 1975, particulièrement galvaudé : *« En aucun cas, l'interruption volontaire de grossesse ne doit constituer un moyen de régulation des naissances. »*

(*) Professeur de clinique gynécologique et obstétricale du C.H.U. Bretonneau de Tours, président du Comité national pour la régulation des naissances.

(1) Parue dans le *Journal de gynécologie-obstétrique et de la reproduction*.

● RECTIFICATIF. — Dans la première édition du *Monde* du 21 novembre (p. 2), une navrante coquille a transformé l'année de l'hégire en année de « l'hégérie ». C'est par erreur d'autre part qu'il a été écrit que ce 21 novembre marquait la fin du XIII[e] et le début du XIV[e] siècle de l'ère islamique. Il s'agit en réalité du XIV[e] et du XV[e] siècle. C'est également par suite d'une erreur matérielle qu'à la fin de l'article se trouvent deux versions successives du même alinéa de l'article de M. Mustapha Masmoudi.

Le point de vue des protestants...

par ROGER MEHL

NOMBREUX sont les Français qui s'étonnent en constatant combien les positions prises par l'Eglise catholique et par les Eglises protestantes dans la question de la libéralisation de la législation sur l'avortement diffèrent et même s'opposent. L'étonnement est d'autant plus grand qu'au cours des dernières *décennies un incontestable rapprochement* s'est opéré entre ces confessions, tant au plan doctrinal qu'au plan de l'éthique sociale. Or l'assemblée épiscopale de Lourdes vient de condamner à nouveau la loi Veil, et la Fédération protestante de France au contraire vient d'exprimer le souhait que la loi Veil soit reconduite, moyennant certains aménagements (30 septembre 1979).

D'où vient cette divergence ? Si profonde soit-elle, elle ne doit cependant pas masquer certaines convergences fondamentales. Les deux confessions sont d'accord pour reconnaître que les enfants constituent une bénédiction de Dieu. Elles sont d'accord aussi pour reconnaître que l'avortement est un acte grave et que le recours à cette pratique ne doit pas être banalisé. Elles estiment, enfin, qu'une politique sérieuse d'aide à la famille constituerait bien souvent une arme efficace de dissuasion. Elles seraient sans aucun doute prêtes à dire que, même dans les cas où la venue de l'enfant représente pour un couple ou une mère une lourde épreuve, la foi peut triompher de cette épreuve.

Mais l'Eglise catholique pense que les principes généraux de la morale chrétienne, dans la mesure où ils sont de droit naturel, peuvent légitimement s'imposer à toute la société, tandis que les Eglises de la Réforme estiment qu'on ne saurait considérer la totalité ou la majorité des Français comme des croyants et que dans ces conditions il n'est pas permis d'imposer à ceux qui n'ont pas le secours de la foi une législation faisant peser sur leurs épaules des fardeaux trop lourds.

La position des deux confessions est ici tout à fait comparable à leur position à l'égard du divorce. Toutes deux enseignent que l'engagement du mariage est un engagement à vie. Mais, alors que l'Eglise catholique proclame avec force l'indissolubilité absolue du mariage et dans certains pays s'oppose à la possibilité légale du divorce, les Eglises protestantes estiment qu'il ne sert à rien de maintenir une façade lorsque l'amour et la confiance mutuels entre les époux sont manifestement détruits. Ici encore le protestantisme pense que, si la foi peut surmonter bien des difficultés conjugales même fort graves, il ne saurait être question d'imposer à tous une loi rigide et absolue.

Dans les deux cas, la divergence entre les deux confessions est de même nature : le catholicisme se situe sur le plan de l'intangibilité des principes, le protestantisme est plus attentif aux drames de l'existence personnelle. Légalisme d'une part, personnalisme d'autre part ? La formule serait sans aucun doute excessive. L'Eglise catholique ne vient-elle pas de rappeler qu'en condamnant la législation appliquée depuis cinq ans elle n'entend nullement condamner les femmes qui dans un désarroi profond ont recours à l'avortement ? Et par ailleurs, on trouverait aisément des protestants qui restent attachés à un légalisme strict, dont on a pu croire en France qu'il était leur marque indélébile. Néanmoins, la Fédération protestante a estimé que ne pas reconduire la loi Veil serait pousser un grand nombre de femmes vers le recours aux avortements clandestins, dont on s'accorde à reconnaître qu'ils sont une plaie intolérable.

Il est vrai qu'on peut objecter à sa position que la notion de détresse est une notion difficile à manier, que la détresse est toujours appréciée de façon subjective. Aussi bien la fédération avait-elle cru devoir, dans une déclaration antérieure (1973), réclamer la détermination précise des cas de détresse où l'avortement pouvait être autorisé. Elle a dû se rendre à l'évidence qu'une telle disposition serait impossible à appliquer.

Or, c'est une constante de la doctrine de la Réforme que d'appeler les hommes à l'exercice de leur responsabilité personnelle. Ici, on retrouverait sans doute une divergence générale entre catholicisme et protestantisme : le premier a toujours eu tendance à protéger l'homme contre lui-même par son insertion dans un ordre hiérarchique, le second a privilégié la libre décision de l'homme dans le domaine de la foi comme dans celui de l'éthique.

Mais liberté et responsabilité ne doivent pas signifier solitude et abandon. C'est pourquoi les Eglises protestantes attachent du prix au délai de réflexion laissé à la femme, à condition cependant que lui soit offerte réellement la possibilité de consulter des personnes compétentes susceptibles de la conseiller, de lui faire apparaître d'autres issues que la solution désespérée de l'avortement. Même si de telles consultations ne devaient aboutir à un résultat positif que dans une proportion de 3 à 4 %, il vaudrait encore la peine de les mettre en place.

L'avortement est parfois un moindre mal. A vouloir interdire légalement ce moindre mal, on tombe souvent dans le pire.

...et celui des communistes

par GISÈLE MOREAU (*)

LE parti communiste français envisage la question de l'interruption volontaire de grossesse dans toute sa dimension, avec, pour seul impératif, l'intérêt des femmes, leur liberté.

Nous considérons en effet comme une conquête irréversible des femmes, des couples, un progrès de leur liberté en même temps qu'un progrès de la société et des relations humaines, la possibilité de maîtriser la fécondité, d'assumer une vie sexuelle plus accomplie qu'ouvre aujourd'hui l'avancée des connaissances.

Selon nous, cette liberté devrait être le bien de toutes et de tous. Cela implique d'abord de disposer des connaissances et des moyens de contrôle des naissances grâce à l'éducation sexuelle et à la contraception, prioritaires à nos yeux, ainsi que la possibilité ultime d'interrompre une grossesse. Et il faut en même temps répondre à cette autre dimension de la liberté des femmes et des couples : qu'ils puissent avoir les enfants qu'ils souhaitent, ce qui suppose une grande politique sociale et familiale.

Comment ne pas voir alors que ces objectifs se heurtent de plein fouet à la politique d'austérité et de restriction du gouvernement qui étrangle les hôpitaux et la recherche, démantèle la Sécurité sociale, organise le chômage, les bas salaires, les conditions de travail insupportables, en bref, rend la vie de plus en plus dure pour tant de femmes et d'hommes ?

De quelle liberté disposent donc les femmes, en particulier les plus modestes qui, d'une part, n'ont pas accès à l'information, à une régulation sérieuse des naissances et vivent, d'autre part, dans les difficultés, l'insécurité, l'angoisse de l'avenir ?

En fait, pour le gouvernement actuel, foncièrement réactionnaire, l'objectif n'est pas d'assurer l'épanouissement des individus, mais de perpétuer un système de domination et de favoriser les grands intérêts privés; aussi fait-il obstacle au progrès social et au progrès des mentalités. S'il a été contraint, en 1974, d'accepter la loi, sous la poussée du mouvement populaire, il s'est, en revanche, constamment attaché à en limiter la portée en ne dégageant pas les moyens nécessaires à son application.

Pour nous, il est donc hors de question de remettre en cause l'acquis que représente la loi de 1975, mais il s'agit de nous saisir du prochain débat pour obtenir les moyens de sa pleine application et de son amélioration, pour arracher le plus de garanties possible. C'est pourquoi, contrairement aux autres partis, groupements, collectifs et cartels, nous ne transigeons pas un instant sur les responsabilités qui reviennent à l'État et qu'il est de son devoir d'assumer : l'organisation et les charges financières d'un véritable service public permettant l'égalité de toutes devant les soins.

Ainsi, constatant que la situation présente contraint des centaines de milliers de femmes à l'avortement, nous exigeons les crédits nécessaires pour que tous les hôpitaux publics (les deux tiers ne le font pas du tout actuellement) soient en mesure d'accueillir, dans les meilleures conditions matérielles et morales, toutes les femmes voulant interrompre une grossesse. Dans le même sens, nous réclamons que l'interruption volontaire de grossesse soit prise en charge à 100 % par la Sécurité sociale; cette disposition — jusqu'alors refusée par le gouvernement — est indispensable si l'on veut que les plus modestes, celles qui le plus souvent sont dans la détresse ne soient pas encore pénalisées. Ce n'est pas une aide charitable qu'il faut aux femmes, mais une prise en charge complète, parce que c'est un acte de justice sociale, mais aussi parce que c'est une garantie de la qualité des soins.

Un acte médical sérieux

C'est avec esprit de responsabilité que nous abordons ce sujet et toutes les questions qui s'y rapportent. Pour nous, l'avortement est un acte médical sérieux qui ne peut être pratiqué que par des médecins et dans des établissements hospitaliers. La question des délais pendant lesquels l'intervention doit avoir lieu, mérite un examen particulier. Les femmes qui veulent interrompre une grossesse souhaitent le faire le plus tôt possible. Il est indispensable de leur en garantir la possibilité.

C'est donc à l'égard des hôpitaux et des cliniques que doit s'exercer la contrainte du délai.

Si celui-ci n'existait pas ou était porté jusqu'à cinq mois de grossesse comme le propose de façon irresponsable le parti socialiste, le manque de moyens des hôpitaux aboutirait immanquablement à des avortements tardifs, dangereux à tous points de vue pour la femme.

Cependant, nos propositions resteraient gravement insuffisantes, si nous ne revenions pas aussitôt sur cette idée essentielle : l'avortement ne saurait constituer une méthode de régulation des naissances, il ne peut être qu'un dernier recours.

Aussi attachons-nous une importance primordiale au développement de l'éducation sexuelle, qui doit être assurée par le service d'éducation, et à celui de la contraception qui doit être dispensé dans des centres beaucoup plus nombreux et plus proches de la population.

Sur cette question, comme sur bien d'autres, le parti communiste français, à la différence des autres partis, ne se contenta pas de parler, il agit. Avec les femmes, nous avons, depuis des années, mené des actions diverses avec le souci de l'efficacité et l'esprit de responsabilité.

Nous nous sommes attachés à faire évoluer les mentalités, l'opinion publique, en ouvrant un vaste dialogue avec toutes celles et tous ceux qui sont concernés par cette question.

Nous avons exigé et obtenu, dans divers cas, la création de centres de contraception dans les localités et les entreprises, des services d'I.V.G. dans les hôpitaux publics, comme à Issy-les-Moulineaux, au Kremlin-Bicêtre, à l'Hôtel-Dieu de Lyon, au C.H.R. de Lille, à l'hôpital Maillot à Briey. Nous poursuivons des luttes concrètes et diversifiées.

Lors de multiples rencontres régionales, nous avons fait le bilan de l'application de la loi et défini les besoins. Les militants, les organisations du parti, sont actuellement engagés dans une vaste campagne en faveur de l'amélioration de la loi que des centaines de milliers de femmes ont déjà soutenue.

Quelques jours avant le débat parlementaire, le 17 novembre, à Paris, et dans vingt-cinq grandes villes de France, toutes ces actions ont convergé lors des rendez-vous de lutte qui ont rassemblé des milliers et des milliers de femmes. Elles vont se poursuivre jusqu'au jour du débat, jusqu'au moment du vote. Des millions de femmes, de couples, veulent une loi plus juste et bien appliquée ; c'est avec eux que nous parviendrons à l'imposer.

(*) Secrétaire du comité central du parti communiste français, députée de Paris.

Le Monde

étranger

L'EFFERVESCENCE DANS LE MONDE ISLAMIQUE

Les événements de Téhéran, La Mecque et Islamabad entraînent une vive préoccupation dans le monde, y compris à Moscou et à Tripoli, où l'on serait maintenant favorable à la libération des otages américains détenus à Téhéran. Dans la nuit de mardi à mercredi, en effet, la radio soviétique émettant en direction de l'Iran a demandé pour la première fois la libération des otages, affirmant qu'une telle action « prouverait au monde que l'Iran n'est pas un pays terroriste ». L'agence Tass, dans un commentaire daté de Washington, estime cependant que les Etats-Unis « raidissent » leur position, « tentent de faire porter toute la responsabilité de la situation sur l'Iran et menaçent directement d'utiliser la force contre l'Iran ». Avant de quitter Madrid pour Bonn, mercredi, M. Gromyko, le ministre soviétique des affaires étrangères, a, de son côté, mis en garde les Etats-Unis contre une opération militaire en Iran.

● AUX NATIONS UNIES, la délégation libyenne a rendu public un communiqué dans lequel la Libye, tout en assurant l'Iran de sa solidarité en face des « menaces de recours à la force », demande la libération des otages américains, précisant qu'elle « ne soutient aucune action contre les missions diplomatiques et leur personnel ».

● A TEHERAN, où la situation est inchangée, le secrétariat de l'imam Khomeiny avait condamné, mercredi, l'occupation de la grande mosquée de La Mecque. Il soulignait dans un communiqué que « l'occupation de cette mosquée va à l'encontre de tous les enseignements et des principes islamiques. Les auteurs de cette occupation veulent créer des dissensions entre les musulmans. Il est évident qu'ils sont inspirés par des agents américains.

» Les musulmans, en conséquence, doivent être vigilants, car la volonté avouée des Américains et des sionistes est de créer ces discordes et de porter atteinte à la maison de Dieu. » Les accusations implicites contenues dans ce communiqué ont été catégoriquement démenties à Washington.

● A PARIS, le gouvernement français a réagi officiellement pour la première fois, le mercredi 21 novembre, à la prise d'otages du 4 novembre à l'ambassade des Etats-Unis à Téhéran. A l'issue du conseil des ministres, M. Pierre Hunt, porte-parole de la présidence de la République, a en effet rendu publique la déclaration suivante :

« La France a pour principe de respecter l'indépendance des Etats et leur droit de déterminer librement leurs options politiques, économiques et sociales. Elle s'y est conformée dans ses relations avec l'Iran et dans son attitude à l'égard de la révolution iranienne.

» Les règles qui régissent les immunités diplomatiques, et qui sont conformes au droit universel, s'imposent à tous et en toutes circonstances.

» Quelle que soit l'émotion ressentie par le peuple iranien, aucun motif ne saurait justifier que l'on s'empare d'une ambassade et que l'on traite son personnel en otage.

» La France fait appel aux autorités iraniennes pour renoncer à des moyens que la communauté internationale tout entière ne peut que condamner et pour rechercher par des voies conformes au droit international la solution de leur différend. »

D'autre part, répondant mercredi après-midi à l'Assemblée nationale à une question de M. Didier Julia (R.P.R., Seine-et-Marne), M. Olivier Stirn, secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères, a déclaré :

« Face à une situation aussi complexe et aussi lourde de menaces, le premier devoir du gouvernement français était non pas de faire des commentaires mais d'agir, et c'est ce qu'il a fait.

» Tout d'abord à Téhéran, où notre chargé d'affaires a fait des démarches les 8, 11 et 13 novembre. Quant à notre ambassadeur, il a été, avec ses collègues représentant la Suède, l'Algérie et la Syrie, admis à pénétrer dans l'ambassade américaine et à prendre contact avec les otages. Des instructions lui sont envoyées en permanence, et il a encore été reçu ce matin par le ministre des affaires étrangères iranien.

» Ensuite à New-York, notre ambassadeur auprès des Nations unies s'est associé dès le 9 novembre à l'appel du Conseil de sécurité et, depuis lors, il a continué à travailler à ramener une situation conforme au droit international.

» A Bruxelles, enfin, où les ministres des affaires étrangères ont adopté une déclaration très claire. »

● A TEL-AVIV, le ministre israélien de la défense, M. Ezer Weizman, estime que « seule une option militaire pourrait résoudre le problème posé par la détention des otages américains à Téhéran ».

M. Weizman, qui répondait aux questions du correspondant militaire de la radio israélienne, a souligné qu'il « avait plusieurs idées en tête et les suggérerait si on le lui demandait ». Il a affirmé que, en tout premier lieu, les Etats-Unis « devaient poser un ultimatum à l'Iran ».

● A SINGAPOUR, le gouvernement a adressé, ce jeudi 22 novembre, un appel au gouvernement iranien lui demandant de libérer les otages américains.

Washington : l'imam Khomeiny, ennemi numéro un des États-Unis

(Suite de la première page.)

M. Hodding Carter, au nom du département d'Etat, a affirmé que le mensonge « *flagrant et conscient* » du patriarche de Qom « *contribue à créer l'atmosphère qui rend ces incidents possibles* ». Auparavant, le porte-parole de la Maison Blanche, M. Powell, avait dit des assertions de l'imam : « *Ces allégations scandaleuses et totalement fausses ont été, sans le moindre doute, proférées en connaissance de cause ; ceux qui les profèrent seront rendus responsables de toutes les conséquences qui en découlent...* » En revanche, le président pakistanais, avec lequel le président Carter s'était entretenu par téléphone, n'a fait l'objet d'aucune critique, alors même que certains se sont étonnés que les diplomates américains à Islamabad aient attendu sept heures avant d'être dégagés par l'armée.

L'affaire a conduit M. Vance à adresser deux appels à tous les gouvernements des pays islamiques pour les inviter à renforcer la protection des établissements américains sur leur territoire. Le ministre a renouvelé son appel au cours d'une conférence des ambassadeurs de ces pays à Washington, convoqués d'urgence mercredi au département d'Etat. Les timides ouvertures faites ce jour-là à propos des otages n'ont pas eu l'effet escompté. M. Bani Sadr avait clairement laissé entendre, au cours d'un entretien avec la chaîne de télévision N.B.C., que le procès des captifs visait surtout des fins publicitaires et qu'il « *ne signifiait ni condamnation ni exécution* ». Le gouvernement de M. Carter est apparemment décidé, en tout cas, à ne pas se prêter sans réagir à ce spectacle. Il a préféré relever les déclarations des étudiants de l'ambassade menaçant d'exécuter leurs prisonniers au cas où les Etats-Unis emploieraient la force, et renouveler à cette occasion son avertissement. « *Les Etats-Unis ont clairement indiqué*, a dit M. Powell, *que le gouvernement de l'Iran sera tenu pour strictement responsable de la sécurité des citoyens américains. Ce serait une très sérieuse erreur de la part de quiconque de mettre en doute cette déclaration.* »

Quant aux mesures militaires que le président avait évoquées mardi, elles ont fait l'objet d'un entretien au Pentagone entre MM. Vance, Brzezinski, conseiller à la Maison Blanche, et Brown, secrétaire à la défense. Elles ont été complétées par l'annonce d'un nouveau renforcement du dispositif américain dans la région. Une douzaine d'hélicoptères de combat ont été acheminés par des avions-cargos C-5 à partir de la côte Est des Etats-Unis pour « *renforcer la flotte du Pacifique* », plus précisément pour se joindre aux forces qui accompagnent le porte-avions *Kittyhawk* dans son mouvement des Philippines vers le golfe Persique. Cela dit, ce mouvement ne sera pas achevé avant une bonne semaine, et le seul objectif actuellement recherché est de concentrer dans la région les moyens d'exercer une pression militaire. Rien ne sera entrepris, apparemment, avant que les menaces pesant sur les otages n'aient reçu un commencement d'exécution.

Ces mesures sont bien accueillies par l'opinion. Les déchirements de la guerre du Vietnam sont très loin, et la crise avec l'Iran a recréé entre les Américains un sentiment d'unité nationale inconnu depuis longtemps. La réaction du sénateur Goldwater, « épervier » notoire, qui a préconisé au choix l'occupation des champs pétrolifères iraniens ou leur destruction en cas d'exécution des otages à Téhéran, n'a rien pour surprendre. Celle du sénateur McGovern, l'adversaire de M. Nixon en 1972, partisan d'un abandon unilatéral et inconditionnel du Vietnam pendant toutes ces années, est plus étonnante, puisqu'il a préconisé lui aussi, dans la même hypothèse, une « *sévère punition* » administrée à l'Iran par des moyens militaires. « *Je suis connu comme une « colombe »*, a-t-il dit, *mais j'ai toujours été un « épervier » à part entière toutes les fois que des intérêts américains légitimes sont menacés.* »

MICHEL TATU.

Des scénarios d'état-major pour l'intervention

En demandant au porte-avions Kitty Hawk, *basé aux Philippines, de rejoindre le porte-avions* Midway *qui s'approche du golfe Persique, le président Carter se donne indirectement un délai supplémentaire de réflexion — une semaine environ — le temps au premier bâtiment de transiter pour rejoindre le second et se regrouper avec lui.*

Le président des Etats-Unis met, pour l'instant, l'accent sur l'emploi d'une force aéronavale de pression et de rétorsion — de l'ordre de cent soixante avions et hélicoptères — qu'il approche de son éventuelle zone d'intervention sans faire appel, à ce jour, à d'autres mesures plus manifestes, comme la constitution d'un pont aérien qui serait considérée comme le début d'une agression ou d'un acte caractérisé de guerre.

Durant le temps de transit de cette force, il serait toujours loisible aux Etats-Unis et à l'Iran de renouer la négociation et de trouver une issue honorable à l'affaire des otages de l'ambassade américaine.

Mais si toute discussion se révélait à terme une impossibilité ou un échec, il est peu vraisemblable que le président Carter se limite à une action de pression. Il se peut que Washington décide d'aller plus avant en direction d'un affrontement militaire avec Téhéran et accepte, à l'avance, la perspective de sacrifier la vie de ses ressortissants retenus prisonniers par les étudiants islamiques. Dans cette éventualité, plusieurs types d'actions sont possibles même s'il faut savoir que les états-majors tentent toujours de mettre sur pied les opérations que les autres ne prévoient pas.

Toute action de bombardement des installations pétrolières de forage en Iran ou du terminal de ravitaillement dans le golfe Persique, toute opération de destruction de la ville de Qom, où réside l'imam Khomeiny, se révèlent hasardeuses. Les premières actions porteraient un coup sévère à l'économie occidentale, en règle générale, avec les risques d'une solidarité des pays de l'OPEP envers l'Iran, et l'attaque de la cité de Qom suppose, au préalable, des complicités intérieures.

Le territoire iranien pris en tenailles

En revanche, le bombardement, à titre de premiers avertissements, de la raffinerie d'Abadan ou de bases militaires, sur lesquelles les Iraniens stockent les matériels précédemment acquis auprès des Etats-Unis, semble techniquement plus plausible, sinon opportun. Pour l'avoir formée, entraînée et équipée, les Américains connaissent, en effet, le degré d'activité opérationnelle de l'armée iranienne et ils peuvent imaginer que la mise hors d'état de servir, provisoirement, de la raffinerie d'Abadan est susceptible de gêner davantage l'économie de l'Iran.

En déployant ses porte-avions de la flotte du Pacifique et, voire, de la flotte de la Méditerranée, le président Carter menace, dans un premier temps, de prendre en tenailles le territoire iranien. Il peut, en laissant filtrer des hypothèses de scénarios conçus par les états-majors, vouloir montrer que les Etats-Unis ne sont pas totalement dépourvus de moyens militaires d'une rétorsion ponctuelle, même si le sort des otages risque d'être joué définitivement.

Arguant de ce coup de force des étudiants iraniens contre l'ambassade américaine et de l'impossibilité pour Téhéran d'y mettre un terme par le biais de solutions négociées, le gouvernement américain, qui aura alors pris soin de rapatrier la plupart des ressortissants, peut, dans la pire des hypothèses, se résoudre à déclarer l'état de guerre avec l'Iran. Par cette décision ultime, les dirigeants américains consentent, à leur tour, la possibilité de prendre en otages des Iraniens vivant aux Etats-Unis, en leur interdisant de quitter le territoire fédéral.

Dans un article du « New-York Times »

COMMENT M. CARTER A DÉCIDÉ DE LAISSER ENTRER LE CHAH AUX ÉTATS-UNIS

Dans un long article qu'a reproduit, mercredi 21 novembre, l'*International Herald Tribune*, le *New-York Times* a tenté de reconstituer le processus qui a abouti à la désastreuse décision de laisser le chah entrer aux Etats-Unis pour y subir un traitement médical. L'élément le plus intéressant apporté par le quotidien new-yorkais est une réflexion qu'aurait faite M. Carter à ses collaborateurs, lors d'une réunion de travail consacrée à ce problème vers la mi-octobre. « *Si les Iraniens prennent nos gens à Téhéran en otages, qu'est-ce que vous me conseillerez ?* », aurait demandé le président américain.

La décision d'admettre le chah aux Etats-Unis apparaît bien comme la conséquence des pressions exercées par M. David Rockefeller, président de la Chase Manhattan, banquier et ami personnel du souverain déchu, ainsi que par M. Kissinger. Une des premières personnalités convaincues à l'intérieur de l'administration aurait été le vice-président Mondale.

C'est M. Rockefeller qui a envoyé à Mexico, où se trouvait le chah, le docteur Benjamin Kean, de l'hôpital Cornell de New-York. Ce dernier diagnostiqua un cancer de la lymphe, pour lequel le chah est traité depuis plusieurs années. Pourquoi, dans ces conditions, le rapport du docteur Kean a-t-il été présenté au département d'Etat et à la Maison Blanche comme l'annonce de la mort prochaine de l'ancien souverain ? Le *New-York Times* ne répond pas vraiment à cette question. C'est pourtant sur la base de ces renseignements, pour le moins prématurés, que le chah a été autorisé à entrer aux Etats-Unis le 22 octobre.

Selon des sources médicales américaines, citées par l'A.F.P., le chah serait actuellement soumis à un traitement aux rayons, alors que la chimiothérapie avait été initialement prévue. Ce changement pourrait indiquer, selon ces mêmes sources, que l'ancien souverain n'est pas atteint d'un cancer à sa phase « terminale », mais d'une tumeur localisée au cou, dont les chances de guérison sont de 90 %.

L'EFFERVESCENCE DANS LE MONDE

IRAN : les critiques contre l'U.R.S.S. ne sont plus de mise

De notre envoyé spécial

Téhéran. — Un climat insolite règne en Iran. Les responsables, les « mass media », passent sous silence ou minimisent les informations alarmantes en provenance de Washington d'une part, et mettent tout en œuvre, d'autre part, pour mobiliser la population en vue d'une prochaine confrontation armée. L'imam Khomeiny assure que le président Carter n'a pas de « *compétences militaires* » (sic) et pense qu'il est atteint d'une « *maladie mentale très répandue parmi les cliques dirigeantes du monde* » qui les empêche de réaliser que « *les peuples ne sont pas des bagues que l'on peut glisser aux doigts de la main...* ». M. Noureddine Kianouri, le secrétaire général du parti communiste Toudeh, est bien « *dans la ligne de l'imam* » quand il soutient en notre présence que « *Carter commettrait une folie en débarquant des troupes en Iran* ». Les « marines » se heurteraient à la résistance unanime de la population, susciteraient la colère de tous les peuples du Proche-Orient, et ce serait alors la crise pétrolière mondiale et le début de la fin de l' « *empire américain* ». En tout cas, insiste-t-il, après M. Mokri, l'ambassadeur d'Iran à Moscou actuellement de passage à Téhéran, « *l'U.R.S.S. ne resterait pas les bras croisés* ».

Mais l'Iran ne vient-il pas d'annuler unilatéralement les clauses du traité de 1921 qui autorisait l'armée soviétique à intervenir ? M. Kianouri répond : « *L'U.R.S.S. n'avait pas de traité avec l'Egypte en 1956 quand elle menaça l'Angleterre et la France de représailles nucléaires pour obliger ces deux grandes puissances à retirer leurs troupes du canal de Suez.* »

Mise en alerte de la flotte

Personne cependant ne paraît croire sérieusement à une invasion américaine, mais le conseil national de sécurité — qui comprend notamment les commandants en chef des trois armées, ainsi que les ministres de la défense, de l'intérieur et des affaires étrangères — a tenu une réunion extraordinaire mercredi soir. La flotte iranienne a été mise en état d'alerte dans le golfe Persique, l'aéroport d'Ahwaz, capitale de la province pétrolière du Khouzistan, a été fermé mercredi au trafic aérien pour trois mois, officiellement dans le but d'« *entreprendre des travaux d'extension* ». Plus discrètement, de multiples mesures de précautions ont été prises à l'intérieur de l'ambassade américaine, où sont détenus les otages, et à Qom, où réside l'imam Khomeiny.

En privé, les responsables n'excluent pas une opération ponctuelle de commando analogue à celle entreprise autrefois par les paras israéliens à Entebbe. Le coup le plus probable, selon eux, serait porté contre la modeste et bien vulnérable demeure de l'imam Khomeiny, qui, capturé, serait alors échangé contre les diplomates détenus. Un raid contre l'ambassade américaine leur paraît suicidaire non seulement en raison des difficultés topographiques et de la dispersion des otages dans divers bâtiments, eux-mêmes disséminés sur plusieurs hectares de terrain, mais en raison surtout des risques que l'on ferait courir aux prisonniers. Les occupants ont en effet annoncé, mercredi, dans un communiqué radiotélévisé qu'ils « *supprimeraient* » les captifs « *dès l'approche d'une opération militaire américaine* ». Ils ont menacé encore de dynamiter les bâtiments de l'ambassade et d'exercer des représailles, dont la nature n'est pas précisée, contre tous les citoyens américains résidant en Iran. « *Si les forces américaines devaient intervenir, nous détruirions les puits de pétrole, et les autres peuples de la région feraient de même* », renchérit l'ambassadeur iranien à Moscou, qui insiste par ailleurs sur l' « *accueil amical et chaleureux* » que lui aurait réservé récemment M. Leonid Brejnev.

Certains observateurs ont relevé que depuis le lundi 19 novembre tous les organes de presse iraniens, la radio et la télévision en tête, ont cessé comme par enchantement de se faire l'écho de la moindre critique dirigée contre l'U.R.S.S. Même les dénonciations du « *régime communiste oppressif* » d'Afghanistan ont cessé, tout autant que les slogans hostiles au Toudeh que scandaient naguère les foules.

Le parti communiste iranien fait désormais partie de l' « establishment révolutionnaire », ses dirigeants sont reçus, voire écoutés, avec attention par les responsables laïcs et religieux de la République islamique... Certains de ses membres dans l'administration de l'Etat, dans la presse, à la radio, à la télévision, qui taisaient jusqu'à peu leur appartenance politique, se déclarent maintenant ouvertement communistes, sans crainte ou complexe. Ces militants vendent à la criée de multiples publications jusqu'aux abords de l'ambassade américaine, pourtant « forteresse » des étudiants islamiques, qui les traitent amicalement.

Une délégation du bureau politique du Toudeh se tient à Mahabad aux côtés de la mission gouvernementale dirigée par M. Forouhar « *afin de contribuer à la construction de la paix au Kurdistan* ». « *Notre influence s'est considérablement étendue au cours de ces trois derniers mois, mais malheureusement nos moyens d'organisation ne sont pas encore à la hauteur de nos possibilités* », nous déclare modestement le secrétaire général du Toudeh.

Les autres formations de gauche se rallient au régime les unes après les autres. On a aperçu mercredi des militants des Fedayin du peuple distribuer aux abords de l'ambassade des Etats-Unis des tracts soutenant l'imam Khomeiny ; le parti national démocratique (mossadéghiste), dont l'un des chefs, M. Matine Daftari, est encore réfugié dans la clandestinité, ne considère plus l'anti-impérialisme de l'imam Khomeiny comme une « *farce* » ou un « *complot fomenté par les Etats-Unis* ». Les syndicats des journalistes, des écrivains, des artistes — animés par des laïcs libéraux — ont rompu le silence en adressant aux intellectuels occidentaux des « *appels à la solidarité avec le peuple iranien en lutte* ». Le Front national (centre laïque) a pratiquement cessé toutes ses activités et observe le silence, tout autant que le Parti islamique du peuple musulman, qui se réclame de l'ayatollah Chariat Madhari. Il n'est pas étonnant dès lors que les manifestations qui se sont déroulées mercredi sur l'ensemble du territoire aient été les plus impressionnantes, les plus ardentes, que le pays ait connues depuis le retour en Iran de l'imam Khomeiny. C'est un torrent humain qui a déferlé sur la capitale des heures durant. L'ordre, la discipline, la retenue, observés par des millions de personnes à travers le pays, ont impressionné nombre d'étrangers qui redoutaient l'émeute et les agressions. Les femmes recouvertes du tchador venant visiblement des quartiers déshérités du sud, portant à bout de bras ou tenant par la main des enfants en bas âge, y ont participé massivement.

Des inquiétudes pour l'avenir

Malgré l'énorme soutien populaire dont ils bénéficient, certains dirigeants s'inquiètent sérieusement de l'avenir, cherchant l'appui de puissances étrangères pour sortir l'Iran de son isolement. Le chef de la diplomatie, M. Bani Sadr, s'emploie encore à rassurer l'opinion américaine. « *Les otages ne seront pas jugés de sitôt, et les éventuels procès pour espionnage ne déboucheront pas nécessairement sur des condamnations, encore moins sur des exécutions* », a-t-il déclaré devant les caméras de la N.B.C. L'impasse actuelle prendrait fin, assurait-il encore, si seulement M. Carter voulait bien admettre que des « *atrocités* » ont été commises sous le régime du chah.

Pour contrer l'ennemi américain, sans tomber pour autant sous la dépendance soviétique, M. Bani Sadr avait misé sur l'Europe, la France en particulier. Le communiqué de l'Elysée, à l'issue du conseil des ministres, a porté un rude coup à sa stratégie. Ce communiqué a été jugé par certains comme étant « *nettement déséquilibré, en faveur des Etats-Unis* ». Beaucoup lui reprochent de paraphraser la thèse américaine sur les otages, le communiqué ne soufflant mot de la culpabilité du chah, des responsabilités des Etats-Unis dans la genèse et le développement de la crise actuelle. M. Bani Sadr nous disait il y a quelques jours qu'il craignait que la France n'adopte une attitude partiale « *moins par conviction que par sa dépendance à l'égard du bloc atlantique* ».

Les responsables ont été de même profondément déçus par l'attitude du gouvernement français à l'égard des fonds iraniens bloqués dans les filiales des banques américaines domiciliées en France. Ces dernières, selon des informations reçues à Téhéran, violent la législation française en appliquant, parfois par des moyens détournés (notamment par des jeux d'écriture), les consignes reçues de Washington. Non seulement elles refusent de restituer à l'Iran ses avoirs en dollars, mais elles puiseraient encore dans ces fonds pour régler des « dettes » qu'aurait contractées l'Etat iranien auprès d'organismes et d'entreprises américains. En laissant faire les banques américaines, le gouvernement français manifesterait ainsi — selon les termes d'un responsable iranien — une « *solidarité passive* » envers les Etats-Unis.

Ceux qui entretenaient des illusions quant à une scission au sein du monde occidental se mettent maintenant à espérer des bouleversements dans les pays voisins. L'attentat à la mosquée de La Mecque a été certes condamné par l'imam Khomeiny — d'ailleurs pouvait-il faire autrement en sa qualité de chef religieux ? — mais les Iraniens cachaient mal leur satisfaction de voir que leur appel à la solidarité musulmane ne soit pas resté sans écho en Arabie Saoudite comme au Pakistan.

Cela dit, la plupart des observateurs sont persuadés que les autorités iraniennes n'ont pas les moyens de télécommander les opérations de La Mecque, d'Islamabad et de Karachi. Il faudrait s'attendre en revanche que le conflit entre Téhéran et Washington suscite des répercussions de plus en plus profondes dans les pays voisins, où l'anti-américanisme latent pourrait trouver une occasion de s'exprimer.

ÉRIC ROULEAU.

ARABIE SAOUDITE : la situation demeure confuse

La situation des otages détenus depuis mardi matin 20 novembre à l'intérieur de la grande mosquée de La Mecque par un « *groupe armé* » non identifié, demeurait ce jeudi matin toujours confuse. Contrairement à ce que nous avions annoncé (*le Monde* du 22 novembre) sur la foi d'une dépêche de l'Agence koweïtienne de presse, aucun assaut déterminant ne semble avoir été lancé mercredi par les troupes saoudiennes contre les assaillants. Dans une déclaration faite dans la soirée de mercredi, le ministre de l'intérieur saoudien, le prince Nayef Ibn Abdel Aziz, a précisé que des auteurs de la prise d'otages étaient toujours retranchés dans la grande mosquée et que rien ne prouvait pour l'instant que les assaillants étaient des ressortissants étrangers.

Ce jeudi matin cependant, on annonçait officiellement à Djeddah que tous les fidèles retenus en otage à la grande mosquée de La Mecque avaient été libérés et la plupart des rebelles armés qui occupaient celle-ci se trouvaient entre les mains des forces de l'ordre. Les autorités admettent cependant que quelques rebelles sont encore retranchés dans certains recoins de l'immense mosquée.

La radio pakistanaise, citant des sources saoudiennes, indique pour sa part qu'après toute une nuit de « *violents accrochages avec les hérétiques et les déviationnistes* », les troupes saoudiennes appuyées par des commandos ont réussi à pénétrer dans la mosquée sacrée d'Al Haram Al Charif tôt ce jeudi matin.

Les forces saoudiennes, poursuit la radio « *ont arêté un grand nombre d'hérétiques armés. Tous ceux qui ont été capturés, tués ou blessés parmi les mécréants ont été reconnus comme étant des autochtones* ».

La radio n'a pas donné le chiffre des victimes mais a indiqué que la mission médicale pakistanaise déjà en poste en Arabie Saoudite accordait des soins aux personnes blessées au cours de l'accrochage.

Cette version semble quelque peu contredire une déclaration du ministre de l'information saoudien, M. Mohamed Abdo Yamani, qui a affirmé à la radio saoudienne, jeudi matin 22 novembre, que les forces armées avaient déjà procédé à l'arrestation de nombreux extrémistes religieux qui ont occupé la grande mosquée de La Mecque et s'efforçaient d'amener ceux qui détiennent encore des otages à se rendre.

« *Inch Allah* (si Dieu le veut), *tout prenda fin d'ici quelques heures* », affirmait-il, précisant que quelques membres du commando extrémiste se trouvaient encore à l'intérieur de la mosquée.

« *Nous pouvons chasser, n'importe quand, ces hommes armés du sanctuaire mais les autorités chargées de la sécurité ont l'intention de faire face à la situation avec sagesse, afin d'épargner la vie des otages à l'intérieur de la mosquée.* »

La veille, le ministre de l'intérieur avait abondé dans le même sens, en affirmant : « *Bien que les forces de sécurité soient maîtresses de la situation à l'intérieur de la Mosquée et qu'il eut été facile de donner l'assaut aux apostats de l'islam barricadés dans la Maison de Dieu, l'état-major s'est efforcé autant que faire se peut d'éviter tout acte susceptible de mettre en danger les fidèles. Nous en avons décidé ainsi afin de protéger les vies innocentes des fidèles présents dans la Maison de Dieu et par respect pour la Mosquée, profanée par ces criminels.* »

Le ministre saoudien des affaires étrangères, le prince Saoud Ibn Fayçal, avait pour sa part affirmé que les auteurs de l'ataque, des « *fanatiques excités* », seraient jugés selon les lois coraniques. « *Les autorités saoudiennes*, a-t-il dit, *contrôlent la situation et il ne reste plus à l'intérieur de l'édifice qu'une trentaine de personnes tapies dans des recoins. La situation a été maîtrisée mercredi, vers 11 heures, et nous tentons actuellement de déterminer l'origine et les motivations du groupe, qui serait formé d'environ 200 personnes.* » Interrogé sur les liens éventuels qui pourraient exister entre les assaillants et l'Iran, le prince Saoud a indiqué : « *L'Iran n'a rien à y voir et je doute qu'un pays quelconque soit à l'origine de cette affaire.* »
tsffasoss

Selon une source sûre à Tunis, les agresseurs, pour pénétrer dans les Lieux saints sans attirer l'attention des gardes, s'étaient présentés portant une dizaine de cercueils remplis d'armes. Après s'être emparé de la mosquée, ils auraient présenté aux fidèles « le mahdi attendu », (nom donné à l'envoyé d'Allah attendu par certaines sectes musulmanes pour compléter l'œuvre de Mahomet) et ont exigé qu'ils lui prêtent serment d'allégeance.

Toujours selon cette source, les troupes saoudiennes donnaient peu après l'assaut à la mosquée permettant à un grand nombre de fidèles de quitter le lieu saint, tandis que les assaillants se retranchaient dans les minarets et les étages supérieurs de la mosquée entourant la Kaaba, édifice situé au centre de la grande cour de la mosquée dont la légende attribue la construction à Abraham.

CE QUE PRÉVOIT LE CORAN

Plusieurs versets du Coran (1) font état de la conduite à tenir dans l'enceinte de la mosquée sacrée de La Mecque. Ainsi la sourate 2 (verset 187) indique-t-elle à propos des « transgresseurs » (de la loi musulmane) : « Tuez-les partout où vous les atteindrez ! Expulsez-les d'où ils vous ont expulsés ! La persécution [*des croyants*] est pire que le meurtre. [*Toutefois*] ne les combattez pas près de la mosquée sacrée avant qu'ils ne vous y aient combattus ! S'ils vous [*y*] combattent, tuez-les. »

De même la sourate 22 (versets 25-26) précise-t-elle : « Ceux qui sont infidèles écartent du chemin d'Allah et de la mosquée sacrée que nous avons placée pour [*tous*] les hommes également. (...) Or nous ferons goûter un tourment cruel à quiconque, à l'égard de *cette mosquée*, voudra [*agir*] par sacrilège, par injustice. »

(1) Les citations figurant ici sont extraites de la traduction de Régis Blachère (Maisonneuve, édit.).

● ERRATUM. — Nous avons indiqué par erreur, dans nos éditions datées du 22 novembre, que la pierre noire était scellée « dans l'angle sud-ouest » de la Kaaba. En réalité, la pierre sacrée est placée *dans l'ange orienté sud-est* de la construction, au centre de la cour de la grande mosquée de La Mecque.

PAKISTAN : M. Zia Ul Haq présente ses « excuses » à M. Carter

Les familles des diplomates américains sont évacuées

Le général Zia Ul Haq, chef de l'Etat pakistanais, a présenté mercredi soir 21 novembre au président Carter « *ses profonds regrets et ses excuses* » pour l'attaque par des manifestants musulmans de l'ambassade américaine et d'autres locaux officiels. Il a aussi exprimé ses « *regrets personnels* » pour la mort d'un marine, tué par les émeutiers. D'autre part, le corps carbonisé d'un attaché militaire, M. Aliss, a été trouvé dans les décombres ce jeudi. Un coopérant américain a été battu, détenu pendant huit heures, puis « *jugé* » par un « *tribunal* » d'étudiants et finalement déclaré « *innocent* ».

Au cours de l'attaque, puis de l'intervention de l'armée pakistanaise, deux manifestants ont été tués et trente-sept personnes, dont deux Américains, blessés.

Washington a décidé de rapatrier les fonctionnaires qui ne sont pas indispensables et toutes les familles des diplomates. Les locaux diplomatiques étant détruits, la chancellerie devra ouvrir ailleurs des locaux provisoires ; une partie du personnel a trouvé asile à l'ambassade britannique. Celle-ci a élevé une protestation à la suite de l'incendie des locaux du centre culturel de Rawalpindi. Les bureaux de l'American Express, ainsi que ceux de la compagnie aérienne saoudienne, à Karachi, ont aussi été attaqués par des émeutiers.

Selon le témoignage du correspondant de l'A.F.P. à Islamabad, il aura fallu plus de six heures pour que les militaires interviennent contre les émeutiers. Ceux-ci avaient commencé à manifester vers 12 h. 15 locales. Ils ont ensuite disparu soudainement pour revenir peu après, encore plus nombreux, à bord d'autobus dont ils s'étaient emparés. Plusieurs centaines d'entre eux ont alors escaladé les murs de l'ambassade et, armés de fusils et de revolvers, ont ouvert le feu contre les bâtiments. La police a alors disparu, affirment les rescapés, qui, au nombre d'une centaine, se sont réfugiés au troisième étage, dans une chambre forte blindée. C'est à ce moment que le marine a été tué par balles. L'armée est arrivée vers 18 h. 30 seulement, et a sauvé *in extremis* les diplomates.

Les émeutiers — dont le nombre avait atteint vingt mille — et dont certains étaient montés sur le toit du bâtiment, « *tentaient de forcer les issues de secours et tiraient des coups de feu dans les gaines d'aération. Nous avons cru que nous allions tous mourir comme des rats* », a déclaré un rescapé. La chaleur dégagée par l'incendie était intense et « *le sol de la chambre forte était par endroits si brûlant qu'on ne pouvait pas s'y tenir* ».

Des agitateurs professionnels ?

Le gouvernement pakistanais a pris des mesures pour que de tels incidents ne se reproduisent pas. Les écoles ont été fermées pour deux jours et les autorités ont mis en garde contre toute nouvelle manifestation. Le général Zia, dans un message radiodiffusé, a dit : « *Nous prenons des mesures pour faire face à la situation* ». Il a invité la population à faire preuve de la « *modération attendue des musulmans* » et a ajouté que, « *selon les principes islamiques, la sécurité des ambassades au Pakistan et dans les autres pays musulmans est un devoir sacré* ». Il a aussi demandé à ses compatriotes de ne pas s'en prendre aux étrangers.

Islamabad a rejeté la responsabilité des émeutes anti-américaines sur une radio étrangère — qui n'a pas été nommée — laquelle aurait rendue responsables les Etats-Unis de l'affaire de la grande mosquée de La Mecque. Or, selon le département d'Etat, il ne peut s'agir de la radio soviétique, qui n'avait diffusé aucun programme sur les événements de La Mecque. Quant à Radio-Téhéran, elle n'a diffusé le message de l'imam Khomeiny, mettant en cause les Etats-Unis, qu'une heure et demie après le début de l'attaque de l'ambassade américaine. Certains observateurs pensent qu'il pourrait plus vraisemblablement s'agir d'agitateurs professionnels, qui ont cherché à exploiter la situation à La Mecque. (*A.F.P., Reuter, A.P., UPI.*)

SI HAMZA BOUBAKEUR : des événements qui bouleversent toute la communauté musulmane

Si Hamza Boubakeur, recteur de la mosquée de Paris, a estimé mercredi que « *les événements exceptionnels* » de La Mecque « *s'inscrivent dans le transformisme que connaît actuellement le monde musulman* ».

« *Dès que la communauté musulmane a repris conscience de son unité, de ses moyens spécifiques, de ses potentialités et surtout de la possibilité de disposer elle-même et par elle-même*, a-t-il dit, *nous avons assisté à des métamorphoses sur tous les plans.* »

Si amza Boubakeur a souligné que, dans la première étape de l'après-colonisation, l'Islam, « *conscient qu'il se trouvait à la croisée des chemins entre le monde capitaliste et le monde socialiste, avait d'abord cherché à opter pour l'un ou pour l'autre* ». Mais, à l'heure actuelle, a-t-il poursuivi, le militantisme musulman dit : « *L'Islam se rénovera par lui-même et pour lui-même, et ce sera la troisième force sur le plan planétaire. Autant dire que ce transformisme et ses métamorphoses se manifesteront par d'autres imprévus.* »

Si Hamza Boubakeur a souligné à quel point la vie sous ses multiples formes doit être respectée dans le temple sacré de La Mecque. « *Pendant le pèlerinage annuel*, a-t-il rappelé, *ce respect de la vie est tel qu'il est interdit de tuer tout être non nuisible. Autant dire que les événements qui se déroulent ne peuvent que surprendre, inquiéter et bouleverser toute la communauté musulmane.* »

L'IRAN EST DÉCLARÉ EN « DÉFAUT DE PAIEMENT » PAR DES BANQUES AMÉRICAINES

La Chase Manhattan Bank et plusieurs banques américaines — membres d'un consortium international de banques — ont déclaré le 20 novembre l'Iran en situation de « *défaut de paiement* » et auraient l'intention de prélever les sommes prêtées ainsi que les arriérés d'intérêt sur les avoirs du gouvernement iranien « *gelés* » par les banques américaines.

Les autorités iraniennes n'ont, en effet, pas assuré le service d'un emprunt — le plus important sur le marché international des capitaux — contracté en 1977 par le gouvernement impérial auprès d'un consortium bancaire comportant outre la Chase et la Bank of America plusieurs banques américaines, plusieurs banques européennes (dont l'Union des Banques suisses et la National Westminster) et des banques japonaises dont la Banque de Tokyo.

Ces dernières ont d'ailleurs fait savoir à la Chase que la décision de déclarer les sociétés iraniennes « *en situation de non-paiement* » risquait d'avoir des « *conséquences fâcheuses* » sur les relations entre l'Iran et le Japon et ont donc accueilli la proposition américaine avec « *prudence* ». Les banques non américaines craignent de plus en plus d'être entraînées contre leur gré dans le conflit économique qui oppose les Etats-Unis à l'Iran.

ISLAMIQUE ET SES RÉPERCUSSIONS

De Mahomet à Khomeiny

Ce n'est sans doute pas un hasard que des manifestations se soient produites à Téhéran, à Islamabad et à La Mecque le mercredi 21 novembre : elles reflètent le trouble éprouvé par l'ensemble du monde musulman, qui célébrait le premier jour du quinzième siècle de l'hégire (*émirer* en arabe) ou le quatorze centième anniversaire de l'entrée de Mahomet à Médine, marquant le point de départ du calendrier musulman. En effet, en butte à l'hostilité de la population de La Mecque, à qui il reprochait son idolâtrie, il avait émigré en 622 de l'ère chrétienne à Yathrib, qui prit le nom de Médinat-El-Nabi (la ville du Prophète), où il s'imposa jusqu'à sa mort, en 632, comme chef politique et religieux.

Très vite, l'islam a été divisé par un schisme politico-religieux, puisqu'il portait sur un point de doctrine concernant la lutte pour le pouvoir. Se fondant sur les principes égalitaires prônés par le Coran, une partie des musulmans se prononça pour la désignation du calife ou chef suprême des croyants par la majorité. Ce fut le cas pour les trois premiers califes, Abou Bakr, Omar et Osmane. Toutefois, les partisans d'Ali, quatrième calife et gendre du Prophète, dont il avait épousé la fille Fatima, estimaient que le califat revenait de droit à la descendance du Prophète. Or Ali fut assassiné à Koufa, sa capitale, dans le nord de l'Irak, après avoir été vaincu par Moanviya, qui installa le califat à Damas. Fils d'Ali, Hussein fut massacré à son tour en 680 à Kerbela par le calife Yazid.

La naissance du chiisme

Ce double massacre a donné naissance au chiisme (en arabe *chia* signifie secte), par opposition aux sunnites (en arabe partisans de la tradition), qui sont majoritaires dans le monde musulman. On estime que le nombre des musulmans dans le monde tend actuellement vers le milliard. Ils vivent dans une aire géographique qui s'étend de l'Atlantique (Maroc) au Pacifique (Indonésie) et de la Méditerranée (Maghreb, Proche-Orient) au golfe du Bénin (Nigéria). Les chiites, estimés à environ quatre-vingt-dix millions, sont majoritaires en Iran (trente-trois millions) et ont des minorités importantes en Irak (environ 50 % de la population), dans le golfe Persique, au Pakistan, en Afghanistan et au Liban.

Sur le plan purement théologique et doctrinal, il n'y a pas de différence essentielle entre les sunnites et les chiites qui appartiennent à la *oumma* (communauté de croyants), qui respecte les cinq piliers de l'islam : la profession de foi (il n'y a de Dieu que Dieu et Mahomet est son prophète), la prière, l'aumône *(zakat)*, le jeûne du ramadan et le pèlerinage à La Mecque (si on en a les moyens). Cela est également vrai pour les sectes qui se sont constituées au sein de ces deux grands courants, comme les Kharadjites *(« Ceux qui sont sortis »)*, qui avaient abandonné Ali pour rejoindre les sunnites, mais qui sont particulièrement rigoristes et puritains et se sont implantés en Afrique du Nord, ou les ismaéliens et les alaouites (Syrie), apparentés aux chiites.

Sur le plan purement politique, on estime qu'il y a eu quatre grands califats : 1) le califat d'Orient (632-1258), qui a régné tour à tour à Médine, à Damas, à Bagdad et au Caire ; 2) le califat omeyade de Cordoue (902-1031), opposé à celui de Damas ; 3) le califat fatimide (909-111), dont le siège s'est déplacé de l'Afrique du Nord en Egypte ; 4) le califat ottoman (1517-1924), qui s'est terminé avec la chute de l'empire ottoman et la naissance de la Turquie moderne.

Après l'âge d'or, suivi d'une période brillante qui va du septième au onzième ou au quatorzième-quinzièmes siècles, selon les historiens, le monde arabo-musulman a connu une phase de décadence. Il est ensuite entré en turbulence au milieu du dix-neuvième siècle sous le choc du colonialisme, mais il connaît en même temps ce qu'on a appelé la *Nahda* (Renaissance) sous l'impulsion de deux grands réformateurs, Afghani et Abdo, qui ont cherché à concilier le retour aux sources et l'ouverture sur le monde moderne.

Divisé par le jeu des puissances, secoué par l'intrusion du sionisme dans l'entre-deux-guerres, aiguillonné par la création de l'Etat d'Israël en 1948, le monde arabo-musulman n'a cessé de s'affirmer comme force autonome sur la scène internationale dès la fin du conflit 1939-1945. Il l'a fait à travers des hommes aussi différents que Fayçal d'Arabie, le traditionnaliste, et Nasser, le moderniste, avant qu'émergent le socialiste Boumediène, et Kadhafi, théoricien de la « troisième voie » entre le capitalisme et le communisme. Depuis quelques années, on assiste à une remontée de l'islam dans des pays aussi laïcs que la Tunisie et la Turquie, mais plus particulièrement en Iran, où l'imam Khomeiny a proclamé au début de l'année la République islamique. Ce renouveau religieux n'a pas pour autant entraîné un rapprochement au niveau des dirigeants politiques.

PAUL BALTA.

L'Iran aurait demandé à la C.F.P. de régler ses factures en deutschemarks

La Société nationale iranienne des pétroles (SNIP) a demandé à la Compagnie française des pétroles de régler dorénavant en marks et non plus en dollars ses achats de pétrole. C'est du moins ce qu'on disait mercredi après-midi dans les milieux pétroliers de Londres.

Interrogée, la C.F.P. n'a ni confirmé ni infirmé la nouvelle. La compagnie rappelle en tout cas que la SNIP lui a déjà demandé de ne plus utiliser les services des banques américaines pour payer ses factures. La C.F.P. enlève en Iran de l'ordre de 100 000 barils par jour (5 millions de tonnes par an).

Pour sa part, l'agence de presse japonaise Kyodo annonce que la SNIP (plus connue sur la scène internationale sous ses initiales anglaises : NIOC) a demandé mercredi aux banques japonaises ainsi qu'aux principales sociétés commerciales de payer les factures pétrolières en marks allemands à partir du 30 novembre. Kyodo, qui a cité des banques pour source de son information, n'a donné aucune précision supplémentaire sur cette demande.

La Shell, en revanche, a affirmé continuer à payer le pétrole iranien en dollar et le ministre vénézuélien du pétrole, M. Calderon-Berti, a estimé que l'OPEP n'abandonnerait pas la devise américaine.

Si les premières informations devaient se vérifier, il en résulterait presque certainement un accroissement du rôle du deutschemark en tant que monnaie de réserves (encore que les DM reçus puissent être ensuite revendus sur le marché des changes contre n'importe quelle autre devise, dont... le dollar).

Dans son dernier bulletin mensuel, la Bundesbank exprimait ses préoccupations de voir la monnaie allemande jouer un rôle grandissant dans ce domaine. Le dollar, lisait-on dans ce document, doit continuer à être la principale monnaie de réserve, le « compte de substitution », dont la création est à l'étude, étant destiné à réduire dans une certaine mesure les pressions qui s'exercent sur elle de ce fait. Selon la Bundesbank, les comptes en DM représentaient à la fin de 1978 11 % du total des avoirs de change en devises. Ils s'élevaient à 50 milliards de DM contre 23,8 en 1974 (7,6 %).

Environ 13,6 milliards de DM seraient détenus sous forme de dépôts en Allemagne, ouverts au nom de banques centrales étrangères ; 6,5 autres milliards seraient placés en obligations de la R.F.A. ou en divers titres émis par des banques allemandes ; 30 milliards seraient déposés dans les banques situées en dehors du territoire de la République fédérale. Il s'agirait donc d'« eurodépôts » en DM.

● *Le Japon achèterait à l'Iran le « brut » destiné aux Etats-Unis.* — Le Japon importera sous peu 12,5 millions de barils de pétrole iranien initialement prévu pour les Etats-Unis, annonce le 22 novembre le plus influent des quotidiens japonais. Les livraisons ont été négociées à un prix proche de 40 dollars le baril. Sur les 700 000 barils enlevés par les compagnies américaines en Iran avant le boycottage, 50 000 étaient destinés au Japon. Or les compagnies américaines ont fait savoir aux sociétés japonaises qu'elles ne les livreraient plus. — *(A.F.P.)*

● RECTIFICATIF. — Un lapsus a fait écrire à André Fontaine («Un piège pour Satan», *le Monde* du 22 novembre) que la population des Etats-Unis représentait le sixième de l'humanité. C'est évidemment le *seizième* qu'il fallait lire.

Le président Sadate avait laissé prévoir des « troubles » en Arabie Saoudite

De notre correspondant

Le Caire. — Les événements de La Mecque suscitent un intérêt général en Egypte, où, malgré la pause du Jour de l'an hégirien, nombre de responsables et de simples citoyens ont passé la journée du mercredi 21 novembre à attendre que les divers moyens d'information viennent leur expliquer ce qui s'est vraiment passé dans le plus important sanctuaire de l'islam.

L'imagination populaire est d'autant plus frappée que les incidents, tel un signe divin, ont eu lieu juste au seuil du quinzième siècle islamique. De l'avis de l'homme de la rue, il faut remonter à l'incendie de la mosquée Al-Aqsa, à Jérusalem, après la guerre de 1967, pour trouver un drame « religieux » provoquant autant d'émotion parmi les musulmans.

Les milieux politiques égyptiens, quant à eux, se sont plutôt remémorés une déclaration du raïs passée inaperçue le 10 octobre dernier et disant : *« Les émirs de la famille saoudite ne savent actuellement comment s'y prendre pour faire face aux troubles intérieurs qui les menacent (...). Des tracts s'en prenant au train de vie des princes et à leur goût effréné pour les jeux de hasard interdits* [par la loi coranique] *ont été distribués récemment en Arabie par l'opposition au régime. »* Le président parlait-il en l'air ou bien était-il bien renseigné ? Toujours est-il que Ryad, d'habitude si avare de démentis, crut devoir affirmer le même jour que les propos du raïs étaient *« infondés »*.

Plusieurs pèlerins égyptiens proches des cercles dirigeants, revenus depuis une dizaine de jours du pèlerinage à La Mecque, avaient d'autre part insisté sur *« l'atmosphère tendue régnant dans le royaume saoudite* (1) *»*.

« Des mobiles politiques »

De là à imaginer que les services secrets égyptiens, réputés bien implantés dans la péninsule Arabique, ont pu d'une manière ou d'une autre encourager les *« auteurs du sacrilège »* afin de *« donner une leçon »* à la cour saoudite qui a « lâché » le raïs depuis la paix avec Israël, il n'y a qu'un pas que nul toutefois ici ne se hasarde pour le moment à franchir. Le Caire, en effet, n'a pas intérêt à affaiblir un régime dont l'intégrisme conservateur et pro-occidental est beaucoup plus rassurant pour lui que l'intégrisme révolutionnaire et américanophobe des ayatollahs iraniens. L'Egypte continue à ce point d'espérer une réconciliation avec l'Arabie qu'elle vient de cautionner une mission de médiation qu'a conduite entre les deux pays M. Ermann Eilts, ancien ambassadeur des Etats-Unis au Caire, mission dont on ignore encore les résultats.

Il reste que, selon la radio d'Etat égyptienne, l'affaire de La Mecque *« a des mobiles politiques »* et constitue *« une leçon pour les dirigeants arabes qui entretiennent des relations avec des régimes gouvernant sous le couvert de la religion alors qu'ils sont en réalité hors de l'islam »*.

« Il est clair désormais que l'Iran de Khomeiny est nuisible à l'intérieur et à l'extérieur », a conclu Radio-Le Caire. Le cheikh Bissar, grand imam d'Egypte et recteur d'Al-Azhar, et le cheikh El Hak, grand mufti d'Egypte, ont préconisé, l'un *« une réunion urgente des docteurs de l'islam afin de décider des mesures à prendre pour clore cette action vile »*, l'autre *« une attaque armée contre les assaillants du sanctuaire »*.

D'après des témoins oculaires égyptiens cités par la presse du Caire ce jeudi matin, l'imam de la grande mosquée de La Mecque aurait été pris en otage et plusieurs gardiens du sanctuaire tués par les attaquants, qui auraient été au nombre d'un millier. Selon les mêmes sources, cinq mille fidèles de différentes nationalités étaient réunis pour la prière du *fagr* (aube) lors de l'attaque. Quant aux forces de l'ordre saoudiennes, elles seraient arrivées deux heures plus tard sur les lieux et auraient échangé de nombreux coups de feu avec les assaillants, avant de reprendre le contrôle de la situation.
IA

Du côté de l'islam non officiel, celui des intégristes égyptiens, on ne relève encore aucune réaction, mais le numéro du mensuel *Al-Daouna* des Frères musulmans, qui vient de sortir, s'en prend curieusement à la *« dégradation des mœurs en Arabie saoudite »*, notamment à cause de la télévision, sur un ton très dur inusité jusque-là à l'endroit de ce pays par les rédacteurs de la revue. En revanche, *Al-Daoua* continue de prodiguer des éloges à l'égard de l'Iran. Les Frères musulmans l'intégrisme « modéré » et l'intégrisme « radical » ?

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

(1) Les seules critiques formulées récemment par la presse cairote officieuse à l'endroit de l'Arabie Saoudite visaient la pose d'« *une porte en or pur de 280 kilos* », donnant accès à la kaaba dans la mosquée où, précisément, viennent de se dérouler les événements de ces jours derniers. « *Cette porte est une provocation pour les pauvres et un signe de décadence* », écrivait *Al-Akhbar*.

AFRIQUE

Zaïre

Le général Mobutu assigne en justice un journal flamand

De notre correspondant

Bruxelles. — Pour prouver, selon les termes de l'agence zaïroise de presse, *« que, à partir des cheveux jusqu'aux pieds, le président Mobutu est en parfaite santé »*, le chef de l'Etat zaïrois fait assigner en justice l'important journal flamand anversois *De Morgen*. Mᵉ Jacques Marrès, avocat près la cour d'appel de Bruxelles, a été chargé, par le général, d'*« obtenir réparation pour le préjudice moral incalculable causé par le quotidien qui a écrit des monstruosités sur l'état de santé du chef de l'Etat »*. L'agence précise encore que, *« pour la première fois de sa vie, le président a décidé de mettre à la disposition de l'avocat, à l'intention de la justice et de la presse belge, son dossier médical »*. Ce dossier porte la signature du professeur Vanotti, de l'université de Lausanne, médecin du général Mobutu depuis sa prise du pouvoir en 1965. Le docteur Vanotti dirige la clinique de Valmont, en Suisse.

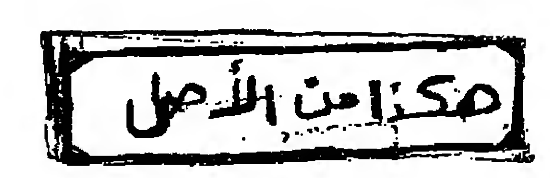
C'est le lundi 12 novembre 1979 que *De Morgen* publia un article en première page sous le titre : *« Est-il atteint d'une maladie incurable ? »* Le journal socialiste rendait compte d'une conférence donnée, à l'institut Saint-Ignace à Anvers, par le ministre de la coopération, M. Marc Eyskens, en lui attribuant la phrase : *« Le régime Mobutu approche de sa fin, il sera sans doute achevé avant deux ans »*. Le journal enchaînait : *« Voilà qui confirme peut-être les rumeurs persistantes qui circulent depuis un certain temps et selon lesquelles le président Mobutu serait atteint d'un cancer. Il n'aurait plus que deux ans à vivre. En tout cas, il s'est fait soigner à plusieurs reprises, et longuement, en Suisse. »* En réalité, le président aurait uniquement suivi une cure d'amaigrissement.

Le jour même, le ministre belge a démenti les propos que lui avait prêtés le journal flamand. Les Zaïrois, évidemment, feront état devant les tribunaux belges de la protestation de M. Marc Eysken, pour tenter de prouver que *De Morgen* n'est *« pas sérieux et tronque la vérité »*. — P. de V.

● *L'Assemblée générale de l'ONU* a entériné, mercredi 21 novembre, la résolution adoptée par la commission de décolonisation *(le Monde* daté 11-12 novembre) condamnant, pour la première fois, *« l'occupation du Sahara occidental »* par le Maroc et lui enjoignant de s'en retirer. Le texte, qui recommande que le Front Polisario, *« représentant du peuple du Sahara occidental »*, participe à la recherche d'une solution, a été voté par 86 voix contre 6 (République Centrafricaine, Guinée-Equatoriale, Gabon, Guatémala, Maroc et Arabie Saoudite) et 41 abstentions, dont les pays de la C.E.E., les pays scandinaves et les Etats-Unis. — *(A.P., Reuter, A.F.P.)*

● PRÉCISION. — A la suite de notre article sur la création d'une Association marocaine des droits de l'homme *(le Monde* du 13 novembre), Mᵉ Abbes El Fassi, ancien bâtonnier, nous précise qu'une autre organisation — la Ligue marocaine pour la défense des droits de l'homme (Bab-El-Had, Rabat), — dont il est le secrétaire général, a été fondée le 11 mai 1973, qu'elle a participé à la réunion constitutive de l'Association arabe des droits de l'homme, qui s'est tenue au Caire, du 21 au 23 janvier 1976, et que son troisième congrès aura lieu fin décembre 1979.

[Cette Ligue n'est pas affiliée à la Fédération internationale des droits de l'homme, qui ignorait son existence, de même que des organisations humanitaires franco-marocaines qui sont intervenues en faveur de militants politiques et syndicalistes marocains emprisonnés.]



PROCHE-ORIENT

AU SOMMET ARABE DE TUNIS

Le débat sur le Liban a été marqué par une confrontation entre MM. Sarkis et Arafat

De notre envoyé spécial

Tunis. — Imperturbable, selon M. Habib Bourguiba junior, l'émir Fahd, prince héritier d'Arabie Saoudite, a fait en sorte que le sommet de Tunis poursuive ses travaux sans être troublé par les graves événements qui se déroulent dans son pays. Tandis que les couloirs de la dixième conférence arabe au sommet bruissaient de mille rumeurs sur les développements de l'occupation armée de la grande mosquée de La Mecque, il s'est penché sur ses dossiers. Le Liban était à l'ordre du jour le mercredi 21 novembre.

Une réunion restreinte (Liban, Syrie, O.L.P., Arabie Saoudite Koweït, Jordanie, Irak), tenue dans la matinée, n'avait pas permis de sortir de l'impasse. Les débats houleux ont tourné, une fois de plus, à la confrontation libano-palestinienne. Le président Sarkis, qui défend pied à pied la souveraineté de son pays, ou plutôt le principe de son rétablissement, s'est opposé à M. Arafat indigné de voir l'O.L.P. traitée en fauteur de troubles. Un lapsus du chef de l'Etat libanais, qui a parlé d'« agression » palestinienne contre Israël, au lieu d'« opération », a suscité en particulier la colère de M. Arafat, que toutes les rectifications de M. Sarkis ne *sont pas parvenues à calmer.*

Finalement, le comité restreint a adopté un document de travail élaboré par la réunion préparatoire qui, prévoyant la confirmation du gel des opérations palestiniennes à partir du Liban du Sud, en même temps que la réaffirmation du droit de l'O.L.P. d'opérer à partir de tous les fronts arabes, avait fait l'objet de réserves libanaises et palestiniennes. Trois amendements allant en partie dans le sens demandé par le Liban y sont apportés.

Le président Sarkis persiste à réclamer la suppression, et non l'organisation, de la présence armée palestinienne dans la zone de la FINUL, et l'application des accords du Caire hors de celle-ci, c'est-à-dire dans la poche de Tyr, et au-delà des fleuves Zahrani et Litani. M. Arafat maintient, de son côté, sa fin de non-recevoir. Les autres participants ont passé outre aux objections des uns et des autres et ont adopté le document amendé. Ils ont aussi entériné la création d'une « caisse » pour le Liban.

Le gouvernement de Beyrouth avait fait savoir qu'il ne pouvait accepter d'aide financière, à défaut d'une solution politique du problème du Sud-Liban. Une planche de salut s'offrit à lui inopinément, par suite de l'attitude de la Syrie qui voit d'un mauvais œil cette intrusion arabe dans sa chasse gardée libano-palestinienne, et le nouvel axe irako-saoudien qui cherche, précisément, à atténuer cette mainmise. Le président Assad a invité, en conséquence, le président Sarkis et M. Arafat à une réunion avec lui, s'engageant à régler le problème du déploiement de l'armée libanaise au sud.

La fin de la conférence est prévue pour ce jeudi 22 novembre. La deuxième journée a également été marquée par la constitution d'un comité comprenant cinq ministres des affaires étrangères qui ira plaider le dossier arabe en Occident.

LUCIEN GEORGE.

Une organisation moins bureaucratique

La Ligue arabe, installée à Tunis, est, sur bien des plans, tout le contraire de celle qui était au Caire : celle-ci était devenue une gigantesque bureaucratie employant six cents fonctionnaires, dont cinq cents Egyptiens, alors que celle-là manquerait presque de bureaux pour les quelque cent soixante-dix personnes recrutées depuis *le mois d'avril, date où a été* décidé le transfert ; celle-ci était somptueusement installée *sur les bords du Nil* ; celle-là a hérité d'un immeuble de six étages sans prétention — son seul luxe est le hall en marbre blanc, — destiné à Tunis-Air et qui se trouve, de ce fait, sur la route de l'aéroport, à la lisière de la banlieue riche. La Ligue du Caire, croulant sous ses archives, agissait comme si elle avait l'éternité devant elle ; celle de Tunis, dotée d'un minimum de dossiers, donne l'impression d'être installée à titre précaire. Loin d'inhiber les nouveaux dirigeants de la Ligue, ces différence les inciteraient plutôt à mettre les bouchées doubles.

Dans son bureau vaste mais simple, situé au dernier étage, M. Chedli Klibi, élu secrétaire général le 28 juin, expose ses projets. Il entend modifier le cours des choses : « *Je veux,* dit-il, *alléger la bureaucratie et faire de la Ligue un instrument de concertation et de décision, et non plus un club où l'on échange des douceurs et des invectives.* » Il explique qu'il s'est fixé trois objectifs prioritaires.

1) Réorganiser la Ligue de l'intérieur. Il rappelle, à ce propos, que les règlements ne fixent pas de quotas par pays pour le recrutement du personnel. « *Les postes,* précise-t-il, *sont répartis en fonction des compétences.* »

2) Réorganiser l'action de l'information de la Ligue dans le monde. M. Klibi ne cache pas que, dans le passé, ce secteur a été un des plus déficients en dépit des moyens financiers disponibles et du passé prestigieux des Arabes.

3) Intensifier la coopération inter-arabe. « *J'entends faire en sorte que la coopération économique et sociale démarre et qu'elle enregistre des résultats permettant de tisser des liens durables* », précise M. Klibi.

Sur un plan plus général, ce Tunisien de cinquante-quatre ans, maire de Carthage depuis vingt ans, estime que l'installation du siège de la Ligue en Tunisie va contribuer à renforcer les complémentarités entre les deux parties du monde arabe. « *La communauté humaine du Machrek n'a pas vu un exode dans ce déplacement du Caire à Tunis, mais un changement du centre de gravité qui va lui permettre de mieux connaître le Maghreb, ses hommes, ses écrivains, ses penseurs, ses économistes. De son côté, la communauté maghrébine vivra de plus près les réalités du Proche-Orient dont on la tenait un peu à l'écart.* » — P. B.

ASIE

M. Pham Van Dong qualifie de « farce » le récent vote des Nations unies sur le Cambodge

Pékin vient de lancer une nouvelle mise en garde à Hanoï contre une « *agression* » des pays de l'ASEAN (Association des nations d'Asie du Sud-Est, comprenant l'Indonésie, la Malaisie, les Philippines, Singapour et la Thaïlande). Jeudi 22 novembre, à Pékin, au cours des négociations sino-vietnamiennes, M. Han Nianlong, vice-ministre des affaires étrangères, a déclaré :

« *Le gouverneemnt chinois soutient fermement la Thaïlande et les autres pays de l'ASEAN dans leur juste lutte contre l'agression étrangère et dans la défense de leur souveraineté d'Etat. Cette position du gouvernement et du peuple chinois est ferme et inébranlable.* » Pour M. Han, les combats « *acharnés* » qui se déroulent à l'ouest du Cambodge, de même que les « *bombardements* » et « *incursions* » du Vietnam en territoire siamois « *constituent une menace directe sur la sécurité et l'intégrité territoriale de la Thaïlande* ». Pour sa part, le délégué vietnamien, le vice-ministre Dinh Nho Liem, a condamné les « *allégations perfides* » et l' « *expansionnisme* » chinois.

L'aide : la population khmère

A Hanoï, M. Pham Van Dong a ainsi commenté, le mercredi 21 novembre, le récent vote des Nations unies demandant le retrait des forces vietnamiennes du Cambodge : « *Nous condamnons avec véhémence la récente farce de vote de l'ONU par laquelle certains pays, soumis à la pression de Washington et de Pékin, ont porté atteinte à la souveraineté du peuple kampuchéen et sont allés à l'encontre de la morale, du droit et de la Charte de l'ONU.* »

A la frontière khméro-thaïlandaise, d'autre part, les autorités de Bangkok ont commencé d'évacuer massivement vers l'intérieur du pays les réfugiés cambodgiens qui campent dans ce secteur. Ces réfugiés sont toutefois réticents : « *Si nous laissons tous les Cambodgiens aller en Thaïlande,* a déclaré le chef d'un mouvement de résistance, *nous faisons le jeu du Vietnam, qui pourra, comme il le veut, s'emparer du Cambodge sans ses habitants et sans même faire la guerre. Nous voulons rester au Cambodge pour résister aux Vietnamiens. Seuls partiront les vieillards, les malades et les orphelins.* »

Enfin, le directeur de l'UNICEF, M. Henry Labouisse, qui rentre d'un voyage au Cambodge, au Vietnam et en Thaïlande, a déclaré mardi aux Nations unies, à New-York, que l'acheminement des secours à la population khmère allait en s'améliorant et que les difficultés étaient imputables au manque de personnel expérimenté plutôt qu'à une mauvaise volonté politique de la part des autorités de Phnom-Penh. M. Labouisse s'est aussi dit « *agréablement surpris* » de l'état des réfugiés cambodgiens en Thaïlande. — *(A.F.P., A.P., Reuter.)*

M. DANIEL HOEFFEL ANNONCE L'OUVERTURE DE LA « CAMPAGNE NATIONALE EN FAVEUR DU PEUPLE CAMBODGIEN »

M. Hoeffel, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la santé et de la sécurité sociale, chargé par M. Giscard d'Estaing d'organiser la Campagne nationale en faveur du peuple cambodgien, a lancé, mercredi 21 novembre, au cours d'une conférence de presse, un appel à « *la solidarité* » pour « *le sauvetage de tout un peuple* ». Il a annoncé la création d'un comité de patronage de vingt-sept membres, qui sera présidé par M. Jean-Marie Soutou, ambassadeur de France et président de la Croix-Rouge française. Parmi les membres de ce comité, on trouve les représentants des cultes catholique, protestant, israélite, ainsi que le président de l'Association bouddhiste khmère, les responsables d'une quinzaine d'organisations humanitaires, françaises et internationales, et des personnalités qui ont une bonne connaissance du problème cambodgien.

Les associations qui ont accepté de patronner la campagne sont de toutes tendances, du Secours populaire français aux organisations confessionnelles (Cimade, Secours catholique, etc.). Selon M. Hoeffel, la campagne est complémentaire de l'action de ces associations et l'effort consenti par le gouvernement français, qui a décidé de consacrer 60 millions de francs à l'aide à la population cambodgienne. Les sommes collectées serviront à acheter des produits de première nécessité (vivres, médicaments), qui seront ensuite acheminés vers les différentes régions du Cambodge, sous quelque autorité qu'elles se trouvent, par l'intermédiaire d'organisations qui sont déjà actives sur place, comme le C.I.C.R. ou le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (H.C.R.).

Les dons peuvent être adressés, a précisé M. Hoeffel, soit aux différentes associations d'entraide, soit à la Campagne nationale en faveur du peuple cambodgien, 21, rue François-Ier, 75008 Paris, C.C.P. 4-73-V. Pour tous renseignements, on peut téléphoner aux numéros suivants : 720-82-33, 720-82-83, 720-28-71. Il n'y aura pas de collecte sur la voie publique.

● *Une conférence de « solidarité avec le Kampuchéa »* s'est tenue à Stockholm, les 17 et 18 novembre. Elle a réuni deux cent quatre-vingt délégués venus de trente-cinq pays, qui ont demandé « *le retrait immédiat de toutes les troupes vietnamiennes* », ainsi que des « *colons vietnamiens implantés au Cambodge depuis décembre 1978* ». Mme Ieng Thirith, ministre des affaires sociales du régime de M. Pol Pot, assistait à cette réunion. — *(Corresp.)*

AMÉRIQUES

Canada

M. Trudeau quittera en mars prochain son poste de leader de l'opposition libérale

M. Pierre Elliott Trudeau, qui fut premier ministre du Canada de 1968 à 1979, et qui est le chef de l'opposition depuis la victoire des conservateurs aux élections législatives du 22 mai dernier, a annoncé, mercredi 21 novembre à Ottawa, qu'il abandonnerait en mars prochain la direction du parti libéral. Cette décision était prévisible, le parti libéral ayant intérêt à se donner un nouveau chef, vraisemblablement anglophone, pour tenter de reconquérir le pouvoir, mais on ne s'attendait pas à Ottawa qu'elle soit aussi rapide.

A Paris, M. Gérard Pelletier, ambassadeur du Canada et ami personnel de l'ancien premier ministre, a déclaré que le rôle de M. Trudeau dans la vie politique était « loin d'être terminé », et que « quelle que soit la forme qu'il voudra désormais donner à son action, sa voix continuera d'être entendue et respectée ».

De notre correspondant

Montréal. — « *Il n'y a pas de manière aisée ni de moment idéal pour s'en aller. Il arrive un moment où il faut accepter de choisir ce qu'on estime être sa destinée.* » Sur un ton monocorde destiné à maîtriser son émotion, M. Pierre Elliott Trudeau a annoncé au cours d'une conférence de presse, mercredi 21 novembre à Ottawa, qu'il quitterait la direction du parti libéral du Canada en mars prochain. S'il n'abandonne pas totalement la vie politique puisqu'il reste député de la circonscription de Mont-Royal (Montréal), l'ancien premier ministre n'en a pas moins donné l'impression que sa démission était la première étape sur le chemin du retour à une vie de simple citoyen.

M. Trudeau n'a pas voulu donner de raison particulière pour expliquer sa décision. C'est M. Marc Lalonde, député libéral fédéral d'Outremont (Montréal), et ancien ministre de M. Trudeau, qui s'en est chargé, indiquant que le chef de l'opposition à la Chambre des communes n'avait pas voulu maintenir plus longtemps son parti dans l' « *insécurité* ». Depuis la défaite des libéraux; aux élections du 22 mai dernier, remportées par le parti conservateur de M. Joe Clark, M. Trudeau semblait en effet avoir quelques difficultés à s'adapter à ses nouvelles fonctions de leader de l'opposition. D'autre part, la désaffection du Canada anglais à l'égard du parti libéral, et plus particulièrement à l'égard de la politique menée depuis onze ans par M. Trudeau, avait pris des proportions alarmantes. Les neuf provinces anglophones n'avaient élu que quarante-sept députés libéraux alors que le Québec en avait désigné soixante-sept à lui seul.

Après leur défaite électorale, les militants libéraux du Canada anglais n'ont pas caché leur souhait de se donner un nouveau chef. Ils étaient cependant favorables au maintien de M. Trudeau à la tête du parti jusqu'au référendum québécois de mai ou juin prochain sur la souveraineté — association (souveraineté politique du Québec complétée par une association économique avec le reste du Canada). Sur ce point, l'ancien premier ministre a affirmé qu'il respecterait ses engagements et qu'il participerait activement à la campagne du référendum. « *Je serai toujours prêt à répondre à l'appel pour que le Canada sorte vainqueur du référendum* », a-t-il déclaré.

La fin du « French Power » ?

Le parti libéral élira son nouveau chef en mars prochain. Les noms le plus souvent cités sont ceux de MM. John Turner et Donald McDonald, tous deux anciens ministres dans le gouvernement de M. Trudeau.

Les hommes politiques ont unanimement rendu hommage à M. Trudeau. Le chef du gouvernement québécois, M. René Lévesque, a évoqué la « ténacité » de celui qui « *a été l'un des plus brillants premiers ministres du Canada (...). C'est la fin d'une époque,* a-t-il ajouté, *et la page du* French Power *est tournée* ». M. Lévesque faisait allusion à l'époque où les francophones détenaient le pouvoir à Ottawa de 1968 à 1979. Pour sa part, le chef de l'opposition à l'Assemblée nationale du Québec, M. Claude Ryan, qui dirige le parti libéral du Québec, a invité M. Trudeau à se joindre à lui pour faire campagne pour le « non » au référendum sur la souveraineté-association. D'une certaine façon, la démission de M. Trudeau soulage M. Ryan, qui craignait de voir l'ancien premier ministre jouer de son influence pour imposer ses vues sur l'organisation de la campagne du référendum.

Plusieurs personnalités ont, par ailleurs, évoqué la contribution essentielle de M. Trudeau à la définition d'une politique étrangère indépendante de celle des Etats-Unis. La « troisième option », qui consistait à développer les relations avec l'Europe et le Japon, n'a malheureusement pas atteint tous ses objectifs ambitieux, en raison surtout de la réticence des interlocuteurs étrangers et du manque d'enthousiasme des milieux d'affaires canadiens.

M. Trudeau a consacré une grande partie de son énergie en politique intérieure aux problèmes constitutionnels et à la question du Québec. Il est entré sur la scène politique en 1965 pour prouver, dit-il, que le Québec francophone a sa place dans un Canada uni. L'embauche massive de francophones dans la fonction publique fédérale et la promulgation en 1969 d'une loi reconnaissant un statut égal aux deux langues officielles, l'anglais et le français, se sont heurtées à l'indifférence, voire à l'hostilité, du Canada anglais tandis qu'on observait simultanément une montée du nationalisme québécois. Il a refusé de voir dans l'élection du parti québécois (indépendantiste), en novembre 1976, une preuve de l'échec de sa politique linguistique, et a continué à dénoncer le « séparatisme » qu'il qualifiait même de « *crime contre l'humanité* » dans un discours devant le Congrès américain. Contre l'Etat-nation que le parti québécois veut passionnément créer, M. Trudeau n'a eu de cesse de faire appel — sans toujours être entendu — à la raison froide.

BERTRAND DE LAGRANGE.

États-Unis

LE VICE-PRÉSIDENT DE MOBIL OIL REJOINT LE CAMP KENNEDY

New-York (A.F.P.). — H. Herbert Schmertz, vice-président et directeur de la compagnie Mobil Oil, a rejoint temporairement l'équipe électorale du sénateur Edward Kennedy, où il sera chargé de mettre au point la campagne publicitaire, a-t-on appris récemment à New-York. Ce passage dans le camp Kennedy de l'un des porte-parole les plus durs des compagnies pétrolières contre la politique énergétique du président Carter a provoqué des réactions ironiques ou indignées à la Maison Blanche et dans les autres compagnies.

M. Schmertz, qui travaillera pour le sénateur Kennedy pendant au moins deux mois, a dirigé personnellement les campagnes de la société Mobil en faveur de la liberté des prix et contre les super-impôts que le président Carter veut imposer aux compagnies pétrolières.

Brésil

Le Congrès a adopté la loi de réforme du système des partis

De notre correspondant

Rio de Janeiro. — La loi de réforme du système des partis a été adoptée par le Congrès brésilien, après une session agitée, le mercredi 21 novembre. Facilitant la création de nouvelles formations, elle supprime les deux partis actuels : l'Arena pro-gouvernemental et le M.D.B., d'opposition. Convaincu que celui-ci avait toutes les chances de l'emporter aux élections de 1982, le régime s'est donc résolu à bouleverser le cadre politique dans l'espoir de briser l'unité de l'opposition.

Contrairement aux prévisions, il n'a pas eu la partie facile, depuis la présentation du projet par le président Figueiredo, le 18 octobre (*le Monde* du 20 octobre), les perspectives d'une alliance entre le M.D.B. et les mécontents de l'Arena pour repousser le texte avaient grandi. Le gouvernement a dû, pour l'emporter, avoir recours aux plus fortes pressions. Il a affirmé qu'un rejet pourrait provoquer une « catastrophe », c'est-à-dire, en clair, la promulgation de lois d'exception, comme en 1968. Ce « *chantage* », comme le qualifie le M.D.B., a permis au régime de remporter une victoire sur le fil. Mais, pour la première fois depuis le début du processus d'ouverture, il a montré qu'il n'était plus le maître absolu de la situation.

Des réserves, imprévues, ont surgi au sein du parti gouvernemental, l'ARENA, en raison des querelles locales entre « grandes familles ». Décidés à quitter le parti officiel, une trentaine de parlementaires arenistes ont affronté le gouvernement. Ils réclamaient la suppression d'une clause qui permet à une même formation de présenter plusieurs listes à une élection, afin de favoriser les ambitions des caciques. Le gouvernement est resté *inflexible, ce qui a irrité* les dissident de l'Arena. Leur alliance avec l'opposition n'a été évitée que de justesse. Cette dissidence a toutefois montré que nombre d'hommes politiques, même conservateurs, considèrent qu'il est de plus en plus difficile de gagner une élection sous la bannière du parti du gouvernement.

Le M.D.B., de son côté, a mieux résisté que prévu à l'offensive du régime, qui espérait que l'aile modérée, dirigée par le sénateur Tancredo Neves, ferait scission. La manœuvre a fait long feu : du centre et du centre-gauche, dirigés par les sénateurs Franco Montoro et Roberto Saturnio, ont montré qu'ils n'entendaient pas rompre avec la gauche pour faciliter un rapprochement avec le régime.

Le gouvernement semble maintenant miser davantage sur l'ancien gouverneur Leonel Brizola, qui maintient contre vents et marées son projet de reconstitution du parti travailliste brésilien (P.T.B.). De tous les dirigeants de l'opposition, M. Brizola est le seul à avoir demandé à ses sympathisants, au sein du M.D.B., de voter en faveur du projet du gouvernement, sans succès d'ailleurs. — Th. M.

● *Le Mouvement noir unifié contre la discrimination raciale* (M.N.U.C.D.R.) estime, dans un document publié mardi 20 novembre à Rio-de-Janeiro, que les Noirs continuent de vivre en marge du reste de la société brésilienne. Ce document, diffusé à l'occasion d'une journée nationale de la « conscience noire », souligne que la situation des Noirs brésiliens n'est pas différente de ce qu'elle était il y a quatre-vingt-dix ans lors de l'abolition officielle de l'esclavage. Les Noirs sont les « principales victimes de la violence policière » et leurs droits au travail, à l'éducation, à la santé et à un habitat décent ne sont pas reconnus, affirme encore le document. — *(A.F.P.)*

Nicaragua

● LE GOUVERNEMENT a confisqué 60 % des terres arables des partisans de l'ancien président Anastasio Somoza, a déclaré, lundi 19 novembre, M. Jaime Wheelock, ministre de la réforme agraire. On s'attend que les revenus des terres nationalisées soient cette année de 30 millions de dollars. 40 % de ces revenus seront réinvestis et le reste sera affecté à la construction de routes et de logements en zones rurales. — *(Reuter.)*

EUROPE

Grande-Bretagne

La Chambre des communes n'a pas exigé l'ouverture d'une enquête sur l'affaire Blunt

De notre correspondant

Londres. — Les déclarations de Mme Thatcher aux Communes ont clarifié, et surtout dédramatisé, l'affaire Blunt. La Chambre, dans sa grande majorité, ne semblait pas d'humeur à ouvrir une enquête publique sur une affaire vieille de quarante ans. A l'issue d'un débat calme — il s'est achevé sans vote, — M. Havers, attorney général, a déclaré que la création d'un tribunal d'enquête serait tout à fait « inappropriée ». L'affaire, a-t-il affirmé, ne sera jamais éclaircie, étant donné que trop de gens impliqués sont inaccessibles, « *malades ou morts* ».

Selon Mme Thatcher, les dirigeants du M.I. 5 ont toujours agi impeccablement en avertissant, comme ils en avaient l'obligation, leur supérieur hiérarchique, c'est-à-dire le ministre de l'intérieur. Celui-ci était libre d'apprécier s'il fallait informer le premier ministre des affaires rapportées par les services de sécurité. Mme Thatcher a indiqué que depuis 1967 les premiers ministres (M. Heath, Wilson et Callaghan) avaient été tenus au courant. C'est ce qu'ont confirmé MM. Heath et Callaghan dans leur intervention aux Communes, et indirectement M. Wilson, qui paraît avoir eu un trou de mémoire, puisque M. Jenkins, actuellement président de la Communauté européenne, à l'époque ministre de l'intérieur, lui communiqua les informations concernant M. Blunt.

En définitive, seul lord Home, premier ministre en 1964, semble n'avoir pas été informé par son ministre de l'intérieur, M. Brooke, de l'arrangement négocié en 1964 avec M. Blunt par l'attorney général.

D'autre part, Mme Thatcher a précisé que si les activités d'espionnage de M. Blunt avaient sensiblement endommagé les intérêts britanniques, elles n'avaient pas affecté les opérations militaires, ni mis des vies en danger. Au passage, elle a démenti l'information du *Sunday telegraph* selon laquelle M. Blunt serait responsable de la mort de quarante-neuf agents des services des Pays-Bas.

Mme Thatcher, soutenue par MM. Heath et Callaghan et par la majorité des députés, estime qu'il n'y a pas lieu de bouleverser l'organisation administrative, mais simplement de renforcer les procédures existantes de consultation entre les ministres et les services spéciaux. En même temps, Mme Thatcher et M. Heath ont justifié l'arrangement de 1964 : puisque les services n'avaient pu réunir contre M. Blunt de preuves suffisantes pour provoquer une action judiciaire, mieux valait l'utiliser en obtenant de lui des informations utiles sur les services soviétiques, et le maintenir à son poste auprès de la reine dans l'hypothèse où les Soviétiques voudraient ultérieurement « réactiver » leur ancien agent.

Certains députés travaillistes ont regretté que M. Callaghan n'ait pas demandé à Mme Thatcher pourquoi les services spéciaux avaient mis trois ans (de 1964 à 1967) avant d'informer M. Wilson, arrivé au pouvoir à l'automne 1964. Un autre point obscur concerne le rôle de la reine. Avait-elle été informée « personnellement » de la trahison de M. Blunt ? Mme Thatcher s'est limitée à dire que le palais, informé de l'arrangement, avait suivi le conseil donné par les services spéciaux de maintenir M. Blunt dans ses fonctions de conseiller artistique, afin de ne pas alerter les Russes.

Au cours du débat, seul M. Hamilton, député qui ne cache pas ses convictions anti-monarchiques, s'en est pris violemment à l'*establishment* « *en lutte contre le peuple* ». La Grande-Bretagne, a-t-il dit, est un pays qui « *met ses traîtres ordinaires en prison mais laisse les traîtres gentlemen au palais de Buckingham* ».

HENRI PIERRE.

● RECTIFICATIF. — Dans le compte rendu de la conférence de presse de Mme Thatcher (*le Monde* du 22 novembre), une phrase a été déformée. Il fallait lire : « *Si les contributions étaient calculées selon le produit national brut par tête, nous recevrions beaucoup plus encore que de cet équilibre général.* » Dans notre compte rendu le mot « que » avait disparu.

Belgique

MÉDECINS ET PHARMACIENS DÉCIDENT UNE GRÈVE GÉNÉRALE A PARTIR DU 21 DÉCEMBRE

(De notre correspondant.)

Bruxelles. — Accusant le gouvernement de ne pas avoir respecté ses promesses en présentant au Parlement un projet de loi-programme sans en avoir discuté avec eux, les médecins et pharmaciens ont décrété dans la nuit du 21 au jeudi 22 novembre une grève générale à partir du 21 décembre. Ce mouvement sera beaucoup plus spectaculaire que la grève de 1964, quand pratiquement tous les médecins du pays avaient arrêté le travail pendant sept semaines. Cette fois, en effet, les dentistes et pharmaciens participeront au mouvement.

Le projet du gouvernement, explique le président de la fédération médicale, reprend toutes les dispositions contre lesquelles les médecins avaient lutté victorieusement en 1964. Il ébranle le fondement même et toute la philosophie des relations médico-sociales. Le projet prévoit notamment la suppression de la liberté pour le malade de choisir son médecin (l'assuré devrait obligatoirement s'inscrire chez un omnipraticien), celle pour le médecin de choisir ses moyens de diagnostic et de traitement, et enfin la suppression, dans une large mesure, du secret médical.

La loi-programme du gouvernement, destinée à résoudre tous les problèmes économiques et sociaux, contient un chapitre important sur l'assainissement de la Sécurité sociale pratiquement en faillite. Le déficit, rien que pour le secteur assurance-maladie, est de 24 milliards de francs belges (330 millions de francs français) et il doublerait l'an prochain.

Il y a actuellement en Belgique vingt-deux mille médecins, dont mille sans pratique médicale, dix mille cinq cents omnipraticiens et près de dix mille spécialistes.

P. de V.

Roumanie

LE CONGRÈS CEAUSESCU

De notre envoyé spécial

Bucarest. — La modestie de M. Ceausescu est chose admirable. Tout autre, à sa place, aurait succombé en quelques heures, cherchant le salut dans la fuite ou sombrant corps et âme dans les ivresses de l'orgueil. Lui, non.

Voilà maintenant quatre jours que de dix minutes en dix minutes, les 2 656 délégués du douzième congrès du parti roumain (1) se dressent comme un seul homme, font claquer leurs fauteuils, poussent cinq ou six hourras sonores, frappent en rythme dans leurs mains et scandent : « *Ceausescu et le peuple* », « *Ceausescu-P.C.R.* », « *Ceausescu sera réélu au douzième congrès*.

Cette dernière phrase — qui ne constitue pas, à vrai dire, une nouvelle totalement inattendue — rime en roumain : l'enthousiasme des masses a redécouvert les lois de la poésie la plus exquise. Mais même cet éclatant succès de l'épanouissement de la culture socialiste ne parvient pas à dérider le chef de l'Etat et du parti. Lui n'applaudit pas, ne sourit pas, ne desserre pas les dents. Les mains croisées, parfois posées sur la tribune, il attend, tête baissée, la fin des ovations auxquelles sa femme apporte une ardente contribution. Si elles dépassent quarante-cinq secondes, cinquante à l'occasion, d'un geste bref il rappelle la salle à l'ordre : un congrès n'est pas une partie de plaisir. La nation, dans ce « *congrès de tous les communistes et du peuple tout entier* », dans ce « *forum national le plus représentatif et le plus démocratique* », doit avoir le temps d'exprimer autre chose que son lyrisme : ses propositions, sa volonté de surmonter la crise économique qui menace le pays.

Las ! Chassez la foi, elle revient au galop, galvanisée maintenant par M. Gheorghe Pana, représentant des militants de Bucarest : « *Le camarade Nicolas Ceausescu est dans notre conscience*, dit-il, *l'incarnation idéale des plus nobles vertus du peuple entier. Eminent révolutionnaire, ardent patriote s'identifiant dès son plus jeune âge aux intérêts suprêmes et aux idéaux les plus hauts de toute la nation, internationaliste conséquent doté d'une particulière capacité de prévision, illustre militant de la paix, de la justice, de la liberté et de la vérité, le camarade Nicolas Ceausescu, de par son esprit novateur, adapté à tous les problèmes actuels d'importance primordiale pour l'avenir de l'humanité, est une des personnalités politiques prééminentes du monde contemporain. Voilà pourquoi, exprimant le désir unanime de plus de trois cent vingt-cinq mille communistes et de tous les habitants de Bucarest, je soutiens de tout mon cœur, avec chaleur et élan, la réélection du camarade Nicolas Ceausescu à la haute fonction de secrétaire général, avec la ferme conviction que cela représente (...) la volonté inébranlable (...) de tous les travailleurs (...), d'avoir à la tête du parti et du pays l'homme qui donne à la Roumanie une incomparable dignité et un haut prestige international.* » Clac ! Les fauteuils claquent et c'est reparti.

Il paraît que ces témoignages d'« unité granitique » sont indispensables à la poursuite de la difficile politique d'indépendance roumaine. Peut-être : il est vrai, après tout, que M. Ceausescu est aujourd'hui, de remaniement en remaniement, le seul garant de cette politique. Mais on a parfois du mal à comprendre que l'unité nationale ne puisse s'exprimer de manière moins primaire. Et plus de difficultés encore à se convaincre que l'image de la Roumanie puisse sortir grandie de ce stupéfiant spectacle.

BERNARD GUETTA.

(1) Ouvert lundi 19 novembre, le congrès achève ses travaux vendredi.

Vice-président de l'Assemblée européenne

M. ANNE VONDELING TROUVE LA MORT DANS UN ACCIDENT DE LA CIRCULATION

La Haye (*A.F.P.*). — M. Anne Vondeling, vice-président (socialiste) de l'Assemblée européenne, a trouvé la mort jeudi matin 22 novembre sur la route de Malines à Anvers. Il regagnait des Pays-Bas après avoir assisté à des réunions de commissions parlementaires à Bruxelles. Sa voiture est entrée en collision avec un autre véhicule.

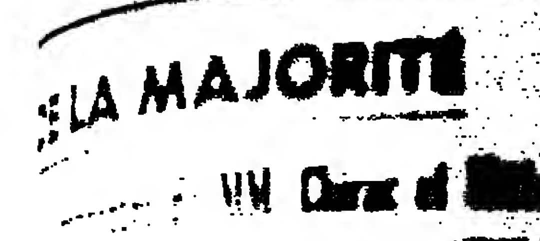
[M. Anne Vondeling, né en 1916, a été presque sans interruption député socialiste du Parlement néerlandais depuis 1946. Il a été ministre de l'agriculture en 1957-1958 et vice-président du conseil ministre des finances en 1965-1966. Il fut ensuite président du parti socialiste. En 1972, il devint président de la Chambre des députés néerlandaise, poste qu'il conserva jusqu'à son élection, en juin dernier, à l'Assemblée européenne, dont il était vice-président.]

Union soviétique

M. KOSSYGUINE AURAIT ÉTÉ VICTIME D'UNE CRISE CARDIAQUE

M. David Satter, correspondant du *Financial Times* rapporte que M. Kossyguine a été victime d'une attaque cardiaque, il y a trois ou quatre semaines, et qu'il ne pourra reprendre des activités avant plusieurs mois.

L'état de santé des principaux dirigeants relance les rumeurs qui circulent depuis quelque temps à Moscou. Le congrès du parti, qui doit avoir lieu normalement au début de 1981 serait convoqué en 1980.



Le Monde

politique

DANS SA LETTRE A M. RAYMOND BARRE

M. Giscard d'Estaing fixe deux objectifs au gouvernement :

• *Améliorer les conditions de la vie quotidienne*

• *Affermir le rang de la France dans le monde*

L'Elysée a rendu publique, le mercredi 21 novembre, la lettre de M. Giscard d'Estaing à M. Barre, dans laquelle le chef de l'Etat fixe le programme de travail du gouvernement pour les six prochains mois.

Le président de la République écrit au premier ministre :

Par lettre du 25 avril dernier, j'avais assigné quatre objectifs à l'action gouvernementale pour le semestre qui suivait.

Il s'agissait de mieux ajuster le fonctionnement de l'Etat aux besoins des administrés, de poursuivre l'adaptation de l'appareil de production aux exigences de la compétitivité, d'atténuer les difficultés résultant des transformations économiques mondiales, et d'améliorer le mode d'existence de chacun.

En dépit d'un contexte particulièrement difficile, marqué notamment par les perturbations qu'entraîne le nouveau choc pétrolier, je constate que les engagements ont été tenus et que des progrès ont été accomplis dans ces directions.

Deux orientations me paraissent devoir guider actuellement les tâches du gouvernement : améliorer les conditions de la vie quotidienne des Français, et préparer la France à son avenir.

1) Les conditions de la vie quotidienne concernent d'abord les familles en faveur desquelles des mesures devront être prises, notamment pour celles qui comptent au moins trois enfants.

Il conviendrait aussi de chercher à étendre les possibilités d'adoption, d'accroître l'efficacité de la protection de l'enfance maltraitée, et de garantir aux femmes une assurance en cas de veuvage.

L'emploi demeure prioritaire avec la meilleure adaptation du système de la formation professionnelle aux besoins de l'économie, ainsi que de nouveaux progrès en matière de condition et de sécurité du travail.

Les difficultés économiques et financières justifient que les liens de solidarité soient resserrés entre les Français, au bénéfice d'abord des personnes âgées, et que des moyens nouveaux soient mis en œuvre pour lutter contre la pauvreté et réduire les inégalités sociales.

La protection de nos concitoyens contre les actes de violence et de désordre devra être renforcée avec en parallèle une meilleure garantie des libertés individuelles grâce, en particulier, à la réforme de certaines procédures pénales.

Enfin, la vie quotidienne des Français doit bénéficier d'un bon environnement culturel.

L'année 1980 sera placée sous le signe de la mise en valeur du patrimoine national.

2) La préparation de la France à son avenir inspirera les décisions du VIII[e] Plan, qui porte sur la période 1981-1985, et qui entrera dans sa phase d'élaboration la plus active au cours des six prochains mois.

Un pays comme la France, importateur d'énergie et de matières premières, dont le coût est de plus en plus élevé, subit une double menace : le sous-emploi et le déficit des échanges extérieurs.

C'est avec la détermination de conjurer ces deux dangers que l'action gouvernementale doit être conduite jour après jour.

A cet égard, l'affranchissement progressif de la dépendance énergétique de la France revêt une importance prioritaire. Il en va de même du développement de la recherche scientifique et technique, de l'innovation technologique, et de la création d'entreprises, qui sont les trois sources de la vitalité de la France de demain.

En aval, il s'agit de valoriser systématiquement les activités productives qui constituent les grands atouts de notre pays, et, en particulier, l'agriculture, les industries alimentaires, les industries mécaniques, et les industries de haute technologie : nucléaire, électronique, aérienne et spatiale, biologique.

Tels sont les principes de l'action que doit mener le gouvernement au cours des six prochains mois, pour améliorer la vie des Françaises et des Français, et pour affermir le rang de la France dans le monde.

Je souhaite que, sous votre autorité, et en procédant à toutes les concertations nécessaires, chaque membre du gouvernement en poursuive une application déterminée et méthodique.

Je vous prie de croire, mon cher premier ministre, à l'assurance de ma très cordiale considération.

Le programme de travail gouvernemental

DECEMBRE

La politique de la famille ; maintien à domicile et dans la vie sociale des personnes âgées ; la création de la Caisse d'équipement des petites et moyennes entreprises ; les orientations de l'aménagement du territoire ; la mise en valeur du patrimoine culturel de la France ; les applications industrielles de la biologie.

JANVIER

Amélioration des conditions et de la sécurité du travail ; adaptation du système de formation professionnelle aux besoins de l'économie ; l'application du troisième pacte national pour l'emploi ; les hydrocarbures nationaux : exploration et exploitation ; le développement des énergies nouvelles ; le transport collectif et l'habitat.

FEVRIER

La protection de l'enfance maltraitée ; l'assurance - veuvage ; l'expression des salariés dans l'entreprise ; la décentralisation du système bancaire et la réforme des circuits de financement ; le développement des industries agro-alimentaires ; les industries mécaniques : examen du rapport de l'Académie des sciences.

MARS

Le développement du travail à temps partiel ; les simplifications administratives ; le progrès de la revalorisation de la condition des travailleurs manuels ; la charte de l'artisanat ; l'action en faveur de l'innovation ; l'adaptation de l'habitat à l'énergie chère.

AVRIL

Le développement de l'adoption ; l'aménagement des fleuves et des rivières ; actionnariat et participation ; l'amélioration des relations de l'administration avec le public dans les services d'aide sociale et dans la Sécurité sociale ; les P.M.I. : exportation, sous-traitance, accès aux marchés publics ; bilan et perspectives de la départementalisation économique aux Antilles, en Guyane et à la Réunion.

MAI

L'application du plan décennal de la recherche ; les orientations de la réforme du code pénal ; l'aide *judiciaire* ; *l'amélioration* de la qualité de l'habitat et la résorption de l'habitat insalubre ; l'élevage ; la vie associative.

Programme des conseils centraux de planification

JANVIER

Les hydrocarbures nationaux : exploration, exploitation.

FEVRIER

Le développement des industries agro-alimentaires.

MARS

La politique énergétique de la France : réduction de la dépendance énergétique à l'horizon 1990.

AVRIL

La réduction des inégalités sociales : bilan et perspectives.

MAI

La préparation du VIII[e] Plan.

LE MALAISE AU SEIN

« LA LETTRE DE LA NATION » : la carrière politique du premier ministre est terminée

Dans *la Lettre de la Nation*, organe du R.P.R. du jeudi 22 novembre, Pierre Charpy, tire notamment la conclusion suivante du débat budgétaire :

« *La carrière politique du premier ministre est terminée. (...) La primauté du pouvoir exécutif est une chose, et ce ne sont pas les gaullistes qui la contestent. Le mépris du pouvoir législatif en est une autre, et les gaullistes, qui fondent toute légitimité sur le suffrage universel, ne peuvent pas l'admettre.*

» *Raymond Barre s'est ainsi mis de lui-même hors-jeu. Est-ce que cela arrange ou non les affaires du président de la République ? Difficile à savoir. L'agression du premier ministre contre le Parlement n'a pas été appréciée à l'Elysée. C'est certain. (...) Il faut, en effet, bien savoir, dans cette période où chacun spécule sur les futurs candidats à l'élection présidentielle de 1981, que le seul à avoir déjà engagé sa campagne est le président en exercice. Si l'on perd de vue cette évidence, il ya beaucoup de choses que l'on risque de ne pas comprendre.* »

M. GUICHARD EN DÉSACCORD AVEC M. PONS

M Olivier Guichard, ancien ministre député R.P.R. de la Loire-Atlantique, a estimé, mercredi 21 novembre à Europe 1, qu'il n'était « *pas concevable que les membres du R.P.R. qui font des sourires au parti socialiste aujourd'hui soient ceux qui ont condamné très vigoureusement cette attitude de la part du président de la République il y a quelques années* ».

Il a ajouté : « *Dans un système majoritaire, il faut que la majorité soit solide. Si une porte n'est pas ouverte ou fermée, on rentre dans la République des courants d'air.* »

M. Guichard était interrogé sur les déclarations faites notamment par M. Bernard Pons, secrétaire général du R.P.R., (*le Monde* du 21 novembre) concernant « *les très nombreuses convergences* » qui existeraient entre le R.P.R. et les électeurs socialistes.

M. LECANUET : M. Barre a des excuses

M. Jean Lecanuet, président de l'U.D.F., a déclaré, mercredi 21 novembre, au cours de l'émission « Face au public », diffusée par France-Inter : « *Au lendemain de la discussion budgétaire, il y a une opposition fantôme et une majorité virtuelle. Je dis virtuelle pour ne pas dire qu'elle a cessé d'être, mais pour signifier qu'elle n'a pas l'existence qui devrait normalement être la sienne. (...) Il n'y a pas de crise durable au sein de la majorité.* »

M. Lecanuet a encore indiqué : « *Je souhaite que le premier ministre, surmontant les mouvements d'humeur qui ont pu se produire au sein du R.P.R. et qu'il a pu, très normalement, lui-même ressentir, retrouve la position qui était la sienne, de se situer au-dessus des luttes internes à la majorité, d'être le rassembleur. Il faut dire que M. Raymond Barre a des larges excuses, car les comportements de certains membres de la majorité à son endroit étaient véritablement inadmissibles. L'humeur doit être bannie de la politique ; c'est la raison et l'intérêt du pays qui doivent finir par l'emporter. (...) Le R.P.R. a pris l'initiative d'un harcèlement de plus en plus violent, depuis l'appel de Cochin jusqu'aux manœuvres parlementaires récentes qui, à mon avis, sont une erreur pour le pays.* »

● *Le bureau du conseil général de l'Ardèche*, que préside M. Henri Torre (U.D.F.-P.R.), député, ancien secrétaire d'Etat, a décidé, lundi 19 novembre, de ne pas donner suite à la demande des conseillers de l'opposition qui l'avaient prié de remettre sa démission pour tenir compte du changement de majorité intervenu dans le département. Depuis l'élection partielle du canton des Vans, à l'issue de laquelle, en août, M. Faucuit (P.C.) avait battu M. Lefébure (U.D.F.-P.S.D.), la gauche est majoritaire à l'assemblée départementale, où elle occupe dix-sept sièges sur trente-trois. M. Torre a indiqué que le bureau, élu en mars pour trois ans, devait accomplir ce mandat jusqu'à son terme.

LE MALAISE AU SEIN DE LA MAJORITÉ

La rencontre de MM. Chirac et Mitterrand

(Suite de la première page.)

M. Pons a également précisé mercredi : « *Lorsque j'entends M. Hernu, qui est un élément important à l'intérieur du parti socialiste, dire que si le parti socialiste n'a pas voté la Constitution, il le regrette, et que s'il n'a pas voté la force de frappe, il le regrette, nous ne pouvons que nous réjouir de ces déclarations. Dans la mesure où elles seront de plus en plus nombreuses, nous pourront affirmer, avec beaucoup de fermeté, qu'il y a des convergences.* »

Enfin, parmi les gaullistes de gauche, qui sont en train d'organiser — à la demande de M. Chirac — leur rapprochement avec le R.P.R., M. Jean Charbonnel, président de la Fédération des républicains de progrès, va plus loin encore, puisqu'il estime sans ambage que « *le R.P.R. devrait maintenant, comme nous le souhaitons depuis longtemps, se préoccuper de former une nouvelle majorité avec le parti socialiste* ». Il est vrai que M. Charbonnel et ses amis avaient souhaité jusqu'en 1978, devenir le composant gaulliste de l'union de la gauche.

Bien que M. Chirac garde le silence sur ce sujet, il est douteux que tant de déclarations puissent être faites sans qu'il les approuve, au moins tacitement.

Seul M. Olivier Guichard, député R.P.R. de Loire-Atlantique, a exprimé des réserves, estimant que de telles velléités seraient contradictoires avec le principe majoritaire. Chez les socialistes, l'éventualité d'un rapprochement avec les gaullistes ne fait pas non plus l'unanimité.

Si aucun contact et *a fortiori* aucune négociation n'est en cours entre le R.P.R. et le P.S., certains admettent, dans les deux partis, que les relations — ne serait-ce qu'au plan personnel, — sont beaucoup plus détendues que par le passé. Cette décrispation, cette détente, ces « convergences » sont, il est vrai, facilitées en ce moment par le comportement des alliés respectifs des deux formations. A la polémique qui ne s'atténue pas entre socialistes et communistes fait écho désormais la détérioration accélérée des relations entre le gouvernement et le R.P.R. C'est ainsi que dans *la Lettre de la nation*, organe du R.P.R., de plus en plus critique à l'égard du chef de l'Etat et du gouvernement, l'éditorialiste Pierre Charpy écrivait jeudi matin que « *la carrière politique du premier ministre est terminée* ».

Il est, sans doute, prématuré de voir dans cette situation l'esquisse d'une redistribution du jeu politique et d'une révision déchirante des alliances. Mais on peut y trouver un indice supplémentaire de la mobilisation électorale pour le scrutin présidentiel de 1981.

ANDRÉ PASSERON.

L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

Une initiative en faveur de la candidature du premier secrétaire du parti socialiste

MM. Louis Mermaz, Georges Fillioud, Louis Mexandeau, députés socialistes, et M. André Laignel, maire d'Issoudun, ont, mercredi 21 novembre, adressé aux instances nationales et aux parlementaires du P.S. une lettre dans laquelle ils souhaitent que M. François Mitterrand annonce le plus tôt possible sa candidature à l'élection présidentielle de 1981.

Ils écrivent notamment : « *A ceux qui s'interrogent sur les intentions de François Mitterrand, nous répondons dès maintenant qu'il est précisément une façon de s'interroger et d'argumenter qui risque de nous affaiblir et d'encourager les campagnes de toutes sortes menées contre le parti. François Mitterrand, qui a su rapprocher dans notre peuple, à des moments décisifs, la volonté et l'espérance, doit conduire cette prochaine bataille. Il incarne la renaissance du parti socialiste, son unité, son ancrage à gauche et sa capacité à ressembler toutes les forces populaires du pays sur la base de l'union de la gauche.* »

MM. Chevènement et Hernu avaient déjà fait des déclarations en ce sens, le maire de Villeurbanne allant jusqu'à demander aux sections et aux fédérations d'adresser des pétitions au premier secrétaire (*le Monde* du 9 octobre). Quant à M. Laurent Fabius, porte-parole du parti, il a fait valoir, mercredi au micro de France-Inter, que le P.S. étant « *paradoxalement* » la seule formation « *qui ne soit pas en campagne, il faudra sans tarder désigner notre candidat, et ce seront les militants, non les sondages, qui le désigneront* ».

M. Mitterrand a toujours dit qu'il se déterminerait seul, au moment choisi par lui. Selon lui, « *le bon moment* » pour la désignation du candidat devrait se situer « *avant l'été* », à moins que « *les réalités politiques* » ne conduisent à modifier cette date (*le Monde* du 20 novembre).

Un sondage de « Paris-Match »

Ceux qui incitent le premier secrétaire du P.S. à hâter le mouvement pensent qu'une déclaration de candidature permettrait à M. Mitterrand d'améliorer sa cote dans les sondages, alors que le *statu quo* semble favoriser M. Rocard.

Le « baromètre » mensuel de *Paris-Match*-Public S.A. fait apparaître en novembre que M. Rocard ferait, face à M. Giscard d'Estaing, meilleure figure que M. Mitterrand. Selon ce sondage, réalisé du 13 au 16 novembre dernier auprès d'un échantillon national de mille personnes, publié jeudi 22 novembre par *Paris-Match*, M. Rocard devancerait au premier tour M. Giscard d'Estaing (36 % contre 35 %), ainsi que MM. Marchais (19 %) et Chirac (10 %), alors que 20 % des personnes interrogées « *ne savent pas* » et 13 % s'abstiendraient.

En revanche, si M. Mitterrand était candidat, il serait devancé (avec 30 % des voix) par M. Giscard d'Estaing (40 %). Viendraient ensuite MM. Marchais (19 %) et Chirac (11 %). Le taux d'abstention étant alors de 17 %, et 20 % ne sachant pas pour qui ils se prononceraient.

Pour le second tour, en cas de duel entre MM. Giscard d'Estaing et Rocard, le score serait à égalité (50/50). En revanche, M. Giscard d'Estaing, avec 52 % des suffrages, l'emporterait sur M. François Mitterrand (48 %) et sur M. Marchais, avec 66 % contre 34 % au secrétaire général du P.C.F.

Par rapport aux résultats du même sondage réalisé en octobre dernier, M. Giscard d'Estaing perd un point pour le second tour face à M. Mitterrand, qui en gagne un. Le score en pourcentage reste inchangé entre MM. Giscard d'Estaing et Rocard (50/50).

● *M. Henri Meillat* a été élu, mercredi 21 novembre, président du groupe communiste au Conseil de Paris. Le nouveau président remplace M. Henri Fiszbin qui avait démissionné de son poste lundi dernier (*le Monde* du 20 novembre). Depuis le mois de janvier 1979, M. Meillat avait assumé en fait la présidence du groupe, en l'absence de M. Fiszbin. Mme Christiane Schwartzbard remplace M. Meillat au poste de secrétaire du groupe.

LE BUDGET DEVANT LE SÉNAT

Des économies, des économies..., leitmotiv des orateurs

Les sénateurs ont achevé un peu après minuit, jeudi 22 novembre, la discussion générale de la loi de finances pour 1980, adoptée la veille dans les conditions que l'on sait par l'Assemblée nationale (« le Monde » du 22 novembre). Le débat s'est doublement ressenti de ce prélude. D'une part, les sénateurs, en grand nombre, avaient le sentiment d'avoir devant eux le porte-parole d'un gouvernement « sous poumon d'acier » et à la merci de M. Chirac, comme l'a dit M. Caillavet. D'autre part, comme le souhaitait le R.P.R., le problème des dépenses de l'Etat est resté au centre de la discussion, et les applaudissements saluaient, sans distinction de tendance, les orateurs qui réclamaient des économies. Ce fait, remarqué, conférait une actualité à la question posée par le dernier orateur, M. Dailly : « Que se passerait-il si le budget était repoussé par le Sénat ? »

« *Les conditions inaccoutumées qui ont marqué l'adoption du budget par l'Assemblée nationale,* déclare le rapporteur général, *investissent notre Haute Assemblée d'une responsabilité accrue. Or les perspectives pour 1980 ne sont guère rassurantes.* »

M. BLIN est longuement applaudi au centre et à droite, plus spécialement encore dans les travées R.P.R., lorsqu'il s'en prend à l'excès des dépenses publiques. « *Faire plus d'économies, avez-vous dit, aurait retranché des crédits indispensables au soutien de l'activité. En êtes-vous si sûr ? Il me semble qu'on aurait pu réduire de façon plus significative les dépenses publiques. Et que dire du développement d'un secteur parapublic pléthorique qui survit aux besoins dont il est issu ?* » M. Blin fait allusion notamment à certaines revues luxueuses éditées par les administrations.

Le rapporteur général, qui a déploré « *la médiocre mobilisation de l'épargne, toujours attirée par les valeurs refuges* » et qui a estimé que l'épargne ne s'engagera pas tant que les revenus du capital resteront inférieurs à la hausse des prix, préconise un relèvement de l'avoir fiscal, une réévaluation plus complète des bilans et une réforme de la taxe professionnelle, « *éventuellement son remplacement* ». Cette taxe, en effet, va augmenter jusqu'à représenter, indique-t-il, la moitié de l'impôt sur les sociétés. A la pression fiscale, donc à une ponction croissante de l'Etat sur la richesse nationale, s'ajoute, souligne M. Maurice Blin, « *la croissance incontrôlée des dépenses sociales* ». (...) « Il y a là, conclut-il, menace d'une collectivisation insidieuse de l'économie qui ne paraît guère compatible avec la volonté maintes fois exprimée par les pouvoirs publics d'orienter cette dernière vers davantage de responsabilité et d'efficacité. »

M. FOSSET (Un. centr., Hauts-de-Seine) présente les réflexions de la commission des finances, sur les suites qui sont données aux recommandations contenues dans le rapport annuel de la Cour des comptes. « Plus que jamais, affirme-t-il, la réduction du train de vie de l'Etat s'impose (...). » « La lutte contre l'évasion fiscale est à l'ordre du jour, mais il est une autre forme d'évasion plus subtile et encore plus dangereuse : je veux parler, conclut-il, de certaines facilités et souplesses que s'accordent des administrations dans le maniement de l'argent public. Notre commission attire instamment l'attention du gouvernement sur la nécessité de doter la Cour des comptes de tous les moyens en personnel qui lui sont indispensables pour renforcer son contrôle. »

« Un budget est toujours critiqué », souligne d'entrée de jeu M. MAURICE PAPON. Celui-ci, estime le ministre, veut éviter deux écueils : la déflation et une relance inconsidérée qui remettrait en cause les acquis du redressement.

Ce redressement, dont l'orateur établit le bilan, est contesté par l'un des économistes du groupe communiste, qui l'interrompt systématiquement :

M. PAPON : « Différents facteurs montrent que depuis 1978, et jusqu'aux effets du deuxième choc pétrolier de 1979, la situation émonomique de la France s'était améliorée en profondeur et demeure meilleure. En effet, le franc est resté stable. »

M. LE PORS : « C'est pas vrai ! »

LE MINISTRE : « Nos échanges extérieurs ont retrouvé leur équilibre. »

M. LE PORS : « C'est pas vrai ! »

LE MINISTRE : « La croissance s'est maintenue à plus de 3 % par an. »

M. LE PORS : « C'est pas vrai ! »

LE MINISTRE : « La situation financière des entreprises s'est redressée. »

M. LE PORS : « Ça, c'est vrai ! »

LE MINISTRE : « Merci ! Le pouvoir d'achat des salaires a continué de progresser. »

M. LE PORS : « C'est pas vrai ! »

M. MAURICE PAPON répond, avant de conclure, aux rapporteurs qui ont réclamé des économies et se sont fait applaudir par la majorité des sénateurs.

Il déclare notamment à ce sujet : « *Les dépenses de fonctionnement de l'Etat n'augmenteront pas plus vite que le PIB grâce, notamment, à une diminution de plus d'un tiers du nombre de créations d'emplois et à des mesures d'économie dans le domaine des « frais généraux » de l'Etat et en matière de crédits de fonctionnement hors personnel (...). Le « train de vie » de l'Etat s'élève à une vingtaine de milliards.* »

LE PRESIDENT DE LA COMMISSION DES FINANCES : « Charmant ! »

LE MINISTRE : « *Qu'il y ait des économies à faire, ce n'est pas moi qui en disconviendrais. J'approuve entièrement les critiques adressées par votre rapporteur général à diverses publications luxueuses : j'en tiendrai le plus grand compte, mais il faut bien relever aussi que ledit « train de vie » de l'Etat a diminué de 5 milliards en quatre ans ! (...)* »

M. DUFFAUT (P.S., Vaucluse) pense que « *2 milliards d'économies sur un budget de 524 milliards, c'était peu demander* ». « *On se plaint*, déclare-t-il ensuite, *que l'épargne n'aille pas aux investissements privés. Mais qui donc prêterait à des taux inférieurs à celui de l'inflation ? L'Etat, lui, fait autrement. L'emprunt de 1973 était au taux raisonnable de 7 % ; il n'avait que le défaut d'être indexé sur le lingot d'or. Résultat : à l'échéance, on s'apercevra que les intérêts réels auront été de 36 %.* »

M. DUMONT (P.C., Pas-de-Calais) affirme que toute la politique du gouvernement consiste à peser sur les dépenses des ménages pour permettre aux entreprises de s'enrichir. « *Et l'on prétend*, dit-il, *qu'il n'a pas de politique ! (...)* » « *Nous allons vous contraindre*, ajoute l'orateur, *à discuter de l'impôt sur la fortune, pour prendre l'argent où il est. Partisans de l'unité nationale quand elle va dans le sens du progrès, les communistes n'apporteront jamais leur caution à une tentative destinée à réaliser le consensus social autour d'une politique d'austérité.* »

Mme BRIGITTE GROS (non-inscrit, Yvelines) estime que la France ne se trouverait pas aujourd'hui dans une situation aussi délicate si, au lendemain de la guerre du Kippour, après le quadruplement du prix du pétrole, on avait mieux mesuré l'importance historique de l'événement. Les grands choix budgétaires pour 1980 ne lui semblent pas non plus tenir compte de la gravité de la situation économique et de ses conséquences sur le sort quotidien des Français. La volonté de changement n'apparaît pas, estime-t-elle, dans les orientations de la loi de finances. Or seule une réforme profonde de la société permettrait de relever les nouveaux défis.

Le gouvernement dans un poumon d'acier

M. LOMBARD (Union centr., Finistère) félicite le gouvernement d'avoir réalisé des économies et de se déclarer prêt à en rechercher d'autres. « *Mais, pourquoi*, ajoute-t-il, *n'avoir pas profité de ces économies pour créer un fonds d'intervention conjoncturelle ?* » Une partie des crédits du chômage, pense-t-il, seraient mieux utilisés à créer des emplois, par exemple en facilitant l'exportation des petites et moyennes entreprises. Seconde omission : l'absence d'allégements fiscaux pour les familles de trois enfants et plus. Le sénateur du Finistère déplore aussi ce qu'il appelle « le silence de la mer » sur la politique de recherche qui devrait être menée pour l'exploitation des océans.

M. CAILLAVET (Gauch.-dém., Lot-et-Garonne) souligne que la procédure utilisée pour faire adopter le budget à l'Assemblée nationale est « *Un péché contre l'esprit. Jamais*, dit-il, *les constituants n'ont imaginé que la motion de censure pouvait permettre à une fraction de la majorité de se dérober. Il n'est pas sain d'user des règles institutionnelles pour exercer un pouvoir minoritaire.* »

Pour l'orateur, le gouvernement est « *dans un poumon d'acier. Si M. Chirac débranche la machine, le gouvernement expire* ». M. Caillavet note que le cours du franc en novembre a fléchi de 10,7 % par rapport au DM et de 5,3 % par rapport au florin. Puis il conclut : « *Pourquoi ce que vous refuse la majorité de votre majorité, moi, je vous l'apporterais ? Nous sommes en plein paradoxe : en votant contre vous, je ne quitte pas les rangs de vos amis !* »

M. PONCELET (R.P.R., Vosges), fait remarquer que, « *prétendre que l'on peut voter les dépenses sans avoir adopté les recettes, revient à nier toute signification à la volonté du législateur* ». Au sujet du déficit budgétaire, l'ancien ministre estime qu' « *il n'est pas sain s'il sert à financer les dépenses de fonctionnement de l'Etat. Or, si l'on analyse la progression des dépenses ordinaires de l'Etat d'une part, et celle des dépenses d'équipement d'autre part, entre 1977 et 1980, on s'aperçoit que celles-ci augmentent beaucoup moins que celles là. Autrement dit, l'impasse budgétaire sert à financer les dépenses ordinaires, plutôt que les investissements productifs générateurs d'emplois.* »

M. FOURCADE (R.I., Hauts-de-Seine) estime, notamment, que ce n'est pas un bon moyen de lutter contre l'inflation que de ne pas tenir compte de la hausse du coût de la vie dans les barèmes d'imposition. A propos du déficit, il exprime une double inquiétude : la première vient du fait que ce déficit résulte infiniment plus d'un déséquilibre permanent entre les recettes et les dépenses de fonctionnement de l'Etat que d'un effort marqué en faveur de l'équipement. « *Aujourd'hui*, déclare l'ancien ministre des finances, *il y a une certaine confusion entre l'absence de maîtrise des dépenses publiques et le soutien de l'activité économique.* » La seconde inquiétude vient des conditions de financement de ce déficit. « *En 1979*, dit-il, *vous aurez sans doute émis pour 16 milliards de francs d'emprunt à long terme et accru de 4 milliards la masse des bons du Trésor à moyen terme. Mais le reste n'est-il pas financé par la création monétaire ? Comment le marché financier pourra-t-il simultanément financer le déficit budgétaire et faciliter l'investissement des entreprises ?* »

M. BOURGINE (CNIP, Paris) considère que l'Etat n'a pas fait l'effort d'économies qui était nécessaire. Il déplore aussi « *qu'il ait renoncé à sa réputation d'honnête homme* ». « *Il avait promis*, souligne-t-il, *une déduction ; il la plafonne, et très bas : 1 million de nouveaux francs, ce qui est le prix d'un appartement de 100 mètres carrés ; et cela, par personne, ce qui pénalise les familles nombreuses !* »

M. MOINET (gauche dém., Charente-Maritime) se demande s'il est possible de gouverner longtemps la France sans l'accord de la majorité des Français. « *Il y a eu un temps*, déclare-t-il, *où l'on a prétendu faire de l'équilibre budgétaire une règle constitutionnelle et l'on invoquait Poincaré. On accusait alors l'opposition d'être disposée, si elle gouvernait, à emprunter pour payer les fonctionnaires. Où en sommes-nous ? A un déséquilibre budgétaire qui, loin de nourrir l'économie, va pour l'essentiel au fonctionnement de l'Etat. L'autofinancement est remonté de 58 % à 75 % ; et, cependant, les entreprises n'investissent pas. Pourquoi ? Parce qu'elles ne pourraient écouler leur production, faute que la consommation s'accroisse.* »

M. KAUSS (R.P.R., Bas-Rhin) réclame des économies et annonce qu'il en proposera au cours du débat budgétaire.

M. GUY PETIT (R.I., Pyrénées-Atlantiques) souligne que les économies ont servi à toutes les oppositions pour attaquer le pouvoir en place. « J'ai trente-quatre ans de vie parlementaire, pensez si je connais... », déclare-t-il. Il dénonce, en revanche, comme le « cancer de notre société », les grèves répétitives du secteur public.

M. PAPON répond : « Certains ont fait querelle au gouvernement de vouloir couvrir les dépenses de fonctionnement par le déficit. C'est une fausse querelle ! Le déficit prévu est de 31 milliards, alors que les dépenses d'investissement de l'Etat s'élèvent à 90 milliards. Cela signifie que les deux tiers de ces dépenses sont couverts par les ressources fiscales et un tiers par le déficit. Le déficit n'a pas d'affectation dans le budget. »

Dernier orateur dans la discussion générale, M. DAILLY (Gauche-dém., Seine-et-Marne) interroge :

« Le gouvernement ayant engagé sa responsabilité sur un certain texte, pouvons-nous croire qu'il acceptera que nous modifions ce texte ? N'allez-vous pas nous imposer, par cohérence avec ce qui s'est passé à l'Assemblée nationale — j'irai même plus loin, je dirai : en bonne logique ! — la procédure du vote bloqué ? Il se pourrait donc que la loi de finances ne soit pas adopté par le Sénat. »

ALAIN GUICHARD.

● *Le président du conseil de Hongrie et Mme Lazar*, ont été reçus mercredi 21 novembre à déjeuner par le président du Sénat, M. Poher, qui a salué en eux, dans une brève allocution, les représentants d'un pays ami de la France et d'un gouvernement qui a su évoluer vers un meilleur respect des libertés individuelles.



POLITIQUE

LES TRAVAUX DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Politique familiale : l'opposition et le R.P.R. soulignent l'aspect dérisoire d'un débat sans vote

Le débat sur la famille, qui s'est engagé mercredi 21 novembre à l'Assemblée nationale, devait s'achever jeudi avec les réponses de Mme Pelletier aux nombreux orateurs qui sont intervenus. Plusieurs d'entre eux, représentant l'opposition et la majorité, ont souligné le caractère artificiel de ce débat sans texte et sans vote, dont la seule opportunité est de devancer le prochain examen du projet de loi sur l'interruption volontaire de grossesse.

«Que l'on ne dise plus que la France ne mène pas une politique familiale et généreuse ! Que le gouvernement cesse de faire figure d'accusé face à l'opinion publique !», a déclaré Mme Pelletier, ministre délégué auprès du premier ministre chargé de la condition féminine. N'annonçant aucune mesure nouvelle, Mme Pelletier a «*a réaffirmé les principes de base qui inspirent la politique familiale*».

Après avoir noté que la taille de la famille se réduit, que le nombre des divorces augmente et que l'inquiétude des Français appelle des réponses nouvelles, elle a estimé qu'il n'y avait pas de crise de la famille. Mme PELLETIER a insisté sur l'effort consenti : «*La politique familiale, c'est*, a-t-elle déclaré, *plus de 100 milliards de francs de dépenses, c'est-à-dire plus que le produit total de l'impôt sur le revenu. La France consacrait en 1976 5 400 F à chaque enfant de moins de quinze ans. Elle se situe ainsi au premier rang en Europe.*» (4 750 F en Belgique, 3 850 F en Allemagne fédérale).

Au sujet des retraites, Mme PELLETIER a indiqué : «*Il faut que, le plus rapidement possible, au moment de la retraite, les mères de famille ne bénéficient plus de mesures d'assistance, mais de droits propres. Cette demande me paraît fondamentale et juste. Le gouvernement y répondra.*»

Dans le débat qui s'instaure ensuite, M. LAJOINIE (P.C., Allier) propose que le système des prestations familiales soit transformé en une allocation à l'enfant qui pourrait être égale à 25 % du SMIC. S'adressant à Mme Pelletier, il déclare : «*La baisse de la natalité correspond à votre politique de déclin de la France.*» Il demande que soit réalisée une égalité plus réelle des familles à l'égard de l'impôt, tant en ce qui concerne la taxe d'habitation que la T.V.A. Il souhaite que «*les familles puissent décider librement du nombre de leurs enfants*», ce qui passe par la possibilité pour les femmes d'«*exercer leur profession dans de bonnes conditions*». M. Lajoinie affirme que des «*valeurs morales nouvelles et plus hautes*» doivent répondre aux aspirations de la jeunesse et demande, d'autre part, que les prix des produits de grande consommation soient bloqués au taux zéro de la T.V.A. Il souhaite, en conclusion, qu'une augmentation de 25 % des prestations familiales intervienne au 1er janvier et qu'elles soient attribuées dès le premier enfant.

Pour M. MONTAGNE (U.D.F., Eure), la vie familiale est «*gravement atteinte*» dans «*ses réalités biologiques et comme cellule sociale*». «*Notre société*, déclare-t-il, *refuse de plus en plus de transmettre la vie.*» Il affirme qu'aujourd'hui, après le refus du troisième enfant, c'est le second enfant qui est également peu désiré. A cette situation il voit trois causes : la «*peur de l'avenir*», la dégradation des revenus des familles par rapport à ceux des célibataires, la «*culpabilisation de la maternité*».

M. GAU (P.S., Isère) assure que si le gouvernement a accepté que ce débat ait lieu, c'est en prévision de l'attitude que les gaullistes adopteront lors de la discussion du projet de loi relatif à la reconduction de l'interruption volontaire de grossesse. Il s'adresse en ces termes aux députés du R.P.R. : «*Comment, une fois de plus, allez-vous vous contenter de promesses ?*», en faisant allusion à une déclaration de Georges Pompidou en 1970 et de M. Giscard d'Estaing en 1974, à propos d'une «*politique globale de la famille*».

M. DEBRÉ : un débat à la sauvette

Dans un rappel au règlement, M. DEBRE (R.P.R., la Réunion), indique : «*Nous attendions un grand débat et cette affaire est traitée comme un débat à la sauvette. Ce n'est pas admissible !*» Faisant allusion au nombre très faible de députés qui assistent à cette séance, il explique que la matinée est consacrée aux travaux des commissions, et ajoute : «*L'Assemblée nationale ne respecte plus les institutions en organisant des débats ainsi. Il n'y a aucune excuse.*»

M. STASI (U.D.F.), qui préside la séance, répond que c'est la séance du jeudi matin qui est consacrée aux travaux des commissions et non celle du mercredi. Il invoque également l'ordre du jour, qui est, indique-t-il, très chargé.

Evoquant ensuite le problème de la politique familiale, M. Debré déclare : «*Nous attendions un projet de loi ou mieux une loi-programme avec des orientations financières, donc des crédits, nous n'avons que des explications et des promesses.*» L'ancien premier ministre souligne l'aspect «*dérisoire*» de ce débat face à la «*dégradation*» de l'institution familiale et de la natalité.

M. Debré dénonce l'attitude qui consiste «*à sacrifier sans cesse l'avenir au présent*» et ajoute : «*Je sais que les bébés ne votent pas et que l'idée du vote familial provoque des remous pour ne pas dire des refus... Mais je sais qu'une république qui ne construit pas son avenir n'est plus une république.*» Il définit ensuite trois axes pour l'«*action du législateur*» : l'aide particulière à la famille nombreuse (trois enfants et davantage) ; l'aide générale à la famille, l'aide aux jeunes couples. Il estime que le revenu que verse la «*collectivité doit permettre à la mère de choisir*», et insiste sur la nécessité de généraliser «*crèches et garderies, maternelles, centres aérés et colonies de vacances*». Il prône également l'institution d'un service civil et assure que le retard de l'âge du mariage a «*des incidences démographiques fâcheuses*».

Souhaitant un revenu pour les femmes ayant trois enfants, à hauteur d'une fois et demie le SMIC, il demande qu'une priorité soit accordée pour changer de logement dès la naissance du troisième enfant. Il y a 1 087 000 familles de trois enfants et environ 750 000 familles en ayant davantage, soit 14 % de l'ensemble des familles. «*Il faut donner priorité*, ajoute-t-il, *aux 15 à 25 milliards progressivement dépensés en quelques années qui permettront la renaissance démographique française. Le barrage financier qu'on nous oppose*, assure le député de La Réunion, *est une hypocrisie.*»

Mme D'HARCOURT (n. i., Hauts-de-Seine) demande la constitution d'un ministère de la famille et rappelle qu'une loi d'orientation a été déposée à ce sujet sur le bureau de l'Assemblée.

Dans l'après-midi M. DEBRÉ, dans un nouveau rappel aux règlements sur les conditions dans lesquelles se déroule le débat, indique : «*J'ai eu honte ce matin de voir si peu de députés présents pour écouter le ministre chargé des problèmes de la famille.*»

M. TASSY (P.C., Bouches-du-Rhône) assure que «*tous les jeunes ou presque vivent avec la peur du chômage.*»

M. PERRUT (U.D.F., Rhône) se prononce contre l'avortement et plaide pour «*un climat moral et un environnement sain pour la famille*».

Mme JACQ (P.S., Finistère) souligne l'«*oubli du contrat de progrès*» en faveur des familles au profit d'une «*politique globale*». Elle indique que depuis 1974 «*les familles ont été spoliées de 22 milliards de francs actuels*» et assure que le complément familial «*créé des effets de seuil qui pénalisent la situation des revenus moyens*».

Selon M. LAURIOL (R.P.R., Yvelines), «*nombre de valeurs sont aujourd'hui, hélas, profondément ébranlées dans notre société occidentale : la religion, le respect de la hiérarchie et de l'autorité, l'amour du travail et le sens civique. Mais il y a toujours la famille*». Le député des Yvelines demande la revalorisation du complément familial qu'il estime devoir être de 50 % et souhaite l'instauration d'une «*prestation d'éducation*» qui serait égale à la moitié du SMIC et indexée sur lui.

Mme GOUTMANN (P.C., Seine-Saint-Denis) estime que la politique du gouvernement pour les familles «*est bien une politique de classe*». La taxe d'habitation, ajoute-t-elle, est «*un impôt injuste, car il ne prend pas en compte les revenus*».

M. BRIANE (U.D.F., Aveyron) demande que soit reconnu aux représentants familiaux — qui militent dans les associations familiales comme l'UNAF — le droit du «*congé représentation comme existe le droit au congé syndical*». Il propose de fondre toutes les allocations familiales dans une prestation unique, le «*revenu familial garanti*».

M. MERMAZ (P.S., Isère) s'inquiète des conséquences de la situation démographique et estime que le gouvernement «*accentue la marginalisation de la famille*».

M. DELALANDE (R.P.R., Val-d'Oise) propose, au sujet des enfants handicapés, que soit institué un congé éducation rémunéré pour la mère de famille, d'une durée de deux ans, et rémunéré à la moitié du SMIC. Il demande également que le complément familial soit augmenté et qu'il soit accordé jusqu'à ce que l'enfant handicapé ait atteint l'âge de dix-huit ans.

En séance de nuit, Mme PORTE (P.C., Bouches-du-Rhône) demande que la maternité soit reconnue «*comme une fonction sociale prioritaire*».

M. ROSSINOT (U.D.F., Meurthe-et-Moselle) déclare que les problèmes de logement des ménages «*constituent un frein à la natalité*». Il indique que 23 % des résidences principales sont encore dépourvues d'installation sanitaire et que 17 % sont encore considérées comme surpeuplées selon les normes de l'INSEE.

M. EVIN (P.S., Loire-Atlantique) rappelle qu'en France la fécondité «*a baissé plus tôt et plus vite qu'ailleurs*».

M. JULIA (R.P.R., Seine-et-Marne) souhaite l'instauration «*d'un salaire et d'une retraite de la mère de famille*».

M. LÉGER (P.C., Ardennes) dénonce la «*violation des contrats de travail pour les femmes enceintes*».

M. FEIT (U.D.F., Jura) déplore que les publicités télévisées ne montrent que des familles à deux enfants.

Après M. PESCE (P.S., Drôme), qui évoque le problème du logement, M. SCHVARTZ (R.P.R., Moselle) estime qu'il n'est pas possible de «*bâtir une politique démographique sur l'accroissement des naissances non désirées*».

M. COULAIS (U.D.F., Meurthe-et-Moselle) déclare que la France a consacré 101 milliards de francs à des aides aux familles, et M. BAPT (P.S., Haute-Garonne) insiste sur les équipements collectifs d'accueil des jeunes enfants.

Succédant à M. VALLEIX (R.P.R., Gironde), qui estime que le gouvernement «*parle de la famille comme des valeurs en général : en rasant les murs*, Mme HORVATH (P.C., Gard) dénonce les «*discriminations graves dont sont victimes les femmes paysannes*», notamment en matière de congé maternité.

M. FEVRE (U.D.F., Haute-Marne) observe que la famille «*a été chaque fois le refuge des hommes*» et M. BESSON (P.S., Savoie) déplore la «*situation d'assistance*» des mères de famille. M. CARO (U.D.F., Bas-Rhin) s'inquiète du sort des veuves et notamment des «*jeunes veuves chargées de famille*».

Mme AVICE (P.S., Paris) souligne les inégalités professionnelles dont sont victimes, à son avis, les femmes.

M. COUEPEL (U.D.F., Côtes-du-Nord) assure que la natalité «*ne remontera pas à coups de prestations*». C'est un problème de mentalité, ajoute-t-il.

Pour M. SCHNEITER (U.D.F., Marne), les mères de fimille qui travaillent ne remplissent bien «*aucune de ces deux missions*».

M. PISTRE (P.S., Tarn) demande que les associations sans but lucratif, employant des travailleuses familiales, soient «*exonérées de la taxe de 4,25 % sur les salaires*».

La séance est levée jeudi 22 novembre, à 1 h. 10.

LAURENT ZECCHINI.

(Lire page 12, notre enquête : «Une politique pour la famille.»)

Le communiqué officiel du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni, mercredi 21 novembre 1979, au palais de l'Elysée, sous la présidence de M. Giscard d'Estaing. Au terme de ses travaux, le communiqué suivant a été publié :

● LA SITUATION ÉCONOMIQUE

Le ministre de l'économie a présenté une communication sur la situation de l'économie française à l'automne.

La production industrielle, qui a atteint pour le troisième trimestre le niveau record de cette période de l'année, a continué d'augmenter à la rentrée sous l'effet notamment du vif essor de nos exportations et d'une progression plus soutenue de nos investissements.

Cette bonne orientation de notre activité économique explique l'amélioration de la situation de l'emploi, qui bénéficie également depuis la rentrée de la mise en place du troisième pacte national pour l'emploi des jeunes : de la mi-1978 à la mi-1979, le nombre de salariés employés s'est accru de près de cent cinquante mille personnes.

L'activité économique n'a pas encore été affectée par tous les effets de l'augmentation du prélèvement pétrolier.

Depuis le début de l'année, le prix du pétrole brut importé a augmenté de 55 %, ce qui explique l'apparition d'un déficit de nos échanges commerciaux. Sur l'ensemble de l'année, notre déficit commercial pourrait s'élever à 11 milliards de francs environ. Mais, grâce à l'important excédent de nos échanges de services, notre balance des paiements courants devrait demeurer légèrement excédentaire.

L'enrichissement de l'énergie a simultanément entraîné une accélération de la hausse des prix de détail, qui est toutefois moins marquée que celle de l'on constate à l'étranger.

La progression de la croissance de la masse monétaire demeure légèrement inférieure à celle de la production en valeur.

Le franc continue de faire preuve de fermeté sur les marchés internationaux. Sa valeur s'est accrue par rapport aux principales monnaies des pays industrialisés et notamment au sein du système monétaire européen.

L'effort pour améliorer l'emploi doit être poursuivi malgré un contexte international caractérisé par une croissance durablement modérée, une inflation trop vive, et une concurrence accrue.

Enfin, en ce qui concerne la contribution que l'agriculture doit apporter à l'activité économique, le gouvernement attache une très grande importance au projet de loi d'orientation agricole, dont il a demandé que le Parlement commence l'examen pendant cette session.

(Lire page 39.)

● LA PRODUCTION ÉLECTRIQUE

Le ministre de l'industrie a présenté une communication sur la production et la consommation d'électricité.

La situation énergétique internationale nous impose de réduire notre consommation de produits pétroliers afin de diminuer notre dépendance dans ce domaine. La réalisation du programme d'équipement électrique est un élément décisif de cette politique. L'électricité nucléaire est la seule énergie d'origine nationale susceptible d'apporter, dès les prochaines années, une contribution très importante à la satisfaction de nos besoins. Le programme d'investissement en cours permettra, en 1985, d'assurer par l'énergie nucléaire près de 20 % de notre consommation totale d'énergie, et plus de 55 % de la consommation d'électricité. Sa réalisation se déroule de façon satisfaisante. En 1980 et 1981, Electricité de France engagera un programme de centrales nucléaires représentant, par an, l'installation de 11 800 mégawatts, soit l'équivalent de 18 millions de tonnes de pétrole.

Parallèlement, se poursuit l'équipement des derniers sites hydrauliques disponibles. Des investissements représentant 4 500 mégawatts (correspondant à 6 millions de tonnes de pétrole par an) ont été ainsi lancés depuis 1974, dont le projet très important de Grand-Maison (Isère).

Enfin, la reconversion au charbon des centrales fonctionnant au fuel est étudiée ; d'autre part, une nouvelle centrale au charbon a été lancée à Cordemais (Loire-Atlantique), faisant suite aux équipements charbonniers du Havre et de Carling.

La consommation française d'électricité connaît actuellement une forte croissance, notamment pour les usages domestiques. L'équilibre des charges du réseau pendant les périodes de pointe de l'hiver est difficile à assurer.

Economiser l'électricité est donc aussi indispensable que l'économie des autres formes d'énergie. C'est pourquoi le développement du chauffage électrique, qui est déjà contrôlé pour l'habitat neuf, le sera aussi pour l'habitat ancien.

A moyen terme, l'essor de la production nucléaire permettra de réserver le pétrole en priorité à des usages spécifiques, tels que ceux de l'industrie chimique et des transports.

Dès cet hiver, une campagne d'information, faisant appel au civisme des Français, sera lancée pour éviter les risques d'une consommation excessive.

Le conseil des ministres a décidé de procéder, à partir du 1er janvier 1980, à une réduction d'environ 15 % du tarif de l'électricité basse tension, au profit des usagers habitant les communes situées au voisinage des centrales électronucléaires.

● BAUX COMMERCIAUX

En attendant le vote du projet de loi déposé au mois d'août devant le Parlement, qui rétablira la liberté des loyers à partir de 1981, le conseil des ministres a adopté un projet de loi relatif au renouvellement des baux commerciaux en 1980.

Ce texte est destiné à limiter à des niveaux raisonnables les hausses de loyers commerciaux pour les baux qui seront révisés en 1980. Il fixe donc un coefficient de revalorisation qui sera de 2,5 pour l'année 1980.

● L'ELIMINATION ET LE RETRAITEMENT DES DECHETS.

Les ministres de l'environnement et du cadre de vie et de l'industrie ont présenté une communication relative à l'élimination et la valorisation des déchets des ménages et des industries.

Le ministre de l'environnement et du cadre de vie, après avoir rappelé l'utilité du traitement des déchets — sauvegarde du cadre de vie, sécurité de l'environnement, lutte contre les gaspillages, gestion rationnelle des ressources, — a présenté un bilan des actions entreprises depuis l'adoption, en 1975, de la loi sur les déchets. La situation est satisfaisante sur le plan de la collecte des déchets ménagers pour 90 %. Des progrès sensibles ont été enregistrés dans leur traitement (70 %) et leur valorisation (32 % des déchets produits). Ils seront poursuivis grâce à une meilleure organisation locale, mise en œuvre avec l'accord des élus, en particulier par la généralisation des schémas départementaux de collecte et de traitement, de l'amélioration des installations de traitement et d'un renforcement des contrôles.

En ce qui concerne l'élimination des déchets industriels, le ministre de l'industrie a rappelé le principe, posé par la loi, de la responsabilité du producteur : il faut rechercher et ouvrir des sites de décharge adaptés et organiser des circuits de collecte, de transit et de stockage. Le gouvernement aidera les industriels à s'organiser dans des conditions économiques réalistes en favorisant, avec le concours des chambres de commerce et d'industrie, la création de structures professionnelles d'initiative locale.

Les actions de retraitement engagées par le ministère de l'industrie ont porté en priorité sur les déchets disponibles en très grande masse : emballages de boisson — verre : 300 000 tonnes/an, soit trois fois plus qu'en 1975, — pneumatiques : 3,4 millions en 1980, — huiles usagées, papiers et cartons : 80 000 tonnes/an.

Toutes ces actions seront engagées avec l'assistance de l'agence nationale des déchets dont les moyens seront augmentés de 56 % en 1980. Elles seront accompagnées par une action d'information et de conseil.

(Lire page 38.)

● LE DIALOGUE AVEC LES IMMIGRES.

Le conseil des ministres a entendu le secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail et de la participation chargé de la conditions des travailleurs manuels et immigrés.

Depuis 1974, l'action du gouvernement en faveur des travailleurs étrangers a visé trois objectifs majeurs : l'amélioration de leurs conditions de vie, le renforcement de leurs droits et le respect de leur identité culturelle.

En cinq années, 210 000 familles de travailleurs immigrés ont été logées en H.L.M. et 170 000 célibataires en foyers grâce à l'emploi des crédits du 1 % de la construction. De son côté, le Fonds d'action sociale a permis de réaliser des actions utiles à l'adaptation en France des travailleurs étrangers et au maintien de leurs propres préoccupations culturelles.

Les droits des travailleurs étrangers ont été renforcés : ils sont électeurs et éligibles aux élections professionnelles ; ils peuvent être désignés comme délégués syndicaux depuis la loi du 11 juillet 1975 ; ils pourront voter aux prochaines élections prud'homales.

Depuis 1976, le trafic et l'emploi irrégulier de main-d'œuvre ont été sévèrement réprimés : des amendes d'un montant total de 4 millions de francs ont été infligées et quatre mille sept cents condamnations ont été prononcées. La loi réprimant le racisme a été de même fermement appliquée.

Ce sont toutes ces données que la «semaine du dialogue», qui se déroule, doit mettre en lumière sur le thème «Mieux se connaître pour mieux se comprendre», à travers deux cent cinquante manifestations culturelles ou sportives dans quatre-vingt-trois départements.

(Lire page 41.)

● LES INTERETS DE LA FRANCE AU SEIN DE LA C.E.E.

Le ministre du commerce extérieur a rendu compte du débat sur les négociations commerciales multilatérales au conseil des ministres de la Communauté.

Des progrès substantiels ayant été accomplis, depuis la session précédente du 30 octobre 1979, dans la mise au point des textes d'application interne à la Communauté (en particulier ceux relatifs aux normes, où nous avons obtenu entière satisfaction), la France a estimé que ceux-ci permettraient une gestion équilibrée des accords, notamment par rapport aux Etats-Unis et au Japon, et a accepté la conclusion formelle des négociations.

Elle a également obtenu que le protocole tarifaire relatif aux produits CECA, le code sur les normes et le code sur le commerce aéronautique, pour lesquels la compétence communautaire n'est pas exclusive, soient signés directement par chacun des Etats membres.

Le gouvernement a noté avec satisfaction que la fermeté marquée depuis un an par la délégation française avait permis d'aboutir à des accords garantissant les intérêts de la France au sein de la Communauté à l'égard de ses autres principaux partenaires commerciaux.

***

Le ministre de l'économie a rendu compte des travaux du conseil des ministres de l'économie et des finances des Communautés européennes, qui s'est tenu à Bruxelles le 19 novembre.

Cette réunion a permis de préciser la position des divers pays sur les effets de l'application du système budgétaire de la Communauté.

● GRAND SUD-OUEST.

Le président de la République a remercié les municipalités et la population de l'Ariège, de l'Aveyron, de la Haute-Garonne et du Tarn pour l'accueil qu'elles lui ont réservé.

Il a demandé au premier ministre et au gouvernement de veiller à la mise en œuvre rapide de l'ensemble des mesures prévues dans le plan de développement du Grand-Sud-Ouest.

C'est par l'action concrète sur le terrain que le gouvernement démontrera sa volonté de transformer les conditions économiques et sociales du développement du Sud-Ouest.

(Lire page 38.)

LE GÉNÉRAL GILLIOT REÇOIT SA QUATRIÈME ÉTOILE

Sur la proposition de M. Yvon Bourges, ministre de la défense, le conseil des ministres de ce mercredi 21 novembre a approuvé les promotions et nominations suivantes :

● *Terre.* — Est élevé au rang et à l'appellation de général de corps d'armée, le général de division Antoine Gilliot, nommé commandant la IVe région militaire (Bordeaux).

Sont nommés : commandant la Ve région militaire et gouverneur militaire de Lyon, le général de corps d'armée Wilfrid Boone-Arbod Borssat de La Pérousse ; inspecteur des réserves et de la mobilisation, le général de corps d'armée Pierre Caillat ; major régional de la IIIe région militaire (Rennes), le général de division Louis d'Harcourt.

Est mis à la disposition du ministre de la défense, le général de corps d'armée Hyacinthe de Quatrebarbes.

● *Santé.* — Est mis à la disposition du directeur central du service de santé des armées, le médecin-général, médecin-chef des services de classe normale Jacques Bouriand.

Pierre Belfond

vous propose cette semaine :

Laszlo Deutsch

avec la collaboration de Hugh Dent

L'AFFAIRE FRANKENHEIM

Pour bien des gens, les crimes de guerre commis par les nazis sont considérés comme de l'histoire ancienne. Pour moi, c'est de l'histoire toujours présente.

L'affaire de la banque Frankenheim devrait faire réfléchir tous les responsables politiques. Et c'est pour cela que je n'ai pas abandonné mes recherches et mon combat.

A l'origine, Menachem Frankenheim & Cie n'était pour moi qu'un point d'interrogation. Plus tard, cela devint une obsession, et m'engagea dans une lutte parfaitement inégale.

Depuis le début de mon investigation, j'ai été suivi, menacé, ma chambre fouillée, mon courrier décacheté, mes lettres recommandées ouvertes avant de parvenir à leur destinataire, de l'autre côté de la frontière allemande. La vie n'est pas facile lorsqu'on enquête sur d'anciens criminels de guerre devenus de puissants potentats financiers. J'ai même envisagé une action légale, sans avoir vraiment les moyens de la mener à bien.

Je me suis rendu auprès des autorités judicaires de la République Fédérale d'Allemagne et leur ai présenté un dossier dont tous les détails étaient confirmés par des preuves irréfutables.

Un bref exposé au début du dossier énumérait les chefs d'inculpation suivants :

1. L'actif de Menachem Frankenheim & Cie, de Munich, l'une des plus grosses banques privées d'Allemagne fédérale, a pour origine des fonds secrets SS réintroduits dans l'économie fédérale entre 1947 et 1965.
2. La banque Frankenheim, ainsi que ses nombreuses filiales, est aujourd'hui, en fait, le quartier général financier et politique de la plus vaste organisation SS et néo-nazie existante. Cet énorme mouvement clandestin s'est accompagné d'un certain nombre de dénominations réelles ou fictives telles que Brotherhood, Kameradenwerk, Odessa (Organization der Ehemalige SS Angehorigen), Freikorps Deutschland, Parti du peuple démocrate socialiste, etc... ayant pour seul objet de dissimuler aux regards l'importance de l'organisme financé par la banque.
3. L'expansion qu'a connue cette banque depuis la guerre est véritablement phénoménale puisqu'elle représente (d'après les chiffres officiels) un chiffre d'affaires annuel de plus de 10 milliards de deutsche marks, et un actif très supérieur à la même somme.
4. Beaucoup de clients étrangers de la banque sont convaincus qu'il s'agit d'une organisation juive, bien que sur le plan national elle affirme son caractère purement aryen.
5. Légalement, cette banque reste une affaire familiale, appartenant depuis près de deux cents ans à la même famille de Juifs convertis. Les membres de ce clan devinrent d'actifs nazis à partir de 1935, assurant ainsi la survie de leur affaire qui subsista alors que toutes les autres organisations bancaires juives ou alliées, au nombre de 485, disparurent sans laisser de trace.
6. Dans leur ardeur à survivre, ils utilisèrent le nom et le prestige d'un homme de paille éminent, qui fut le propriétaire fictif de la banque entre 1938 et 1947, tandis que les Frankenheim gardaient les rênes, en tant que collaborateurs à plein temps et conseillers de hauts personnages tels que le général Ernst Kaltenbrunner (des Services secrets SS), Hjalmar Schacht, le docteur Funk, etc...
7. Les Frankenheim préparèrent et réalisèrent, en fait, la mise à l'abri de sommes énormes, de tonnes d'or et d'objets précieux appartenant aux SS et au NSDAP (le parti nazi), trésor qui regagna par la suite les coffres de la banque et lui permit de construire un véritable empire financier SS.
8. La plupart des postes directoriaux de la banque sont aujourd'hui occupés par d'anciers officiers SS ou de la Gestapo, dont les dossiers de criminels de guerre ne sont pas tous clos ; la seconde génération est constituée de membres actifs de la clandestinité néo-nazie, et le commandement suprême s'abrite dans la forteresse du quartier général Frankenheim à Munich.

Les autorités judiciaires contactées ont refusé de donner suite à ce dossier.

Il ne me restait plus d'autre solution que de le rendre public.

Le voici.

LASZLO DEUTSCH



Né en Roumanie en 1921, Laszlo Deutsch émigre en Israël dès 1960. Il participe à la guerre des Six Jours et à celle du Kippour. Ecrivain, il a notamment publié "A place to live and a place to die" (Bronfman, Tel Aviv, et Corgi, Londres).

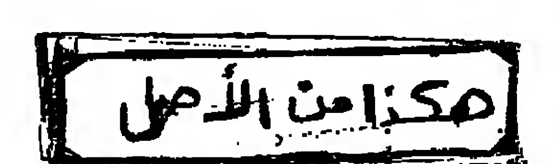
Laszlo Deutsch est mort le 30 octobre 1978. D'une mort que l'on a préféré trouver "naturelle". Dans son livre, il affirme que deux autres journalistes, qui avaient tenté de mener à bien cette enquête, ont été assassinés.

Le livre de Laszlo Deutsch a été terminé par l'un de ses amis, Hugh Dent, journaliste britannique en poste à Paris, à l'A.F.P.

Une précision : pour d'évidentes raisons de sécurité, tous les noms des protagonistes de cette affaire, tous les noms de firmes, tous les noms de lieux ont été modifiés.

Il n'y a pas de banque Frankenheim à Munich. Ni dans aucune ville de la République fédérale, bien entendu. Toute coïncidence, etc...

Publiscope



Le Monde

société

Une politique pour la famille

IV. — Le bonheur frileux

par BRUNO FRAPPAT

Après avoir analysé la situation démographique de la France, le régime des prestations familiales et les problèmes que pose la garde des jeunes enfants (« le Monde » des 20, 21 et 22 novembre) nous examinerons certains aspects psychologiques et sociologiques de l'institution familiale.

M. Valéry Giscard d'Estaing l'a dit : *« La famille est le lieu du bonheur. »* La publicité le confirme : la 7 chevaux du bonheur est la « familiale » des temps mesquins, deux places à l'avant, deux — ou trois, serrées — à l'arrière. Le fromage au bon lait de Normandie se déguste en famille, comme les yaourts à la fraise, les potages en sachets (pour quatre assiettes), le café sélectionné au Brésil. Confort, sourires, gentilles disputes autour d'une gâterie, chien câlin, barbecue propret, jardin coquet : les familles, décidément, ont tout pour être heureuses. Là est le vrai bonheur, la vraie vie, la paix des corps et des âmes.

La famille, donc, est vouée au bonheur et douée pour la béatitude. Quand tout s'agite autour de soi, le foyer rassurant répand sa douillette chaleur, loin des fureurs et des cris de la société. Agrippons-nous à cette famille qui a su traverser les remises en question, les contestations, les bouleversements économiques, politiques, les guerres, l'érosion des religions, l'effritement des idéologies, l'effondrement des certitudes. Au milieu des décombres des autres institutions, elle émerge, tranquille et permanente. Tout va bien.

Voire. Cette image qui circule, cette vision qu'imposent les médias, les discours officiels, les programmes électoraux, est trop rassurante, trop peu nuancée pour ne pas cacher autre chose. De plus subtil ou de plus ambigu. Car la réalité ce sont, aussi, les enfants qu'on refuse de concevoir en trop grand nombre, ou d'accueillir quand ils sont conçus, les mariages retardés, les divorces multipliés, les inadaptations scolaires, les incompréhensions affectives, les étouffements psychologiques, la cohabitation muette des générations qui n'ont rien à se dire.

Et, plus immédiatement, les appartements où l'on se serre comme des haricots dans un bocal, la fatigue des fins de journée, le choc des énervements, les aspirations contradictoires, l'argent difficile, le travail « stressant », les conflits de pouvoir. On pourrait, pour contredire l'image lénifiante du bonheur des familles (la revue publiée par la Caisse nationale des Allocations familiales s'intitule : *Bonheur, la revue des familles*), construire une image repoussante, pénible, de la famille contemporaine, lieu des contradictions, des insatisfactions et des mesquineries.

Projection et repoussoir

Aucun de ces deux modèles ne rend compte de la réalité. Si le premier peut passer pour une projection — le projet que la société libérale a sur l'organisation domestique de la vie des citoyens, — le second est le repoussoir de ceux qui persistent à croire que la famille est une prison où s'anéantissent les individualités.

La réalité est évidemment plus complexe et variée. On peut être tenté d'imaginer un portrait-robot de la famille française de 1979 : constitution, nombre d'enfants, relations homme-femme, aspirations, etc. C'est sur cette vision simpliste que s'appuie la publicité. Il y a en France plus de dix-sept millions de « foyers », et, à la *limite, on pourrait dire qu'il y a* plus de dix-sept millions de « modèles » de familles. Dans son *Histoire des passions françaises (1)*, le Britannique Theodore Zeldin montre qu'une caractéristique de notre société est la juxtaposition, ou la superposition, de plusieurs modèles de comportement chez les individus ou dans les institutions. Qu'il s'agisse de l'école, de l'Eglise, de l'armée ou de la famille, on trouve toujours réunis des comportements séculaires et des innovations, du blanc et du rouge, du conformisme et de la contestation.

Pour les modèles familiaux, l'analyse de Zeldin est convaincante. Et vérifiée. On a coutume de dire — et c'est devenu un lieu commun — que la famille moderne est « nucléaire » : papa, maman, les enfants. Il y a ces quatre-là et rien d'autre. Ah ! le merveilleux réseau de relations de nos grand-mères, les familles-villages, le grouillement de bambins, les générations qui s'épaulaient, se choyaient ! Temps heureux. Et nous, isolés dans nos petites boîtes, juste assez nombreux pour faire une belote...

Voilà l'impression qui domine jusqu'au jour où, en 1976, grâce à une enquête de l'Institut national d'études démographiques (2) on s'avise que les choses ne sont ni si noires, ni si simples : les réseaux de la famille élargie ont une permanence remarquable, surprenante. Une indication le révèle : 10 % des enfants mariés rendent visite à leurs parents tous les jours, 15 % plusieurs fois par semaine, 18 % une fois par semaine, 18 % plusieurs fois par mois. Cela crée — ou maintient — des liens, des conflits ou des solidarités. La famille « nucléaire », à l'occasion, sait sortir de sa coquille.

Autre permanence : la répartition des tâches domestiques entre hommes et femmes. On est facilement persuadé que les dix ou douze dernières années ont été marquées par une évolution irréversible. Rien, croit-on, ne serait plus comme avant. Le papa qui lit le journal pendant que maman coud ou épluche les pommes de terre serait une image désuète, véhiculée, comme l'on dit, par des manuels scolaires retardataires.

Là encore, souvenons-nous de nous méfier et de ne pas prendre nos désirs pour des réalités, quelques voltigeurs pour le gros de la troupe. A la demande de la Fédération nationale des écoles de parents et des éducateurs, l'IFOP a réalisé, en 1978, une enquête d'opinion auprès d'un échantillon représentatif des familles françaises ayant des enfants entre sept et onze ans (3). Il s'agit donc de parents qui, sans être tout jeunes, ne sont pas très vieux et, en tout cas, ne peuvent pas être considérés comme datant du dix-neuvième siècle. La plupart d'entre eux sont nés pendant ou après la guerre et 37 % des femmes ont un travail à plein temps.

Les rôles tiennent bon

Lorsqu'on demande à ces couples qui s'occupe *« surtout »* de telle ou telle tâche ménagère, on obtient les réponses suivantes : préparation des repas, mère 82 %, père 2 % ; garde et soins des enfants malades, mère 81 %, père 1 % ; achat de vêtements, mère 77 %, père 1 % ; visites au médecin, mère 75 %, père 5 %.

Les seuls domaines où la participation des pères ne soit pas complètement dérisoire sont les relations avec les enseignants (9 % contre 57 % pour la mère) et la participation aux jeux des enfants (15 % contre 31 %). Quels que soient leur niveau socio-professionnel, le type d'études qu'ils ont menées, la distribution des tâches dans le couple reste très traditionnelle.

Si l'on veut aller plus loin dans le pessimisme — ou la lucidité, — on peut se reporter à l'enquête que deux sociologues viennent de faire sur les « communautaires » qui, après 1968, partirent à la campagne, le baluchon sur le dos, refaire le monde (4). Ceux-là, au moins, rompant avec toutes les traditions, avaient quelque chance de ne pas tomber dans les errements de leurs propres parents. Il n'y aurait plus ni homme ni femme. Las ! Il faut bien déchanter : *« L'homme s'occupe du troupeau, la femme fait les fromages ; l'homme travaille principalement au-dehors, il défriche, il plante, alors que la femme se réapproprie la maison, l'éducation des enfants, le potager et la basse-cour. »* L'utopie fait amende honorable.

Faut-il rester à ce constat négatif et poser comme principe que la famille ne change pas ? Ce serait une autre manière d'aveuglement. Elle ne change ni aussi vite qu'on l'aurait cru ni aussi peu que certains veulent l'espérer. Le nez collé sur le réel, chacun, en ce domaine, projette ses propres aspirations et fait de son cas une règle, de sa propre évolution un fait de société, laissant les autres en chemin. D'abord, une évidence : la famille n'est pas stable. Elle commence par un couple et finit par un couple. Entre-temps, les enfants naissent, grandissent et partent. A chaque moment de son évolution correspond, pour une famille, une problématique particulière. Il ne peut donc pas exister de *modèle* familial préétabli vers lequel tendraient — de gré ou de force — tous ceux qui ont décidé de fonder une famille. L'événement crée les modèles successifs.

L'anxiété est partout

Si, cependant, l'on s'interroge sur la famille de l'avenir, il faut bien partir de celles qui existent et tenter de voir ce qui, de l'une à l'autre, à travers l'infinie variété des combinaisons, des tensions et des situations, est commun.

Il semble que, ce qui domine aujourd'hui, c'est l'anxiété. La perception du monde environnant — grâce à l'élévation du niveau culturel et aux médias — est plus critique. On sait que la vie sociale est dure, compétitive, harassante. La famille, ayant perdu quelques-unes de ses fonctions passées (comme la production), en a gagné deux autres qui se complètent : elle est le lieu où l'on vient se réfugier, se remettre de ses émotions. Elle est un havre. Mais elle est aussi le lieu d'où l'on part pour affronter l'univers, le nid d'où il faudra bien s'envoler. Elle recherche une double sécurité : position de repli et rampe de lancement. Lieu de l'oubli, mais aussi du projet.

Quelques indices montrent que l'anxiété se niche partout. Que, derrière les façades les plus admirables, les projets les mieux construits, plane une peur. On a suffisamment dit et répété que le désir d'enfant est inversement proportionnel à l'espérance qu'on met en l'avenir. Dans certains cas, il peut tendre vers zéro comme chez ces jeunes couples qui se sont réunis pour proclamer qu'ils ne feraient pas d'enfants tant qu'on construira, en France, des centrales nucléaires.

Tous les atouts doivent être réunis avant de se lancer dans l'aventure de la procréation. La programmation gagne du terrain : le nombre d'enfants est déterminé à l'avance, la date de leur venue peut être programmée, des couples — de plus en plus nombreux — préfèrent qu'on déclenche les accouchements à une date « pratique », on espère beaucoup (sans que cette espérance apparaisse pour l'instant réaliste) en la possibilité de choisir le sexe de l'enfant. Il faut en finir avec le hasard.

Peu d'enfants mais de beaux enfants, sans vices de fabrication. Et c'est, autour des berceaux et des bambins, la ronde des spécialistes, requis de garantir que l'enfant est et restera de bonne qualité. La peur du handicap est partout. Au moindre « raté », c'est l'angoisse, l'appel au pédiatre, au psychologue, au psychopédagogue, au psychomotricien, aux rééducateurs en tous genres, au psychothérapeute, au conseiller conjugal. Une mauvaise note, c'est l'inquiétude ; pipi au lit, c'est la panique. L'adversité veille.

Ne rien laisser au hasard, c'est aussi, pour les parents d'élèves, s'intéresser de près à l'école. Au risque d'entrer en conflit avec les enseignants, auxquels on mesure chichement sa confiance. Ce sont nos enfants, nous ne supporterions pas que vous manquiez leur instruction et que, par votre faute, leur avenir soit gâché.

Caricature ? C'est vite dit. Regardons et voyons si, autour des enfants, les parents ne tissent pas un réseau serré d'inquiétudes, d'observations constantes, de vigilance qui les enferme au prétexte de les aider. Au point qu'on peut se demander si, dans un nombre grandissant de familles, les parents ne s'occupent pas trop des enfants.

Pour se prémunir contre l'angoisse, rien ne vaut l'organisation. Dans son livre intitulé *Comment vivrons-nous en l'an 2000 ?* (5), Ernst Dichter fait au sujet de la famille ce pronostic redoutable : *« Il y aura dans toutes les collectivités des centres de formation où les couples s'instruiront sur la manière de vivre ensemble et de résoudre leurs problèmes en commun. On ne se contentera plus des examens prénuptiaux en vigueur de nos jours, mais on soumettra les candidats au mariage à des tests psychologiques qui détermineront leur aptitude à s'entendre et à fonder un foyer. (...) Il y aura des écoles de parents qui apprendront au futur père et à la future mère le métier le plus difficile du monde. »* Détruire la famille : ce que la contestation n'a pas réussi à faire, l'esprit de sérieux finira-t-il par l'obtenir ?

Des spécialistes de la sociologie et de la psychologie familiale affirment qu'on observe, depuis le début de la crise, un repli des familles sur elles-mêmes. Qu'une sorte de frilosité se répand qui conduit des couples, naguère expansifs, à se recroqueviller autour de leurs enfants. Cet effet second de la crise économique est inquiétant, car si la famille doit se boucher les yeux et les oreilles pour ne pas avoir à affronter le réel, les adultes de demain seront infantilisés. A l'écueil, souvent dénoncé, de l'absence des parents, il convient peut-être d'ajouter aujourd'hui pour certains le danger d'une surprotection, d'une peur du risque, d'une absence de spontanéité dont les conséquences peuvent être aussi redoutables. Famille heureuse ou famille peureuse ?

FIN

(1) *Encres*, Ed. Recherches 1979, cinq volumes.
(2) Louis Roussel : *la Famille après le mariage des enfants*, INED 1976.
(3) Le compte rendu détaillé de cette enquête a été publié dans le n° 83 (avril 1979) de la revue *le Groupe familial*.
(4) Danièle Léger et Bertrand Hervieu : *le Retour à la nature. Au fond de la forêt, l'Etat*. Ed. du Seuil, 1979 (*le Monde* daté 11-12 novembre).
(5) Ernst Dichter : *Comment vivrons-nous en l'an 2000*, Hachette Ed. 1979.

DEPUIS 1880...

Les premières crèches datent de 1880. Elles ont été créées pour éviter le placement à temps complet chez des nourrices des enfants dont les mères travaillaient.

Au fil des années, leur conception a évolué. D'abord centrées sur les problèmes de santé jusqu'à une époque relativement récente où la mortalité infantile était élevée, les crèches ont peu à peu développé leur rôle éducatif. L'éveil de l'enfant, les relations sociales avec d'autres petits figurent désormais parmi les avantages reconnus de la crèche, même si elle a aussi des inconvénients.

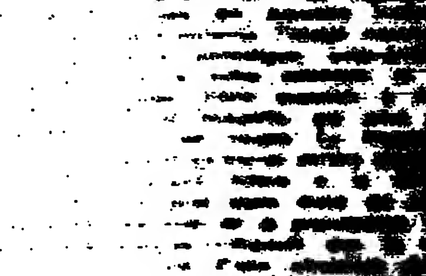
La crèche est réservée aux enfants dont la mère travaille. Pour les autres, il existe, ici et là, des haltes-garderies destinées à recevoir de manière épisodique des enfants de moins de six ans. Elles permettent aux enfants de jouer ensemble et aux mères de disposer d'un peu de temps libre pour des courses, des démarches personnelles, voire un travail à temps partiel. Les haltes-garderies sont gérées par les caisses d'allocations familiales, les municipalités, les bureaux d'aide sociale ou des associations privées.

Allo ! où puis-je m'adresser ?

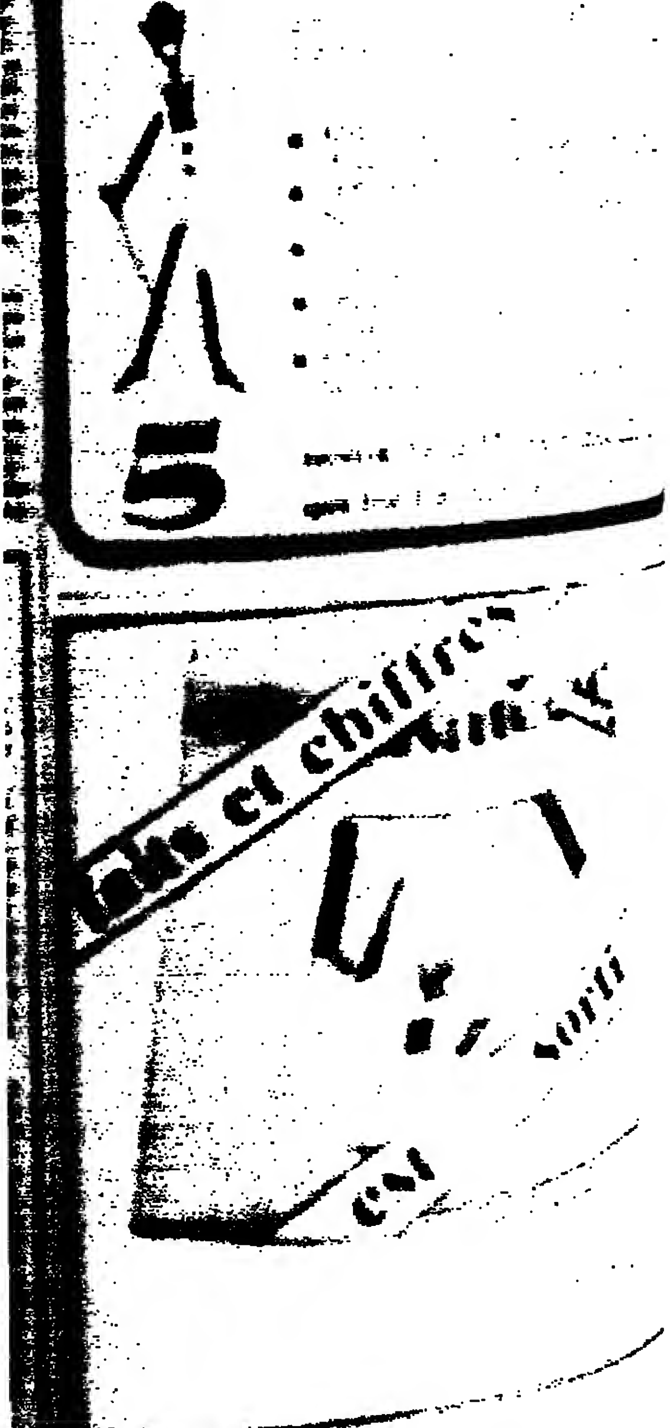
Pour répondre au besoin d'information des parents, des services téléphoniques spécialisés se sont créés.

● « Allo petite enfance » (296-22-85) a été mis en place par le Groupe de recherche et d'action pour la petite enfance (GRAPE) pour « aider à la réflexion sur les problèmes pratiques de garde, favoriser un lieu d'information, de dialogue et d'échanges ». Allo petite enfance est, gratuitement, à la disposition de tous : parents, assistantes maternelles, professionnels...

● « Inter service parents » (766-51-62) a été créé par l'Ecole des parents et des éducateurs pour répondre à toutes les questions relatives à l'éducation des enfants : scolarité, orientation, loisirs... Pour les problèmes de garde des petits, des conseillères d'Inter service parents parlent avec leur interlocuteur pour bien connaître leur problème avant de les conseiller. En cas d'appel « très anxieux », elles donnent la possibilité immédiate de s'entretenir avec une psychologue.







UN RAPPORT DE LA FONDATION ANNE-AYMONE GISCARD D'ESTAING

Plusieurs centaines d'enfants maltraités meurent chaque année en France

« La violence familiale fait sans doute en France plus de victimes que les maladies épidémiques infantiles. » Après un an de travail, le groupe d'étude et de proposition sur l'enfance maltraitée constitué par la Fondation Anne-Aymone Giscard d'Estaing pour l'enfance (1) vient de rendre public le rapport de synthèse de ses travaux. Le constat est accablant : selon les spécialistes, on peut estimer que plusieurs centaines d'enfants meurent chaque année à la suite de mauvais traitements infligés par leurs parents.

Les sévices aux enfants sont, parmi les fléaux sociaux, l'un de ceux sur lesquels, traditionnellement, un voile pudique est jeté. C'est seulement depuis la dernière guerre que des médecins, des psychologues et des travailleurs sociaux ont entrepris de s'y intéresser. Le rapport que la fondation Anne-Aymone Giscard d'Estaing a rendu public, ce jeudi 22 novembre, fait la synthèse des recherches faites depuis plusieurs années et contient diverses propositions.

La connaissance précise de l'ampleur du phénomène n'est pas aisée : « *L'enfance maltraitée reste en France une zone d'ombre de la vie sociale* ». On dispose, toutefois, de données judiciaires et administratives et l'on peut s'appuyer sur des enquêtes localisées ou sur les exemples étrangers (Grande-Bretagne et Etats-Unis). Les condamnations pour violences à enfant ont été, en 1975 (derniers chiffres connus) au nombre de 1 137, en légère augmentation par rapport aux années précédentes. Les déchéances d'autorité parentale sont en forte augmentation (647 en 1977) mais sont, surtout, fréquentes dans la région parisienne. Ces chiffres ne rendent compte qu'imparfaitement du fléau, car la justice ou l'administration ne sont saisies que des cas les plus graves, et encore... Pour avoir une idée plus précise, le groupe de travail s'est fondé sur les résultats de deux enquêtes régionales faites à Paris par l'équipe du docteur Pierre Straus et à Nancy par les docteurs G. Deschamps et Manciaux. Les données étrangères permettent de compléter cette approche. Et le rapport peut conclure sur ce point : « *Avec toutes les précautions qu'appellent les incertitudes statistiques* (...), *on peut estimer les ordres de grandeur à :*

● *Plusieurs milliers de cas graves par an, dont on peut supposer que plusieurs centaines ont entraîné la mort ;*

● *Plusieurs dizaines de milliers de cas moins graves, mais justifiant une forme ou une autre d'intervention* ».

Quand on veut expliquer les causes des mauvais traitements aux enfants, l'image classique du père alcoolique, sous-prolétaire, de la mère névrosée et misérable, vient aussitôt à l'esprit. Cette imagerie, qui peut rassurer, est fausse. Le rapport indique qu'aucun milieu social n'est épargné même si la détection est plus aisée dans les couches pauvres de la population. Si les sévices n'étaient que la conséquence d'une situation de misère matérielle ou sociale, tous les enfants d'un même couple en seraient les victimes, or il n'en est rien. Les spécialistes ont montré que les facteurs psychologiques étaient à cet égard déterminants, l'enfant le plus menacé étant celui qui revient à la maison après une longue période de séparation et est devenu « *un étranger à la famille* ».

Difficulté psychologique ne signifie pas maladie mentale : « *Dans aucune des enquêtes la proportion de parents atteints de troubles mentaux caractérisés n'apparaît significativement plus élevée que dans la moyenne de la population.* » De ces constatations le groupe de travail tire la conclusion qu'il ne faut « *pas considérer systématiquement les parents maltraitants comme des coupables à sanctionner par des châtiments exemplaires, mais plutôt comme des personnalités vulnérables à aider, à traiter et à réhabiliter sans bien sûr perdre de vue l'intérêt prioritaire de l'enfant.* »

Les propositions du groupe de travail portent principalement sur « *la détection des mauvais traitements et leur signalement aux services compétents* ». La situation actuelle est sévèrement jugée : « *La grande majorité des familles maltraitantes sont connues des services sociaux et, en principe, suivies par eux, avant et pendant les mauvais traitements les plus graves, sans que l'existence même de ceux-ci soit perçues et moins encore signalée* ». D'où vient cet aveuglement ? Les raisons en sont nombreuses (visites à domicile moins fréquentes que par le passé, instabilité géographique des familles et des travailleurs sociaux, cloisonnement entre les institutions médicales, éducatives, judiciaires, médico-sociales, mais la plus importante est, peut-être, d'ordre psychologique et déontologique : les professionnels ne sont pas tenus, en cas de sévices constatés, au secret professionnel, mais beaucoup se l'imposent pour ne pas créer l'irréversible, espérant toujours qu'une famille retrouvera — si la justice ne met pas le nez dans ses affaires, — une certaine stabilité.

Beaucoup estiment, en outre, que le maintien d'un enfant dans sa famille est toujours préférable à son placement dans une institution. Les membres du groupe de travail estiment que « *tout se passe comme si les professionnels se refusaient, dans leur inconscient, à admettre la violence des parents, dont les explications les plus invraisemblables sont souvent acceptées* », car elles permettent d' « *évacuer l'angoisse et le malaise* ».

Les propositions du groupe mettent l'accent sur la nécessité, en cas de signalement, de prendre des décisions collégiales : « *les cas présentés au groupe de travail sont nourris d'exemples de retrait hâtif de l'enfant, de prolongation abusive du placement ou en sens inverse de maintien périlleux dans la famille ou de restitution impréparée* ». La procédure doit respecter à la fois les droits des parents et ceux des enfants. Or, actuellement, « *certains modes d'intervention fonctionnent souvent à rebours de l'intérêt de l'enfant* ». Les principales critiques portent sur les placements qui, dans de nombreux cas, « *détériorent encore plus la relation familiale et perturbent l'enfant plus qu'ils ne le protègent* ».

Le groupe de travail résume ainsi ses propositions : « *mettre en place des formules simples et rapides pour soulager — pour une courte durée — des familles en crise ;*

— Développer des modes de placement qui traitent la situation familiale dans son ensembel ;

— Provoquer, dans les cas graves, la rupture des liens juridiques de parenté pour permettre l'adoption de l'enfant. »

Le groupe suggère aussi d'organiser la prévention en agissant sur la formation et l'information des professionnels pour que cette prévention soit entreprise dès la grossesse et les débuts de la vie de l'enfant « à risque ».

Br. F.

(1) La Fondation Anne-Aymone Giscard d'Estaing pour l'enfance a été créée le 9 décembre 1977. Sa dotation initiale a été constituée par les droits d'auteur touchés par M. Giscard d'Estaing pour son livre *Démocratie française*. Elle est présidée par l'épouse du chef de l'Etat. Le directeur de la Fondation est M. Philippe Aucouturier, sous-préfet, chargé de mission à la présidence de la République.

● RECTIFICATIF. — Dans l'article consacré aux « jardiniers » des douzième et quinzième arrondissements de Paris (*le Monde* du 23 novembre), il a été fait état d'un déficit annuel de 150 000 francs. En réalité, le déficit est de 15 000 francs.

JUSTICE

Un médecin d'Annecy comparaît devant la cour d'appel après la mort d'une fillette

De notre correspondant

Chambéry. — Les médecins d'Annecy et de la région Rhône-Alpes ont évité, mercredi 21 novembre, de se déplacer à Chambéry pour soutenir leur confrère, le docteur Robert Basile, qui avait été reconnu coupable d'une « conduite insuffisamment prudente », le 2 mars, par le tribunal correctionnel d'Annecy, après la mort d'une petite fille, Emmanuelle Proisy, et qui comparaissait devant la cour d'appel de Chambéry (« le Monde » daté 4-5 mars).

Le conseil régional de l'ordre avait, semble-t-il, modéré l'ardeur de ces médecins, ardeur qui s'était notamment manifestée au moment du prononcé du jugement d'Annecy, condamnant leur confrère à verser un franc symbolique de dommages et intérêts. La lecture du jugement, le 2 mars, avait été suivie d'injures à l'encontre des magistrats ; la salle d'audience avait été « *occupée* » pendant une heure, et les médecins avaient dénoncé bruyamment « *l'insulte faite à la compétence et à la probité du corps médical* ». Le docteur Basile avait fait aussitôt appel de la décision rendue.

La cour d'appel de Chambéry a, à nouveau, évoqué les circonstances de la mort de la petite Emmanuelle Proisy, décédée en 1973 des suites d'une méningite à pneumocoques. Le pédiatre avait diagnostiqué une roséole, puis, le lendemain, il avait émis l'hypothèse d'un syndrome méningé, sans toutefois modifier son traitement. L'état de l'enfant s'était subitement aggravé. Emmanuelle avait été transportée à l'hôpital d'Annecy, où les médecins avaient diagnostiqué une méningite. La fillette, âgée de trois ans, était morte quelques mois plus tard.

Devant la cour d'appel, les débats ont porté essentiellement sur l'éventualité d'un défaut de soins de la part du médecin, qui n'aurait pas exercé « *une surveillance rapprochée* » de l'enfant, mais s'en était remis essentiellement aux observations de M. et Mme Proisy. « *Nous avons assisté à un transfert de la responsabilité du médecin compétent sur des parents incompétents à interpréter les signes de l'évolution d'une maladie* », a affirmé Mᵉ Thierry Lévy, avocat des parents de l'enfant.

L'arrêt sera rendu le 10 janvier, c'est-à-dire avant que n'intervienne la décision du conseil national de l'ordre des médecins, saisi en appel par le ministère de la santé et de la sécurité sociale. Le 18 juillet, après une plainte déposée par M. et Mme Proisy, le conseil régional Rhône-Alpes de l'ordre des médecins avait relaxé le docteur Basile.

C. F.

Les avocats de Cristina von Opel font appel de sa condamnation à dix ans d'emprisonnement

Les avocats de Mlle Cristina von Opel, condamnée vendredi 16 novembre par le tribunal de Draguignan (Var) à dix ans d'emprisonnement pour trafic de drogue (« le Monde » daté 18-19 novembre), ont, mardi 20 novembre, interjeté appel de cette décision auprès de la cour d'appel d'Aix-en-Provence. La même démarche a été effectuée en faveur de M. Michael Karg, coïnculpé de Mlle von Opel, condamné au cours du même procès à seize ans d'emprisonnement.

Le même jour, en fin de matinée, les huit condamnés du procès de Draguignan présents en France ont été transférés de la maison d'arrêt de Draguignan à la prison des Baumettes, à Marseille.

La presse allemande s'interroge sur la sévérité du jugement

De notre correspondant

Bonn. — La très lourde peine infligée à Cristina von Opel par le tribunal de Draguignan (*le Monde* daté 18-19 novembre) cause, en République fédérale, autant de surprise et de stupéfaction qu'en France. Dans l'ensemble, toutefois, les journaux ouest-allemande font preuve de beaucoup d'hésitation lorsqu'il s'agit de commenter l'attitude des juges français, à l'exception de la presse Springer dont les prises de position sont sans équivoque.

La réaction la plus vigoureuse est celle de la *Welt am Sonntag* qui, dans un titre sur cinq colonnes, dénonce le verdict comme une manifestation de « *la lutte de classes vers le haut* ». Cette impression n'est exprimée par d'autres journaux que de façon beaucoup plus modérée. Ceux-ci veulent voir essentiellement qu'en rendant leur jugement « exemplaire » les juges de Draguignan ont tenu à démontrer qu'ils ne se laissent pas influencer par des « noms connus ».

Aussi, les commentateurs s'en prennent-ils surtout à la stratégie suivie par le défenseur de Cristina von Opel. Sous le titre : « *Une victime de son avocat ?* », la *Bild am Sonntag* cite des propos du plus célèbre des avocats allemands, Mᵉ Rolf Bossi, qui estime que la défense présentée à Draguignan aurait été « *la plus bête que l'on puisse imaginer* ». Il aurait fallu établir très clairement, selon lui, « *qui a fait quoi* » dans cette affaire de trafic de drogue.

Cette impression est d'ailleurs partagée par d'autres commentateurs. La *Frankfurter Allgemeine Zeitung*, notamment, cite des dépêches d'agence suggérant que les accusés de Draguignan auraient eu le grand tort de « *nier en bloc* » les charges relevées à leur rencontre. Encore un avis contraire est-il également exprimé par le correspondant de la *Welt am Sonntag* aux yeux duquel les juges auraient basé leur verdict sur des interprétations extrêmement discutables.

JEAN WETZ.

مكتبة الأصل

JUSTICE

AU TRIBUNAL DE PARIS

« ARRÊTE OU JE TIRE... »

Le 5 juin 1979, M. Christophe Pruszkowski, trente-six ans, promène son chien rue Saint-Antoine. Etudiant en urbanisme et travaillant actuellement à une thèse sur la signalisation et le mobilier urbains, son attention se trouve attirée par des panneaux, mis en place depuis peu à hauteur du métro Saint-Paul, pour signifier aux automobilistes l'interdiction d'emprunter ce qui est devenu un couloir réservé aux seuls autobus.

Ces panneaux ne lui paraissant pas suffisamment explicites, M. Pruszkowski s'approche de deux gardiens de la paix cyclomotoristes qui ont mis pied à terre pour verbaliser les nombreux automobilistes trompés par le manque de clarté de la signalisation qui empruntent en toute innocence une voie interdite à leurs véhicules. Présentant ses papiers, il leur demande de l'entendre et insiste — il ne s'en cache pas, — pour obtenir d'eux qu'ils rédigent un rapport faisant état de ses constatations...

Il a comparu, mercredi 21 novembre, devant la dix-septième chambre présidée par M. Jean Serre, pour *« outrage à agents et rebellion »*. Que s'est-il passé le 5 juin ? Si l'on en croit l'inculpé, les gardiens font la sourde oreille et l'invitent fermement à passer son chemin. Comme il juge leur mauvaise volonté fâcheuse, il fixe son regard sur le badge numéroté de l'un des gardiens pour enregistrer son immatriculation. *« Quand j'ai vu son visage changer de couleur, j'ai pris peur et je me suis enfui... Arrivé rue Jacques-Cœur, j'ai entendu crier derrière moi : « Arrête ou je tire ! », j'ai immédiatement obtempéré. »*

Pour les plaignants, qui sont quatre à se succéder à la barre, les choses sont bien différentes. Après les avoir traités de *« bande de fainéants et de bons à rien »*, M. Pruszkowski qui *« refusait de circuler »*, aurait même tenté *« d'arracher son insigne à l'un d'entre eux, et sorti de sa poche une grosse épingle de nourrice »* (« arme » dont la taille, d'ailleurs, ira croissant de témoin en témoin jusqu'à atteindre des dimensions rarement vues, sinon, peut-être, à la boutonnière de Mouna Aguigui...). Mais les policiers nieront avoir dégainé leur arme, à l'inverse des témoins de l'inculpé qui ont vu un pistolet hors de son étui. Quant à la durée totale de l'incident, elle variera, selon les témoignages, de cinq à trente minutes.

Autant de divergences et de contradictions ont conduit le tribunal à se donner jusqu'au 5 décembre pour se prononcer.

J.-M. D.-S.

RELIGION

S'EN PRENANT AU MINISTRE DE L'ÉDUCATION ET A L'ARCHEVÊQUE DE MUNICH

Le père Karl Rahner élève une vive protestation publique sur la manière dont un théologien a été écarté de l'université de Munich

Le théologien allemand Karl Rahner vient de protester publiquement contre la manière dont le professeur Jean-Baptiste Metz s'est vu écarté de la chaire de théologie fondamentale à la faculté de théologie catholique de l'université de Munich. Dans une longue lettre ouverte adressée au ministre bavarois de l'éducation, M. Hans Maier, et au cardinal Joseph Ratzinger, archevêque de Munich, dont des extraits ont été publiés dans le « Suddeutsche Zeitung » et le texte intégral le 16 novembre dans « Publik Forum », le célèbre théologien explique sa protestation.

Le ministre bavarois de l'éducation publique a récemment nommé le professeur Heinrich Döring, théologien de Passau, comme successeur du professeur Heinrich Fries à la chaire de théologie fondamentale de la faculté de théologie catholique de l'université de Munich, en dépit du fait que le professeur Jean-Baptiste Metz, théologien de Munster, avait été placé, à l'unanimité, en tête de liste. Par cette décision, le ministre suivait, ou prévenait, le vœu du cardinal Joseph Ratzinger, archevêque de Munich, lui évitant ainsi de devoir se prononcer formellement sur l'acceptation ou le refus de la nomination du professeur Metz.

Dans sa lettre, dont voici quelques extraits, le Père Karl Rahner explique pourquoi, selon lui, cette manœuvre juridique cache un refus de la « théologie politique » du professeur Metz, et constitue une tentative injustifiée de *« régler des conflits théologiques et des luttes de tendances »* par des mesures de discipline ecclésiastique.

« Je proteste, écrit Karl Rahner. *Je proteste contre le fait que l'archevêque de Munich, le cardinal Ratzinger, et le ministre d'Etat bavarois de l'éducation et de l'instruction publique, le professeur Hans Maier, ont empêché la nomination du professeur Jean-Baptiste Metz (...). Avant d'exposer le contenu et la raison de cette protestation, je dois faire quelques remarques préalables. Metz est mon ami et élève. Ce fait ne constitue pas à mes yeux une raison suffisante pour que d'aucuns mettent en doute le bien-fondé de ma protestation, mais, par contre, constitue une raison pour moi de rendre publique cette protestation (...).*

» Comment a-t-il pu donc se faire que, par le « souhait » d ucardinal, Döring soit nommé à la place de Metz ? D'après le droit coutumier, l'Eglise n'a, lors de telles nominations, aucun droit d'exprimer un « souhait » ; elle a seulement un droit de veto. Mais cela signifie aussi que le ministère n'a absolument pas le droit de présenter une liste au représentant de l'Eglise, mais seulement un nom (pour accord ou refus).

» Il me paraît inconcevable, monsieur le ministre, que vous, en tant que ministre d'Etat, ayez pu céder aussi rapidement et simplement au « souhait » du cardinal. Usant de votre droit, vous avez décalé sur la liste le nom de Metz, épargnant ainsi au cardinal de devoir refuser de manière formelle le nom de Metz. Mais ce qui rend la chose plus grave, c'est que ce décalage s'est fait selon le vœu du cardinal.

» Vous-même cependant n'avez rien contre Metz. Vous lui avez déjà donné une nomination à Würzburg, l'avez tenu pour apte et digne de tenir la charge de professeur titulaire de théologie en Bavière et, depuis, rien ne s'est passé qui aurait pu amener une révision de ce jugement. En tant que président du comité central des catholiques allemands, vous avez également chargé Metz d'une mission importante, lors du dernier congrès des catholiques à Fribourg, en 1978. Il est cependant possible qu'à vous, professeur de politologie, la « théologie politique » de Metz ne vous soit pas particulièrement « sympathique ». Mais vous avez publiquement déclaré que vous, en tant que ministre de l'éducation, c'est-à-dire en tant que serviteur d'une science libre, ne pouviez avoir d'objection à proprement parler contre un professorat de Metz en Bavière. Pourquoi avez-vous donc si rapidement cédé et lui avez-vous préféré un homme dont vous avez dû admettre que vous ne voudriez pas le connaître ?

» Puis-je avancer que vous, le cardinal, ayez agi correctement ? Quelles *raisons pouvez-vous invoquer pour refuser Metz ? (...) Metz n'est-il pas orthodoxe ? D'après toutes les règles de la morale, et également les plus récentes normes de la conférence allemande des évêques, cela doit être prouvé et non faire l'objet de présomptions. Metz n'est-il pas orthodoxe ? Comment se fait-il qu'il n'y ait aucune objection sérieuse à son orthodoxie dans ses nombreux livres et articles, et dans son action publique, internationale ? Comment se fait-il que Metz professe depuis de nombreuses années à Munster sans que l'évêque local ne lui ait fait d'objections ? Comment se fait-il que Metz soit l'auteur de la profession de foi d'un synode allemand à Würzburg, qui a été acceptée par toutes les voix des évêques allemands ? »*

En suggérant que la mise à l'écart du Père Metz trouve sa vraie raison dans le fait que celui-ci est *« le principal représentant de la théologie politique »* et qu'il *« exerce une influence sur la théologie latino-américaine de la libération »*, M. Karl Rahner fait état de son bon droit à le défendre étant donné que *« Metz et moi ne sommes pas du même avis sur ces questions, et que Metz a déjà violemment attaqué ma propre thélogie »*.

En conclusion, le Père Rahner affirme que le refus de la nomination de M. Metz ne peut être présenté *« comme un service rendu à l'Eglise et à la théologie »*.

De belles paroles

Lorsqu'un théologien de la stature internationale de Karl Rahner lance un *J'accuse !* à la Zola pour dénoncer des méthodes de coercition ecclésiastique, il y a matière à réflexion pour les esprits modérés qui ont tendance à juger alarmiste le remue-ménage fait autour des sanctions qui frappent des théologiens comme les Pères Schillebeeckx ou Pohier.

De telles mesures répressives, qui ne s'étaient pas vues depuis Vatican II, se multiplient aujourd'hui. Sans parler d'une chasse aux sorcières voulue et organisée, rappelons simplement quelques principes simples. D'abord, du point de vue de l'efficacité, l'Inquisition s'est toujours avérée inopérante. Si on peut museler les hommes, on ne peut faire taire les questions. Mais, plus important, la crédibilité de l'Eglise à défendre les droits de l'homme est étroitement liée à la manière dont elle les exerce en son propre sein.

La déclaration conciliaire sur la liberté religieuse déclare que *« tous les hommes doivent être soustraits à toute contrainte de la part tant des individus que des groupes sociaux et de quelque pouvoir humain que ce soit, de telle sorte que, en matière religieuse, nul ne soit forcé d'agir contre sa conscience, en privé comme en public, seul ou associé à d'autres »*. Et Jean-Paul II, devant l'Assemblée des Nations unies, affirmait : *« On peut blesser l'homme dans son rapport intérieur à la vérité, dans sa conscience, dans ses convictions les plus personnelles, dans sa conception du monde, dans sa foi religieuse. »*

Ces belles paroles sont-elles seulement à usage externe ? L'Eglise ne doit-elle pas d'abord pratiquer ce qu'elle est si prompte à prêcher ?

ALAIN WOODROW.

MGR FRÉTELLIÈRE EST NOMMÉ ÉVÊQUE COADJUTEUR DE CRÉTEIL

Jean-Paul II a nommé Mgr François Frételière, actuellement évêque auxiliaire de Mgr Maziers, archevêque de Bordeaux, évêque coadjuteur avec droit de succession de Mgr Robert de Provenchères, évêque de Créteil.

[Né le 19 novembre 1925 à Angers (Maine-et-Loire), François Frételière fut ordonné prêtre en 1949 ; il prépara sa licence de théologie à l'Institut catholique de Paris. Prêtre de la compagnie de Saint-Sulpice, il fut professeur au grand séminaire de Limoges en 1951, puis d'Angers en 1953. Il devint responsable du service des prêtres de ce diocèse en 1963. Nommé auxiliaire de Mgr Maziers, il fut ordonné évêque à Angers en 1971. Mgr Frételière est le président de la commission du clergé et des séminaires.]

● *M. Jacques Chirac, maire de Paris*, a inauguré, mercredi 21 novembre, les nouveaux locaux de l'Institut d'études augustiniennes. Cet institut, rattaché à l'université Paris-IV, est installé dans l'ancien palais abbatial de Saint-Germain-des-Prés qui vient d'être restauré. L'Institut d'études augustiniennes, qui a été inauguré en présence de Mgr Poupard, recteur de l'Institut catholique et évêque auxiliaire de Paris, et de Mgr Marty, cardinal archevêque de Paris, le palais abbatial de Saint-Germain-des-Prés accueille aujourd'hui l'Institut supérieur de pédagogie et le centre de formation pédagogique (destiné aux handicapés).

SCIENCES

● *La fondation Balzan*, dotée par un homme d'affaires milanais, vient de décerner un prix de biologie au Suédois Torbjorn Caspersson, et un prix pour les sciences politiques et sociales au psychologue suisse Jean Piaget. Le prix d'histoire a été partagé entre le Français Ernest Labrousse et l'Italien Giuseppe Tucci. Le montant de chaque prix est de 2 500 francs suisses, soit environ 6 500 francs français.

POLICE

Un commissaire parisien est révoqué pour affairisme

Par un arrêté du ministre de l'intérieur paru au « Journal officiel » du mercredi 21 novembre, le commissaire divisionnaire Claude Pilon, cinquante-quatre ans, en fonction à la direction de la sécurité publique de la préfecture de police, est révoqué de ses fonctions, sans suspension des droits à pension. Il s'est, précise-t-on au ministère de l'intérieur, « rendu coupable de malversations qui sont le signe d'un comportement indigne d'un commissaire de police ».

Deux motifs ont conduit à cette décision, prise après avis du conseil de discipline de la police nationale : l'exercice d'une profession incompatible avec le statut de policier et des déplacements à l'étranger, à l'insu de l'administration.

M. Pilon menait en effet de pair, depuis une quinzaine d'années, sa carrière de policier et une importante activité dans le domaine immobilier, grâce, initialement, selon l'enquête administrative, à la disposition de biens de famille qu'il aurait engagés sous des prête-noms dans diverses entreprises. Ses collègues reconnaissent aujourd'hui que le commissaire Pilon disposait ainsi d'un capital sans rapport avec ses revenus professionnels.

Le second grief est d'une moindre gravité. M. Pilon s'est rendu à l'étranger — en Amérique — sans avoir sollicité l'autorisation de l'administration, enfreignant là encore les réglements de la police.

En revanche, le conseil de discipline n'a pas retenu, faute d'éléments suffisamment établis, deux autres accusations dont était l'objet Claude Pilon. Celle, d'abord, d'avoir « protégé » certains établissements de nuit de la rue Jean-Mermoz, dans le huitième arrondissement, dont il était depuis quinze ans le commissaire central de sécurité publique. M. Pilon avait spécialisé une équipe dans les interventions dans les boîtes de nuit en cas d'incidents. Les fonctionnaires affectés à cette tâche avaient pu, dit-on aujourd'hui, *« prendre des habitudes regrettables »*, les relations entre les tenanciers des boîtes et les policiers ayant pu glisser sur un terrain extra-professionnel.

Des « petits marchands » de l'arrondissement s'étaient également plaints à plusieurs reprises d'avoir fait l'objet de « tentatives de racket » de la part de la police afin de conserver leur privilège. Là encore, les faits évoqués n'ont pas pu être établis.

Une attitude surprenante

L'administration a observé dans cette affaire une attitude surprenante. Les activités de M. Pilon étaient connues depuis longtemps dans le milieu policier sans que personne, à la préfecture de police comme au ministère de l'intérieur, ne paraisse s'en émouvoir. Il aura fallu, au printemps dernier, qu'une relation du commissaire s'ouvre au ministre de l'intérieur de doutes quant à la disparition d'objets à son domicile — la plainte déposée par la suite en justice n'a pas encore abouti — pour que soit enfin décidée une enquête sur les agissements de ce fonctionnaire. La volonté d'épuration dont fait preuve depuis quelque temps le ministère de l'intérieur ne s'accompagne-t-elle pas d'une autre volonté, politique celle-là, d'écarter — notamment à Paris — des postes de responsabilités des fonctionnaires suspectés d'être — comme M. Pilon — trop liés aux milieux gaullistes ?

UNE NOUVELLE COMPAGNIE RÉPUBLICAINE DE SÉCURITÉ VA ÊTRE CRÉÉE A CAEN

Une compagnie républicaine de sécurité supplémentaire — la C.R.S. 62 — va être créée dans le courant de l'année prochaine. Elle sera vraisemblablement stationnée à Vélizy de manière provisoire, en attendant l'achèvement de ses locaux définitifs à Caen (Calvados).

Il avait été question, initialement, d'installer la C.R.S. 62 à Strasbourg — où existe déjà une autre unité, la 37, — pour assurer la sécurité des parlementaires européens et des locaux de l'Assemblée de la Communauté européenne. Le site de Caen a finalement été retenu, d'abord parce que le ministère de l'intérieur y possède un terrain, mais certainement aussi à cause de la proximité de Paris.

Comme pour la C.R.S. 61, créée le 10 mai dernier à Versailles (*le Monde* du 19 avril), les effectifs de la nouvelle compagnie proviendront, dans un premier temps, de prélèvements dans des services non orientés vers le maintien de l'ordre (sections motocyclistes, états-majors des dix groupements de C.R.S. répartis sur le territoire) et de l'affectation prioritaire des élèves sortant des stages de formation du centre d'instruction de Sens.

Le personnel commence à s'inquiéter de cette « cannibalisation » des compagnies existantes dans le but d'en créer de nouvelles, les réductions d'effectifs alourdissant les sujétions. Déjà, les unités ne comportent plus, en moyenne, que 170 hommes — contre 205 en théorie ; les indisponibilités, les problèmes logistiques et les détachements réduisent le nombre d'hommes véritablement utilisables en déplacement à moins de 100 dans bien des cas. La situation ne devrait pas s'améliorer avant 1983, date de l'échéance du premier plan pluri-annuel d'équipement de la police, qui prévoit d'affecter prioritairement les futures recrues aux corps urbains (services en tenue de province), à la police de l'air et des frontières et aux C.R.S.

A Bordeaux

UN GARDIEN DE LA PAIX TUE UN REPRIS DE JUSTICE QUI TENTAIT DE LUI ÉCHAPPER

(De notre correspondant.)

Bordeaux. — Dans la nuit du dimanche 18 au lundi 19 novembre, un repris de justice de vingt-deux ans, François Daudignon, a été tué par un gardien de la paix, M. Alain Rispal, qui tentait de l'arrêter, après une course-poursuite. M. Rispal a été légèrement blessé à l'avant-bras par un coup de poignard.

François Daudignon, sorti depuis peu de la maison d'arrêt de Dradignan, où il avait déjà effectué de nombreux séjours, avait été repéré par des policiers d'une brigade nocturne de surveillance au volant d'une voiture qui avait été signalée comme volée. Poursuivi, il a effectué une manœuvre trop rapide et percuté contre un mur. Les deux passagers du malfaiteur, une fugitive de l'hôpital psychiatrique Charles-Perrens de Bordeaux, et un jeune homme d'origine espagnole, M. José Garcia, blessés, ont dû être hospitalisés.

François Daudignon prenait alors la fuite pour être rejoint peu après. Acculé, il aurait sorti un couteau à cran d'arrêt et frappé le policier, qui a fait feu. Le parquet a décidé l'ouverture d'une information pour déterminer les circonstances exactes de sa mort.

● *Un gardien de la paix âgé de vingt-six ans*, M. Roland Bismuth, de Villejuif (Val-de-Marne), a été tué, mardi 20 novembre, vers 22 h 30, à Paris, lors d'une collision provoquée par un automobiliste que des policiers poursuivaient. M. Bismuth était à bord de sa voiture arrêtée place d'Italie (13e), lorsqu'une automobile CX poursuivie par d'autres policiers s'est écrasée contre la sienne.

Depuis quelques minutes, la CX, conduite par M. Isak Assaraf, citoyen marocain, âgé de trente-deux ans et domicilié à Meudon-la-Forêt (Hauts-de-Seine), avait provoqué une demi-douzaine d'accrochages dans le quatorzième arrondissement avec des véhicules à l'arrêt ou en circulation. Elle avait été prise en chasse par des policiers.

M. Assaraf, qui a subi un alcootest négatif, a été placé en garde à vue.

● *La dixième chambre du tribunal civil de Paris* a déclaré irrecevable, mercredi 21 novembre, l'action engagée par quatorze enseignants de l'université de Vincennes (Paris-VIII) contre *le Figaro*, pour un article, paru le 16 février sous le titre : « *Nouveau scandale à la faculté de Vincennes. Un réseau de fugueurs organisé par les enseignants.* »

ÉDUCATION

Dans le Val-d'Oise

La fin d'une classe « sauvage »

Cela commence comme une banale affaire de « redéploiement » : en « *globalisant* » les effectifs de deux écoles voisines, à Domont (Val-d'Oise), l'administration a pu faire l'économie d'un poste d'instituteur et donc supprimer une classe. Les parents ne l'ont pas entendu ainsi. Ils ont mis en place, dès la rentrée à l'école Gabriel-Péri, un système de « classe sauvage », en l'occurrence un CE 1 (cours élémentaire première année) pris en charge par une dizaine de mères d'élèves, à tour de rôle.

L'inspection académique du Val-d'Oise ayant porté plainte contre X... pour « *ouverture illégale d'école privée dans des locaux publics* », plusieurs mères d'élèves ont été convoquées à la gendarmerie par l'adjudant Blanc, commandant la brigade de Domont. Il a fallu le soutien actif de la municipalité — socialiste — et de l'Association des parents pour que les institutrices « sauvages » ne « craquent » pas devant la maréchaussée.

Pour vaincre cette résistance obstinée, l'inspecteur d'académie, M. Maurice Perdereau, soucieux de « faire respecter la loi », a convoqué le 21 novembre dans son bureau de Pontoise le directeur de l'école Gabriel-Péri, M. Baptiste Diani.

« Mis devant ses responsabilités » de chef d'établissement — qui ne bénéficie que d'une demi-décharge d'enseignement — a été sommé de reprendre dans son CM 1 (cours moyen première année) les sept élèves de CE 2 (cours élémentaire deuxième année) actuellement pris en charge par des mères d'élèves, avec onze autres enfants.

M. Diani, qui est à trois ans de la retraite, ne souhaite évidemment pas entrer lui-même d'»ns l'illégalité et être sanctionné. Quant aux parents dont lc: enfants sont considérés comme « non scol:risés », ils ne tiennent pas, comme la menace en a été brandie, à être priv.s de leurs allocations fa--i-liales.

MÉDECINE

Après la mort d'un touriste français

LE DIAGNOSTIC DE FIÈVRE JAUNE EST CONFIRMÉ PAR L'INSTITUT PASTEUR

Le diagnostic de fièvre jaune a été confirmé, le 21 novembre, par l'Institut Pasteur de Paris pour l'un des deux touristes français décédés après avoir séjourné une semaine dans un village de vacances du Club Méditerranée au Sénégal (*le Monde* du 10 novembre 1979). Le virus de la fièvre jaune a été isolé et identifié chez ce malade.

Ces deux personnes étaient mortes dans des conditions semblables au début du mois, l'une à l'hôpital de Bicêtre et l'autre au Centre hospitalier Henri-Mondor de Creil.

La vaccination anti-amarile, d'excellente qualité, est la seule protection efficace contre cette maladie redoutable, mais elle n'est actuellement obligatoire que pour les séjours au Sénégal supérieurs à quatorze jours. Il est donc raisonnable de conseiller cette vaccination aux touristes désirant se rendre au Sénégal quelle que soit la durée de leur séjour.

[La fièvre jaune est une maladie due aux virus amaril, transmis par des moustiques, et qui entraîne une atteinte hépatique et rénale grave. Un cas sur deux est mortel. Les singes constituent le réservoir essentiel de ce virus. La zone d'endémicité de la fièvre jaune est étendue. Elle sévit principalement dans les régions intertropicales de l'Afrique et de l'Amérique.]



SPORTS

FOOTBALL

LES VISITEURS DU PARC DES PRINCES

BASTIA : reconquérir un public nostalgique

Le temps passe, décidément bien vite. Et l'oubli vient aussi vite. Mercredi 21 novembre, au Parc des Princes de Paris, il y avait à peine quinze mille spectateurs pour assister au match Paris-Saint-Germain - Bastia (1 à 1). Pourtant, Paris restait sur quatre victoires consécutives et on aurait pu penser que ce bon résultat aurait suscité un regain d'intérêt du public de la capitale. Sans doute l'adversaire n'était-il pas, bien à tort, assez séduisant pour mobiliser l'intérêt.

Or, il y a deux ans à peine, le Sporting Etoile Club de Bastia était bel et bien l'équipe la plus en vue du football français, le seul club national, avec Reims et Saint-Etienne, à disputer une finale de Coupe d'Europe. Et qu'elle épopée que celle des Bastiais, quel palmarès en une seule saison, avec des victoires en Coupe de l'U.E.F.A. sur le Sporting du Portugal, Newcastle, Torino, Iéna, Grasshoppers-Zurich, avant de buter, dans les deux finales, aller et retour, sur P.S.V.-Eindoven, une vieille connaissance.

Les clameurs se sont tues et l'oubli est venu. Bastia est rentré dans le rang. L'entraîneur Pierre Cahuzac est parti pour Toulouse. Rep, Larios et Lacuesta portent aujourd'hui d'autres maillots. L'équipe dirigeante a été renouvelée. Le S.E.C.B. a fait presque peau neuve. Désormais à Furiani, cette enceinte lilliputienne qui provoquait la stupeur des équipes étrangères, il n'y a plus d'embouteillage. Tout Bastia accuse le contrecoup de la vague d'enthousiasme qui a accompagné le club corse en Coupe d'Europe. C'est, en fait, le principal problème qu'a à résoudre la nouvelle équipe dirigeante. Président du comité de gestion du S.E.C.B. depuis quelques mois, Michel Sorbara, trente-quatre ans, entrepreneur de construction, doit faire avec son équipe la reconquête du public bastiais, et il sait, comme tout le monde au club, que ce ne sera pas facile.

Papi et les siens, comme Michel Sorbara, comme Jean-Pierre Destrumelle, le nouvel entraîneur du S.E.C.B., ont les pieds bien sur terre et sont conscients que c'est le public bastiais qui vit dans la nostalgie. « *Je n'ose pas dire ce qu'est la fréquentation du stade de Furiani* », dit Jean-Pierre Destrumelle. Il faut le pousser dans ses retranchements pour qu'il convienne que deux mille spectateurs représentent, à l'heure actuelle, une « bonne recette ». « *Mais ce qui est plus préoccupant*, dit-il, *c'est que ceux qui viennent à Furiani, mais surtout ceux qui ne viennent plus, ont encore présentes à l'esprit les folles soirées d'il y a un an et demi. Il est bien difficile de remonter la pente et d'intéresser à nouveau, et différemment, ceux qui ont vécu Iéna, Torino, Zurich, P.S.V.. Au point où en sont les choses, compte tenu de ce phénomène bien normal de décompression, il vaudrait même mieux que le S.E.C.B. joue à domicile à huis clos. Je plaisante à peine*, dit Jean-Pierre Destrumelle.

L'objectif de la nouvelle équipe de dirigeants c'est de se maintenir en première division et de repartir la saison prochaine sur des bases plus solides. « *Ce que nous voulons*, dit Michel Sorbara, *c'est promouvoir les jeunes du club, pratiquer une politique régionale. L'année prochaine, nous étofferons l'équipe, c'est sûr, mais sans perdre de vue que nos jeunes sont prioritaires. Ils sont d'ailleurs très prometteurs. S'il n'est pas question de jouer les premiers rôles en championnat cette année, il reste un atout à Bastia, et nous comptons bien nous en servir pour reconquérir notre public : cet atout, c'est la Coupe de France. Beaucoup pensent comme moi, que le S.E.C.B. reste une équipe de coupe et qu'il est capable de se surpasser dans les matches à élimination directe.* »

La deuxième préoccupation de Michel Sorbara concerne les finances du S.E.C.B. « *Elles sont saines*, dit-il, *mais ce n'est pas l'opulence.* » Est-ce à dire que le « *trésor de guerre* », ces recettes que l'on dit fabuleuses, encaissées en Coupe d'Europe, ont été dépensées ? C'est apparemment le cas. Difficile d'en savoir plus. Pour l'heure, la ville et le conseil général cautionnent deux prêts de 400 000 francs chacun, et la ville a encore à sa charge un emprunt de plus d'un million de francs souscrit il y a deux ans.

On devine qu'avec le maigre public de Furiani, joindre les deux bouts doit nécessiter beaucoup d'ingéniosité et autant de rigueur. Mercredi soir, au Parc des Princes, les maillots, pour une fois blancs, du S.E.C.B. étaient vierges de toute marque publicitaire. Michel Sorbara ne s'en inquiète pas. « *Dès le prochain match ce problème sera réglé. Le S.E.C.B. a trouvé deux commanditaires, le Club Méditerranée pour les matches à domicile, et Jeanet's pour les rencontres à l'extérieur. De ce côté-là, tout va bien, et pour le reste, tout le reste, nous sommes optimistes.* »

FRANÇOIS JANIN.

CHAMPIONNAT D'EUROPE DES NATIONS

A sept mois de la phase finale du Championnat d'Europe des nations qui réunira huit équipes, du 11 au 22 juin en Italie, quatre d'entre elles sont connues : l'Italie, qualifiée d'office comme pays organisateur, la Grèce qui a devancé la Hongrie, l'Union soviétique et la Finlande dans le groupe 6, l'Angleterre et les Pays-Bas qui ont obtenu leur qualification mercredi 21 novembre.

GROUPE 1

*Ulster b. Rép. d'Irlande : 1-0.
*Angleterre-Bulgarie : reporté au 22 novembre à cause du brouillard.

Classement. — 1. Angleterre (6 m.), 11 pts ; 2. Ulster (8 m.), 9 pts ; 3. Rép. d'Irlande (7 m.), 7 pts ; 4. Bulgarie (7 m.), 5 pts ; 5. Danemark (8 m.), 4 pts.

Angleterre qualifiée.

GROUPE 2

*Belgique b. Ecosse : 2-0.
Autriche b. *Portugal : 2-1.

Classement. — 1. Autriche (8 m.), 11 pts ; 2. Belgique (7 m.), 10 ; 3. Portugal (7 m.), 9 ; 4. Ecosse (6 m.), 5 ; 5. Norvège (8 m.), 1.

La Belgique peut encore devancer l'Autriche, si elle s'impose, le 19 décembre, en Ecosse.

GROUPE 3

La Yougoslavie devance l'Espagne d'un point. Cette dernière se qualifierait en gagnant à Chypre le 9 décembre.

GROUPE 4

Pays-Bas b. *R.D.A. : 3-2.

Classement final. — 1. Pays-Bas, 13 pts ; 2. Pologne, 12 ; 3. R.D.A., 11 ; 4. Suisse, 4 ; 5. Islande, 0.

Pays-Bas qualifiés.

GROUPE 5

La France devance la Tchécoslovaquie d'un point. Cette dernière se qualifierait en battant le Luxembourg le 25 novembre.

GROUPE 6

La Grèce était déjà qualifiée.
*Turquie b. Pays de Galles : 1-0.

GROUPE 7

Classement. — 1. Turquie (5 m.), 7 pts ; 2. R.F.A. (4 m.), 6 ; 3. Pays de Galles (6 m.), 6 ; 4. Malte (5 m.), 1.

La R.F.A. apparaît la mieux placée puisqu'elle doit recevoir la Turquie et Malte.

AUTOMOBILE

La 20 Diesel : un événement pour Renault

Bien après Peugeot et après Citroën, Renault se lance à son tour dans la voiture particulière à moteur Diesel. Beaucoup de raisons à cela, et notamment un doublement de la pénétration de ce type de véhicules sur le marché automobile français en cinq ans et une expansion aussi rapide en Europe

La décision de construire cette voiture à partir du moteur à essence 2 litres, fabriqué à la Française de mécanique, engin qui anime déjà bien des modèles Renault mais aussi Peugeot ou Citroën, remonte à 1974. Il aura fallu donc cinq ans pour voir livré à la clientèle ce modèle créé par la Régie, une Renault 20 en deux versions, entr'aperçue à Francfort.

De fait, pour une marque qui se lance dans le marché de la voiture Diesel destinée aux particuliers, le pari est fragile, car il repose presque essentiellement sur le bon vouloir de l'Etat qui maintient — en tout cas à l'heure actuelle — le prix du gasole au litre à un taux moins élevé (2 F) que le prix du litre d'essence (2,84 ou 3,05 F). Il est vrai que l'Etat se rattrape par l'intermédiaire de la T.V.A. sur le prix de la voiture qui, dans le cas du diesel, est bien plus élevée que celui de la voiture correspondante, à essence.

Pour l'instant, et tant que le marché du diesel reste ce qu'il est — encore que les immatriculations sont passées en France de 23 161 unités en 1970 à 126 712 en 1978, — qui parcourt par an 13 000 kilomètres au moins et durant trois ans, équilibre son budget, une économie qui provient certes d'une consommation relativement plus faible mais surtout d'un prix de carburant à la pompe, le gasole en l'occurrence, inférieur.

Mais cela suppose de la part du constructeur qu'il fournisse avant tout, un véhicule fiable et endurant, car l'essentiel, dans le calcul de rentabilité, est que l'économie sera d'autant plus importante qu'il sera parcouru de kilomètres.

Pour y parvenir, la Régie nationale a opté pour un moteur moderne donc, disposé à l'avant et agissant sur les roues avant. Des preuves : un carter en aluminium, coulé sous pression, une culasse également en aluminium, des chemises humides comprimées, des arbres à cames en tête commandés par courroie crantée, un faible poids général, des nervurages, une pré-chambre de turbulence, un vilebrequin en fonte à cinq paliers et huit contrepoids.

Renault a aussi doté ses deux nouveaux modèles d'une boîte de vitesses à cinq rapports, d'un système de freinage en X, et d'un train avant à « déport négatif ». Elle a enfin choisi la caisse de la R 20 spacieuse et familiale, voire utilitaire, à deux volumes et non — du moins pour l'instant — la carrosserie à trois volumes de la Renault 18 qui pourrait pourtant sous son capot contenir sans problèmes apparents le moteur de 2 litres choisi.

Entre les deux modèles proposés, la R. 20 TD (49 700 F) et la R 20 GTD (53 800 F), deux seules différences sérieuses apparaissent : l'assistance à la direction, la commande électrique des glaces avant, deux choses qui ne dotent que la G.T.D.

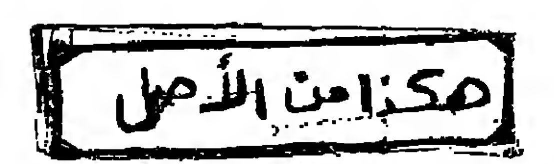
Sur route, les deux voitures sont d'une conduite et d'un comportement identiques, avec tendance au couchage de la caisse en virage serré et un freinage que l'on souhaiterait plus efficace (disque à l'avant, tambour à l'arrière). La boîte de vitesse à cinq rapports est particulièrement agréable à manœuvrer, la première est un peu courte. L'insonorisation intérieure est au point, et le brio du moteur (64 chevaux Din à 4 500 tours/minutes) fait oublier bien des fois qu'il s'agit d'un diesel.

Les consommations relevées lors des essais évoluent, selon la conduite, entre 8 et 12 litres, ce qui apparaît comme raisonnable.

L'histoire dira si l'endurance du groupe moteur est à la hauteur des premières impressions générales que l'on peut porter sur ces voitures, un événement pour Renault.

CLAUDE LAMOTTE.

● *Une nouvelle version de la traction avant de Toyota*, la cialisée en France. Il s'agit d'un coupé deux portes avec hayon arrière entièrement vitré. Prix : 29 900 F.



هكذا من الأصل

INFORMATIONS «SERVICES»

VIE QUOTIDIENNE

Réparations à domicile : vérifier la facture

Plomberie, électricité, électroménager... il y a des réparations que l'on ne peut pas toujours faire soi-même. Il faut alors faire appel à des professionnels spécialisés. Malheureusement, ceux-ci pratiquent souvent des prix qui ne correspondent pas aux services rendus.

Pourtant, en matière de réparations à domicile, il y a des règles précises — arrêté du 6 décembre 1968, — que tout consommateur averti devrait connaître. Elles lui permettent de savoir, en tous les cas, ce pourquoi il paie.

En voici l'essentiel :

Tout réparateur est tenu d'établir *une facture détaillée*, en double exemplaire, l'un remis au client, l'autre à l'entreprise de dépannage qui la conserve pendant au moins un an. La facture doit être datée et mentionner les noms et adresses du réparateur et de son client.

Elle doit, en outre, indiquer clairement :

1) Le temps passé, l'heure d'arrivée et celle de départ du réparateur. Dans la mesure du possible, prendre rendez-vous à l'avance. Certains dépanneurs refusent, en effet, de fixer une heure précise. Au mieux, ils indiquent une période dans la journée — matin ou après-midi ;

2) Le taux horaire de la main-d'œuvre. Il varie considérablement d'une entreprise à l'autre. D'après une récente enquête de l'I.N.C., les tarifs pour une heure de dépannage de machine à laver s'échelonnent entre 87 et 124,65 francs ;

3) Les frais de déplacement. Chaque entreprise choisit son système de tarification : gratuité (plutôt rare), tarif kilométrique, appliqué pour un dépannage en dehors d'une agglomération, forfait : le plus couramment employé. Il comprend parfois un temps de main-d'œuvre. Par exemple : forfait de 70 francs pour le déplacement et une demi-heure de main-d'œuvre. Cette solution n'est pas toujours avantageuse pour le client, s'il habite à proximité dudépanneur.

Si la réparation ne peut pas être faite à domicile, le client doit néanmoins payer les frais de déplacement.

Une facture précise doit également comporter le prix des pièces fournies et la T.V.A.

Les professionnels possédant un magasin doivent afficher le prix des services et les conditions dans lesquelles ils sont rendus.

Les entreprises de SOS-dépannage, auxquelles on fait appel uniquement par téléphone en cas d'urgence, doivent également faire connaître leurs tarifs à leurs éventuels clients avant l'exécution des travaux.

Si le prix réclamé semble excessif au client, on peut saisir la direction départementale de la concurrence et des prix, en fournissant à l'appui une photocopie de la facture.

L'établissement d'une facture ne doit pas être compté.

Afin d'éviter toute surprise désagréable, il est important de se renseigner auparavant ou de demander un devis.

DOMINIQUE DAMBERT.

GEL : LE PRIX DE LA NÉGLIGENCE. — La négligence est le plus souvent à l'origine des dégâts provoqués, en cas de gel, par l'éclatement des canalisations. Surtout dans les maisons individuelles, il faut, lorsqu'on les quitte, fermer le robinet principal de la distribution d'eau avant et vidanger ensuite.

Ce faisant, le propriétaire ou le locataire évitera des difficultés avec son assureur. La plupart des contrats d'assurance contre les dégâts des eaux recommandent, en effet, de fermer le robinet d'arrivée d'eau et de procéder à la vidange des conduites.

S.O.S.-MAMANS. — L'Union des gardes temporaires d'enfants (U.G.T.E.) propose de créer, avec des mères de famille offrant toutes garanties, à leur domicile, un S.O.S.-Urgences mamans. Les mères de famille qui se porteront volontaires devront dépanner immédiatement et temporairement la mère d'un enfant malade, si celle-ci doit s'absenter; ou pourvoir à la défaillance de la garde prévue. En aucun cas, l'U.G.T.E. ne se charge elle-même de la garde des enfants.

★ U.G.T.E., 7, rue Gomboust, 75001 Paris, tél. 297-45-84, tous les jours de 14 h. 30 à 17 h. 30.

« ÊTRE PÈRE AUJOURD'HUI ». — Sur ce thème, l'Institut des sciences de la famille organise à Lyon, le samedi 24 novembre, une journée-débat animée par M. Joël Clerget, auteur du livre « Etre père aujourd'hui » (éditions Chronique sociale de France).

19, rue du Plat, 69002 Lyon, tél.
★ Renseignements : U. S. F., (78) 25-51-00.

PARIS EN VISITES

VENDREDI 23 NOVEMBRE

« La manufacture des Gobelins », 14 h. 45, 42, avenue des Gobelins, Mme Hulot.

« Les collections de la cristallerie Baccarat », 15 h., 30 bis, rue de Paradis, Mme Legregeois.

« Le théâtre de l'Odéon et son quartier », 15 h., devant le théâtre, Mme Meyniel.

« L'église orthodoxe Saint-Alexandre-Newski », 15 h., 12, rue Daru, Mme Oswald.

« La Sainte-Chapelle et la Conciergerie », 15 h., 1, quai de l'Horloge, Mme Puchal.

« L'art européen à la cour d'Espagne », 15 h., Grand Palais (Mme Angot).

« Le palais Soubise », 15 h., 60, rue des Francs-Bourgeois (M. de La Roche).

« Le Marais », 15 h., 2, rue de Sévigné (Le Vieux-Paris).

CONFÉRENCES

20 h. 15, 11 bis, rue Keppler : « Origines et destinée de l'homme » (Loge unie des théosophes), entrée libre.

20 h. 30, Centre culturel suédois, 11, rue Payenne : « Autour d'un art de femmes ».

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du 22 novembre 1979 :

UN ARRÊTÉ

● Fixant les conditions d'émission de bons P.T.T. 1979.

DES DÉCRETS

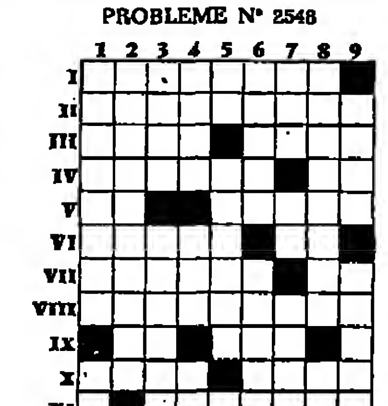
● Modifiant le code de la construction et relatif aux subventions de l'Etat pour l'amélioration de logements à usage locatif et à occupation sociale.

● Relatif à la suppression de l'insalubrité par travaux.

● Relatif aux primes à l'amélioration de l'habitat.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2548



HORIZONTALEMENT

I. Signalés quand ils sont grands. — II. Fait tomber la veste. — III. Qui est donc comme un clou ; Nom de roi. — IV. Urfa aujourd'hui ; Dans un alphabet étranger. — V. Qui a donc un titre ; Te rendrais. — VI. Pas juste du tout ; A respecter ! — VII. Sans changement ; Pour lier. — VIII. Difficile à garder quand on n'a pas d'assiette. — IX. Mieux que rien ; Se divise en périodes. — X. Qui peut donc s'établir ; Roi mythologique. — XI. Qui ne fume donc pas.

VERTICALEMENT

1. L'air de la nuit ; N'intéresse pas le plongeur. — 2. Qualifie une affection bien partagée. — 3. Gros légume ; Fruits que les travailleurs n'apprécient guère. — 4. Courtes quand on ne s'occupe que du présent ; Circulent à l'étranger ; Largeur de crêpe. — 5. Pronom ; Peut être atteint d'un certain mal. — 6. Ne pas découvrir ; Une longue distance. — 7. Pourri quand il y a trop de précipitation ; Article ; Vieux jeu. — 8. Transformer en coqueluche ; Au milieu du pont. — 9. Dieu ; Sans réflexion.

Solution du problème n° 2547

Horizontalement

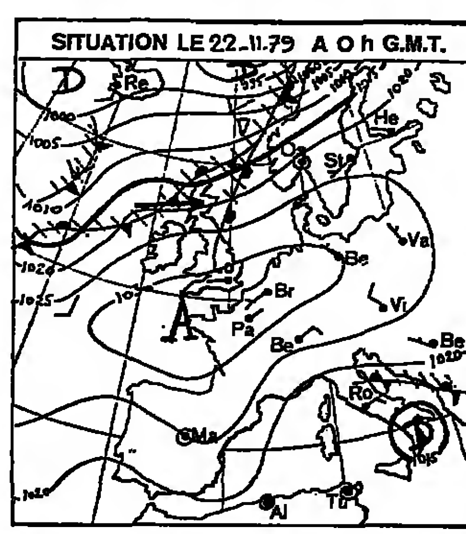
I. Pâtissier (le manqué est un biscuit). — II. Avalanche. — III. Le ; Ilot. — IV. Mûr ; Ibère. — V. Ixode ; Rat. — VI. Terrés. — VII. Roulée. — VIII. Suri ; Cire. — IX. Tétrodon. — X. Si ; Eure. — XI. Al ; Radeau.

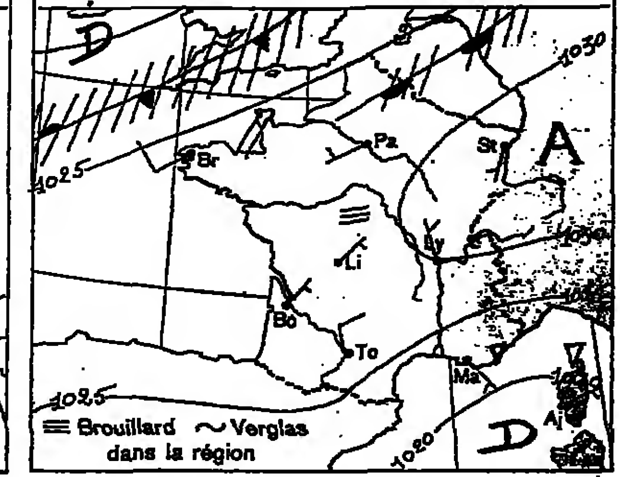
Verticalement

1. Palmiers ; Sa. — 2. Aveux ; Outil. — 3. Ta ; Roture. — 4. Ili ; Déliter. — 5. Salière ; Rua. — 6. Snob ; Record. — 7. Ictère ; Idée. — 8. Eh ; Ras ; Ro. — 9. Remet ; Genou.

GUY BROUTY.

MÉTÉOROLOGIE





Evolution probable du temps en France entre le jeudi 22 novembre à 0 heure et le vendredi 23 novembre à 24 heures :

Le centre principal des hautes pressions européennes se transférera vers l'Autriche en s'affaiblissant. De ce fait, le courant perturbé, qui circule de l'Atlantique à la Scandinavie, se décalera vers le sud, et sa bordure méridionale atténuée commencera à affecter les régions proches de la Manche en y apportant de l'air maritime un peu plus doux. D'autre part, des basses pressions relatives sur le Bassin méditerranéen occidental et central entretiendront un temps instable sur le Sud et le Sud-Est.

Vendredi, on notera l'arrivée progressive de nuages plus abondants sur les régions s'étendant du nord de la Bretagne à la frontière belge. Quelques pluies faibles et intermittentes tomberont, surtout près des côtes et sur le Nord. Les vents de sud-ouest deviendront modérés. Les températures minimales seront en hausse, et les gelées au lever du jour auront probablement disparu dans l'intérieur.

Sur l'extrême Sud-Est, le Roussillon et la Corse, on notera des nuages avec quelques éclaircies, et quelques ondées isolées sont probables. Les vents, de nord-est à nord-ouest, seront très irréguliers, parfois assez forts, et les températures varieront peu.

Sur le reste de la France, le temps assez frais persistera, surtout le matin, où, dans l'intérieur, on notera des gelées faibles. Les éclaircies seront assez belles, mais des brouillards pourront affecter les vallées et les plaines une bonne partie de la matinée. Les températures maximales varieront peu.

Le jeudi 22 novembre, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 031,2 millibars, soit 773,5 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 21 novembre; le second, le minimum de la nuit du 21 au 22) : Ajaccio, 15 et 5 degrés ; Biarritz, 9 et 3 ; Bordeaux, 8 et —2 ; Brest, 13 et 2 ; Caen, 9 et 3 ; Cherbourg, 10 et 2 ; Dijon, 6 et 2 ; Grenoble, 5 et 3 ; Lille, 9 et —1 ; Lyon, 6 et 0 ; Marseille, 11 et 2 ; Nancy, 6 et —2 ; Nantes, 8 et —1 ; Nice, 16 et 8 ; Paris-Le Bourget, 9 et —2 ; Pau, 6 et 2 ; Perpignan, 9 et 7 ; Rennes, 9 et 1 ; Strasbourg, 6 et 2 ; Tours, 9 et 2 ; Toulouse, 6 et 2 ; Pointe-à-Pitre, 29 et 22.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 14 et 10 degrés ; Amsterdam, 8 et 2 ; Athènes, 19 et 12 ; Berlin, 5 et 3 ; Bonn, 6 et —4 ; Bruxelles, 7 et 1 ; Le Caire, 30 et 20 ; îles Canaries, 22 et 17 ; Copenhague, 4 et 1 ; Genève, 5 et 2 ; Lisbonne, 17 et 7 ; Londres, 2 et 1 ; Madrid, 13 et —2 ; Moscou, 2 et 1 ; New-York, 13 et 8 ; Palma-de-Majorque, 13 et 10 ; Rome, 17 et 7 ; Stockholm, 3 et 0 ; Téhéran, 19 et 11.

P.T.T.

LIBERTÉ D'ACCÈS AUX DOCUMENTS ADMINISTRATIFS, MAIS...

Le secrétariat d'Etat aux P. et T. vient de répondre à la demande formulée par l'Association française des utilisateurs du téléphone et des télécommunications (AFUTT), qui souhaite l'application de la loi du 17 juillet 1978 sur la liberté d'accès aux documents administratifs (*le Monde* du 8 novembre). Dans un communiqué, le secrétariat d'Etat précise qu' « *il est, bien évidemment, dans son intention de respecter scrupuleusement la volonté du législateur et qu'il appliquera donc, de façon très positive, la loi du 17 juillet 1978, modifiée par la loi du 11 juillet 1979* ».

Toutefois, l'administration refuse de violer la vie privée des individus, c'est-à-dire qu'elle considère que les documents des télécommunications établis dans le cadre d'enquêtes sur les contestations de taxes contiennent des renseignements intéressant d'autres personnes que l'abonné. Pour connaître la conduite à tenir, le secrétariat d'Etat a saisi la commission d'accès aux documents administratifs, afin que celle-ci lui dise s'il peut « *fournir à tout abonné des renseignements qui peuvent concerner d'autres personnes sans que celles-ci n'en aient été préalablement informées* ».

L'AFUTT ayant fait état des « *abus* » de l'administration, qui procède, selon elle, à des coupures de lignes téléphoniques «*sans préavis convenable* », l'administration précise la règle en la matière. « *Toute coupure n'est effectuée qu'après que l'abonné n'ayant pas acquitté le montant de sa facture ait reçu un deuxième avertissement, soit quarante jours après l'émission de la facture.* »

[Il est regrettable que les critères et les délais en matière de coupure de ligne, pourtant clairement exprimés par M. Norbert Ségard, secrétaire d'Etat aux P. et T., ne soient pas connus ou pas appliqués de l'ensemble du personnel commercial des télécommunications.]

AUTOMATIQUES. — Les abonnés au téléphone de la région d'Ile-de-France peuvent obtenir par voie entièrement automatique leurs correspondants de Corée (indicatif 82), du Nicaragua (505), du Kenya (254), du Guatemala (502) et de l'Equateur (593). Ces communications sont taxées au tarif de 0,50 F toutes les 1,3 secondes. Pour obtenir un correspondant, il convient de composer le 19, puis après audition de la deuxième tonalité, l'indicatif du pays, éventuellement l'indicatif de la zone, suivis du numéro demandé.

loterie nationale — Liste Officielle

TRANCHE DES AZALEES
TIRAGE DU 21 NOVEMBRE 1979

Terminaisons	Finales ou numéros	Sommes à payer (cumuls compris) pour un billet entier
		F.
1	3 011	5 000
2	412	500
	93 972	100 000
3	2 993	1 000
	3 793	1 000
	5 723	5 000
4	4	70
	94	220
	144	570
	714	570
	6 864	5 070
	9 224	5 070
	9 414	5 070
	215 714	3 000 570
5	45	150
	0 195	1 000
	5 095	1 000

Terminaisons	Finales ou numéros	Sommes à payer (cumuls compris) pour un billet entier
		F.
6	16	150
	326	500
	716	650
	2 106	1 000
	7 696	1 000
7	7	70
	1 897	5 070
	35 807	50 070
8	198	500
	7 368	1 000
	8 518	1 000
	5 198	10 500
	226 088	500 000
9	89	150
	6 429	10 000
0	1 250	1 000
	8 660	1 000

PROCHAIN TIRAGE : TRANCHE DE LA SAINTE-CATHERINE
LE 28 NOVEMBRE 1979 à MALAKOFF (Hauts-de-Seine)

LOTO tirage n° 47 : 4 12 17 24 28 30 — numéro complémentaire 32

PROCHAIN TIRAGE LE 28 NOVEMBRE 1979 VALIDATION JUSQU'AU 27 NOVEMBRE APRÈS-MIDI

BREF

COLLOQUES

UN COLLOQUE SUR LE THÈME DE « L'ENFERMEMENT » aura lieu, les 29 et 30 novembre, à l'Institut français des Pays-Bas, maison Descartes, à Amsterdam. Des universitaires français et néerlandais ainsi que des écrivains y participeront. Des interventions aborderont ce thème sous l'angle sociologique, historique, linguistique, poétique, religieux, etc.

★ Institut français des Pays-Bas, Vijzelgracht 2 a 1017 HR, Amsterdam (Pays-Bas).

EXPOSITIONS

TAPIS D'ORIENT. — Le Centre des arts et loisirs du Vésinet (Yvelines) propose aux visiteurs de l'exposition qu'il organise, du vendredi 23 novembre au 12 décembre, de leur faire connaître l'art des grands empires d'Orient par leurs tapis anciens : histoire, tissage, vocabulaire, symbolisme, etc. photographies retraçant sept ans

★ Centre des arts et loisirs, 59, bd Carnot, 78110 Le Vésinet, tél. 976-32-75. Tous les jours, de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 19 h.

LES IMPRIMÉS DE MIYAKE. — Les tissus imprimés du créateur japonais Issey Miyake feront l'objet d'une exposition au Musée de l'impression de Mulhouse, du 23 novembre au 24 février 1980.

Au-delà de ses activités dans le domaine de la mode, Issey Miyake est l'auteur d' « East Meets West », un remarquable album de photographies, retraçant sept ans d'expériences parisiennes par une série de dessins hautement colorés.

FORMATION CONTINUE

RECHERCHE D'UN EMPLOI. — Dans nos éditions du 22 novembre, le numéro de téléphone de l'association Animation région parisienne, 8, boulevard Jourdan, 75014 Paris, était erroné. Il fallait lire : 589-06-03.

MAISON

CHAUD LA COUETTE... — C'est à l'automne que l'envie d'acheter une couette se manifeste. Cet hiver, où séviront plus que jamais les économies d'énergie, dormir bien au chaud sous cet édredon douillet va correspondre à un besoin. Les garnissages en vrai duvet ou en fibres synthétiques se partagent, à parts à peu près égales, les diverses fabrications. Le choix se fait en fonction du prix : les couettes en duvet, beaucoup plus chères, sont réservées aux lits d'adultes, tandis que celles garnies de fibres synthétiques sont achetées surtout pour les enfants.

Une fois la couette adoptée, il faut l'habiller d'une housse lavable qui remplace le traditionnel drap du dessus. Deux fabricants renommés pour la qualité de leurs couettes viennent de sortir de nouveaux modèles d'enveloppes. Chez Laplaud, la styliste Claudine Viscoglìosi a créé des imprimés très proches des tissus d'ameublement : un dessin mouvant de diagonales, en orange doux ou bleu vif, entrecoupées de lignes colorées (« Dunes ») ou un effet de patchwork à minuscules motifs d'œillets et lignes brisées d'épines (« Floris »), dans une dominante rose vif ou bleu pastel.

Josette Léopold a conçu, pour Lestra-Design, une collection très éclectique d'enveloppes de couettes : très raffinées comme le modèle « Cerise » (bordé d'une large dentelle de ton rose), imprimées d'un vol de mouettes ou de silhouettes d'arbres. Des housses très masculines sont en tissu à rayures blanches sur fond Oxford bleu ou beige.

STAGES

FORMATION PRÉ-PROFESSIONNELLE. — L'Union féminine civique et sociale organise deux stages de formation pré-professionnelle à l'intention des femmes de plus de vingt-six ans, du 4 janvier au 20 mars, l'un à son siège, l'autre à Cergy-Pontoise (Val-d'Oise).

★ U.F.C.S., 6, rue Béranger, 75003 Paris, tél. 272-19-18.

VIVRE A PARIS

LOCAUX INDUSTRIELS. — La chambre de commerce et d'industrie de Paris et la Ville de Paris viennent de publier une liste des locaux industriels vacants dans la capitale. S'adresser à la chambre de commerce et d'industrie de Paris, direction de l'aménagement et des équipements, bureau information locaux P.M.I., 14, rue Chateaubriand, 75008 Paris, tél. : 561-99-00, poste 458.

Le Mon
DES
Alexandre, le
LE PRIX DES LIV
Le défi de Delig



Alexandre, le grand d'Auvergne

● *Les chroniques de Vialatte ? Un art de dire et de rire*

« VICTOR HUGO, *qui était poète, comme son nom l'indique à merveille...* », écrit Alexandre Vialatte. Si nous appliquons la boutade à son inventeur, nous devinons aussitôt que l'homme sort de l'ordinaire. Alexandre oblige, et Vialatte sent son fruit d'Auvergne, cueilli au sommet du Sancy. Alléchés, les connaisseurs iront y regarder de plus près. Ils feront bien. En marge des mastodontes littéraires, ils découvriront un art de dire et de rire, de suivre le fil du langage qui zigzague, ébloui par ses propres richesses.

Qui prétend que le français est pauvre ? Ceux qui préfèrent le triste vocabulaire basique à l'opulence du dictionnaire. Il contient tout, nous affirme Vialatte, et permet de parler une langue étrangère sans, pour autant, renoncer à la sienne. Pour le Bescherelle, par exemple, un mail est un « *ambulacre* » et un barbu un « *pognophore* ». En outre, il offre toute garantie car il est d'ordinaire l'œuvre d'étudiants pauvres, comme Jules Vallès, qui, faute de temps, « *signait Aristote ou Napoléon des exemples adroitement choisis pour expliquer l'emploi des mots :* « Il pleut », *ou* « Les raisins » sont mûrs ». *Il réservait généralement à Marmontel des opinions plus hardies. Son éditeur en était enchanté.* « On ne lit » plus assez les classiques, » *disait-il.* On devrait relire ce » Marmontel. »

Dans ses chroniques, Vialatte adopte volontiers le « système Vallès » pour nous présenter les sujets qui lui tombent sous la main. Et comme il a la main heureuse, il nous ahurit, nous épate, nous mystifie sans doute (mais où ? quand ? comment ?). Qui oserait nier que « *le galuchat exige de la pastenague* » ? Ou qu'on trouve à la Manufacture d'armes et de cycles de Saint-Etienne « *des bottes pour chien à trois boutons, deux seulement pour les bassets* » ? A l'en croire, il se contente de rendre hommage à l'imagination du Créateur et à l'ingéniosité de ses créatures.

Son bestiaire comprend beaucoup d'animaux familiers. Et d'abord le chien : « *Ce qu'il y a de meilleur chez l'homme* », en particulier le « *chien jaune, jésus de Morteau, moitié sur des pieds Louis XV, avec la tête de M. Churchill* », ou le dogue, « *ce Bantou affligé par un récent veuvage, ce ramoneur orphelin* », ou le pékinois nain qui, lorsqu'on le tient par la peau du cou, « *glisse au fond de lui-même comme le mercure au fond d'un thermomètre, avec une grimace de songe asiatique* ». Pour le chat, c'est plus simple, puisqu'il « *se trouve tout entier dans la moustache* », mais comment décrire la pieuvre, « *coiffée de sc. pieds en forme de lanière... enfant naturel du foie de veau, de Fantomas et du chat à neuf queues* » ?

Zoologue confirmé, Vialatte s'impose aussi comme sociologue, ethnologue, voire politicologue. Qu'il s'agisse de la crise de la natalité, de la réforme de l'orthographe, de Dubuffet ou de Fellini, rien de ce qui est humain ne lui est étranger. Il sait comment s'est fait élire M. Lauro, maire de Naples, qui « *distribua avant le vote une quantité de souliers gauches et fut plébiscité par une foule avide de souliers droits, auxquels on n'avait droit qu'une fois la partie gagnée. Comme il y a peu d'unijambistes, la victoire était assurée* ». Il a deviné à quoi rêvaient les jeunes filles, « *à des produits désincrustants, à des pilules qui raffermissent le buste, à des bigoudis chauffants, résumons-nous, à un fiancé. Pourquoi ? Pour avoir une 2 CV, une poubelle à pédale en plastique. Les jeunes filles ont besoin d'idéal* ». Il s'intéresse à la psychanalyse « *aux tracas lointains de la vie embryonnaire, à tous ces coups de pied retenus depuis l'œuf* » que libère le bon docteur Freud. Il saute des voyages intersidéraux à la bourrée montmartroise, de la veuve du Soldat inconnu à la farce à l'oseille. Et, comme dans tout bon magasin, ce que vous ne voyez pas en vitrine, vous le trouverez à l'intérieur, dans l'un ou l'autre des recueils de chroniques.


DESSIN DE ZORAN ORLIC

Un premier tome, *Dernières nouvelles de l'homme*, a été publié l'an dernier (1). En voici un second, intitulé *Et c'est ainsi qu'Allah est grand*, invocation qui termine chaque article. Mais il reste de quoi remplir une douzaine de volumes que son éditeur s'engage à nous donner, tandis que Mme Ferny Besson se consacre à rassembler tous les coups de patte — coups de maître éparpillés dans la presse. Méconnu durant sa vie, Vialatte sort enfin de l'ombre, salué par son préfacier, Jacques Perret, comme l'héritier spirituel « *de La Fontaine, d'Alphonse Allais et de Pascal* », et comme « *un voltigeur cavalant à l'aile droite des zouaves* ». Mais attention ! cette droite se situe aux antipodes de la « nouvelle » ; elle a le rire généreux, l'irrespect tonique, la gentillesse contagieuse de son auteur dont la plume « *flamboie, pétille, tisonne, crépite* », écrit Perret, « *et quand elle fait des ronds de fumée, c'est pour jouer avec* ».

GABRIELLE ROLIN.

★ ET C'EST AINSI QU'ALLAH EST GRAND ! Editions Julliard, 296 pages. Autour de 55 F.

(1) Voir l'article de Bertrand Poirot-Delpech du 3 novembre 1978.

LE PRIX DES LIVRES

Devant les plaintes de plus en plus nombreuses de nos lecteurs sur l'absence de prix des livres dont nous parlons et leurs souhaits répétés que nous indiquions au moins un ordre de grandeur, « le Monde des livres » publie cette semaine des prix approximatifs (autour de...), d'après les chiffres relevés dans des librairies.

Le défi de Deligny

● *La singularité de l'enfant autiste.*

« JE *crains fort que ma manière de dire ne soit guère efficace : ce que je propose n'étant pas attendu ne sera pas entendu.* »

Relevons donc le défi. Que d'ailleurs Deligny ne soit pas entendu, rien de moins sûr : il nous parle certes d'un lieu marginal, et sa réflexion comme sa pratique se poursuivent obstinément en marge des courants actuels. C'est peut-être aussi ce qui l'empêche de mesurer toute l'audience dont il jouit déjà. Le livre, le cinéma (1) nous ont laissé entrevoir qu'il se passait quelque chose d'important dans cette marge-là, et d'ailleurs marginal ne veut pas forcément dire méconnu. Il me semble avoir lu quelque part qu'Einstein, lorsqu'il pondit sa fameuse théorie, se trouvait lui aussi franchement en marge du monde scientifique d'alors, ce qui lui permit le recul nécessaire pour penser autrement les choses.

Et quant à être *attendu*, ce que nous propose aujourd'hui Deligny l'était sans doute plus qu'il ne pense : à travers *Nous et l'innocent* comme à travers le film de Renaud Victor, son entreprise restait suffisamment énigmatique, en même temps que fascinante, pour que nous demeurions effectivement en attente. Or, je le dis d'emblée, les *Détours de l'agir* répond pratiquement à toutes les questions que je me posais au sujet de cette entreprise. C'est une mise au clair décisive dont la précision et l'envergure me semblent d'autant plus impressionnantes que le livre n'a guère plus de 140 pages : c'est dire aussi que l'auteur y atteint à une maîtrise de l'écriture parfaitement accordée à la densité de sa pensée. Une fois pris dans cette lecture, on la poursuit avec une espèce de ferveur.

Voilà douze ans maintenant que Deligny s'est installé dans un coin assez paumé des Cévennes, dont il n'a pour ainsi dire plus bougé. Embarqué là-bas — sur son radeau comme il dit — avec un enfant autiste, Janmari, il a suscité autour de lui l'aménagement d'autres radeaux, d'« aires de séjour » où vivent un ou deux adultes dits normaux et quelques enfants qui le sont moins : mutiques presque tous — encore que, selon Deligny, tous ne puissent être considérés comme autistes (c'est un des points forts du livre que le clivage radical introduit — comme incidemment — dans la notion clinique d'autisme infantile).

ROGER GENTIS.

(Lire la suite page 20.)

(1) *Nous et l'innocent*, Maspero éd., 1975. — *Ce gamin-là*, film de Renaud Victor, 1975 (Production : les Films du Carrosse).

Bourreau, mon métier

● *Une mauvaise réputation.*

QU'EST-CE qu'un bourreau ? Pourquoi et comment le devient-on ? Comment ses contemporains le voient-ils ? A ces questions et à de nombreuses autres en annexe, Jacques Delarue a entrepris de répondre, autour de 1950. Curiosité qui aboutit, aujourd'hui, à ce gros dossier historico-sociologique où le métier de bourreau est envisagé à travers les âges, avec une rigueur toute scientifique. Sujet plus vaste et profond qu'il n'y paraît, qui bouscule notre confort moral de façon irrémédiable et, à chaque tournant de page, met la peine de mort en cause.

De mémoire d'homme et jusqu'aujourd'hui la foule, qui hurle vengeance et mort, est hostile au bourreau. Paradoxe. Si la peine capitale est dans le code, il faut bien que quelqu'un l'applique. Mais ce quelqu'un, personne ne l'inviterait à sa table, et bien peu lui serreraient la main, comme si, dernier maillon de la chaîne judiciaire, et introducteur du sang là où, jusqu'à lui, il n'y avait que paroles et papiers, il se trouvait soudain investi du commun péché suprême : faire le geste interdit par Dieu. Des parias, voilà ce qu'une société insensée fait d'hommes dont elle a besoin de par son organisation même. C'est ce qu'on appelle se laver la conscience à bon marché.

De véritables dynasties

Depuis les temps les plus reculés, le bourreau, rejeté hors les murs de la ville, est mis hors du commun par son costume, désigné au mépris par des sobriquets divers, interdit de nombreux endroits publics : bourse, marchés, spectacles et, même, ses enfants n'ont pas le droit de fréquenter l'école. Face à une si constante et si radicale réprobation, qui accepterait d'exercer l'office, et quelle femme de devenir « la bourrelle », marquée, elle aussi, d'ignominie ?

Curieusement, aux origines, c'est cette situation de paria (qui trouve forcément des volontaires, car s'y rattachent, alors, de grasses prébendes) qui permet aux exécuteurs des hautes œuvres de devenir propriétaires de leur fonction et de s'ériger en caste. Tous parents, car les mariages consanguins sont de règle, tous rivaux, les bourreaux de France, jusqu'en 1970, date à laquelle on décide de s'en tenir à un exécuteur national, forment des dynasties. On dit les Sanson, les Ferey, les Jouënne, comme on dit les Valois, les Bourbons, les Orléans, les uns et les autres séparés du reste du monde par leur fonction, princes des lumières d'un côté, officiants des ténèbres de l'autre.

Les principes humanitaires dont ruissellent les révolutionnaires leur font supprimer le carcan, l'amende honorable, le fouet, la flétrissure, la roue et autres vilaines pratiques de sauvages. Les docteurs Guillotin et Louis, aidés par le menuisier Schmidt, introduisent l'instrument de décapitation que nous utilisons encore, mais perfectionné. La machine qui fonctionne en 1793 sectionne, au lieu de les écraser, les vertèbres cervicales. Joli progrès.

Aujourd'hui, la justice passe dignement : finies les exécutions spectacles, les « bavures » et autres abominations que l'auteur relate sans complaisance. Il n'empêche que le bourreau actuel et sa famille recherchent l'anonymat, et que le président de la République n'aura sûrement jamais l'idée d'une causerie au coin du feu en leur compagnie. Il n'empêche qu'une exécution capitale — même « réussie » — est une boucherie dont sortent à jamais traumatisés ceux que leur ministère ou leur fonction contraint d'y assister. Ce livre, glacé comme un constat, nous interroge : sommes-nous, oui ou non, des civilisés ?

GINETTE GUITARD-AUVISTE.

★ LE METIER DE BOURREAU, de Jacques Delarue. Fayard, 400 pages. Autour de 59 F.

QUATRE CENTS LETTRES INÉDITES DE CÉLINE

« Il est toujours honteux de perdre ! »

ON entre dans la vie des morts comme dans un moulin. Il arrive qu'on le regrette. Apprendre que Céline pratiquait la sodomie, et parfois la délation, comme le révèlent aujourd'hui certaines lettres intimes, franchement on s'en passerait.

A moins de considérer ce voyeurisme forcé comme le prix à payer d'une compréhension meilleure. Après avoir lu la correspondance de l'écrivain avec ses amies des bons jours et son ami des mauvais, on comprend mieux les tortures qui ont fait sa grandeur, et sa monstruosité.

LES lettres recueillies par le cinquième *Cahier Céline* s'adressent aux quelques femmes qui ont traversé sa vie, de 1932 à la rencontre, en 1935, de sa future compagne Lucette Almanzor. Ce sont une étudiante allemande, une juive autrichienne professeur de gymnastique, une romancière belge, une pianiste française, et la danseuse danoise qui le recueillera en 1945 à Copenhague.

Côté création et vie littéraire, les billets à ces maîtresses, ou simples amies, font écho à la sortie du *Voyage au bout de la nuit* et à son échec au Goncourt. En privé comme dans ses écrits publics, Céline exècre les lettrés et les intellectuels. A leur sujet apparaissent déjà les mots « avachis » et « chichis », dont la dernière syllabe dit bien ce qu'ils lui inspirent. La vie et la viande, d'abord. « *Il faut être au moins médecin pour m'apporter quelque chose* », écrit-il à propos de Montherlant, qu'il dit, en 1937, n'avoir pas lu.

Mais sa propre production le laisse à peine moins sceptique. Il s'étonne que le « cabotinage » du *Voyage*, qu'il refuse de relire — « *ennuyeux, plat à vomir* », — finisse par plaire. La littérature ne lui semble pas plus importante que le yoyo : « *de la Mort* », à laquelle il convient de préférer « *l'affection des êtres et des choses* ».

LES conseils qu'il prodigue sont moins ceux d'un amant empressé ou d'un ami que d'une sorte d'oncle carabin. La sodomie est recommandée pour éviter les enfants et les maladies, par un dégoût révélateur du sexe féminin — « *Devant, c'est la plaie !* » — et aussi pour le vice, en tant que celui-ci aiderait à supporter, en l'imitant, l'universelle chiennerie.

Car la vie est mal faite, définitivement. Seule sagesse : tâcher de souffrir le moins possible, en particulier de la misère, qui a marqué Céline à jamais. Pour le reste, se persuader que « *le cimetière contient tout* », que les hommes s'équivalent tous dans la fainéantise opaque et la férocité abrutie. La race est « ratée », et ne mérite plus de se perpétuer.

par Bertrand Poirot-Delpech

Par intervalles, le pire lui paraît moins sûr. Mis en contact avec les travaux de Freud, il les juge utiles. Mais il ajoute aussitôt : « *pour autant que l'humanité soit importante* », et il préconise le retour à la viande, à la bêtise, par la médecine générale « *bien absurde* ». Mêmes sursauts concernant sa propre existence. « *Un peu de paradis me reposerait de l'intense enfer perpétuel* », rêve-t-il un jour ; et, le lendemain, c'est la rechute presque rassurante dans la méfiance accablée. « *Si on se laissait aller à aimer les gens gentils, la vie serait atroce* » ; « *les amabilités tournent toujours mal* ». La souffrance et le mal, voilà son lot. Eux seuls ne manquent jamais. Eux seuls alimentent inépuisablement l'éructation furibarde sans laquelle se déroberait sa seule consolation, l'écriture.

DE là à cultiver ce qui hérisse, il n'y a qu'un pas. Ainsi doit-on regarder le chapitre navrant de ses options politiques. Options est trop dire. Plutôt des aversions et des préjugés comme nous en nourrissons tous, mais proférés sans le contrôle de la raison ni le souci des conséquences. « *Je n'ai pas d'opinions, l'eau n'a pas d'opinion* », avoue-t-il lumineusement.

Le malheur veut que l'époque donne aux mots un poids effarant. Signer une lettre d'amour « *Heil Hitler !* », en 1933, mettons que ce soit de l'humour noir. Se réjouir que les intellectuels juifs soient chassés d'Allemagne ou se plaindre qu'ils envahissent la France, nous poussent à la guerre, et le persécutent : on ne sait plus quel nom cela mérite. D'autant que, contrairement à toutes ses protestations ultérieures, Céline avait bien connaissance du génocide, dès 1939. Une lettre de février salue d'un « *voilà des nouvelles atroces !* » l'annonce, par l'amie juive de Vienne, que son mari vient de mourir à Dachau...

CETTE preuve, parmi d'autres, fait sonner faux les indignations de l'auteur et de ses amis lors de l'exil au Danemark

Avec Albert Paraz, Marcel Aymé, Arletty, Le Vigan, Nimier et quelques autres, le dessinateur et journaliste Pierre Monnier appartient aux inconditionnels pour qui le *Voyage* fut, selon l'article de Léon Daudet, une « *libération* » éclipsant toute autre littérature, et selon qui les pamphlets antisémites ne justifiaient ni les poursuites ni l'opprobre subis par l'écrivain à la Libération.

Ferdinand furieux est le journal de ces années sombres à retardement que furent pour Céline et ses proches la période 1945-1951. L'auteur rappelle les excès de l'épuration, les efforts pour faire reparaître les romans d'avant guerre, la condamnation de 1950 — un an de prison, 50 000 francs d'amende, confiscation des biens, indignité nationale, — l'amnistie de 1951, le silence des journaux, bientôt changé en louanges, et les visites à Meudon.

(Lire la suite page 20.)

la vie littéraire

Le prix Interallié : la dernière sélection

Le jury du prix Interallié, qui désignera son lauréat le mardi 4 décembre, a publié sa dernière sélection. Elle comprend six auteurs qui sont Jean-Jacques Brochier pour *Odette Genonceau* (Albin Michel), Cavanna pour les *Russkoffs* (Belfond), Jacques Duquesne pour *Une voix dans la nuit* (Grasset), Alain Gerber pour *le Faubourg des Coups-de-Trique* (Laffont), Michel Lancelot pour *Julien des Fauves* (Albin Michel) et Jean Raspail pour *Septentrion* (Laffont).

Près du détroit de Behring la Tchoukotka

Connaissez-vous la Tchoukotka ? C'est une presqu'île du bout du monde, sur la rive soviétique du détroit de Behring, tout au bout de la Russie d'Asie, à dix heures de décalage horaire de Moscou. Iouri Rytkhéou est le premier, et encore le seul, écrivain de ce pays-là où le fait de lire, le fait d'écrire étaient des notions tout à fait inconnues.

Né en 1930, l'année où s'ouvrait la première école dans la capitale de la Tchoukotka, Rytkhéou aurait dû devenir chasseur de fauves marins ou éleveur de rennes comme tous les siens, s'il n'avait décidé de se faire l'historien et le conteur de son petit peuple, qui ne compte aujourd'hui que dix-sept mille habitants. Transcrivant pour les lecteurs du monde entier ces récits que les vieux racontent, par les longues soirées de blizzard à la lueur d'une lampe à huile, il a découvert que les traditions, la culture, l'habitat, les dieux des tribus nordiques dépassaient les frontières politiques des pays. Ne s'est-il pas aussi découvert, lui, Rytkhéou le Soviétique, des cousins en Alaska ?...

Il ne faut pas que le folklore disparaisse, répète dans tous ses écrits Iouri Rytkhéou, qui ressent d'autant plus sa dualité que lui-même écrit plus en russe qu'en tchouktcha, qu'il vit six mois de l'année à Léningrad, et qu'il voit se désagréger les modes de vie des peuples du Grand-Nord, minés par l'alcoolisme, l'industrialisation embryonnaire, l'oubli. Et même par ses richesses naturelles... Ne dit-on pas qu'il y a beaucoup d'or dans ces sous-sols gelés ?... Cinq nouvelles de lui étaient parues il y a cinq ans en français (*Contes de la Tchoukotka*, Presses orientalistes de France). Un roman, *Un rêve au début du brouillard*, qui date de 1969, paraît chez Pygmalion-Gérard Watelet, et conte l'histoire vraie de John l'Américain qui, parti pour explorer les mers arctiques, finit ses jours chez les Tchouktches, où il eut beaucoup d'enfants... — N. Z.

Un Maupassant pour bibliophiles

En vingt-deux volumes d'un format « noble » (16,5 × 24), bon chic bon genre, belle typographie (12 Garamond), reliure chagrin rouge bordeaux, voici, en souscription, l'édition des *Œuvres complètes de Maupassant* qui manquait aux bibliophiles ; les précédentes (Ollendorf, 1904, Conard, 1910 et Librairie de France, 1938) se faisant rares sur le marché, et n'étant pas nécessairement aussi complètes.

Le premier volume, que nous avons eu entre les mains, n'apporte pas de textes qui ne soient déjà connus, en particulier par l'édition Pléiade en deux volumes des *Contes et Nouvelles*. La nouveauté commencera avec les trois numéros des *Chroniques* (numéros 13, 14 et 15) du théâtre (y verrons-nous *A la feuille de rose* ?), et de l'iconographie (vingt-deuxième et dernier).

Les illustrations de Jeanne Esmein pour le premier volume nous ont paru un peu convenues et bien sages. L'ensemble est réalisé avec beaucoup de soin par Alexandre Dumont, éditeur, 24, rue du Sergent-Bauchat, 75012 Paris, tél. : 346-71-02. — J. C.

Flammarion à l'heure du Baroque.

Une nouvelle collection de littérature étrangère vient de naître chez Flammarion : « Barroco ». Le projet est sérieux et reflétera les goûts de son directeur, un brillant hispaniste, Gérard de Cortanze. On lui doit notamment *America libre*, substantielle anthologie de poésie latino-américaine contemporaine, publiée chez Seghers en 1976 et saluée dans ces pages par Hubert Juin. On lui doit aussi les traductions d'un recueil de nouvelles de Borgès (*le Rose et le Bleu*) ainsi que du roman-témoignage d'Armando Uribe (*Ces messieurs du Chili*) aux Editions de la Différence. Gérard de Cortanze se propose de publier quatre à six livres par an, d'auteurs espagnols, latino-américains, portugais et brésiliens, qu'il s'agisse d'inconnus, de talents consacrés ou oubliés. Voici le premier d'entre eux : *Tirano Banderas*, de Ramon Valle Inclan. Il avait paru en Espagne en 1926 et demeure à ce jour le maître livre, le roman exemplaire sur la dictature (celle, alors, de Primo de Rivera), le modèle auquel se réfèrent les plus grands romanciers hispano-américains contemporains qui, après lui, ont abordé ce thème : Garcia Marquez, Roa Bastos, Carpentier, etc. Cette première traduction française due à Claude Fell comble une importante lacune. Paraît en même temps *Macounaïma*, de Mario de Andrade, grand écrivain de l'indigénisme, sorte d'*Odyssée* brésilienne (publié en 1928). Viendront ensuite des nouvelles de Roa Bastos, l'auteur de *Moi le suprême*, des romans de Cabrera Infante et de Bryce Echenique, ainsi que des poèmes de Lezama Lima, l'écrivain cubain disparu aujourd'hui auquel on doit *Paradiso*, traduits par Cortanze lui-même.

Ce vrai travail d'exploration va nous permettre de sortir des sentiers battus : un peu trop systématiquement ces dernières années, la politique éditoriale française visait les grands noms du « boom » latino-américain, quitte à publier sans grand discernement des fonds de tiroirs, alors qu'il y a encore tant à faire dans cet immense domaine littéraire, le plus riche, peut-être, actuellement... — F. W.

A nous, les aïeux !

Dans son département « Documents-Histoire », Hachette lance une collection d'un esprit neuf : « Une famille de... du Moyen-Age à nos jours » (180 pages). Cinquante récits racontent l'histoire d'une lignée fictive — mais tout y est vrai, le décor, le contexte politique, les mœurs, les techniques, les mentalités, garanti par la science des universitaires qui se sont attachés à ce jeu de puzzle.

Un jeu intelligent, auquel s'adonnent un nombre de plus en plus grand de généalogistes amateurs en quête de leurs origines, de leurs racines, de ce qu'ont été et de ce qu'ont pensé ou fait les prédécesseurs de leur sang. Ainsi, ont déjà été reconstituées une famille de paysans, une famille de marins, une famille de militaires. On annonce les Bretons, les Auvergnats, les Québécois, les marchands et industriels, les ouvriers, etc. De quoi, pour chacun, trouver son arbre de Jessé. De quoi rêver, quand on ne possède pas ses propres archives familiales. De quoi s'instruire, aussi, et mieux comprendre le voisin, venu d'une autre souche. Une réussite sur toute la ligne. — G. G.-A.

vient de paraître

Romans

RENEE MASSIP : *Belle à jamais.* — Un dialogue s'instaure entre une jeune femme et une femme âgée à l'agonie : une méditation sur la mort et l'amour. (Gallimard, 170 p.)

GEORGES PEREC : *Un cabinet d'amateur.* — A partir de l'histoire et de la description d'un tableau, G. Perec montre comment des musées américains en vinrent à s'arracher à coups de dollars des toiles de maîtres. Par l'auteur de *la Vie mode d'emploi*, prix Médicis 1978. (Balland, coll. « L'instant romanesque », 90 p.)

YAK RIVAIS : *les Demoiselles d'A.* — Un roman composé à partir de sept cent cinquante citations d'auteurs. Au-delà du jeu, les rapports entre la culture et la création. (Belfond, 124 p.)

Nouvelles

REGINE DEFORGES : *Lola et quelques autres.* — Les aventures de treize femmes ou l'érotisme au féminin. Par l'auteur de *Blanche et Lucie*. (Editions Jean Goujon, 252 p.)

Textes

CLAUDE OLLIER : *Marrakch Medina.* — Un parcours dans la mémoire d'une ville berbère, par l'auteur de *la Mise en scène*, prix Médicis 1958. (Flammarion, 204 p.)

MATHIEU BENEZET : *Ceci est mon corps.* — Mélange ou l'autoportrait paradoxal, voire impossible. (Flammarion, 204 p.). Dans la collection Digraphe, *la Fin de l'homme* : la création d'un personnage sans identité. (Flammarion, 165 p.)

Poésie

VENUS KHOURY-GHATA : *les Ombres et leurs cris.* — Un nouveau recueil de poèmes, par l'auteur de *Terres stagnantes*. (Belfond, 124 p.)

Anthologie

EDMOND THOMAS : *Voix d'en bas.* — Une anthologie qui réunit environ cent vingt poètes ouvriers, paysans et artisans du XIX[e] siècle. Notices biographiques. (Maspéro, 463 p.)

Souvenirs

CARLOS DE ANGULO : *le Riz à la fourchette.* — Les souvenirs d'un « enfant de droite » pendant la guerre d'Espagne, par un spécialiste de la Révolution française. (Atelier Marcel Jullian, 200 p.)

Politique

PIERRE LEFRANC : *Que faire en 1981 ?* — Un gaulliste répond aux questions « que se posent les Français angoissés par le déclin du pays » à l'approche de l'élection présidentielle. (Plon, 190 p.)

THIERRY MAULNIER et JEAN ELLEINSTEIN : *Dialogue inattendu.* — Deux auteurs, d'opinions extrêmes, confrontent leurs idées. (Flammarion, 278 p.)

PHILIPPE DE SAINT-ROBERT : *Dieu, que la crise est jolie !* — Une démystification de la « crise » et une analyse au vitriol de l'exercice du pouvoir, par un homme qui ne se résigne pas. Par l'auteur du *Discours aux chiens endormis*. (Ramsay, 150 p.)

Témoignage

AVITAL CHTCHARANSKY, avec ILANA BEN-JOSEPH : *l'An prochain à Jérusalem.* — Le témoignage d'Avital Chtcharansky sur son époux, fondateur du groupe de surveillance pour l'application des accords d'Helsinki, condamné à dix ans de travaux forcés, après un simulacre de procès à Moscou. Traduit de l'anglais par R. Albeck et R. Fouques-Duparc. (Stock, 229 p.)

Société

BERNARD BRIZAY : *Qu'est-ce qu'un chômeur ?* — Un « voyage au pays des chômeurs », ces êtres de chair et de sang amoncés par les statistiques. Inédit. (Le livre de poche, 544 p.)

Document

GILLES ANQUETIL : *La terre a bougé en Iran.* — Une exploration de l'Iran post-révolutionnaire et ses paradoxes ou comment peut-on être Iranien ? (Hachette, 236 p.)

Archéologie

ANDRE PARROT : *l'Aventure archéologique.* — La mise au jour de quelques vieilles civilisations racontée par un grand archéologue. (Robert Laffont, 300 P.)

Histoire

PATRICK BERTHIER : *le Cas Guillemin.* — Dialogue avec le « grand inquisiteur » de l'histoire littéraire française. (Gallimard, 237 p.)

FRANÇOIS G. DREYFUS : *Histoire de l'Alsace.* — De la préhistoire à la construction de la bretelle d'autoroute Strasbourg-Forbach, par l'un des meilleurs spécialistes de la question. (Hachette, 422 p.)

ANNE MARTIN-FUGIER : *la Place des bonnes.* — La domesticité féminine à Paris en 1900. (Grasset, 382 p.)

E. TEMIME, A. BRODER, G. CHASTAGNARET : *Histoire de l'Espagne contemporaine.* — Une explication de l'Espagne, de la Guerre d'indépendance à la monarchie de Juan Carlos. (Aubier, 317 p.)

en bref

● UN FESTIVAL FRANCO-ANGLAIS DE POESIE — « Poème a poem », — centré sur la traduction dans les deux langues de poètes contemporains, vient de se tenir à Paris. Organisé en collaboration par le British Council, le Centre culturel canadien et l'American Cultural Service, avec des subventions du ministère français de la culture, il a permis un échange approfondi et concret entre les participants, poètes renommés ou nouveaux, directeurs de revues, qui ont traduit ensemble dans des « ateliers » des textes d'eux-mêmes ou de leurs prédécesseurs. Ils ont insisté sur la nécessité de « rendre » la cadence, les assonances, les cassures de rythme du poème original autant que son sens, tâche particulièrement difficile en raison des sonorités très éloignées de la langue anglaise et de la langue française. Etaient présents notamment les Français Michel Deguy, Jean Pierre Faye, François-Xavier Jaujard et Jean Mambrino, les Britanniques Michael Hamburger, David Gascoyne et Kenneth White, le Canadien Fred Cogswell et l'Américain Ron Padget.

● « LA SEDUCTION » est le thème d'un colloque qui se déroulera du 30 novembre au 2 décembre à l'abbaye de la Cambre (Belgique). Au cours de ce colloque organisé par Maurice Olender et Jacques Sojcher, auront lieu des débats et des projections de films. Parmi les communications qui seront faites, on relève, notamment, celles de Hubert Juin, Florence Delay, Dominique Rolin, Philippe Sollers, Jean-François Lyotard, Chantal Akerman, Jean-Noël Vuarnet, Abdelkébir Khatibi, Naïm Kattan, Albert Jacquard, Francis Martens, Jean Baudrillard, etc. (Renseignements : secrétariat des colloques de Bruxelles, rue du Magistrat 18, 1050 Bruxelles ; tél. : 3430005, de 10 à 12 h.)

● UN COLLOQUE SUR « L'ENFERMEMENT » est organisé à la Maison Descartes d'Amsterdam les 29 et 30 novembre prochains. Présidé par Charles Grivel et Michel Deguy, ce colloque entendra des interventions sur les différents aspects de l'enfermement de Tern Van Dijk, P. Nij-Bloem, Maurice Roche, Roger Kempf, etc. (Renseignements : tél. (020) 22-49-36.)

● GEORGES HERSCHER, qui dirige les Editions du Chêne depuis dix ans, quittera prochainement cette société et le groupe Hachette qui la contrôle pour créer les Editions Herscher. Avec le concours d'associés minoritaires, les éditeurs d'art anglais Thames and Hudson et allemand Dumont, et avec Flammarion, qui assurera la distribution, il compte, dans le domaine des livres consacrés essentiellement à l'art et à la photographie, publier à la fois en France l'adaptation de certains ouvrages d'origine étrangère et créer des œuvres dont il s'efforcera d'obtenir la coédition hors la France.

● « GANG » (3, rue Caumartin, 75009 Paris. Tél. : 742-80-78) est le titre d'un nouveau mensuel consacré à la littérature policière. Ce mensuel, dont le directeur de la publication est Didier Costagliola, est animé par une équipe qui vient des Editions des Autres et a fondé sa propre maison : Epine (Editions de presses internationales noires et écarlates). Au sommaire du numéro (prix : 12 F), figurent un entretien avec M[e] Jean-Louis Bredin sur l'affaire Ranucci, des chroniques sur les livres, un dossier sur la « morgue » à propos de l'ouvrage de Jean-Luc Hennig, une enquête sur un éditeur, des nouvelles de Donald Westlake et de Jean-Pierre Enard, etc.

● UN RECIT DE SCIENCE-FICTION D'ANDRE MAUROIS, en grande partie inédit, « le Chapitre suivant », dans lequel l'auteur se livrait à des « prophéties » pour les périodes de 1927 à 1967 et de 1967 à 2007, est publié, avec une préface de Robert Kanters, aux éditions de la Nouvelle librairie. Cette maison qui vient d'être créée (141, rue Léon-Maurice-Nordmann, 75013 Paris. Tél. : 337-51-28 et 337-50-38. Diffusion : C.D.E.) a pour directeur Guy Authier, et pour directeur littéraire, Michel Rachline, anciens animateurs des éditions Guy Authier, disparues l'année dernière (« le Monde » du 5 août 1978). Les Editions de la Nouvelle Librairie proposent un programme d'une vingtaine de titres à paraître parmi lesquels on note des dossiers « secrets » de l'instruction des procès Pétain et Laval, des ouvrages fantastiques, des guides, des romans. Des collections sont annoncées, notamment une série historique sur les coups d'Etat qui « ont changé la face du monde » et une autre, intitulée « le Rouge... », qui étudiera l'aspect révolutionnaire des grands créateurs, par exemple, « Wagner le rouge », « Molière le rouge », etc.

● GALLIMARD vient de rééditer le roman de Bernard Pingand, « le Prisonnier », publié pour la première fois en 1958, et dont le thème central est l'indifférence.

● L'ASSOCIATION DES ECRIVAINS DE LANGUE FRANÇAISE (ADELF) organise une vente de livres avec la participation d'auteurs le 28 novembre (et non le 8, comme nous l'avions annoncé par erreur) à l'Unesco, de 14 h. à 20 heures.

● LA COLLECTE POUR LE XX[e] MANDAT DES POETES est ouverte par Pierre Béarn. Cette œuvre, créée en 1949 et prise en charge par la Société des gens de lettres en 1977, est destinée à venir en aide à un écrivain dans le besoin. On peut adresser ses dons à la Société des gens de lettres, « mandat des poètes », C.C.P. Paris 719-29 P.

romans

Et si Jésus revenait...

● *« On le tuerait une seconde fois », répond Bernard Raquin.*

QUE se passerait-il si le Christ revenait aujourd'hui sur la Terre ? Bernard Raquin répond : nous le tuerions une seconde fois. Son roman, *Jésus de Manhattan*, en fait la démonstration d'une façon originale et parfois émouvante.

Après la mort de ce nouveau Jésus, un de ses disciples, John, qui fut son ami d'enfance, essaie de relater l'aventure vécue par la communauté formée autour de lui, en Amérique : il évoque la singularité de Jésus qui, dès les bancs du collège, attirait et inquiétait à la fois par son charme et son étrange détachement. Grand dévoreur de livres, il ne s'intéressait pas plus à la guerre du Viet-Nam qu'au base-ball, et traitait ses études avec nonchalance. Bernard Raquin réussit à faire sentir la qualité surnaturelle d'une *présence* dans un univers totalement banal : « Son père, Joseph, tenait un petit garage Ford à Syracuse »... « Sa mère, Maria, était une jolie brune à la voix douce, très simple. »

Quelques années passent sans nouvelles de Jésus ; pendant ce temps, le narrateur se fait une jolie situation à I.B.M. et semble appelé à grimper assez vite les échelons de la société. Mais voilà que Jésus vient le chercher. Pour quelle entreprise ? Il ne le dit pas. Cependant, John est bouleversé de joie. Il abandonne son bureau, son studio, toutes ses habitudes, mais il emmène Margaret, la petite serveuse noire qu'il aimait en secret, et qui l'aimait aussi. Jésus, que Margaret a reconnu tout de suite, promet de les marier.

Commence alors une errance prodigieuse. Un par un ou par couples, d'autres disciples se joignent au trio. Les femmes, les enfants, les Noirs, les pauvres, les malades adorent spontanément Jésus. Les intellectuels lui donnent raison. Les « prises de parole » se succèdent, n'importe où : aux carrefours des villes, sur les plages, dans les villages. Les médias s'en mêlent. Il y a des films sur Jésus, des cassettes se répandent dans le monde entier, portant sa voix, les disciples, eux aussi, improvisent des sermons « sauvages », exhortent les hommes à mépriser l'argent, le confort, la sécurité précaire de notre monde, et prêchent le bonheur tout de suite. Car Jésus de Manhattan est le prophète du bonheur. La petite troupe qu'il anime donne l'exemple de la joie : on rit beaucoup, on s'aime, et la communauté ne dédaigne ni les bons repas ni les bons vins, ni les parfums de luxe. Cependant, tout le monde pressent que la fin sera tragique. Le succès de Jésus inquiète les puissants. Il faut faire taire cet agitateur, ennemi du travail forcé, de l'armée, et de toute la résignation populaire dont une société a besoin pour se maintenir. L'Église elle-même est scandalisée : Jésus ne s'est-il pas acoquiné avec des truands qui l'adorent et mettent leurs forces illicites à sa disposition ? Plus il approche de sa fin, plus le nouveau Jésus laisse entrevoir sa nature divine : ses discours comptent moins que son regard ; sa personne même tend à devenir la preuve de sa prophétie. Les humbles ne s'y trompent pas. Mais, comme il y a deux mille ans, il est impossible d'ouvrir les yeux de ceux qui appartiennent au monde du pouvoir — de tous les pouvoirs.

Phil Ponce, le chef de la police, se voit un jour forcé de donner l'assaut à la communauté qui s'est réfugiée dans une « planque » offerte par les truands. Les dernières scènes du drame font rêver au grand film que ce roman pourrait inspirer.

Restent quelques obscurités : Jésus de Manhattan connaît-il bien Jésus de Nazareth, dont il diffère curieusement, même s'il reprend certaines de ses paroles et accomplit de nouveaux ses actes essentiels ?

Le roman de Bernard Raquin, écrit avec un élan communicatif, se lit d'un trait comme une bonne histoire policière, mais il éveille un trouble profond, qui se prolonge longtemps, une fois le livre refermé.

JOSANE DURANTEAU.

★ JÉSUS DE MANHATTAN, de Bernard Raquin. La Table ronde, 280 pages. Autour de 31 F.

Les petits riens du dimanche

UN quartier de Paris en cours de rénovation, quelques maisons qui s'apprêtent à mourir entre les futurs grands ensembles, un cimetière et un café-tabac, le *Jean-Nicot*, où se frôlent et s'observent les survivants d'un quartier condamné. Tel est, planté dès les premières pages des *Passants du dimanche*, le décor du deuxième roman de Laurence Korb. Unité de lieu, donc, mais aussi unité de temps, puisque, ainsi que l'indique le titre, *les Passants du dimanche*, toute l'action du roman tient dans une seule journée — celle du repos dominical.

Action, c'est beaucoup dire pour définir ce mouvement glissant des personnages, ce chassé-croisé des banalités, ces allées et venues entre l'ennui et l'angoisse que l'auteur nous livre de travellings habiles en plans fort bien cadrés (Laurence Korb, née en 1951, a aussi réalisé des films de court métrage). Pas d'intrigues compliquées ou de rebondissements spectaculaires, non, simplement les errances et les rencontres de quelques silhouettes de tous les jours prises sous une lumière rasante à l'heure la plus critique de leur existence hebdomadaire.

Humanité grise et sans importance particulière que composent ces *Passants du dimanche*. Il y a les solitaires : Albert Legendre, veuf sans peine, tout à l'ivresse de vivre son premier jour de retraite ; Mlle Célina, qui va promener son ennui de vieille fille au cimetière ; M. Lefraizieux, veuf et chômeur, confronté à la misère en compagnie de son fils Thibaut, ou encore le clochard Marcel, qui bouffonne et qui injurie les passants. Il y a les faux couples comme celui que forme, à l'occasion, Gabrielle avec un vieux professeur ou avec Tonio, son amant, employé de son café. Il y a les enfants tristes et narquois, habitués à sentir et à juger vivement la comédie des adultes : Thibeult, qui aime son père et voudrait l'aider, ou Bruno, que persécute sa mère et qui cherche à la fuir. Il y a même un chat, parti à la recherche de sa liberté...

Autant de figures, autant de destins qui vont se croiser, se heurter, se compléter ou se défaire au fil d'une longue journée sous l'effet d'habitudes contrariées, de hasards, d'élans et de lassitude. Une comédie de l'instant pour ces pâles héros du quotidien ; l'auteur isole l'un ou l'autre, le détaille, le dissèque, révèle le secret mécanisme qui explique un comportement, le poids d'un passé qui le leste, l'aspiration contenue du moment qui l'anime, avant de lui rendre sa place, son rythme, ses foucades et ses incohérences dans cette ronde morose et dominicale où les laissés-pour-compte du bonheur font le bilan de leur solitude, de leurs échecs, de leur complicité ou de leur quête d'un peu de chaleur humaine.

Les Passants du dimanche est un roman aussi subtil que discret. Tout est ici *moderato cantabile*, mais la sensibilité tchékhovienne de Laurence Korb touche, son regard aigu et moqueur accuse avec justesse, son ton de confidence à la fois nerveux et désenchanté retient ; de là, un roman qui sait dire, sans effets appuyés, les choses de la vie au rendez-vous de l'ordinaire. Entre une tendresse amusée ou nostalgique et un constat rigoureux souvent cruel, ce livre est l'une des œuvres les plus sincères, les plus attachantes de la jeune rentrée littéraire.

PIERRE KYRIA.

★ LES PASSANTS DU DIMANCHE, de Laurence Korb, Calmann-Lévy, 223 pages (autour de 42 F).

Grandir, c'est mourir

● *Les instantanés de Muriel Rigal.*

ON voit d'abord deux grands yeux. Puis, peu à peu, dans le liquide au fond du bac, la photo se dessine, les contours d'un visage se précisent : c'est Mouche, une petite fille pas plus jolie qu'une autre. L'écrivain Xavier de Bréhal est un ami des parents de Mouche. Il est silencieux, un peu absent, écrit en écoutant sans cesse le même disque, qu'il casse quand son livre est fini. La naissance de Mouche a bouleversé la vie de l'écrivain. Avec elle, il recherche la couleur perdue de l'enfance. Ils partagent un « langage d'eau transparente », ils se font des fêtes, des noëls en plein été, jusqu'à ce que Mouche meure à dix ans, noyée.

Mouche est maintenant enfermée dans un petit cercueil blanc, protégée de la peur, de la souffrance de vieillir. « *Tu parles d'une fête, une année de plus.* » Comme les mouches qui marchent au plafond, les enfants savent voir « *l'envers des choses* », mais les adultes cassent, mutilent cette logique différente. Grandir fait mal, comme tous ces mots qui vrillent la tête de Bréhal sans parvenir jusqu'au-dehors. Depuis la mort de Mouche, il est retourné à son mutisme. Petit, il était si calme, si sage, si silencieux. Il guettait les mouches, les écrasait d'un coup sec contre les vitres. Personne ne s'en apercevait. Il était heureux avant qu'Anne, sa sœur, ne grandisse et ne le laisse seul. Mouche, elle, ne grandira pas.

A partir de là, c'est comme un manège qui s'affole, tourbillonne de l'obsession au cauchemar. La fêlure grandit, la folie s'infiltre, « *ça hurle à l'intérieur* », ça se bouscule en images où revient le rouge, grenadine, fleurs pourpres, rochers, blessures. Bréhal se démultiplie comme une poupée gigogne. Ses doubles, M. Mouche et l'écrivain, lui donnent rendez-vous chaque jour dans un bistrot de Montmartre, la Halte du Sacré-Cœur. Dans le livre de l'écrivain, Mouche grandit, mais sans « *les inconvénients* ». Elle garde chaussettes et jupe plissée, et parcourt au bras de M. Mouche un gigantesque Luna Park.

Dans ce roman insolite, le bonheur d'écrire est dans le rythme rapide, nerveux, tout en déclics. Muriel Rigal, dont c'est le troisième livre, se sert du langage comme d'un objectif, pour fixer des instants. Ses mots simples, ses petites phrases claquent comme des pièces de monnaie sur la vitre d'un juke-box. Le thème secret et ambigu du livre rappelle un peu, par sa grâce inquiétante, le film de Benoît Jacquot, *les Enfants du placard*. Mais c'est ici un monde singulier où les petits enfants du siècle réconcilient Novalis et les flippers.

MONIQUE PETILLON.

★ TOUTES LES PETITES FILLES MEURENT PARCE QU'ELLES GRANDISSENT, de Muriel Rigal ; éditions Paul Mari, 7, rue Rougemont.

poésie

Tzara, transfuge du surréalisme

● *Le plus pur et le plus intransigeant.*

LES éditions Flammarion poursuivent la publication des œuvres complètes de Tristan Tzara, ce père du dadaïsme, qui est l'une des figures les plus singulières de la redéfinition du langage dans la première moitié de ce siècle. Le tome 1 nous l'avait montré dans toute sa sédition : n'importe quel mot en remplaçait n'importe quel autre, pourvu que le sens fût l'une des victimes dans la logique bourgeoise ; il fallait que, dans un monde absurde — celui de la première guerre mondiale, — le moyen de communication le plus direct fût lui aussi détraqué.

Le tome 2 traduisait l'obédience et l'obéissance de Tristan Tzara aux préceptes du surréalisme tels que les avait rédigés André Breton : recours aux images irrationnelles qui traversent tout esprit, cascade d'images sans liens entre elles, automatisme qui n'accepte qu'une seule contrainte, considérée comme naturelle : le maintien de la syntaxe.

Nier la nécessité de plaire

C'est encore cette attitude qu'on retrouve dans la première partie du tome 3 où, avec notamment *Grains et Issues*, publié en 1934, Tristan Tzara suit scrupuleusement les recommandations d'André Breton. Si la formule est la même pour tout le monde, à l'époque, il est évident que les tempéraments s'y plient de façons différentes. Sans doute, Tzara apparaît-il comme le plus ingrat et le plus abstrait des surréalistes. Aragon garde toute son insolence, sans oublier une sorte de chant claironnant. Eluard est tout amour et toute douceur. Soupault n'oublie pas les rengaines proches de la poésie pour enfants, Péret prolonge les jeux de mots désopilants de dada et préfère l'absurde à l'ivresse verbale.

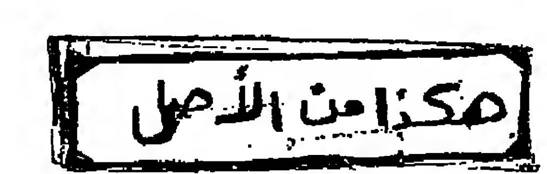
Tristan Tzara ne saurait s'accommoder d'aucun de leurs charmes. Il nie la nécessité de plaire, et dans tout ce qu'il écrit, il y a une austérité où ne s'accroche aucun sentiment ni aucun besoin de chaleur humaine. Dire, par exemple : « *Un pas en avant ceci est une berceuse pour les enfants de cuir hermétiquement bouchés* », c'est étonner le lecteur, sans lui laisser la moindre possibilité de rêve ou d'extrapolation.

Tout ce qu'écrit alors le poète est étouffé, hirsute, insaisissable à force de bousculer et d'enchevêtrer les mots. Parfois, abandonnant ce parti pris de confusion, il verse dans le lieu commun surréaliste, et il peut écrire : « *Les sources de verre aux jambes de cuir.* » Faire abstraction de ses propres instincts pour servir la cause du flot somnambule est alors le destin de cet homme, en quelque sorte dissous dans un mouvement, au sein duquel il n'a pris aucune initiative d'envergure.

Lorsque le surréalisme se scinde en deux et que ses amis Aragon et Eluard se tournent, au lendemain de la défaite de 40, vers un lyrisme civique, Tristan Tzara participe, lui aussi, à une révision des valeurs qu'il a jusqu'alors défendues. Il ne va pas jusqu'à écrire des poèmes de circonstance, ni des poèmes « engagés ». Son action, dans les rangs du parti communiste, lui en laisse la liberté : rien de ce qu'il publie, dans *Terre sur terre*, entre autres, ne saurait servir directement à quelque propagande que ce soit. Pur il était, à sa façon hostile, et pur il demeure. Simplement, il traduit son espoir nouveau et sa générosité un peu occultée. Pour lui, si les lendemains doivent chanter, dès 1944, c'est sans lui imposer une attitude militante. Il préfère dire, en vrai poète, sans agression directe : « *Il n'y a plus de corbeaux, le soleil dans la poitrine* », et intituler un texte, non sans un accent de regret, « *Acceptation du printemps* ».

ALAIN BOSQUET.

★ ŒUVRES COMPLETES. Tome 3, 1934-1946, de Tristan Tzara, Flammarion, 638 pages. Autour de 158 F.



« Il est toujours honteux de perdre ! »

(Suite de la page 17.)

Ses témoignages sur les propos publics et privés de cette époque complètent le deuxième *Cahier Céline* qui leur est consacré.

PLUS précieuses sont les trois cents lettres écrites à l'auteur par l'exilé de Copenhague. Le sentiment d'injustice y met en branle tous les mécanismes mentaux dont l'œuvre tirera son importance.

Avec un entêtement forcené, Céline refuse de considérer les malheurs de ceux qu'il dénonçait. La seule victime, c'est lui. Il s'estime injustement dépouillé et pourchassé, par les « *chacals* » de la Résistance, les communistes et la juiverie remise en selle. Son procès ? Une sorte d'« affaire Dreyfus » à rebours. Pas moins !

Il ne manque pas d'arguments objectifs pour se sentir traité sans équité. Ses pamphlets antisémites d'avant guerre n'ont pas été traduits en allemand ni utilisés à l'exposition antijuive du palais Berlitz. Son éditeur Denoël a été acquitté, et beaucoup d'écrivains qui ont publié sous l'occupation ne sont pas inquiétés.

Ce dernier aspect des choses l'irrite particulièrement. L'envie lui prend de « *foutre tout le monde dans un de ces merdiers dont ils crèveront* ». Ce qu'il finit pas faire, avec un sang-froid que n'excuse aucune détresse, et à l'encontre de ses plus sûrs soutiens. Tout en jurant qu'il n'aime pas « *moucharder* », il suggère à Monnier de « *faire savoir gentiment* » le passé de Morand, coupable d'avoir « *bien nagé* » et bénéficié de ses « *relations* ». Plus vilainement, une lettre de 1942 au peintre Gen Paul s'en prend à Marcel Aymé, qui a été pourtant et restera, jusqu'à se nuire à lui-même, un ami parfait.

Le vrai est que Céline enrage de son erreur, même s'il s'en pourlèche. Il ne l'avouera pas, mais il l'a laissé échapper, des années plus tôt, dans une lettre d'amour : « *Il est toujours honteux de perdre !* »

EN conclusion de son livre, Pierre Monnier plaide pour l'innocence, et la réédition, des pamphlets antisémites. De la réédition, il serait trop long de débattre ici. Sur l'innocence, il est difficile d'être d'accord. Quand l'auteur de *Bagatelles pour un massacre*, écrit, page 86, « *se faire crever pour des youtres, rien de plus ignoble, de plus infamant* », il fait plus que céder à sa passion du pacifisme. Ce n'est pas là une interprétation de vainqueur vindicatif. La lettre à l'Autrichienne confirme qu'en 1939 Céline connaît l'existence de Dachau. Cela ne le fait pas changer d'un iota.

par Bertrand Poirot-Delpech

Personne ne peut jurer, comme Pierre Monnier, que les écrits antijuifs n'ont tué personne ni joué aucun rôle dans la persécution. Au lycée, les vocations de miliciens se nourrissaient des *Décombres* de Rebatet et des *Beaux draps*. Monnier lui-même ne paraît pas tout à fait guéri du microbe lorsqu'il voit en Paul Lévy, le directeur des *Ecoutes*, très libéralement acquis au retour de Céline, un « *concentré de tout ce qui exprime l'origine juive* », « *le nez particulièrement typé* ». Céline, en tout cas, n'a rien renié de son délire quand, en 1950, il s'indigne que le ministère de la justice soit confié « *à un grand judaïque, parbleu !* ». Serait-ce que le talent donne droit de tout écrire ? Et, si oui, qui décidera du talent ?

Quant au refus de toute doctrine et de tout intellectualisme, où Monnier voit le mérite suprême de Céline, la preuve est faite qu'il ne préserve pas des pires errements.

L'idéologie conduit au totalitarisme. Mais l'absence d'idéologie aussi. C'est peut-être toute la question de ce demi-siècle. Son drame.

★ **CAHIERS CÉLINE N° 5, Lettres à des amies, Gallimard, 287 pages. Autour de 31 F.**

★ **FERDINAND FURIEUX, de Pierre Monnier, avec 313 lettres inédites de Céline, l'Age d'homme, 268 pages. Autour de 53 F.**

témoignage

« Une femme sous influence »

● ***Un livre à deux voix sur le thème de la folie.***

EN 1963, la France se trouvait fort occupée à soigner les blessures de la guerre d'Algérie grâce aux cicatrisants fournis en abondance par une société de consommation sûre d'elle-même et dominatrice. En cette même année, on n'entendait encore guère parler sur la place publique de libération des femmes, encore moins d'avortement et de contraception. Les mères qui se voulaient au-dessus de tout soupçon se croyaient absolument obligées de confectionner le gâteau du dimanche et de stocker dans leurs armoires des kilos de confitures « cuites à la maison ». Dans certains milieux, on n'admettait pas encore que de tels exemples de vertus ménagères travaillent, divorcent ou trompent leur mari. Ni, bien sûr, — comble d'horreur — que quelles-unes éprouvent moins de joie que d'autres à vivre leur maternité. En 1963, donc, Barbara, issue d'une lignée de catholiques fervents qu'elle a bravés lors d'un divorce dramatique et culpabilisant, mais finalement mère de six enfants et heureuse épouse d'un journaliste dynamique, Claude, se réveille, par un sombre matin d'automne, totalement, irrémédiablement déprimée. Elle, qui, d'habitude, s'applique avec entrain aux soins de son jardin, de son ménage, de ses enfants, elle qui fait son marché avec délices, cuisine à longueur de journée de bons petits plats et supporte, sans un mot, les écarts conjugaux de son mari, se trouve, telle une bête blessée, couchée, et sans aucune envie de se lever. Les jours passent, les ordonnances médicales s'entassent, les piqûres se multiplient. Rien n'y fait. Barbara se laisse aller, comme l'épouse de la chanson d'Aznavour à la mode dans ces années-là.

La façade, pourtant, une certaine façade bourgeoise, tient bon. La fille aînée de Barbara doit se fiancer. Barbara est évidemment triomphante, comme il se doit, pour une future belle-mère. Elle ne pense déjà, comme elle le fera pour son autre fille, qu'à la robe de mariée, un vêtement qui vaut tous les sacrifices. En revenant, avec son mari, de la ville où elle est allée chercher les caisses de champagne nécessaires à la célébration d'une telle fête familiale, elle rencontre pourtant le stupide accident : la voiture qu'elle conduit heurte mystérieusement un platane. Bilan : des côtes cassées pour elle (ce n'est pas trop grave), mais une importante mutilation de la main droite pour son mari, qui, justement, écrit, de son métier.

L'état de Barbara passe ensuite par des hauts et des bas. Ces derniers sont alarmants, pas autant pourtant que les premiers. En effet, aux crises de mélancolie succèdent bientôt des phases d'intense excitation au cours desquelles Barbara peut dire et surtout faire mille bêtises. Ce qui apparaît particulièrement redoutable.

A chacun sa vérité

D'où la première hospitalisation en clinique de celle qui, brusquement, troque son statut de simple victime de la dépression pour celui de grande malade. Les séjours en « maison de repos » se succèdent. Sept ans de souffrance et de réflexions pour le couple et son entourage. Barbara, maintenant soignée au lithium — un médicament qui donne parfois d'excellents résultats, — va mieux. Mais elle n'est plus la même. Son mari s'en étonne : « *Comment coexister pacifiquement avec une femme qui m'apparaît, à moi, si différente de celle que j'ai épousée et que j'ai connue, jusqu'à sa maladie ? Car c'est là que le bât nous blesse. J'ai épousé une femme jolie, intelligente, aimante, efficace dans son rôle d'épouse, de maîtresse de maison... J'ai épousé une femme docile, respectueuse de celui qu'elle appelait sans l'ombre d'ironie mon seigneur et maître... La nouvelle Barbara est à l'ancienne ce qu'est le papillon à la chenille.* »

Telle est la voix du mari, « sain d'esprit ». Mais l'originalité de ce livre est qu'on y entend aussi celle de sa femme, « *la malade* ». Les chapitres rédigés par l'un ou par l'autre alternent, et le lecteur se trouve alors en possession de deux versions du même événement. A chacun sa vérité. Le procédé, en tant que tel, n'est pas neuf, mais jamais, peut-être, il n'avait été utilisé de cette manière pour traiter des mille aspects quotidiens de la folie.

Ecrit d'une plume alerte (on ne s'attend pas à moins de la part d'un journaliste comme Claude Yelnick), voilà un livre qui, outre ses qualités indéniables de style, offre d'autres intérêts : il tente l'analyse des réactions d'un couple qui, dès l'entrée de la maladie mentale dans la famille, devient un trio imprévisible, et surtout pose au médecin, comme au sociologue, une question d'importance : un certain système de vie, sur lequel règne l'ordre moral, façon bourgeoise, ne pousse-t-il pas, inéluctablement, des épouses, sans doute plus fragiles que d'autres, à devenir des « *femmes sous influence* » ?

EVELINE LAURENT.

★ **DEUX ET LA FOLIE, par Barbara et Claude Yelnick. Ed. Plon, 277 pages. Autour de 46 F.**

société

Le défi de Deligny

(Suite de la page 17.)

A Graniers, on ne s'est jamais soucié de *guérir* ces enfants, non plus que de leur faire faire ce que tout éducateur conscient de ses responsabilités appellerait des *progrès*. Absolu respect du mode d'exister de l'enfant, telle semble être la règle fondamentale, ce qui ne va pas évidemment, pour les adultes « normaux » qui se trouvent là parmi, sans une exigeante et difficile ascèse, sans une vigilance de tous les instants à l'endroit de notre propension à les faire accéder, ces enfants, à ce que nous considérons en somme, implicitement au moins, comme un minimum d'*humanité*.

Car qui ne verrait dans cet humanisme traceur de frontières, où nous conduisent si naturellement nos excellentes intentions, qui n'y verrait aujourd'hui (avec aussi Claude Lévi-Strauss, longuement cité par Deligny) le masque, l'alibi, la source même de tous les racismes, de tous les fascismes, de toutes les intolérances exterminatrices ? L'enfant autiste (je résume abusivement, et sans plaisir, un propos très serré et très fortement articulé) — l'enfant autiste n'a pas glissé hors de l'humain, — il n'a pas perdu, ou failli à acquérir, quelque chose qui spécifierait l'être humain : langage, fonction symbolique, position subjective, conscience de soi... Tout au contraire (et Deligny opère ici à n'en pas douter un véritable renversement théorique, c'est bien cela qu'il craint de ne pouvoir faire entendre), l'enfant autiste tel qu'il l'observe vivre sur ses « aires de séjour », cet enfant manifeste un *agir* proprement *spécifique*, ce que suggère avec insistance sa monotonie, sa régularité, sa constance chez tous les *individus* observés — *agir* pour ainsi dire recouvert, masqué, étouffé par le *faire* (qualifié par Deligny d'*ethnique*) propre aux sujets happés comme vous et moi par la « domestication symbolique ».

Encore faut-il peut-être revenir sur cette histoire de *sujet* : l'œil aussi aigu que naïf de Deligny semble bien discerner dans le *jeu*, tel qu'on peut l'observer chez certaines espèces animales aussi bien que dans la nôtre (et même chez certains enfants sans langage, ceux que Deligny se refuse à nommer autistes), une dialectique du « soy » et de l'autre, un « à-tour-de-rôle », un *faire* qui viennent quelque peu brouiller la fameuse frontière en-deçà de laquelle l'homme se sent volontiers si pharisaïquement seul. Ce qu'enseigne à Deligny sa longue fréquentation des enfants fous, c'est en somme que l'humain — le *spécifiquement* humain — n'est pas du tout là où on le situe habituellement, mais qu'on tombe sur lui en ces « *agir* » où personne, vraiment, n'aurait l'idée d'aller le chercher.

Au plan éthologique, on assiste évidemment ici à un décentrement radical de la question — si pourrie d'idéologie qu'on n'osait même plus s'y aventurer — de l'innéité génétique de l'homme. On aura déjà compris que les surprenantes perspectives ouvertes par Deligny n'ont strictement rien à voir avec les âneries nazifiantes d'un Lorenz, ou les perfides facilités d'un Desmond Morris.

Discutables certes, les conclusions de Deligny. Discutables — propres à être discutées, — car élaborées dans un esprit rigoureusement scientifique. On ne saurait trop admirer comment cette observation (qui utilise aujourd'hui la vidéo) se garde de jamais objectiver l'enfant. Non seulement sont constamment pris en compte les paramètres qu'introduisent dans le champ l'observation elle-même, l'analyse, la conceptualisation, la formalisation théorique, mais on assiste aussi à la transformation progressive de l'observateur-théoricien par l'entreprise même qu'il poursuit. Cette transformation se traduit par ailleurs en une pratique quotidienne : ainsi s'éclairent les comportements assez étranges, comme ritualisés, auxquels les spectateurs de *Ce gamin-là* pouvaient voir se livrer les adultes de Monoblet. Transformation qui vient, aussi, s'inscrire, on l'aura noté, au plan politique.

Et qu'on ne s'imagine pas qu'à Monoblet le refus de toute intention « thérapeutique » ou « éducative » manifeste un renoncement, un désintérêt, une quelconque démission : ce dont il s'agit en fin de compte, c'est d'aménager pour ces enfants la possibilité autour d'eux de ce « *nous commun* » dont parle Deligny et qui leur permet de vivre une existence tout simplement humaine. Ceci n'est pas dans le présent livre, mais doit être rappelé : Monoblet n'a rien d'un asile les enfants n'y restent pas forcément très longtemps. Certains parents acceptent de se laisser suffisamment changer eux aussi, et de laisser suffisamment se transformer leur vision du monde, et de réaménager suffisamment leur existence pour que l'enfant y ait désormais sa place. Et que l'enfant change aussi lorsqu'on lui fait vraiment cette place, qui s'en étonnerait ? A tous points de vue, l'entreprise de Deligny s'affirme avec ce livre comme véritablement exemplaire.

ROGER GENTIS.

★ **LES DETOURS DE L'AGIR OU LE MOINDRE GESTE, de Fernand Deligny. Hachette (coll. « L'échappée belle »), 152 pages. Autour de 40 F.**

Sous la Coupole

L'ACADÉMIE FRANÇAISE A REÇU M. HENRI GOUHIER

Nourritures célestes

VOICI une séance de réception terriblement austère. Délibérément sévère. Le ou les sujets s'y prêtaient certes. On n'a jamais quitté les hauteurs où souffle un air salubre... pour qui veut bien suivre les guides. Ces derniers, les orateurs si l'on préfère, animés du même spiritualisme, ont tourné le dos à l'anecdote. Un instant on a cru à une pause et souhaité entendre la voix posthume d'Etienne Gilson célébrer vins et fromages, car il était aussi expert en ces savoureuses matières, comme il l'était en musique ou en arts plastiques. N'a-t-il pas, dans Peinture et réalité, *analysé avec une rare pénétration « l'effort de l'art moderne pour rendre à la peinture sa forme propre », de Delacroix et Cézanne jusqu'à Mondrian ? Pour les nourritures terrestres, on reste sur sa faim. On eût aimé de même voir M. Jean Guitton plus amplement développer la passion du théâtre qui habite M. Henri Gouhier : il ne manque pas une pièce et Antonin Artaud n'a pas de plus profond exégète. Ce n'a été là encore qu'une parenthèse, au cours d'une magistrale leçon (à deux voix) de philosophie, ou plus exactement d'histoire de la philosophie, dégagée de toutes contingences, à travers saint Thomas d'Aquin, Descartes, Malebranche, Auguste Comte, Bergson.*

Sous la Coupole enfin, l'éternité rejoint l'immortalité.

J.-M. D.

Le discours du récipiendaire

MESSIEURS,

MON remerciement, vous ne le trouverez pas dans les paroles d'un discours mais dans des actes, dans mon assiduité aux séances du jeudi, dans mon zèle à remplir mes devoirs d'état. Dans un mois, dans un an, vous le verrez, Messieurs : le nouveau membre de votre Compagnie connaît le prix de vos suffrages. Il lui sera, d'ailleurs, agréable de tenir ces promesses. Vue de l'extérieur, l'Académie a l'apparence sévère et froide de ce qu'elle est en effet : une institution solidement charpentée, avec son règlement et ses coutumes, ses rites et son cérémonial. Cependant, vue de l'intérieur, j'ai déjà pu le sentir, elle ressemble plutôt à une grande famille et l'expression « mon cher confrère » est beaucoup mieux qu'une formule de courtoisie. Que les premiers mots de ce discours soient donc pour dire ce que l'éblouissante solennité de cette séance signifie pour moi : la participation à la vie intime d'une maison où, sous la diversité des esprits, voire l'opposition de leurs visions du monde et de la société, l'amitié rapproche les cœurs.

Et maintenant, allons droit à ce grand sujet qu'à l'Académie des sciences morales et politiques nous appellerions ma *Notice sur la vie et les travaux d'Etienne Gilson.*

D'abord, quelques lieux et dates.

Naissance à Paris un vendredi 13, en juin 1884. Etudes primaires chez les Frères des Ecoles chrétiennes de la paroisse Sainte-Clotilde, avec échec au certificat d'études. Classes secondaires au petit séminaire de Notre-Dame-des-Champs et, pour celle de philosophie, au lycée Henri-IV. Ensuite, service militaire, Faculté des lettres de Paris et, en 1907, agrégation de philosophie. Cinq lycées de province en six ans. Doctorat ès lettres en 1913 et, aussitôt, maîtrise de conférences à la Faculté des lettres de Lille.

Sergent en 1914, Etienne Gilson est sous-lieutenant de mitrailleurs lorsqu'il est fait prisonnier, devant Verdun, le 23 février 1916. Démobilisé en mars 1919, il reçoit, quelques semaines plus tard, une chaire à l'Université de Strasbourg. A la rentrée de 1921, nous le trouvons à la Sorbonne et à l'Ecole pratique des hautes études, section des sciences religieuses, cela jusqu'en 1932. Etienne Gilson devient alors professeur au Collège de France dans une chaire d'« histoire de la philosophie au Moyen Age » ; il y enseigne jusqu'à sa retraite en 1951, même pendant les années 1947-1948, époque où il représente le M.R.P. au Conseil de la République, l'ancien Sénat. L'Académie française l'avait élu le 25 octobre 1946.

Le 19 septembre 1978, à l'hôpital d'Auxerre, Etienne Gilson, j'allais dire : nous a quittés... mais le puis-je si la vraie fin de ce discours est de faire sentir sa présence, une présence désormais sans lieux ni dates ?

« L'humour subtil de la vie »

GILSON historien de la philosophie, Gilson métaphysicien, Gilson philosophe des beaux-arts... dans chaque itinéraire, nous le verrons, le temps des études en Sorbonne dessine ce premier tournant qui peut être pris pour un commencement.

Autour de cette « Sorbonne des premières années du siècle », on a « accumulé les mythes », lisons-nous dans les chapitres discrètement autobiographiques qui ouvrent le livre *le Philosophe et la Théologie.* En particulier, « la terreur sociologique décrite par Péguy avec tant de verve, et dont Durkheim aurait été le Robespierre, n'a jamais existé que dans son imagination créatrice ». Certes, il y avait une orthodoxie durkheimienne, mais, ajoute aussitôt Gilson, « personne n'était obligé de se faire sociologue... et nul n'a souffert dans sa carrière pour ne l'être pas devenu ». Ce que Gilson lit dans sa mémoire est donc bien différent de ce qu'il lit sous la plume du cher Péguy. « Cette Sorbonne parfois si injustement décriée, nous a toujours inculqué, avec l'amour du travail bien fait, le respect absolu de la vérité et là même où elle ne l'enseignait pas, elle nous laissait libre de la dire. »

La meilleure preuve de ce libéralisme n'est-elle pas l'étrange aventure qu'Etienne Gilson se fit un devoir de rappeler en tête du discours prononcé sous cette coupole le jour de sa réception ? L'année du diplôme d'études supérieures, « en 1905, mon maître Lucien Lévy-Bruhl me proposa comme sujet de recherches : *Descartes et la scolastique* ». Quand on connaît la suite, il faut bien, avec Gilson, « admirer l'humour subtil de la vie » : « Héritier du pur rationalisme du Siècle des Lumières », « l'auteur de *la Mentalité primitive...* me fit ouvrir pour la première fois cette *Somme théologique* dont ni lui ni moi ne nous doutions alors que, l'ayant une fois ouverte, je ne me déciderais jamais à la refermer ».

La suite, ce fut d'abord la préparation des thèses de 1913 : *La Liberté chez Descartes et la Théologie* et l'*Index scolastico-cartésien.* Vue à distance, leur signification dépasse celle qu'avait prévue leur auteur.

Dans la conception alors classique du passé de la philosophie, « enfin Descartes vint ! » annonce l'heureux avènement de la pensée moderne. Lucien Lévy-Bruhl connaissait trop les admirables leçons d'Auguste Comte sur l'histoire pour ne pas supposer qu'une telle discontinuité devait être un peu simpliste, et que Descartes, à sa façon, pourrait bien être, lui aussi, un héritier. Le jeune Gilson se propose donc de montrer l'idée courante d'une révolution cartésienne « en contradiction avec cette loi... : tout produit de la pensée dépend étroitement du milieu où il a pris naissance et des conditions dans lesquelles il s'est développé ». Dans le cas de Descartes, ce milieu est surtout théologique : étudiant les problèmes de la liberté en Dieu et de la liberté en l'homme, Gilson reconnaît dans les textes du philosophe ce qui renvoie au thomisme de ses professeurs jésuites, à l'augustinisme de ses amis oratoriens, aux disputes sur la grâce que l'*Augustinus*, de Jansénius, relance après 1640. La thèse des deux thèses était évidemment de soutenir qu'une histoire vraiment historique des doctrines, fût-elle celle de Descartes, inclut une recherche de leurs sources et découvre des continuités là où la légende ne laisse apparaître que la discontinuité.

Arithmétique divine

OR, aujourd'hui, éclairé par les réflexions postérieures d'Etienne Gilson sur l'histoire de la philosophie, nous reconnaissons rétrospectivement dans cette œuvre de jeunesse une autre leçon.

Tout philosophe qui parle croit avoir à dire quelque chose de nouveau, et ce nouveau est, à ses yeux, synonyme de vrai. C'est pourquoi, dans la mesure où elle se veut nouvelle, la philosophie est nécessairement polémique. L'historien n'a plus seulement à découvrir les réminiscences d'une mémoire qui a oublié ses sources : il montre le novateur très conscient de se heurter à telle ou telle ancienne philosophie dont les fausses vérités encombrent la route qui conduit aux vraies. Le chapitre II de *la Liberté chez Descartes et la Théologie* a pour titre : « l'adversaire de Descartes », cet adversaire « n'étant autre que saint Thomas ». On le voit bien dans le cas de la liberté divine, qui est un des objets de la thèse : le problème reçoit une solution dont la source s'appelle René Descartes.

Selon saint Augustin et selon saint Thomas, 2 et 2 font 4 pour Dieu comme pour moi, ou plutôt 2 et 2 font 4 pour moi parce que 2 et 2 font 4 pour Dieu. Or Descartes a un tel souci de la liberté divine qu'il ne saurait la concevoir limitée par la nécessité de reconnaître des lois qui ne dépendraient pas d'elle : 2 et 2 font 4 parce que Dieu l'a voulu, ce qui signifie, bien sûr, qu'il aurait pu ne pas le vouloir. Ainsi les vérités mathématiques nous paraissent éternelles parce qu'elles sont immuables, leur auteur n'étant pas un souverain aux volontés capricieuses : mais Dieu les a créées librement comme il a créé librement le ciel et la terre. Tout le long de son livre, Etienne Gilson reconnaissait là « le produit des réflexions personnelles du philosophe » et « la plus originale de toutes ses conceptions métaphysiques ».

Ainsi, entreprise avec l'intention de faire apparaître des continuités entre le cartésianisme et les doctrines scolastiques, voici que la thèse mettait en lumière une rupture, et quelle rupture ! Etienne Gilson était sur la voie qui devait, dans ses *Etudes sur le rôle de la pensée médiévale dans le système cartésien*, le conduire à préciser le sens véritable de l'étude des sources : « Au lieu d'éliminer l'originalité du philosophe, elle est la seule méthode qui permette de déterminer exactement en quoi cette originalité consiste. » Comment discerner, en effet, le vraiment neuf, sinon à la faveur d'un contraste avec ce qui ne l'est pas ? Et comment créer ce contraste sinon en cherchant d'où viennent les vieilles pierres reconnaissables là même où l'architecture ne doit pourtant rien à la tradition ? Qu'on en finisse donc avec les banalités sur l'« érudition desséchante » : c'est dans l'érudition et par l'érudition que les philosophies du passé retrouvent quelque chose de cette imprévisible nouveauté qui étonnait quand elles étaient celles du présent.

Cela coûte cher d'avoir été heureux

LA recherche des sources scolastiques du cartésianisme oblige le jeune Gilson à explorer le Moyen Age et à étudier plus particulièrement saint Thomas. Rien d'étonnant si, nommé maître de conférences à l'université de Lille, il choisit comme sujet de cours : « Le système de saint Thomas d'Aquin » ; c'est la matière de ce cours, complétée et équilibrée, qu'il publie à Strasbourg en 1919 sous le titre : *le Thomisme, introduction à la philosophie de saint Thomas d'Aquin.* Cette première édition a cent soixante-quatorze pages : la sixième, en 1965, en aura quatre cent soixante-dix-huit.

Entre ces deux dates relevons trois faits décisifs dans la carrière d'Etienne Gilson. Je dis « *dans sa carrière* », car dans sa vie, faut-il l'ajouter ? il y eut d'autres faits d'une autre importance ou plutôt d'une importance d'un tout autre ordre : le mariage avec une amie d'enfance, les naissances de trois enfants, les joies et les peines de la grande famille des cinq frères Gilson. A la séance publique annuelle du 17 décembre 1970, le maître de sagesse qui venait d'écrire *les Tribulations de Sophie* a lu des *Propos sur le bonheur* ; aujourd'hui, ajoutons cette confidence : « *Cela coûte cher d'avoir été heureux.* » Par ces mots, laissons Etienne Gilson dire lui-même ce qui devait être dit aujourd'hui sur celle que la mort avait laissé vivante dans son cœur.

Revenons aux faits qui, dans la carrière d'Etienne Gilson, appartiennent par leurs conséquences à l'histoire de son œuvre.

C'est d'abord la rencontre avec M. Joseph Vrin. La librairie Vrin était bien connue des philosophes et des apprentis philosophes comme des chercheurs et curieux en quête de livres anciens ou épuisés. Elle avait, çà et là, mis son nom sur la couverture de quelques ouvrages : M. Vrin, pourtant, n'était pas vraiment un éditeur. Comment sut-il qu'Etienne Gilson avait achevé une nouvelle rédaction de son *Thomisme* ? Cet homme fin et avisé eut très vite le sentiment de se trouver devant une personnalité de grand format : *le Thomisme*, seconde édition, parut en 1922, premier volume d'une collection « Etudes de philosophie médiévale » ayant pour directeur Etienne Gilson. Quelques années plus tard, ce dernier, avec un savant dominicain, le Père Gabriel Théry, fonde les Archives d'histoire doctrinale et littéraire du Moyen Age. Ainsi les études médiévales ont désormais à Paris des possibilités de recherches et de publications qu'elles n'avaient jamais eues, qu'il s'agisse de théologie, de philosophie ou de spiritualité, ceci dans l'histoire des pensées chrétienne, arabe et juive.

Le don des langues

LES travaux d'Etienne Gilson et la qualité scientifique de ses collections jouissent immédiatement d'une réputation internationale. En 1926, il est professeur d'échange à l'université Harvard et y revient en 1927 comme professeur titulaire de philosophie médiévale. C'est alors que les pères basiliens du collège Saint-Michel lui proposent de créer et de diriger un institut d'études médiévales à l'université de Toronto : « *Un catholique français n'avait pas le droit de refuser* », dira-t-il un jour. Cet institut fut ouvert le 30 septembre 1929 ; juste dix ans plus tard, il deviendra institut pontifical. C'est ici le second fait décisif : la découverte de Gilson par l'Amérique et la découverte de l'Amérique par Gilson. Désormais, chaque année, du milieu de septembre à la fin de décembre, celui-ci s'installe à Toronto : comme directeur des études, il fait de son institut le centre le plus complet dans le Nouveau Monde d'enseignement et de publications sur la civilisation médiévale, sous tous ses aspects : théologie, philosophie, liturgie, paléographie, histoire de l'art, histoire des institutions ; sa bibliothèque possède aujourd'hui plus de quarante-quatre mille volumes, des incunables, trois mille cinq cents microfilms de manuscrits. Si l'on ajoute aux cours qu'Etienne Gilson donne sur place, ses conférences dans les universités des Etats-Unis, on devine l'importance des séjours à Toronto dans la vie et l'œuvre de ce professeur français qui est aussi un professeur américain. Son dernier séjour est de 1971 : il a quatre-vingt-sept ans.

Etienne Gilson avait reçu le don des langues : sans parler de Platon et de Virgile, il lisait dans le texte original Dante, Goethe, Shakespeare, Dostoïevski. Prisonnier avec des officiers russes, il avait, en effet, appris leur langue ; c'est pourquoi on trouve dans sa biographie un épisode inattendu : en 1922, mission en Russie afin d'informer le Comité Nansen dont le but était l'organisation de cantines françaises pour les enfants affamés en Ukraine et dans les régions de la Volga. Votre futur confrère fut donc un des premiers et rares Français à faire le voyage au pays des Soviets. Souhaitons la publication de son rapport où on le voit interrogeant de « *petits malheureux, presque complètement nus ou vêtus de débris de sacs, infestés de vermine, décimés par les épidémies* », qui, sur le quai des gares, « *cherchent à quatre pattes des épluchures jetées par les voyageurs* ». Il y a là un document non seulement sur ce qui est raconté mais sur le courage et le cœur de celui qui raconte.

L' « affaire Gilson »

EN abordant l'œuvre d'Etienne Gilson on ne doit pas oublier que, professeur et conférencier dans des universités de langue anglaise, il est aussi un écrivain de langue anglaise. Là même où le rapprochement des titres paraît renvoyer à un livre français traduit en anglais, nous trouvons deux livres différents, par exemple *History of Christian Philosophy in the Middle Age*, 850 pages, New-York, 1955, et un autre ouvrage, *la Philosophie au Moyen Age*, 783 pages, Paris, 1944. Une partie importante de l'œuvre d'Etienne Gilson n'a pas en français d' « équivalent », mot qu'il substituait à « traduction » pour indiquer clairement qu'un texte écrit dans une langue est, si l'on peut dire, pensé dans cette langue. C'est le cas de ce grand livre qu'est *The Unity of philosophical experience*, New-York, 1937.

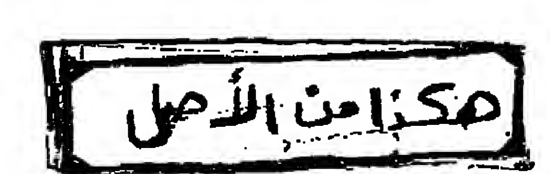
Une vie entre deux mondes pose des problèmes. Voici donc le troisième fait à souligner dans la carrière d'Etienne Gilson : son élection au Collège de France où, le 5 avril 1932, il ouvre son cours d'histoire de la philosophie au Moyen Age. Désormais, inutile de demander un congé et de chercher un suppléant pour le premier trimestre de l'année scolaire ; désormais, plus de services d'examens et liberté de choisir comme sujets de cours ceux des livres ou articles en préparation. Gilson a toujours reconnu ce qu'il devait au Collège, même à une époque où quelques-uns — je dis : quelques-uns — de ses collègues semblent avoir oublié ce que le Collège devait à Gilson. Puisqu'il y a là un épisode de ce qu'en 1951 on appelait l' « affaire Gilson », ouvrons une parenthèse : mon intention n'était pas de faire semblant d'ignorer ce qui a si profondément peiné cet honnête homme ; j'avais sous les yeux le dossier de l' « affaire », quand un mot de mon ancien maître est revenu à mon esprit : nous parlions du métier de professeur, mais le conseil visait plus loin : « *Soyez bon !* », me dit-il... Devant ce dossier, c'était vraiment bien difficile... Quelques mots seulement. En ce temps-là, on parlait sérieusement de la vitesse avec laquelle les chars d'un pays lointain arriveraient aux bords du Rhin ; or, après le deuil qui bouleversait sa vie, voici que Gilson décide de passer l'année scolaire complète à Toronto, étant bien évident que les longues vacances universitaires le ramèneraient à Paris et dans l'Yonne. Alors une légende commence : une demande de mise à la retraite légèrement anticipée est appelée « démission » ; on annonce le départ pour le Canada comme un « aller » sans « retour » prévu ; « le fuyard Gilson » abandonne sa patrie devant la montée des périls... Nous lirons le récit de cette inconcevable « affaire » dans la biographie d'Etienne Gilson qu'un professeur de Toronto, le Père Shook, vient d'achever. Fermons donc vite la parenthèse.

Vins et fromages

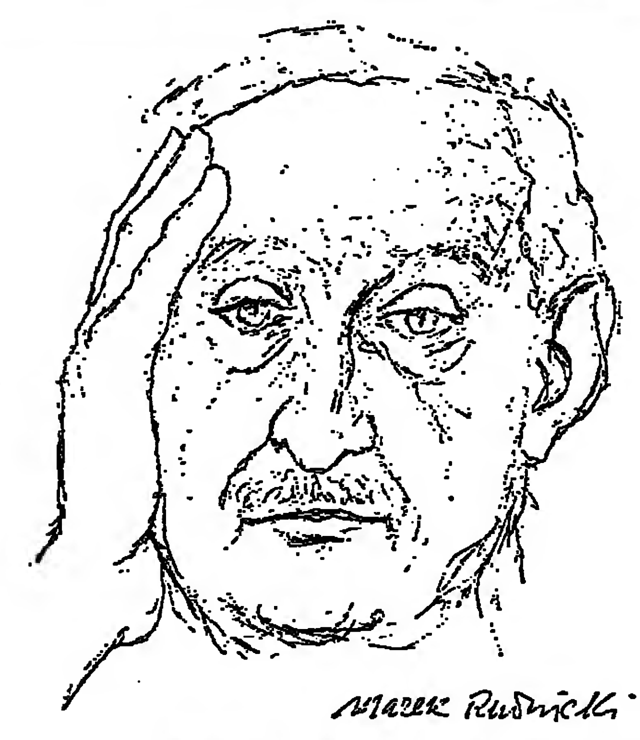
ENUMERER les titres des livres et des principaux articles signés Etienne Gilson pourrait créer un malentendu. La diversité de ses curiosités et les tentations de recherches qu'offre une riche culture ont tourné son esprit vers des sujets en apparence très différents : mais c'est toujours le même esprit. Essayons de le montrer.

En m'engageant sur cette voie, je sais ce que je sacrifie ; c'est-à-dire tout ce qui eût rendu ce discours moins austère. Que d'utiles informations j'aurais pu vous donner en vous rapportant les vues si précises d'Etienne Gilson sur les fromages français et sur le vin dont chacun d'eux souhaite l'accompagnement ! Dans son paradis, notre amie commune Marie Noël, la poétesse d'Auxerre, me souffle : lisez-leur quelques-uns de ces savoureux textes médiévaux sur les vins du pays que Gilson se plaisait à citer et à commenter ; c'est dans votre sujet, puisque les résidences secondaires du philosophe ont été à Vermenton et ensuite à Cravant, pas loin, certes, de Vézelay la mystique, mais entre Saint-Bris-le-Vineux et Coulanges-la-Vineuse... Et je dois vous avouer que je supprime le morceau sur l'humour d'Etienne Gilson, ne retenant qu'une citation où, devant une invitation au « dialogue », « mot à la mode », il se déclare dépourvu « des vertus d'un bon dialoguiste, qui sont de ne pas écouter ce qu'on lui dit, ou de le prendre dans un sens qui le rende facile à réfuter ».

(Lire la suite page 22.)



Le discours de M. Henri Gouthier



M. Henri Gouthier. (Dessin de MARCK RUDNICKI.)

(Suite de la page 21.)

Le parti que j'ai pris trouve sa raison dans la réponse à la question que je dois tout naturellement me poser : pourquoi suis-je ici ? Vous avez choisi un historien de la philosophie pour vous parler aujourd'hui d'Etienne Gilson parce que vous avez pensé que votre confrère appartenait maintenant à cette histoire : c'était me demander de dire pourquoi et comment il y est entré.

Il est rare de rencontrer dans le même esprit, coexistant sans conflits, deux dispositions en apparence divergentes. Sa propre expérience l'apprend à Gilson, c'est « l'homme tout entier », non une âme provisoirement désincarnée, qui connaît le réel, irréductible aux concepts d'une raison qui le voudrait transparent. Or le même Gilson prononce le mot « intellect » avec ferveur, se plaisant à mettre de l'ordre dans l'histoire et même à dévoiler des essences. Ainsi, dans la lumineuse architecture de ses leçons, le fait appelait l'idée et l'idée, le fait... Ces deux exigences de sa pensée se retrouvent dans l'œuvre historique d'Etienne Gilson, comme dans sa métaphysique et dans ses réflexions sur les beaux-arts.

Héloïse et Abélard

LE jeune docteur ès lettres s'était jeté « sans expérience et sans guide dans cette immense forêt de doctrines » qu'est le Moyen Age. Il comprend très vite l'impossibilité de ne pas l'explorer dans toute son étendue. Les deux exigences de son esprit apparaissent alors au cours de son exploration. Sa bibliographie, en effet, signale des articles d'une rigoureuse technicité pour établir l'authenticité et la date des documents, pour déchiffrer, à la loupe, le sens de textes dont la subtilité ne doit pas cacher la profondeur. Mais, à côté et en même temps, voici de vastes vues panoramiques ordonnées, soit chronologiques comme *La Philosophie au Moyen Age, des origines patristiques à la fin du quatorzième siècle*, soit thématiques comme les deux volumes de *l'Esprit de la philosophie médiévale*, où l'on nous expose ce que les hommes de ce temps ont pensé de la connaissance, de la liberté, de la nature, de la Providence, de l'amour... Les recherches érudites apportent les matériaux, les fresques historiques permettent les mises en perspective dans les célèbres monographies d'Etienne Gilson : le *Saint Augustin*, le *Saint Thomas*, le *Saint Bernard*, le *Duns Scot*, le *Dante* et le *Saint Bonaventure* que Paul Claudel lit en janvier et février 1928, recopiant et commentant dans son *Journal* les textes du docteur Séraphique où il reconnaît un symbolisme cosmique d'avance accordé à sa propre vision poétique du monde.

Qui veut connaître Etienne Gilson lira son *Héloïse et Abélard* : il trouvera dans ce vrai chef-d'œuvre l'érudit, l'historien des idées et de la culture, l'écrivain qui s'exprime avec une simplicité qui ne simplifie rien, le psychologue ou mieux, au sens littéral, l'amateur d'âmes qui a écrit : « J'ai vécu avec Saint-Beuve. »

Héloïse : environ dix-huit ans, jolie fille sachant le latin, le grec, l'hébreu. Abélard : environ quarante ans, maître déjà célèbre dans les écoles de Paris, très conscient de cette célébrité. Abélard donne à Héloïse des leçons que l'oncle Fulbert, chanoine de Notre-Dame, n'avait pas prévues quand il avait chargé l'illustre professeur de parfaire l'instruction de sa nièce. Quand Abélard fit enlever Héloïse enceinte pour la cacher en Bretagne, le scandale de leur liaison, déjà grand, le devint encore plus. Pourtant, tout pouvait, semble-t-il, s'arranger : Abélard n'est pas prêtre et il offre d'épouser Héloïse, mais à condition que le mariage reste secret. Pareille solution ne convient pas à l'oncle : puisque le déshonneur fut public, la réparation doit être publique. Après de multiples péripéties, la querelle eut pour dernier épisode la mutilation que le chanoine fit subir au mari de sa nièce, le punissant ainsi par où il avait péché.

Pourquoi, demandez-vous, l'étrange clause du « secret » ? Ici intervient dans la conduite des deux amants « l'idéologie », « l'arrière-plan idéologique ». Etienne Gilson aurait bien ri si on lui avait dit que l'emploi de ces mots et une telle recherche relevaient d'une critique qui aurait un jour le privilège d'être nouvelle. Le contenu de cette idéologie a son origine dans Théophraste, Ciceron et Sénèque commentés par saint Jérôme. A la question : le sage peut-il se marier ? ces sages païens répondent : non. Et leurs arguments sont de poids... : les femmes ont toujours besoin de quelque chose... nourrir une femme pauvre est un fardeau, mais entretenir une femme riche, quel tourment ! Et encore : si elle est belle, tous les hommes courent après elle ; si elle est laide, c'est elle qui court après les hommes... Bref, le mariage du clerc est une déchéance. En cette affaire, ne croyons surtout pas que l'idéologie soit la ruse d'un égoïsme masculin en quête de nobles raisons : c'est la femme qui se montre la plus intransigeante. Héloïse met la gloire d'Abélard au-dessus de son propre bonheur : « Elle voulait, écrit Gilson, pour l'homme qu'elle aimait un état de vie qui fût digne de sa grandeur philosophique. »

« L'Ecole des Muses »

LE roman d'amour continue après l'attentat dont le chanoine et ses complices furent sévèrement punis. Abélard devient prêtre et sa vie sera entièrement consacrée au service de l'Eglise. Héloïse prend le voile et, se soumettant aux pires rigueurs de la vie monastique, elle sera une abbesse exemplaire. Mais quelle différence entre les deux cheminements ! Abélard est maintenant conduit par l'amour de Dieu ; Héloïse reste mue par le seul amour d'Abélard : ce n'est aucunement pour Dieu, mais pour lui qu'elle est au cloître ; se donner à Dieu n'avait été pour elle qu'une manière de se donner à lui. Ce qu'Etienne Gilson appelle « le mystère d'Héloïse » est ce que son ami Charles Du Bos appelait « la plénitude de l'amour humain ».

Abélard et Héloïse apparaissent dans l'univers de Gilson en tête du cortège où nous voyons Dante et Béatrice, puis les couples qui défilent dans son livre *l'Ecole des Muses* : Pétrarque et Laure, Richard Wagner et Mathilde, Auguste Comte et Clotilde de Vaux, d'autres encore... album d'images illustrant la relation et surtout le conflit entre l'inspiration et la possession, la Muse et l'Amante.

Gilson historien occupe une place importante dans l'histoire de la philosophie, puisque ceux qui font cette histoire ne peuvent ignorer ses recherches et ses interprétations. Gilson philosophe mérite un chapitre dans celle de la pensée contemporaine, si les modes du jour ne sont pas un principe de sélection.

Ce chapitre commence, lui aussi, à l'époque de la Sorbonne, mais dans une salle du Collège de France. Etienne Gilson a dit et redit ce qu'avaient été pour lui les cours d'Henri Bergson pendant trois ans. Rappelons seulement son intervention au congrès des Sociétés de philosophie de langue française tenu à Paris en 1959. On commémore le centenaire de la naissance du philosophe. Au cours de la séance réservée à la religion, un théologien thomiste a, une fois encore, regretté que Bergson ait été bergsonien. Alors, Etienne Gilson se lève... « Lorsque je me reporte à 1905-1908, déclare-t-il, et que j'entends la manière dont il est aujourd'hui critiqué par des théologiens... je me sens très surpris. En effet, qui nous a rendu la métaphysique à un moment où on disait qu'elle était morte ? C'est Bergson. Qui est-ce qui nous a appris à poser, de nouveau, en termes précis et intelligibles, des problèmes tels que ceux de la liberté, de la nature de l'âme, de son immortalité, de l'origine et de la nature de l'univers ? C'est Bergson... Ce que nous sommes devenus plus tard, quelquefois dans des voies très différentes des siennes, nous le sommes devenus grâce à lui... » « Si beaucoup d'entre nous, ajoute-t-il, ont conservé leur religion, ou l'ont retrouvée, ce n'est pas à des manuels de philosophie néo-scolastique qu'ils le doivent. » « C'est de cela, conclut-il, que je voulais tout simplement le remercier. »

Sur quelle voie va donc cheminer Etienne Gilson, voie très différente de celle de Bergson ? Un épisode, bien oublié aujourd'hui, sera pour lui l'occasion d'une véritable profession de foi. Le 11 octobre 1924, un hebdomadaire, *la Vie catholique*, avait publié un article : « La renaissance des études médiévales et l'histoire de la philosophie », montrant l'importance pour notre culture de recherches proprement historiques comme celles de Gilson sur la pensée du Moyen Age prise dans sa riche diversité. Quinze jours plus tard paraissait dans le même journal une « Note à propos d'études médiévales » : là, un ecclésiastique vigilant reconnaissait très brièvement les qualités de ce M. Gilson, « mais », ajoutait-il, « mais, cependant, ne soyons pas dupes ! Le professeur admire l'architecture du temple ; à l'occasion, il se laisse émouvoir par les chants sacrés... mais il reste toujours un *étranger*... ». Ce dernier mot, en italique, justifiait tous les soupçons : on relevait alors une belle collection d'hérésies virtuelles dans les livres du « professeur », avec cette prudente conclusion : « M. Gilson est un esprit fort distingué ; mais il convient de savoir à qui l'on se confie. » Dans *la Vie catholique* du 1er novembre, la réponse d'Etienne Gilson avait pour titre : « Pour travailler tranquille ». Il corrigeait les contre-sens d'un lecteur trop pressé, puis commentait le mot astucieusement souligné : « *étranger* ». « Pourrais-je savoir à quoi ? », demandait-il. « S'il me considère comme étranger à l'Eglise, il se trompe, car, élevé dans la foi catholique, je la professe expressément. » « S'il me met simplement hors de sa chapelle, il a sans doute ses raisons » : je peux pourtant lui dire que « la mienne lui reste ouverte » et qu' « elle est placée sous le vocable de *saint François - saint Dominique* ».

Philosophie chrétienne

C'EST en méditant et en priant dans cette chapelle qu'Etienne Gilson élabore sa notion de « philosophie chrétienne » dont il trouve dans l'œuvre de saint Thomas un modèle d'une permanente actualité.

Cette élaboration est inséparable d'une polémique qui, au cours des années 1931-1933, a passionné les philosophes au moins dans les pays de langue française. Ecrivant une histoire générale de la philosophie, un de nos maîtres de la Sorbonne, Emile Bréhier, y avait remarqué l'absence de philosophies que l'on pourrait appeler chrétiennes et il expliquait cette absence par une impossibilité. En effet, la philosophie ne fait appel qu'à la raison et à l'expérience ; le christianisme, lui, est fondé sur une révélation ; la notion de philosophie chrétienne est donc contradictoire : ou il s'agit d'une philosophie, mais, ne tenant pas compte d'une révélation, elle n'est pas chrétienne ; ou la révélation chrétienne intervient et il ne s'agit plus d'une philosophie.

Un premier argument tiré de l'histoire ne répondait pas vraiment à la question. Etienne Gilson ne manquait certes pas d'exemples pour montrer l'influence du christianisme, pas seulement au Moyen Age mais dans toute l'histoire de la pensée occidentale : l'idée judéo-chrétienne de création est fondamentale dans la philosophie de Descartes ; on ne saurait exposer celle de Kant sans rappeler le piétisme de sa famille et des maîtres de sa jeunesse ; le Christ du Sermon sur la montagne joue un rôle souverain dans *les Deux Sources de la Morale et de la Religion* : il n'en résulte pourtant pas que le cartésianisme, le kantisme, le bergsonisme soient des « philosophies chrétiennes ».

L'appel de Gilson à l'histoire éclairait, cependant, un fait capital : il est possible de reconnaître des données de la foi dans l'inspiration d'œuvres qui relèvent de la seule raison lorsque cette raison y a trouvé son bien. Il y a dans la révélation chrétienne des idées qui sont devenues rationnelles parce que, si l'Académie me permet ce mot, elles étaient « rationalisables ». Celle de création, par exemple, a sans doute une origine religieuse : dans le cartésianisme, elle n'apparaît plus comme parole de Dieu, mais comme vérité que le philosophe enseigne à tous les hommes pourvus de raison, à commencer par ceux qui se déclarent athées. La philosophie chrétienne telle que Gilson la voit exprime alors sa volonté de penser et de vivre dans cette zone où la foi cherche l'intelligence et où l'intelligence trouve la foi.

En cette zone, en effet, l'expérience aussi bien que la logique demandent : un chrétien pourrait-il vraiment faire de la philosophie comme s'il n'était pas chrétien ? Le « oui » n'est même pas envisagé. Mais la réponse a deux faces.

Une métaphysique originale

D'UN côté, il n'est nullement question de renoncer à l'autonomie de la philosophie. Etienne Gilson appelle saint Thomas « le père de la philosophie moderne » précisément parce qu'il a reconnu cette autonomie. Lorsqu'au XIIIe siècle la connaissance de l'œuvre entière d'Aristote pose le problème plus tard appelé « science et religion », Thomas d'Aquin constate que, avec les lumières de la seule raison et en faisant appel aux seules forces de la nature, ce païen a élaboré une physique, une psychologie, une morale, une politique, une métaphysique, voire une démonstration de l'existence d'un Premier Moteur qui se suffisent, même après la révélation. Ainsi, Gilson est tout à fait à son aise dans ses discussions avec Emile Bréhier ou Léon Brunschvicg; il est d'accord avec eux pour déclarer : « En aucun cas on ne pourra faire que la philosophie d'un chrétien ne soit purement rationnelle, sans quoi ce ne serait plus de la philosophie. »

Mais il ajoute, et c'est l'autre face, si « ce philosophe est aussi un chrétien », sa raison n'est certes pas « d'une autre espèce que celle des philosophes non chrétiens », mais « elle travaille dans des conditions différentes ». Or, ce « travail », Etienne Gilson essaie de le décrire au-delà des mots et de leurs inévitables découpages. Religion et métaphysique ne correspondent plus à des concepts qui les séparent. « Foi et raison, je cite, s'enracinent dans l'unité du sujet concret », et qui dira « qu'ici le philosophique finit et le chrétien commence » ? En droit autonome, une telle philosophie, dans la réalité, reçoit le mouvement et la vie d'une révélation toujours présente.

Dans « l'unité du sujet concret » qui a nom Etienne Gilson, il arrive alors que la recherche historique et la recherche philosophique coïncident : très exactement la recherche de ce qui fut pour saint Thomas la vérité conduit à la découverte de ce qui est pour le chercheur la vérité.

A travers les six éditions de son livre sans cesse remis sur le chantier, Etienne Gilson s'efforce de comprendre et faire comprendre le thomisme de saint Thomas. Ce n'est pas celui des écoles thomistes ou néo-thomistes trop souvent portées à n'y voir qu'un aristotélisme aménagé pour accueillir, ou du moins ne pas contredire, la vision judéo-chrétienne du monde. Non, si Thomas d'Aquin doit à l'aristotélisme un outillage philosophique, il s'en sert pour construire une métaphysique originale à partir des vérités qu'il doit à la foi et qu'Aristote n'a jamais connues, vérités sur Dieu, la création, la personne humaine, l'immortalité, le temps, l'histoire...

« L'Etre et l'Essence »

DANS la lettre autographe que Paul VI a envoyée à Etienne Gilson le 8 avril 1975, au lendemain de ses quatre-vingt-dix ans, le pape lui disait : « *Vous avez su mettre en évidence l'originalité du thomisme* » et ceci en y faisant ressortir « *ce que vous appelez la métaphysique de l'Exode* ». Cette expression ne signifie évidemment pas que le Docteur angélique et son interprète tiennent le livre de *l'Exode* pour un traité de métaphysique, mais ils déchiffrent la métaphysique implicite de la scène qu'éclairent les flammes d'un « buisson tout en feu » et qui pourtant « ne se consume pas » : là, Moïse demande à Dieu de dire son nom et Dieu lui répond : « *Je suis Celui qui suis.* » Peu importe la traduction, mais ce que la réponse ainsi traduite devient, au treizième siècle, dans la nouvelle philosophie : le Bien de Platon et l'Un de Plotin sont comme absorbés dans l'Etre avec une majuscule dont tous les êtres sans majuscules dépendent, principe et fin de tout ce qui existe. Dans la pensée de saint Thomas puis de Gilson, là est bien le centre d'où tout part et où tout aboutit.

Etienne Gilson a multiplié les écrits destinés à la défense et illustration de cette inépuisable vérité. Même après la réédition revue et augmentée, en 1962, de son gros ouvrage *l'Etre et l'Essence*, il avait le sentiment d'avoir encore quelque chose à dire ; le livre partiellement inédit qu'il a laissé porte ce titre significatif : *Constantes philosophiques de l'Etre*.

La vérité est dure : elle ne recommande la bienveillance qu'en dehors de la philosophie.

La vérité se veut militante ; dans un esprit aussi attentif que celui de Gilson à la vie intellectuelle de son temps, le devoir qu'elle impose est une invitation à des voyages imprévus, comme celui que représente son *D'Aristote à Darwin et retour*, important petit livre, non sur l'évolution qui relève de la science, mais sur l'évolutionisme qui est une philosophie.

Devant les livres et articles d'Etienne Gilson sur les beaux-arts, ne parlons pas de violon d'Ingres : ils dessinent dans son œuvre une troisième direction permanente comme les deux autres, celle que suit l'historien de la philosophie et celle que choisit le métaphysicien.

Une fois encore, revenons à l'époque de ses études en Sorbonne. Tous les arts le passionnent, mais, semble-t-il, avec une prédilection pour la musique : il assiste à toutes les représentations de *Pelléas* ; ici même, le jour de sa réception, un souvenir lui a été rappelé de son intolérance musicale d'alors : « Vous l'avez bruyamment témoignée un dimanche de 1906 où, décidé à empêcher que l'orchestre Colonne jouât un concerto de Mendelssohn, vous avez fait, avec quelques mélomanes, un *tel* tapage dans la salle du Châtelet que vous avez été conduit au poste de police. »

Tout naturellement, le philosophe regarde très tôt de ce côté : en novembre et décembre 1915, le lieutenant-mitrailleur Etienne Gilson écrit un article *Art et métaphysique* que la *Revue de métaphysique et de morale* publie l'année suivante, et où nous reconnaissons déjà les thèmes majeurs de l'*Introduction aux arts du beau*, 1963, et de *Matières et Formes*, 1964. L'artiste, écrivait-il, est créateur d'œuvres : « l'œuvre d'art » est donc « une réalité nouvelle qu'il ajoute à l'univers ». Formule à longue portée, car elle élimine l'idée si volontiers reçue que l'artiste est doué d' « une vision des choses plus profonde et plus originale que celle du commun ». Non, sa grandeur n'est en aucune façon de l'ordre de la connaissance. A la limite, il est permis de supposer que la disparition du savant génial recule dans le lointain l'heure de découvertes qui, lui vivant, eussent été proches : elle ne les rend pourtant pas impossibles. Après celle du poète ou du musicien, personne ne créera les œuvres que lui seul eût pu créer. L'article avait pour épigraphe le mot de Gabriele D'Annunzio dans *le Feu*, quand Venise apprend que Richard Wagner n'est plus : « La mort de l'artiste est une diminution de la valeur du monde. »

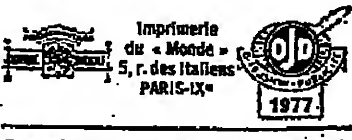
L'artiste a pour vocation, je cite encore, de « constituer un objet réel qui n'ait pas d'autre fonction que d'être beau » : la fonction de représenter n'appartient pas à l'essence des « arts du beau », expression que Gilson préfère à « beaux-arts » comme signifiant mieux cette essence. C'est dire que tout appel à l'imitation est exclu de leur définition, serait-ce celle de la peinture.

Peinture contre imagerie

SI la ferveur musicale d'Etienne Gilson fut toujours vive, la peinture semble être devenue le champ privilégié de ses recherches sur l'art. Une des raisons de ce choix se lit sans doute dans la dédicace de son gros et grand livre, *Peinture et Réalité* : « A J. G. qui m'apprit à comprendre ce que j'aimais ». Dans les planches de l'édition anglaise, un tableau de Jacqueline Gilson, sa fille, permettait de compléter ces initiales en expliquant le mot « comprendre ». Voyant un peintre en train de peindre, le philosophe apprenait sur la peinture des choses que ni les livres ni la réflexion ne lui auraient fait soupçonner. Nous rencontrons donc, une fois encore, Etienne Gilson proche des réalités dont il parle, mais pour mieux percevoir dans ces réalités la logique de leurs essences. Ces deux constantes de sa pensée se manifestent dans la distinction radicale qu'il établit entre « peinture » et « imagerie ». Que la plupart des tableaux soient figuratifs, portraits, natures mortes, paysages, etc. : c'est vrai ; il est non moins vrai que la beauté qui les fait œuvres d'art n'a aucun rapport avec ce qu'ils représentent. « Peinture » et « imagerie » sont indépendantes l'une de l'autre comme le sont deux essences : c'est pourquoi, tout naturellement, la logique de la première devait l'amener à se séparer de la seconde. Après tant de chefs-d'œuvre dans lesquels la peinture est subordonnée au sujet, il y aura ceux, par exemple, de Delacroix, où le sujet est subordonné à la peinture ; puis un Cézanne viendra qui affirmera « le primat de la forme plastique sur la forme naturelle »...

(Lire la suite page 24.)

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Commission paritaire n° 57 437.

La réponse de M. Jean Guitton



M. JEAN GUITTON. (Dessin de MARECK RUDNICKI.)

MONSIEUR,

DEPUIS plus de trois siècles l'Académie subsiste, comme un grand vivant identique à lui-même, grâce à la succession ininterrompue de ses membres. Et, pour assurer cette continuité, elle laisse souvent agir le hasard, les caprices du sort. Il arrive *parfois qu'elle* préfère une sorte d'hérédité et de filiation. C'est ainsi qu'Edouard le Roi fit ici l'éloge de Bergson, comme vous allez louer Etienne Gilson, qui fut votre maître.

En 1921, lorsque je vous ai connu, j'étais aussi l'étudiant de M. Gilson, qui venait d'arriver en Sorbonne. L'Ecole normale de 1920 ressemblait à un caravansérail étrange, où voisinaient de jeunes innocents qui n'avaient pas fait la guerre avec des vétérans revenus du front, où ils avaient reçu le baptême du feu, comme sont parmi nous nos deux Secrétaires Perpétuels, Maurice Genevoix et Jean Mistler. Vous aviez failli participer à l'*offensive* de Lorraine en novembre 1918, quand l'armistice survint ; et vous avez repris vos *études*, à *peine interrompues*. Pendant un demi-siècle, j'ai suivi votre carrière, calme, régulière et montante. J'ai lu vos ouvrages quand ils paraissaient, en même temps que ceux de M. Gilson. Vous étiez tous les deux des laborieux, qui ne pouvaient se reposer du travail que par le travail. Et comme j'aime à *réfléchir*, au sens physique et presque optique de ce mot de réflexion (c'est-à-dire à voir dans un être le reflet d'un autre être, sachant que beaucoup d'étoiles sont des étoiles doubles), je voudrais dire comment je me *représente* vos deux *visages* et vos deux essences singulières.

Le Lion et l'Agneau

VOUS ne vous ressemblez pas le moins du monde. Si j'étais La Fontaine, j'écrirais volontiers une fable : *le Lion et l'Agneau*. Le lion, dis-je, car c'est bien en forme de lion que Gilson m'apparut, secouant sa crinière, affirmatif et même dogmatique, truculent, plantureux, débordant de vie et de certitude, jouissant de ses paradoxes. Et vous, discret, réservé, courtois, aimant à persuader et ne contredisant presque jamais. Il m'est arrivé de faire passer des thèses en Sorbonne avec vous et de vous entendre ensevelir sous des éloges un travail que vous m'aviez dit être médiocre. Inversement, je vous entendais chercher des poux dans la fourrure d'un bel angora. Votre nature tranquille comme le miroir d'un lac rétablissait l'égalité entre les personnes, comme vous le faites dans vos livres entre les génies. Peut-être avez-vous un fond d'indifférence ? Je retrouverai ce trait de caractère bientôt.

Au contraire, Gilson, chez qui nous admirions une férocité courtoise, un bon sens à la Diogène, la joie de contredire, le désir d'être seul, même parmi nous, à penser ce qu'il pensait. Sur ce point Gilson était le moins thomiste des disciples de saint Thomas, s'il est vrai que le génie de saint Thomas fut de concilier.

Lui était bourguignon, vous presque champenois. Lui capitaine au long cours, *bourru*, *bienfaisant*, *rendant* généreusement le service qu'il avait refusé tout d'abord. Bûcheron allant dans la forêt abattre quelques chênes. Vous préfériez faucher inlassablement les blés, contourner les obstacles et dissoudre les difficultés avec un certain sourire.

Je tiens que, pour définir un esprit, il faut dévoiler sa manière de souffrir et sa *manière de sourire*. L'ironie, cette distance légère que les Grecs nous ont appris à mettre entre l'esprit et son objet, chez Gilson elle était soudaine comme l'éclair, parfois mélangée d'amertume. Votre ironie est douce, effacée, à peine sensible. Votre style n'est jamais amusant ; souvent il est amusé. Dans l'adversité, Gilson faisait penser à Jacob luttant avec l'ange ; et vous plutôt à Isaac qui n'osait questionner *Abraham et portait* avec douceur le poids du sacrifice. Je vous applique en secret les mots par lesquels Bossuet définissait Nicolas *Cornet*, docteur en Sorbonne : « Sage, tranquille et posé : homme modeste et pacifique. »

Après l'amour, rien n'est plus tendre que l'amitié, en qui d'ailleurs tout véritable amour s'achève. Et, parmi les amitiés, comme elle est féconde, silencieuse et rare celle que suscite chez un homme l'admiration qu'il a pour un *maître ! Plus forte*, dirai-je, que la filiation : car on ne choisit pas son père, alors qu'on choisit son maître. Une amitié de ce *genre* a *fondé* la philosophie, avec Platon, qui établit dans le jardin d'Académos la première Académie, — et qui inventa ce genre littéraire assez artificiel du discours d'éloge, auquel après tant de siècles je m'exerce encore.

M. Gilson quitta la Sorbonne pour le Collège de France, où il trouva le divin loisir. Vous avez toujours supporté la charge de l'*enseignement* universitaire, et en particulier celle de la direction des thèses, labeur immense. Malgré cela, vous poursuiviez votre œuvre d'écrivain et d'historien. Les portraits des philosophes que vous avez tracés composent une galerie. On peut les voir ensemble comme dans un musée intelligible, et tracer à travers ces portraits un portrait de vous-même dont vous n'avez pas, sans doute, une claire conscience. *Vous cherchiez à connaître* les philosophes moins dans leur essence que dans les accidents de leur histoire, et souvent dans leurs faiblesses plus que dans leur génie. Vous les éclairez d'une lumière oblique et d'un rayon d'érudition qui renouvelle souvent leurs visages.

Un Descartes très peu cartésien

J'AI relu après cinquante ans cet essai sur Descartes, *votre premier* livre. Vous écriviez alors aussi un opuscule sur Maurice B. Barrès, qui *consola Barrès alors qu'il avait* la tristesse de se croire méconnu par la jeunesse. Au reste, Barrès et Descartes se ressemblent par la solitude et la désinvolture. Ecrire un livre d'histoire original, c'est briser une idole. M. Gilson avait fait voir que Descartes, sans le *savoir* ni le vouloir, était pénétré de scolastique. Et vous allez prouver que ce même Descartes, sans trop le montrer, était un catholique sincère, et non pas un athée virtuel qui portait le *masque* de la religion.

Vous allez même plus loin. On opposait souvent le précurseur, le novateur, le révélateur de la « conscience » à un Descartes *judéo-chrétien encore soumis* à l'Eglise et à ses mythes. Vous rétablissez l'unité de Descartes en montrant que c'était la même raison, fortifiée par la méthode des géomètres, qui démontrait l'existence de Dieu, d'une part, et d'autre part la rationalité mathématique du cosmos. Au fond, votre Descartes, c'est celui de Péguy, ce « cavalier français » ni grec ni médiéval (très peu cartésien) qui déduisait la *physique* de la *mathématique comme* le feront plus tard Einstein et Louis de Broglie, afin de nous rendre « *maîtres et possesseurs* » par *la technique* de la nature ; ce que présentement nous constatons. Car nous avons pu voir une fois de plus que ce sont les penseurs les plus abstraits, les plus purs, qui transforment les techniques. Le feu nucléaire est issu d'une équation écrite à la craie sur un tableau noir. Descartes a transformé le monde avec une assurance calme, un orgueil secret et de la candeur. « Son regard tranquille, dites-vous, s'est *porté sur l'univers, et il* ne l'a trouvé trop grand pour lui. » S'il m'était permis de situer Descartes dans l'Eglise de Vatican II, il faudrait dire qu'il était un progressiste en ses théories et en ses méthodes, un traditionnel en religion, teinté de traditionalisme dans sa pratique, au demeurant plein de prudence et de précaution, et ne désirant pas braver la foudre romaine et subir le sort de Galilée. Tel est, ce me *semble*, votre Descartes.

Les plus grands génies philosophiques ont la candeur de *croire*, vous *venez* de nous le rappeler, qu'avant eux l'on était dans la nuit et qu'ils apportent *enfin* la solution. Il est vrai que Descartes pouvait le penser pour lui-même ! Je ne vois pas de génie aussi novateur en Europe.

Malebranche le conciliateur

VOUS laissez bientôt Descartes pour *Malebranche, qui sera le sujet de* vos deux thèses de doctorat et l'occupation de vos belles années.

Descartes et Malebranche, ces frères si différents ! « *Je contemple*, dit Malebranche, *avec toute l'attention dont je suis capable l'idée vaste et immense de l'être infiniment parfait.* » Descartes aurait pu écrire cela lui aussi. Mais l'infini dont parle Malebranche, c'est l'infini de Dieu révélé à Moïse *et* à saint Jean. Dans une longue introduction à l'œuvre de Malebranche, vous ramassez *toutes* ses *pensées autour d'une* seule pensée : celle de la gloire de Dieu. (Pour le dire en passant, votre premier acte est souvent, dans vos livres, le meilleur ; les conclusions vous lassent.) Dieu est le seul être qui puisse s'aimer égoïstement. Il jouit seul de sa gloire, qui est tout intime. Mais vous *nous faites* voir comment cette gloire essentielle illumine les domaines où elle se répand en dehors d'elle-même, comment Malebranche *renouvelle* par là les problèmes de la « vision en Dieu », voire même de l'étendue, qui devient « intelligible », et de la causalité, qui est presque reniée dans la créature. Votre Malebranche, aussi candide, mais plus angélique que votre Descartes, raisonneur, entêté, mystique, demeure téméraire, comme ont été souvent les Pères de l'Oratoire, jusqu'à Gratry ou Laberthonnière. Une pensée de Malebranche *que je* crois juste, mais qui semble contredire le symbole de Nicée, est que le Verbe se serait « fait chair » même si Adam n'avait pas péché, Dieu ayant soif pour sa gloire d'un adorateur infini.

S'il est vrai que le dernier devoir d'un penseur chrétien soit de tout concilier, Malebranche peut être tenu pour unique en son genre. Ne séparant guère la pensée de la prière pure, servi par cette langue française épurée déjà par l'Académie *et qu'il porte au plus haut degré* de la transparence, Malebranche cherche à concilier deux vues contraires : l'explication mécaniste de Descartes et l'illumination de saint Augustin — qui est un platonisme ou plutôt un plotinisme christianisé. Quel programme ! Après tant d'autres, vous exposez d'une *manière plus érudite que vos prédécesseurs* ce théocentrisme si voisin du panthéisme dont il s'écarte infiniment, où le *logos* de saint Jean se confond avec la raison qui se murmure en nous, où la grâce (comme plus tard chez Blondel, son dernier disciple) achève la nature.

Ton Verbe est le séjour de nos
[intelligences
Comme ici-bas l'espace est le lieu
[de nos corps.

Ces vers de Vigny dans *la Maison du berger*, vous les illuminez longuement.

Au printemps 1921, Emile Boutroux, qui devait mourir quelques mois plus tard, était venu à l'Ecole normale pour nous transmettre la flamme, nous engendrer à la philosophie. Son esprit conciliateur cherchait à unir saint *Augustin, Malebranche et Spinoza*. Je me souviens encore de cette parole de Boutroux sibylline et profonde, qui rend la grâce *intelligible*, qui résume peut-être tout Malebranche, si vous me l'accordez. La voici « Nous ne pouvons cesser de nous vouloir nous-même que si Dieu condescend à se vouloir en nous. »

Un talent de détective amateur

C'EST en réfléchissant sur vos trois premiers ouvrages, achevés avant vos trente ans, que vous avez conçu le projet d'une histoire, parallèle à celle de Bremond, et qui aurait pu s'appeler : *Histoire philosophique du sentiment religieux en France*. Le temps était venu, les premières pierres étaient posées. Et vous inscriviez en sous-titre de votre thèse sur Malebranche les mots *Expérience religieuse*. Je me souviens d'avoir entendu un de vos juges critiquer cette expression d'« expérience religieuse ». De fait, le mot d'*expérience* aurait-il plu à Malebranche, lui qui n'avait jamais eu de nuit de Novembre comme Pascal, lui qui se défiait des miracles, considérant que le plus grand *miracle du monde était qu'il n'y avait* pas dans le monde de miracles, parce que la gloire de Dieu se manifestait par la simplicité et la régularité de ses *lois ?* Armstrong l'aurait approuvé, lui qui l'autre jour nous disait sa surprise devant le calme de l'ordre des choses. Au contraire de Malebranche, Pascal était attentif aux miracles ; il était sensible aux expériences, qu'elles soient mathématiques, physiques, morales, *mystiques*. C'est en 1971 seulement que vous publiez vos commentaires sur Pascal. J'y ai constaté un aspect inconnu de votre talent : celui du détective amateur. A la manière d'Edgar Poe, vous aimez dénouer les énigmes. Les œuvres et la vie de Pascal n'en manquent pas. Vous n'abordez pas Pascal directement. Avec votre rayon oblique, vous le cernez, vous vous penchez sur les problèmes si difficiles du miracle de la Sainte-Epine, *du pari, surtout* de la mort et de la signature du formulaire. Avant de vous lire, je croyais avoir compris le pari de Pascal, qui consiste selon moi à parier sans risque, en se disant : « Si je gagne, je gagne tout : si je perds, je ne perds rien. » Après vous avoir lu, je suis tout embrouillé. Je mesure alors la différence de nos deux esprits. Moi, je suis tenté de simplifier les choses complexes. Vous, tout au contraire, selon *l'usage des commentateurs*, vous murmurez toujours : « Cela paraissait simple mais c'est fort compliqué ».

Fénelon, vous ne pouviez manquer de le faire figurer dans cette galerie. Mais comment saisir cet être insaisissable, même pour lui-même, si peu français, ayant acclimaté dans la Gaule trop romaine la nonchalance grecque, — ni classique, ni novateur, et sur lequel tout a été dit plusieurs fois ? Le rayon oblique apparaît lorsque vous éclairez le cygne par le vautour, je veux dire : Fénelon par Heidegger, en montrant qu'il y avait chez Fénelon une expérience du vide et du non-être, ce qui *rendait son abandon* à la grâce plus pur, parce que plus intime et plus désintéressé. Vous n'avez aucune peine à montrer que Fénelon était encore un augustinien. Partout vous retrouvez saint Augustin, qui était déjà présent dans le *cogito* de Descartes comme dans le cri de Pascal : « Tu ne me chercherais pas si tu ne m'avais déjà trouvé », comme dans l'axiome de Malebranche : « Tu m'es plus présent que je ne te suis présent ».

Neuf mille pages sur Auguste Comte

VOUS voilà maintenant en face de Jean-Jacques Rousseau. On pourrait croire que vous abordez un autre univers ; mais pour vous l'expérience religieuse occupe aussi Rousseau, qui est un Malebranche inversé : à la place du Verbe il a mis l'homme social, son *Contrat* et son *Vicaire*. Ainsi fera Kant lecteur de Rousseau, qui fait tourner les choses autour de l'homme, et non plus l'homme autour de l'être.

Maine de Biran, quelle destinée inconcevable et propre à faire réfléchir sur le hasard et la postérité ! Il vivait dans le même temps que Napoléon, ce petit sous-préfet périgourdin qui a surtout consigné dans son *journal*, comme Amiel ou du Bos, ses échecs, ses impuissances, mais aussi comment il faisait effort, comment il prenait une habitude, comment il expérimentait, *au-dessus de la vie de son corps et* même de la vie de son esprit, une troisième vie, celle de la grâce ; comment la vraie psychologie doit se faire en hauteur, étudier les échanges et les reflets de ces trois vies toutes présentes en nous. Avec raison vous avez appelé les expériences de Maine de Biran des *conversations*. A l'heure où Napoléon conquérait l'Europe, il entreprenait une conquête plus difficile : celle de ces trois mondes. Marx et Freud devaient aussi la refaire, mais en sens inverse, puisque le plus haut niveau de notre être, celui de l'art et de l'adoration, leur semble une transposition, soit de l'économie soit de l'instinct.

Naturellement, vous deviez aller de Maine de Biran à Bergson, qui voyait *en lui sa première figure*.

Mais, avant d'aborder Bergson, vous *aviez fait un très long détour ; vous* aviez consacré plusieurs années (et, si j'ai bien compté, neuf mille pages) à l'étude d'Auguste Comte, le fondateur du positivisme. C'était un sujet en or, offrant à l'érudition une matière considérable et satisfaisant par surcroît un penchant ironique de votre nature ; le sourire est le repos des esprits graves ; il y a du plaisir à retrouver dans les génies un élément frivole, *maniaque, et quelque faiblesse*. A cet égard, l'étude d'Auguste Comte est incomparable. « Du sublime au ridicule, disait Napoléon, il n'y a qu'un pas. » Ce pas, Comte l'a souvent franchi.

Pourtant, avec d'inévitables sourires, vous nous retracez cette passion lucide d'Auguste Comte pour Clotilde de Vaux, qui donna naissance, après la mort de la muse, à une liturgie mathématique *de l'amour. Tout à l'heure*, vous nous racontiez l'histoire d'Héloïse et d'Abélard, sur laquelle Etienne Gilson, cet homme rude, s'est penché avec tant de tendresse et de pitié. Je me suis parfois demandé si, dans toute « religion de l'Humanité », même marxiste, il n'y avait pas une présence latente de la Féminité. « Nous nous aimons, donc nous sommes. Et, parce que nous nous aimons et que nous sommes, apparaîtra une Humanité... divine. » Tel est le principe (inavoué) d'Auguste Comte. Mais est-ce vraiment encore une fois, je *le* demande, une « expérience religieuse » ?

L'expérience de Bergson

BERGSON ! Ce penseur égal aux plus grands, et que quelques-uns ici ont eu le privilège de connaître. Nous avons *le souvenir de sa voix lente*, aspirante, flûtée, mélodieuse, un peu magique. Il renouvelait tout ce qu'il touchait ; il augmentait en nous la joie. Il était maître de la langue : et les phrases que vous citez ont la densité, le nombre, le charme d'un beau vers. Votre livre sur Bergson, plus ramassé que vos autres ouvrages, fait face à un problème difficile : l'évolution de Bergson. Lorsque parut le livre des *Deux Sources*, je surpris un entretien entre M. Gilson et M. Brunschvicg, lequel paraissait perplexe et attristé. « Je ne puis comprendre, disait-il à Gilson, *comment* Bergson rétrograde du Dieu de Hegel au Dieu de Moïse. Au Dieu en genèse il substitue le dieu de la *Genèse*. » Vous nous montrez que Bergson n'a pas changé en profondeur. *Vous l'avez relu* ; vous avez trouvé dans ses œuvres des pierres d'attente, des pressentiments de cette découverte qu'il fit peu à peu d'un « Dieu créateur et libre ». Vous montrez que Bergson a toujours été frappé par ce qu'on pourrait appeler la dégradation du spirituel, — cette « entropie » qui convertit la qualité en quantité, la durée en temps, la mémoire en matière, l'élan vital en espèces vivantes, le mystique en politique, — comme si Bergson avait retransmis l'intuition des prophètes juifs, qui concevaient l'histoire comme *une sorte de fusée lancée dans l'espace* des temps — et dont le peuple élu était la tête chercheuse, le *petit reste*, — lequel se continuait dans la société des grands mystiques, dont Jésus était « le chef ». Ce qui explique, comme vous le montrez, que Bergson se soit acheminé vers « le Christ des Evangiles » ; bien plus, vers le baptême catholique, qu'il aurait reçu, a-t-il écrit dans son testament, s'il n'avait pas voulu demeurer parmi les Juifs, ses frères persécutés : car il considérait le catholicisme « comme le développement du judaïsme ».

J'ai été le témoin de ce cheminement que vous laissez prévoir par plusieurs textes, — dont le plus émouvant, le plus secret est la lettre qu'il écrivit à Daniel Halévy *en 1939 à propos de Péguy, dont* il disait, parlant sans doute de lui-même : « Tôt ou tard, il devait venir à Celui qui prit à son compte les péchés et les souffrances de tout le genre humain. » Telle fut l'expérience religieuse d'Henri Bergson. Et, dans son cas, le mot d'*expérience* a toute sa force. Bergson faisait appel à des données positives : et cette expérience devait le conduire à la religion des prophètes et de Jésus, qui était à ses yeux la religion par excellence. Mais est-ce bien, je vous le redemande, la même expérience, *la même religion que celles* d'Auguste Comte ? Vous le suggérez, lorsque vous nous dites que le calendrier révolutionnaire marquait la fin de l'ère chrétienne, que l'autel de la Raison à Notre-Dame annonçait le *Système de Politique positive* d'Auguste Comte. Et dans votre premier livre, assez sibyllin mais sincère *comme toute pensée adolescente, vous* nous parlez, avec Maurice Barrès, du panthéisme, comme étant le fruit sans cesse renaissant de l'émotion religieuse. Vous sembliez hésiter sur votre jeune *Colline inspirée* entre le Dieu qu'on prie et le Dieu qu'on *est*, entre la transcendance et l'immanence. Je vous demande encore : le mot *expérience religieuse* est-il pris dans le même sens ?

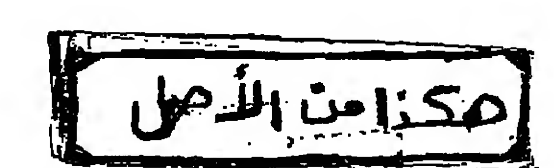
Un cheminement inverse

POUR exprimer ma pensée profonde sur ce problème (le plus grave peut-être de toute philosophie), je voudrais avoir recours à un souvenir, qui ne me quittera jamais. Parfois, dans nos existences monotones, intervient une rencontre unique en son genre, où l'on voit les Idées se traduire dans des personnes incarnées, et s'opposer comme dans la tragédie. En 1933, *M. Loisy* avait répondu aux *Deux Sources* par un ouvrage intitulé : *Y a-t-il deux Sources ?* Bergson aimait la paix, il ne voulait pas critiquer la critique de M. Loisy. Il me chargea d'aller à Montier-en-Der, où M. Loisy s'était retiré, pour faire part à son collègue de ses observations. Alors s'engagea un dialogue des morts, dont voici la substance :

M. Loisy. — J'ai été prêtre. Je croyais en la divinité de Jésus-Christ. Mes études exégétiques m'ont ouvert les yeux. Désormais, le Christ n'est plus pour moi que le symbole de l'humanité dans laquelle nous vivons, nous nous *mouvons et nous sommes*.

M. Bergson. — J'ai été positiviste ; à *vingt ans, je n'admettais que les données* immédiates, les résultats des sciences.

(Lire la suite page 24.)



LA RÉPONSE DE M. JEAN GUITTON

(Suite de la page 23.)

L'approfondissement de l'expérience intérieure et extérieure m'a amené à l'idée d'un créateur, puis d'un amour créateur cherchant des êtres à aimer.

M. Loisy. — Mon expérience ne vous a-t-elle donc pas suffi ?

M. Bergson. — Mon expérience ne vous a donc pas éclairé ?

Pieusement, pour clore cet entretien, Loisy me remit un tome de son bréviaire.

J'allai plus tard sur sa tombe. Et sous son nom, comme pour vous donner raison contre moi (pour définir la parenté de la foi divine et de la foi purement humaine), j'ai lu ces mots gravés sur la pierre : « Moi qui ai gardé, Seigneur, ta volonté dans mes vœux... » *(Qui tuam in votis tenui voluntatem.)* Vous avez reconnu l'écho de Renan dans ses *Souvenirs* ; disant qu'il n'avait pas manqué aux engagements de sa tonsure *Dominus pars hereditatis meae.* « Tu es demeuré, Seigneur, la part de mon héritage. »

Un passionné de théâtre

ICI je désire faire une halte, ouvrir une parenthèse en parlant de vos pensées sur le théâtre.

Le démiurge, en vous façonnant, hésita sans doute entre deux destinées, celle de la philosophie et celle d'une carrière théâtrale. Vous n'avez pas été tenté comme Gilson par la musique ou par la peinture ; mais vous avez été un passionné du théâtre, depuis que votre grand-mère vous menait voir au chapiteau d'Auxerre les *Capitaine Fracasse*, qui passaient dans la ville de Marie-Noël. Depuis 1920, je vous ai connu avide de représentations théâtrales plusieurs fois par semaine, et poussant ce vice impuni jusqu'à rédiger après le spectacle, dans la nuit, un article perspicace. Votre intelligence ne pouvait voir sans comprendre, que dis-je ? sans recréer, que dis-je ? sans publier vos jugements sur les pièces de théâtre même si ceux-ci ne devaient guère être lus. Ce que je devinais alors, c'est que vous étiez hanté par l'idée d'un ouvrage que nul encore n'avait écrit depuis Aristote : non pas une esthétique du théâtre, mais une philosophie de l'œuvre théâtrale et cinématographique, où vous expliqueriez la différence de la tragédie et de la comédie, des larmes et du rire ; où vous distingueriez ces agents si divers, si rivaux, de l'œuvre théâtrale que sont l'auteur, l'acteur, et davantage cet inconnu, ce manitou occulte et tout-puissant qu'on appelle le metteur en scène.

Je suis sûr que vous avez parfois pensé que l'historien de la philosophie est un metteur en scène, à tel point que je me suis demandé si les deux occupations de votre vie, l'histoire et le théâtre, n'étaient pas (comme l'espace et le temps dans la philosophie de Kant) les formes *a priori* de votre sensibilité : l'espace, forme théâtrale, le temps, forme philosophique. Oui, il m'est même arrivé de supposer, hypothèse insolente, que vous aviez parfois considéré les philosophes comme des marionnettes de la comédie divine et humaine, et que nous jouons comme le fait le Créateur une comédie tragique appelée l'« histoire ». Ces maîtres de la comédie humaine que sont les grands dramaturges, ceux qui savent exciter nos rires, nos sanglots et nous procurer parfois le plaisir des larmes (je songe à Platon, à Dante, à Balzac), vous les gardiez à l'esprit. Et dans vos nuits, après la représentation, je suppose que vous vous demandiez si la vie elle-même n'est pas un songe, si les grands philosophes que vous aviez étudiés n'étaient pas des histrions somnambules, criant qu'ils ont trouvé ce qu'ils ne cherchent plus — en somme si nos pensées ne sont pas nos passions, un instant travesties.

Vous avez résisté à cette tentation, qui excitait aussi Valéry, Giraudoux et Jules Romains, peut-être aussi l'auteur d'*Hamlet*. Mais ceux-ci n'avaient pas le devoir du philosophe, qui est, selon Malebranche, de chercher la vérité.

Evénements ou avènements ?

ALLONS plus avant et posons-nous les questions ultimes.

J'ai parcouru la galerie de vos portraits. Je les ai comparés. Je les vois maintenant tous ensemble. Et je voudrais vous dire mon inquiétude.

Car il m'est arrivé de me demander s'il n'y avait pas quelque paradoxe dans votre méthode historique impartiale, objective, sereine, presque glacée. A-t-on raison d'étudier les sources, les aventures, les passions inavouées d'un philosophe (prenons l'exemple d'Aristote), en n'accordant pas un seul regard, pas une seule considération, un seul jugement au seul objet qu'Aristote avait en vue : la connaissance de la vérité ? En mathématique, l'histoire intime d'Euclide, d'Archimède ou d'Einstein, en quoi peut-elle nous éclairer ? L'histoire critique d'une pensée, comme les modernes depuis un siècle nous la proposent, n'est-elle pas une longue infidélité à la Pensée ?

En écoutant jadis M. Lanson décoder les sources de Lamartine, je me demandais s'il n'expliquait pas tout Lamartine si ce n'est Lamartine lui-même. Cette question, je me la pose de nos jours en lisant les explications freudiennes, marxistes, formelles ou structuralistes, que l'ingéniosité de mes contemporains a poussées jusqu'à la perfection. A mon sens, ces « sciences humaines » expliquent tout sur le mécanisme du génie, de la création, de l'amour, mais rien sur l'essence du génie, de l'amour, de la création.

Dans les nombreux discours que vous avez faits sur votre méthode, vous avez dit modestement que la philosophie n'existe pas d'une manière historique, qu'il existe seulement les philosophes et leurs visions successives et changeantes dont vous proposez de faire la magique histoire. Les grands philosophes, dites-vous, croient être des avènements ; ma tâche consiste à démontrer que ces avènements sont des événements.

C'est le point où je me sépare de vous. Il me semble que, dans les Champs-Elysées, ceux que vous avez étudiés avec tant de ferveur s'étonnent de lire chez vous tant de curiosité sur l'accident et tant de silence sur l'essence. Le débat n'est pas nouveau. Il porte sur le partage que l'on doit faire dans la philosophie de la connaissance sur la part du sujet et la part de l'objet. Nous avons vu cet éternel débat s'introduire jusque dans la physique des quanta et des ondes où l'on se demande si l'observateur ne modifie pas l'objet observé. Mais ce même débat était présent dans le procès que Marcel Proust faisait à Sainte-Beuve.

Je crois voir le *réel* et vous venez me parler de mes « visions ». Je crois saisir le vrai et vous venez me parler de mes songes. Vous me montrez mes sources, mes repentirs, mes défaillances, mes doutes. Et je vous demande de me juger hors de moi-même, et seulement sur mes œuvres.

La philosophie menacée

QUAND je vous reproche un excès de modestie, je vous entends me reprocher trop de suffisance. Vous seriez tenté de me poser la question fatale : *quid est veritas ?* Nous voici arrivés, l'un et l'autre, à la fin de notre course. Nous avons voué nos vies à l'enseignement de la philosophie, c'est-à-dire à la recherche de ce qui est vrai. Et nous pouvons enfin comprendre l'axiome d'Héraclite, plein de mystère et de vérité : l'harmonie invisible a plus de prix que l'harmonie visible : *Harmonia fanèrès aphanès Kreittôn.*

Vous vous êtes consacré avec une héroïque patience à une *histoire de la philosophie.* Vous avez laissé à d'autres, plus téméraires peut-être, le soin de porter un jugement sur les pensées passées et de faire une *philosophie de l'histoire.*

La philosophie est une réussite incertaine, improbable, vulnérable — l'humanité pouvant au fond se suffire avec deux lumières : la science et la religion. C'est Socrate, c'est Platon qui ont inventé la philosophie. Quand elle n'éclaire plus, alors réapparaissent les seules sciences, les seules mystiques. Et de nos jours nous voyons la philosophie menacée plus que jamais de disparaître. Mais disparaître, c'est renaître sous des formes plus compréhensives.

J'espère que la philosophie renaîtra après la crise présente, selon la loi des rythmes et des recommencements. M. Gilson et vous, vous vous êtes occupés à ressusciter le passé, mais vous saviez bien que le passé est inséparable du présent, que la seule chose qui dans le passé nous passionne, c'est que nous y cherchons l'image obscure de l'avenir. Les philosophies médiévales que M. Gilson a restaurées, les philosophies cartésiennes ou positives que vous avez explorées, peuvent être tenues pour des figures et des annonces d'une philosophie à venir, plus synthétique et mieux informée (après Hiroshima) et dont nous pouvons tracer la silhouette. Je me représente notre époque comme analogue à celle où vivait saint Augustin au moment de l'effondrement de la Cité romaine : on croyait tout perdu, alors que tout allait commencer — ou plutôt recommencer.

Napoléon III avait demandé à Ravaisson de faire un tableau de la philosophie passée, présente et même future. Vous nous avez rappelé ce texte fameux, que vingt générations ont su par cœur. En 1867, Ravaisson écrivait : *« A bien des signes il est donc permis de prévoir comme peu éloignée la prédominance de ce qu'on pourrait appeler un réalisme positiviste spiritualiste ayant pour principe générateur la conscience que l'esprit prend en lui-même d'une existence dont il reconnaît que toute autre existence dérive et dépend, et qui n'est autre que son action. »* Pourquoi n'entreprendriez-vous pas, cent ans après, une fresque analogue à celle de Ravaisson ?

Un second souffle

J'APERÇOIS chez vous un second souffle, une jeunesse ultime qui va vous obliger, vous, travailleur incessant (comme celui dont vous avez tracé le juste éloge), à travailler encore. Je vois confusément les livres que vous pourriez ajouter aux vôtres pour que votre « histoire de l'expérience religieuse dans la philosophie française » soit presque complète. Je suppose une étude sur Ravaisson, sur Lachelier, sur Boutroux. J'en espère une sur Jules Lequier, maître de Renouvier, le philosophe de la prédestination. J'augure un ouvrage sur Blondel et sa vaste descendance, sur Maritain et l'école thomiste, sur les héritiers chrétiens de Bergson, Edouard Le Roy et Jacques Chevalier. Je ne parle pas de Teilhard de Chardin, qui est, comme Melchisédech, sans généalogie. Votre cycle serait accompli — jusqu'à l'ère de l'atome et de l'informatique où tout peut sur notre planète inventive le perdre, ou se retrouver.

Et vous achèveriez cette fresque en caractérisant une dernière fois la pensée de M. Gilson. Vous exprimeriez la conviction profonde, ce paradoxe de toute philosophie chrétienne qui veut que la foi, au lieu d'obscurcir notre raison, la précise, l'éveille et la purifie. Tel était, selon M. Gilson, l'esprit du Moyen Age. Emile Mâle et Joseph Bédier avaient ouvert la voie. Etienne Gilson continuera leur œuvre, donnant à la cathédrale un portail royal.

E comme Etienne

LA lettre E est une lettre vraiment métaphysique. Dans la constellation des E, qui brille sur la nuit du Dictionnaire, j'ai relevé les mots : Essence, Existence, Evolution, Eternité. Comme j'ai regretté l'autre jour votre absence, lorsqu'on a tenté de définir le mot *Expérience* !

Déjà, parmi vos confrères des *Sciences morales*, auxquels tant de liens m'attachent — et singulièrement parmi les philosophes, — vous avez pu acquérir une certaine *expérience* académique. Vous allez maintenant en commencer une seconde. Qu'elle soit douce, qu'elle soit tranquille ! Qu'elle soit amicale, conforme à votre essence pacifique ! Qu'elle soit heureuse ! Qu'elle soit longue !

Le discours de M. Henri Gouhier

(Suite de la page 22.)

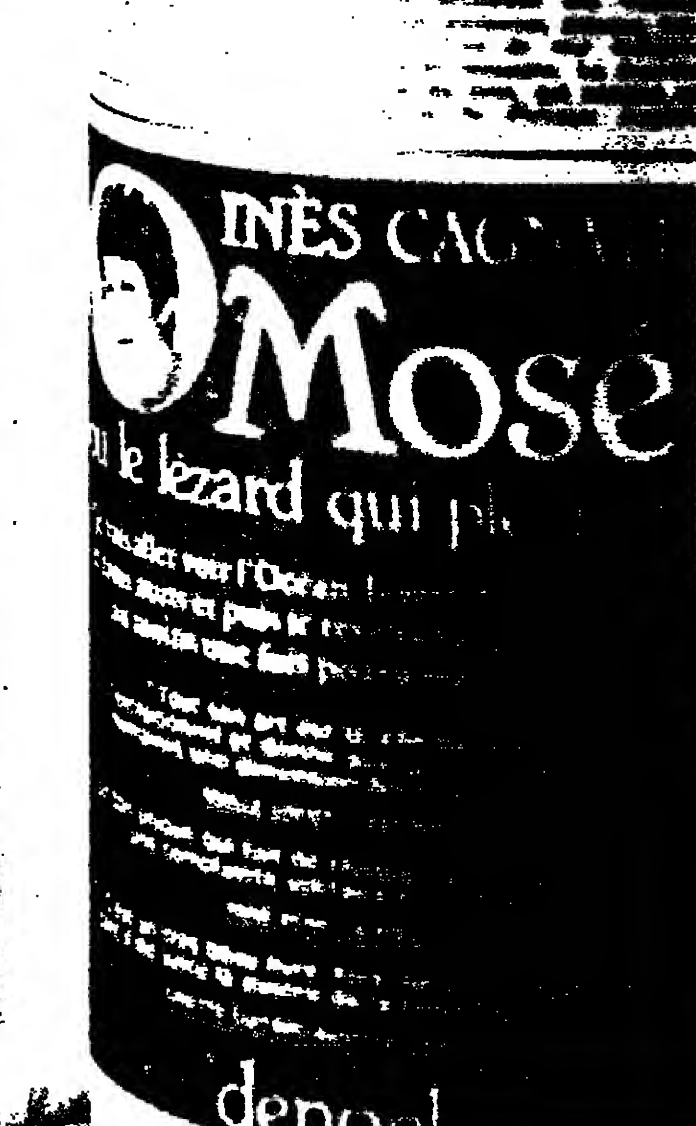
Puis, laissons avec regrets notre guide s'arrêter dans chaque salle de ce musée d'un XXe siècle qui commence bien avant 1900, décrivant « l'effort de l'art moderne... pour rendre la peinture à sa fonction propre » : au bout, ce sera la disparition du sujet et l'austère leçon du dernier Mondrian. Entendons bien : Gilson ne raconte pas l'histoire d'un progrès ni celle d'une décadence, mais celle d'une suite d'expériences qui dévoilent la pure essence de la peinture, le seul jugement du philosophe étant : soyons heureux que de telles expériences aient été faites par des artistes de génie pour le plaisir des yeux et la joie de l'esprit.

Grande est chez Gilson ce que nous appellerons la vertu d'admiration ; cette vertu n'est pas aveugle : elle sait que toute avant-garde a ses « pompiers ». Nullement prisonnière de ce qu'elle admire, elle est une espèce de générosité qui laisse l'âme ouverte et toujours disponible pour accueillir, demain, d'autres formes de peinture qu'inventeront d'autres artistes de génie. Aujourd'hui, ce qui préoccupe Gilson dans la condition présente des arts du beau, ce sont les confusions que provoquent leur industrialisation et ce qu'il nomme leur « massification ». On les verra, définies et clarifiées, dans *la Société de masse et sa culture*, livre où Etienne Gilson disait à sa façon : « Beauté, mon beau souci... »

Merci, messieurs !

LA fin de ce discours approche, et j'ai aussi mauvaise conscience quand je pense à son commencement : j'ai bien rapidement renvoyé mes remerciements dans un avenir dont je ne dispose pas. Or, maintenant, messieurs, je vois vraiment tout ce que je vous dois.

J'avais lu les livres d'Etienne Gilson à mesure qu'ils paraissaient, et certains restaient à portée de main. Aujourd'hui leur pile ne grandira plus : voici que les œuvres sont devenues une œuvre, ce qui était successif se présente comme simultané et les contours se détachent comme dans un paysage vu d'avion : tout apparaît sous un regard neuf. Merci, messieurs, pour les heures que j'ai passées à découvrir ce que je connaissais. Merci, messieurs, pour le temps vécu en compagnie d'un esprit dont la santé était contagieuse, dont le pessimisme sur les hommes était aussi tonique que son optimisme sur l'homme. Merci, messieurs, pour des jours heureux qu'attriste seulement la pensée de ce que vous me reprocherez, avec raison, de n'avoir pas dit. Enfin, sous cette Coupole, il faut bien songer à l'immortalité... L'immortalité spécifiquement académique est dans les annuaires que chaque Académie publie périodiquement et où défile le cortège de ses membres depuis sa fondation. Lire son nom inscrit désormais au-dessous du nom d'Etienne Gilson, quelle émotion pour celui qui peut voir dans ce voisinage le prolongement d'une amitié qui a duré beaucoup plus d'un demi-siècle ! Pour cela aussi, pour cela surtout, le quinzième titulaire du vingt-troisième fauteuil vous dit : merci, messieurs !



cultures

Plaidoyer pour la dissidence

VOLONTE d'unité, prétention à connaître clairement, refus de l'affectivité, croyance au progrès : tels sont, pour Henri-Jacques Stiker, les principaux caractères de la culture occidentale. Depuis ses origines, l'Occident cherche à s'imposer au reste du monde : dans la pratique comme dans la pensée, il se veut universel. Qu'il s'agisse de la science, de la théologie ou de la philosophie, un même système s'est mis en place depuis deux millénaires qui vise à écraser les différences, à nier les singularités, à étouffer la voix des dissidents. D'où, peut-être, l'asphyxie contemporaine des esprits, que l'on nomme parfois « crise des valeurs »...

Cette hypothèse, H.-J. Stiker, chercheur à l'Ecole pratique des hautes études en sciences sociales, la développe brillamment à *travers une série de « propos »* qui s'apparentent plus à la méditation spirituelle qu'aux exercices d'Alain. Conscient de ce que notre époque est submergée par une masse d'écrits inutiles, Stiker ne charche point, en effet, à ajouter sa petite théorie à toutes celles qui existent déjà : il préfère se recueillir et, dans *ce silence, se mettre à l'écoute* de tout ce qui, dans notre culture, est en train de germer sous le bavardage des savoirs établis. Les féminismes, les régionalismes, les mouvements communautaires, l'antipsychiatrie, lui paraissent être, malgré leurs limites et leurs échecs, porteurs d'un message original et important : *dans* cette floraison d'initiatives marginales, se font jour une immense aspiration à la singularité, mais aussi un très profond désir de recréer le lien social.

Le monde actuel, en effet, *n'est plus une* société digne de ce nom : la fraternité en a disparu, le sacré en est absent. Mais peut-on imaginer de leur redonner vie ? Peut-on rêver sur une « société » future qui encouragerait les initiatives individuelles sans pour autant abandonner les hommes à un individualisme desséchant ? Le pluralisme est-il compatible avec la coopération, la dissidence avec la communion ?

Telles sont, schématiquement résumées, les questions que pose Henri-Jacques Stiker, le pari qu'il espère gagner. Son livre rassemble des thèmes que l'on trouvait sans doute épars chez le dernier Marcuse, chez Cooper, chez Lyotard, mais il leur donne une forme originale et une vigueur nouvelle. Ecrit dans un style clair et personnel, il fait entendre une voix bien singulière. Il serait fort dommage qu'elle ne soit pas entendue...

CHRISTIAN DELACAMPAGNE

★ CULTURE BRISEE, CULTURE A NAITRE, d'Henri-Jacques Stiker. Edit. Aubier, 192 pages. Autour de 42 F.

L'Occitanie existe

● *Un groupe de chercheurs retrace toute son histoire.*

IL n'y a plus désormais à se demander si elle existe, cette Occitanie, puisqu'elle a une histoire, une langue et un territoire. Ce gros ouvrage, *Histoire d'Occitanie*, qui est un acte dont j'espère qu'on pourra dire un jour qu'il fut, dans son domaine, fondateur. Il se peut, certes, que le cadre national ne soit pas toujours le meilleur pour appréhender les phénomènes historiques. Mais il est tout à fait certain qu'il n'y a pas de nation, de peuple sans conscience historique. L'un des pires effets de la centralisation française a été de priver les diverses ethnies qui composent la France, à l'exception d'une seule privilégiée, de toute conscience historique propre. Certaines, comme la Bretagne, avaient eu la chance de constituer une province de l'Ancien Régime.

Mais l'Occitanie ! partagée entre Gascogne, Guyenne, Languedoc, Auvergne, Provence (et j'en passe), où aurait-elle trouvé le fondement d'une pareille conscience ? Ce qui fait son unité, c'est sa langue, qui est d'oc et non d'*oïl*, des Alpes à l'Atlantique. Seulement, cette langue n'est plus parlée que par une minorité, écrite par moins encore. Reste l'accent, souvent indélébile et le sentiment confus, certes, mais indéniable d'une certaine communauté d'histoire et de destin. La chute des empires coloniaux et la vague d'anticolonialisme qui l'a précédée ou suivie ont fait le reste, jointes à des réalités économiques contraignantes.

Voilà pourquoi et comment est né ce livre, œuvre collective d'une équipe d'historiens sous la direction d'André Armengaud, *professeur à l'université* Paul-Valéry, à Montpellier. Celui-ci a ouvert le volume par une page liminaire écrite dans un occitan si pur et si ferme que je ne saurais trop en conseiller la lecture à ceux qui tiendraient cette langue pour un simple patois. Celui-là, dans une introduction brève, mais décisive, démontre la légitimité d'une histoire d'Occitanie.

Restait à prouver le mouvement en marchant et c'est ce que font les auteurs en une suite de chapitres parfaitement ordonnés, où je puis assurer qu'il y a pour tout le monde, même pour ceux qui se croient les plus avertis, beaucoup à apprendre. Ajoutons que l'ouvrage est écrit de sorte que tout le monde le puisse facilement comprendre. Enfin, chaque chapitre est suivi d'une bibliographie suffisante pour que ceux qui voudraient en savoir davantage aient pleine satisfaction. Car, malgré l'ampleur de l'ouvrage, il était impossible de tout dire.

C'est que la matière est immense et toute neuve. A peu près personne n'avait pensé jusqu'ici une histoire d'Occitanie. On ne l'avait traitée qu'en fonction de l'histoire de France ou bien dans d'innombrables monographies de localités, de provinces ou de personnages dont le contexte était presque toujours celui de l'histoire de France. Ici, l'Occitanie est sans cesse présente, même quand elle n'existe pas encore.

Le premier chapitre s'intitule, en effet, « Avant l'Occitanie », et il va de la préhistoire, si riche en pays d'oc, jusqu'au huitième siècle, c'est-à-dire jusqu'au temps de Charlemagne, à l'époque où les futures nations européennes prennent conscience d'elles-mêmes. L'Occitanie ne fait pas exception à la règle, et il me paraît tout à fait légitime de traiter cet espace historique avec autant d'égards que ceux qui devaient servir de cadre à des nations. Le deuxième chapitre, « Naissance de l'Occitanie », va jusqu'en 1208, date de la trop fameuse croisade dite des Albigeois. Ce sont là les trois ou quatre siècles d'or durant lesquels l'Occitanie, dans la dispersion féodale, se développe librement. C'est l'âge des grands troubadours. Rien que pour ce chapitre culminant l'histoire aurait mérité d'être écrite.

La croisade à sa place

Le troisième chapitre, c'est celui de la fin du Moyen Age, mais c'est aussi l'« histoire occitane confisquée ». Tel a été, en effet, le résultat des croisades successives qui furent dirigées contre l'Occitanie. On remarquera que, dans cette histoire sérieuse et probe, on fait aux douloureux événements du treizième siècle leur juste place, mais on ne leur accorde pas la prédominance qu'ils ont acquis récemment dans l'imagination du grand public et il convient d'en féliciter les auteurs. En effet, faire de la croisade le point crucial de l'histoire d'Occitanie, c'est risquer de ne plus considérer la suite que comme partie intégrante de l'histoire de France. Ceux qui nient l'existence réelle de l'Occitanie, les fanatiques de la centralisation française, y trouvent parfaitement leur compte.

Or l'Occitanie n'a pas cessé d'exister pendant ces siècles obscurs et pourtant si proches. C'est pourquoi plus de la moitié du volume leur est fort justement consacrée et c'est là que les non-spécialistes feront les découvertes les plus étonnantes. Ils y verront, par exemple, que l'ordonnance de Villers-Cotterêts en 1539, qui prescrivait de rédiger désormais en français les actes judiciaires, n'a pas été moins mortelle à la culture occitane que la défaite de Muret en 1213. Le combat pied à pied s'est néanmoins poursuivi sans trêve jusqu'à nos jours, et il continue. Cet ouvrage n'en est pas seulement une preuve. Il en fait partie.

Non qu'il se réclame d'un quelconque séparatisme. Les historiens qui l'ont conçu et exécuté sont d'abord d'honnêtes chercheurs. Ils ne faussent pas l'histoire, *mais il leur arrive de nous* la faire découvrir. La France tout entière s'honorerait si elle prenait vraiment conscience que les trente départements où sont parlés des dialectes occitans et qui font partie intégrante d'elle-même ont en commun une originalité certaine et que ce serait l'intérêt de tous qu'ils la retrouvent, qu'ils l'aiment et la cultivent. Cela passe par la restauration par l'usage courant de la langue, ce que Lafont appelle la reconquête. La France n'en serait pas appauvrie et l'humanité plus riche.

Quelle ambition pour un simple livre d'histoire ! Je crois que celui-ci en est digne, et j'espère qu'il n'est que la première pierre d'un monument pour demain.

JACQUES MADAULE.

★ HISTOIRE D'OCCITANIE. Ouvrage collectif. Hachette. Autour de 185 F.

histoire

Philippe Auguste un champion de l'unité

● *Ressuscité par Jacques Levron.*

LARGEMENT concurrencé par Saint Louis et même Philippe le Bel, Philippe Auguste n'est pas le roi le plus célèbre du Moyen Age, ni celui qui a le plus passionné les historiens. Le livre, classique, de Jacques Levron, vient rappeler l'importance de l'œuvre de ce roi qui fut sans doute le premier roi « moderne ». Ambitieux, autoritaire mais surtout habile politique, son souci permanent fut d'agrandir le domaine royal et de soumettre des vassaux souvent puissants, presque toujours jaloux de leur indépendance et versatiles. La dernière partie du livre, qui analyse les rapports de Philippe Auguste avec les Français, montre que même sa politique envers le petit clergé, les paysans, les villes, les bourgeois et les étudiants, visait surtout à accroître son autorité et à se rallier les petits contre les seigneurs locaux. A tout cela s'ajoutent des talents d'administrateur et de financier.

Essentiellement axé sur l'histoire événementielle, ce livre fait une large place aux rivalités entre Philippe Auguste et les Plantagenêts, Richard Cœur de Lion et Jean sans Terre, entre un roi de France prêt à tout pour briser leur empire et récupérer les terres qu'ils possèdent en France et des souverains anglais bien décidés à garder leurs terres françaises et à se débarrasser du roi.

Ce livre d'histoire se lit agréablement, comme un roman de chevalerie dont les héros seraient des princes. Rien n'y manque, ni la violence, ni la ruse, ni la mauvaise foi et la félonie, ni le courage et la lâcheté ; le tout saupoudré des démêlés conjugaux de Philippe Auguste, d'enlèvements de gentes dames et d'anecdotes savoureuses empruntées aux chroniqueurs de l'époque. Même si l'œuvre de Philippe Auguste a été remise en cause à sa mort, elle sera reprise par son petit-fils, Saint Louis, qui la consolidera.

AGNES THIVENT.

★ PHILIPPE AUGUSTE OU LA FRANCE RASSEMBLEE, de Jacques Levron. Librairie académique Perrin, 332 pages. Autour de 65 F.

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	155 F	270 F	385 F	500 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	260 F	480 F	708 F	920 F
ETRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	183 F	325 F	468 F	610 F
II. — SUISSE - TUNISIE	230 F	420 F	612 F	800 F

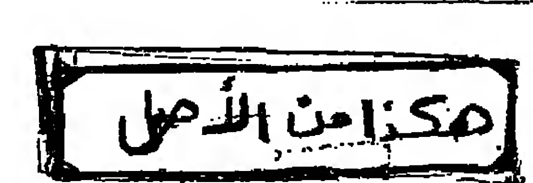
Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.



lettres étrangères

Résurrection de Thomas Hardy

● ***Un témoin pessimiste de la société victorienne.***

ON peut relire aujourd'hui l'œuvre de Thomas Hardy pour se plonger dans une atmosphère « *fin du XIX[e] siècle anglais* » avec pour toile de fond de belles vaches et des fermières, de beaux moutons et des fermiers, et la grande nature, sa flore, ses lumières, ses odeurs, ses couleurs. Mais Thomas Hardy n'est pas seulement le chantre d'une vie rurale disparue ; il est aussi un regard sur une société, ses mœurs, ses traditions, ses institutions.

L'écrivain a eu la malchance, ou la chance, de naître à la croisée de deux époques. Dans l'Angleterre de 1840, le développement de l'industrie, du commerce, les progrès des sciences, commencent à remettre en question les équilibres d'un peuple plus habitué à vivre au rythme des saisons qu'à celui des mécaniques. Le mouvement prend de l'ampleur : désormais, tout se passe à la ville. Les campagnes se vident de leurs paysans démunis, las des souffrances et des misères ; mais en quittant la terre, ce peuple laisse derrière lui ses traditions ancestrales et oublie la magie des landes, des arbres et du roc.

Le séjour à Londres

Thomas Hardy est un rural mais il n'est pas paysan. A Bockhampton, son village natal dans le Dorset, les siens sont considérés comme des gens d'une classe supérieure : le père est maçon, un emploi qui permet à la famille d'éviter le triste sort des ouvriers agricoles. Thomas, l'aîné de quatre enfants, reçoit une bonne éducation. Ses parents voudraient le voir entrer dans les ordres, mais ce désir ne se concrétisera pas : pris d'un doute quant à la nature de ses convictions religieuses, le jeune homme renoncera au doux chemin du sacerdoce.

Comme bon nombre de ses contemporains, Hardy est fasciné par la ville. En 1862, à l'âge de vingt-deux ans, il se rend à Londres terminer un apprentissage en architecture commencé six ans plus tôt. La capitale séduit cet assoiffé de connaissances. Il visite la grande exposition universelle, le musée d'histoire naturelle, fréquente les galeries et les musées, lit beaucoup : les auteurs classiques, les scientifiques aussi. Un spectacle le choque, c'est celui de la misère, de la déchéance humaine qui s'étale à quelques pas des belles demeures, des estomacs bien remplis et du beau linge. Autre malaise, ce jeune provincial, habitué à jouir d'une certaine considération dans son village, se sent rejeté par les citadins. Ce séjour à Londres, cinq années durant, le marque profondément. Il sait maintenant les frontières entre les hommes, ceux de la ville et ceux de la campagne, les riches et les pauvres, les brillants esprits et les rustres.

Depuis l'âge de dix-huit ans, Thomas Hardy écrit des poèmes dans un style emprunté à ses auteurs favoris du moment, Wordsworth et Shakespeare. L'épisode londonien lui fait ressentir la nécessité d'élargir sa pratique littéraire : il veut raconter ce qu'il a vu, ressenti et pressenti. Cette première tentative romanesque est d'une importance capitale ; elle montre comment Hardy se « déclenche », essentiellement en fonction d'une appréhension trouble, d'un ressentiment à l'égard de ce qui l'entoure. Il veut être le témoin qui parle.

Une maladie douce

Le jeune écrivain est bien fougueux, et son « roman socialiste », comme il l'appelle, ne séduit guère les éditeurs, qui trouvent la satire des milieux aisés trop grinçante. L'époque est déjà suffisamment agitée — l'Association internationale des travailleurs a été fondée il y a deux ans — pour qu'il ne soit pas nécessaire d'en rajouter au tableau du mécontentement.

Thomas Hardy tire les enseignements de cette leçon et arrondit les angles. George Meredith — lecteur du premier manuscrit — lui a conseillé d'écrire une histoire « *avec une intrigue* ». Ce sera chose faite avec le roman suivant, intitulé *Desperate remedies* (non traduit ici). Dans un style que n'aurait pas renié Wilkie Collins, il a écrit une histoire « d'amour et de crime ». La critique littéraire accueille mal le livre ; elle lui reproche de mettre en scène une jeune fille « possédant du bien » qui a un enfant illégitime. On crie à l'« irréalisme » : les nantis ne peuvent s'abandonner aux tentations du vice et de la décadence, ce ne sont pas des paysans !

Ce jugement anticipe singulièrement l'accueil qui sera réservé à la quasi-totalité de l'œuvre romanesque. Les gardiens de la morale n'apprécient pas beaucoup le miroir que leur tend Thomas Hardy ; pour eux, il est atteint d'une forme de maladie douce appelée « pessimisme ». L'écrivain n'arrangera pas beaucoup son cas aux yeux de ses juges en continuant comme il le fera à s'attaquer aux archaïsmes d'une société.

Sa cible favorite est le mariage. Dans *Tess des d'Urberville*, *Barbara* (curieuse traduction française du titre original : *Far from the madding crowd*, Loin de la foule déchaînée), *Jude l'obscur*, il s'en prend à cette convention sociale, si vivement d'ailleurs que sa première femme — il se mariera deux fois, — Emma Gifford, réagira très mal au texte de *Jude*. Cette « *institution désespérément vulgaire* », le romancier la présente comme la principale responsable du dépérissement des passions. Barbara, dans le récit qui porte ici son nom, le dit : « *Je regrette (...) que mon roman ait fini à mon mariage.* » Nombre des personnages sont conscients de cet état de fait, mais ce sont surtout les femmes, parce qu'elles en font plus les frais et le vivent mal. Leurs maris ou leurs prétendants ont, il est vrai, de bien curieuses mœurs : l'un propose de l'argent à son rival pour qu'il n'épouse pas la femme de ses rêves, un autre revend son épouse à un marin de passage. Chez Hardy, les exemples ne manquent pas qui montrent bien le caractère artificiel, et même contraint, de ces unions, ainsi que la nature des enjeux en présence (très souvent, l'argent est à la clef).

Plus généralement, l'auteur part en guerre contre une société qui opprime ses membres. A l'âge de vingt ans, il a déjà lu l'essai de John Stuart Mill *Sur la liberté* — « *Je le savais par cœur* », dira-t-il plus tard. Thomas Hardy a été séduit par le sujet d'une thèse qui prône la réalisation, l'épanouissement de l'individu dans une société sans contrainte. Il en reprendra d'ailleurs l'essentiel des termes avec le personnage de Sue dans *Jude l'obscur*.

D'autres mécanismes viennent conforter cette oppression, ce cloisonnement des hommes : les classes sociales, les lois, les professions (les créateurs et les autres, les paysans et les autres, etc). Lorsqu'il écrit ses premiers romans, l'écrivain est assis entre deux barreaux du bas de l'échelle sociale : l'intellectuel « rural » souffre de ne pas être reconnu à sa véritable valeur. Aux yeux d'une intelligentsia qui l'attire — parce qu'elle sait, — il n'est rien d'autre qu'un « Hodge » (surnom donné à l'époque aux laboureurs) mal dégrossi. D'une certaine manière, ce « complexe » servira les intérêts de l'écrivain dans le sens où il l'obligera à se replier sur un monde qu'il connaît parfaitement : la campagne.

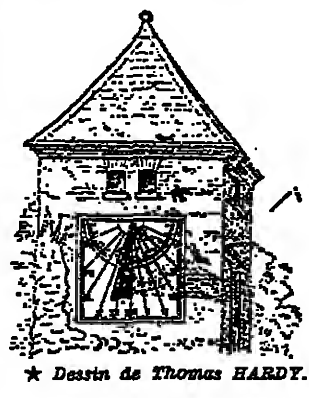
Pendant toute sa jeunesse, il a entendu raconter dans sa famille les vieilles histoires, les légendes et les coutumes du temps passé. Lui-même à son époque voit beaucoup de choses ; il se souvient par exemple de cet enfant du voisinage, mort de faim ; l'autopsie révélera qu'il n'avait dans le ventre que des navets crus. Il se souviendra aussi des pendaisons de femmes criminelles auxquelles il assistera. Et puis, il y a la misère de ces fermiers, de ces paysans qui, du jour au lendemain, peuvent perdre leur emploi, leur maison. Comment, dans ces conditions, ne pas être gagné par un certain « pessimisme » ?

Passion et destin

Hardy se défendra toujours d'avoir voulu noircir la réalité. En 1922, dans la préface à son recueil de poèmes intitulé *Earliers and late lyrics*, il prétendra avoir « *exploré la réalité* », nécessaire prémice « *au premier pas vers le progrès de l'âme et du corps* ». Un domaine échappe à cette assertion, c'est celui des passions. Dans l'univers du romancier, elles sont extrêmement violentes. Toutes, elles sont rouges, de la colère, du sang versé, de l'émotion qu'elles suscitent. Elles ne sont jamais simples, qu'elles ne soient pas déclarées ou qu'elles soient impossibles à assumer. Les personnages de Hardy n'arrangent pas les choses : ils s'ingénient à accumuler les secrets — dans le *Maire de Casterbridge* il n'y en a pas moins de trois qui, une fois révélés, feront basculer les héros dans l'enfer de la vérité, — à taire leurs sentiments ; ils ne parlent pas de leurs passions, ou si peu, et le lecteur lui-même ne sait pas grand-chose de leur nature. Finalement, beaucoup d'événements ont lieu en dehors de la « scène », et l'auteur n'expose que le résultat d'une évolution individuelle. Il est toujours surprenant de voir les personnages se rencontrer, se déclarer leur amour en deux minutes, puis demander la main de la personne dans les cinq minutes qui suivent. Ce qui est par contre beaucoup plus visible, et plus important, ce sont les conséquences que ces passions impliquent. Résolues, non résolues, « *elles dérangent le fonctionnement de la vie* », déclenchent des mécanismes destructeurs : la douce Tess assassinera Alec, le brave fermier Bolwood tuera d'un coup de fusil le soldat Troy.

La situation se complique d'autant plus que l'interdit social vient doubler cette folie des cœurs. Ainsi, avant même qu'elle ne commence, la relation de Sue et Jude dans *Jude l'obscur* est condamnée en raison de leurs positions respectives, ils sont mariés tous les deux — et de leur degré de parenté, — ils sont cousins.

Le destin a parfois le mauvais œil, mais chez Hardy, il n'est pas affaire de mystique ou de Dieu. Les situations sont déterminées par des faits précis, les personnages sont entièrement responsables de ce qui leur arrive, aussi curieux que puissent paraître leurs agissements. Dans *le Maire de Casterbridge*, Michel Henchard représente parfaitement ce prototype de « *l'irresponsable responsable* ». En vendant sa femme (l'histoire s'inspire d'un fait réel qui a été rapporté à Hardy), en nuisant à Donald Farfrae, en mentant à celle qu'il prétend être sa fille, il construit lui-même le propre enclos de sa solitude et se condamne à une mort misérable. Alors, l'écrivain fait sienne cette phrase de Novalis citée dans le récit : *Le Destin, c'est le caractère.*



★ *Dessin de Thomas HARDY.*

EPITAPHE

Je n'ai jamais aimé la Vie :
[c'est Elle qui m'a aimé,
Et donc je lui devais quelque
[fidélité.
Elle me dit à présent :
[« Arrête ; tu as suffisam-
[ment appris
» A tourner la meule d'un
[réticent esprit,
» Et je te laisse partir — non
[sans estime
» De ce que tu n'aies réclamé
[aucune récompense
» Ni attendu de moi plus que
[je ne puis donner. »

Le feu, l'orage et l'eau

Une autre dimension a une importance capitale dans l'œuvre de Hardy, c'est la nature. Là encore, l'influence des lectures du romancier se fait sentir ; il a lu, et apprécié, le livre de Darwin paru en 1859, *L'origine des espèces par voie de sélection naturelle*. Ce qu'il en retiendra surtout, c'est l'idée du fonctionnement de la nature : contrairement à ce qu'affirment les Eglises, nulle main divine n'intervient dans les mécanismes de sa reproduction et les lois qui la régissent n'ont pas le caractère « arbitraire » de celles des hommes. La nature ne connaît pas les « fautes » des héros ; dans *Tess*, l'auteur évoque cette distinction à plusieurs reprises. Ainsi, parlant de l'héroïne, il écrit : « *Elle avait été poussée à violer une loi sociale acceptée par les hommes mais inconnue de cette nature (...)* » ; plus loin, il ajoute : « *Sa souffrance venait seulement de la conscience de sa condamnation par une loi sociale arbitraire, qui n'avait son fondement dans aucune loi naturelle* ».

Ce monde donne aux hommes un autre exemple, celui du combat pour la vie. De même que seules les espèces intelligentes, ou adaptées, survivent, de même les hommes doivent se battre pour réaliser leurs désirs.

Tous les personnages « positifs » de Hardy sont des êtres intégrés à leur milieu, la campagne, qui savent combattre des éléments comme le feu, l'orage ou l'eau, et en triompher. La nécessité des racines, d'une communication avec la terre et la tradition est évidente : les citadins qui ignorent cet univers apparaissent toujours comme de tristes aventuriers condamnés à l'échec. Ils parlent beaucoup, ils s'agitent, ils sont instruits mais leur esprit se rétrécit (ainsi pense Angel dans *Tess*, à propos de ses deux frères, qui bien sûr regardent de haut ce paysan).




★ Portrait de Th. Hardy au Fitzwilliam Museum de Cambridge.

La disparition progressive de la tradition, du moins dans ses bons aspects, car Hardy nous en donne de peu sympathiques exemples (comme le skimmy-ride, sinistre coutume qui consistait à dénoncer des époux infidèles, en promenant dans les rues de la ville des mannequins représentant les coupables), pose le même problème de communication des êtres avec leur environnement. Sans traditions, le monde n'a plus d'âme, les cultures locales se meurent, et avec elles, leurs langues. L'écrivain a énormément d'admiration pour William Barnes, qui, à ses yeux, a le mérite d'écrire encore dans le dialecte du Dorset. Hardy ne franchira jamais ce pas, encore qu'il fasse dire parfois à ses personnages quelques mots de dialecte (ce que la traduction en français ne peut, hélas ! rendre).

Un dernier mot : la place de la poésie dans l'univers de Thomas Hardy. C'est après le scandale provoqué par la publication de *Jude l'Obscur* en 1895 — la critique, toujours très digne, évoquait « Hardy le dégénéré » — qu'il se décide à abandonner définitivement le genre romanesque pour se consacrer à la poésie. C'était un vieux rêve, et l'auteur a toujours prétendu avoir écrit des romans seulement pour gagner sa vie. Ses poèmes sont de facture plus classique et se situent dans la droite ligne des romantiques anglais comme Wordsworth, Shelley, l'auteur de *la Nécessité de l'athéisme*, Keats, Swinburne, « républicain athéiste », sont ses autres influences.

Le drame des petites vies

En 1903, la première partie des *Dynasts*, drame épique en vers non rimés sur l'Europe napoléonienne, est publiée : la respectabilité qu'on lui refusait jusqu'alors va enfin lui être consentie. Les universités lui décernent des diplômes honoraires, il est élu président de la Société des auteurs, on le décore de l'ordre du Mérite, le prince de Galles vient lui rendre visite. Le 11 janvier 1928, l'écrivain meurt, assuré de la considération et de l'estime des nobles pairs du royaume.

Les trois ouvrages de Thomas Hardy qu'on réédite aujourd'hui illustrent parfaitement les différentes facettes du talent de l'écrivain. Dans *Tess d'Urberville*, nous l'avons déjà vu, les thèmes de la passion, de la réalisation du désir dominent le roman. Malgré quelques lourdeurs — le problème essentiel du style de Hardy, — le récit a le souffle des grandes œuvres. La trame de l'intrigue, l'intensité du drame — John Cowper Powys avait bien raison d'évoquer Shakespeare, — donnent une dimension parfaitement réaliste à cette incroyable histoire. *Tess*, c'est vraiment « *le vent, le soupir de quelque âme affligée* ».

Avec *la Bien-Aimée*, nous changeons tout à fait de registre. Le personnage principal du récit, Jocelyn Pierston, va successivement être amoureux d'une femme, de sa fille, puis de sa petite-fille. Cette curieuse quête insulaire — l'action se déroule dans une île, — suggère l'idée de la permanence du désir. Au-delà, c'est la lutte, « *au corps à corps, du temps et de l'amour, et fatalement le temps doit être vainqueur* ». Le dénouement, comme toujours chez Hardy, est très surprenant, mais il met en lumière cette conception caractéristique de l'auteur, à savoir l'importance de la nature dans la destinée humaine.

Les Petites Ironies de la vie est un recueil de nouvelles, genre où l'écrivain excelle. Des « petites ironies » quand même un peu cruelles, mais l'auteur ne déteste pas l'humour noir, puisque les neuf nouvelles voient dix personnages passer de vie à trépas. *Une femme imaginative*, très bien traduite par Diane de Margerie, est la plus attachante. Avec finesse, Hardy raconte « *ces particularités infimes, mais essentielles* » de deux vies qui ne se rencontreront jamais, de deux cœurs qui cesseront de battre par manque d'amour. Les autres nouvelles sont tout aussi violentes et désespérées : la jalousie, la cupidité, la rivalité, la malchance, provoquent le drame des petites vies. L'expression de Thomas Hardy, sobre et en même temps élaborée, se colore d'une veine poétique qui donne à ses récits une envergure et une profondeur tout à fait remarquables.

BERNARD GENIÈS.

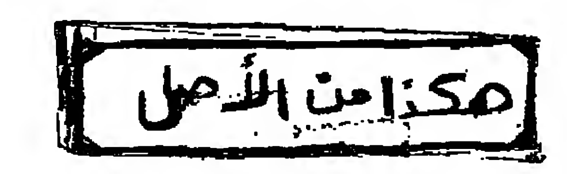
Œuvres disponibles en français

★ TESS D'URBERVILLE, traduit par Madeleine Rolland. Ed. Plon, 402 pages. Autour de 45 F.

★ LES PETITES IRONIES DE LA VIE, nouvelles traduites par H. Boivin, précédées de UNE FEMME IMAGINATIVE, traduit par Diane de Margerie. Bibliothèque anglaise, Hachette littérature, 280 pages. Autour de 53 F.

★ LA BIEN-AIMÉE, traduit par Eve-Paul Margueritte. Préface de Diane de Margerie. Bibliothèque anglaise, Hachette littérature, 280 pages. Autour de 53 F.




هكذا من الأصل

mésaventures littéraires

Rimbaud et la Sécurité sociale

● *Manuel de Dieguez dénonce le sort injuste fait aux poètes.*

NON, je n'avancerai pas masqué. L'I.G.P.P.F., l'Illustre Groupe de pression des poètes français, qui remonte à Villon et même à Horace, m'a nommé son très humble défenseur. Voici donc, sans barguigner davantage, les faits de la cause.

La loi française veut désormais que ces pelés, ces tondus, ces galeux d'hommes de lettres, ne soient plus traités comme les chiens écrasés quand ils tombent malades — d'autant plus que de nos jours on soigne aussi les chiens. Par un souci qui nous honore, nous avons voulu que la République traite ses auteurs — nonobstant leur très petit nombre — avec autant d'égards que les citoyens utiles au pays et précieux par leur quantité dans les votations du peuple.

3 millions de centimes par poète

Mais les fonctionnaires madrés ont pris grand soin d'exclure en catimini les poètes du bénéfice de cette loi. Par quelle voie, vous demandez-vous, ces rusés y sont-ils parvenus ? Par la plus simple : ils exigent de la muse qu'elle fasse consommer aux citoyens français une quantité si fabuleuse de recueils poétiques que les droits d'auteur résultant de ces ventes s'élèveraient à 1 million de centimes par poète et par an. Faute de quoi, par Crésus ! les vrais poètes — je ne parle pas des poètes du dimanche — seront laissés pantelants aux portes des hôpitaux ou condamnés à la saisie ultérieure de leurs quelques livres et de leur pauvre mobilier à titre de paiement des soins qui leur auraient été éventuellement dispensés avec leur consentement ou de force. C'est pourquoi les Rimbaud, les Laforgue, les Verlaine, les Apollinaire d'aujourd'hui, sont aussi lépreux qu'au temps jadis.

Certes, si nous interrogeons les fonctionnaires, ils nous diront qu'il existe une commission auprès de laquelle les poètes les plus connus et les plus régulièrement édités peuvent solliciter leur affiliation à la Sécurité sociale pour une courte période, en faisant valoir qu'ils ne publieront aucun ouvrage pendant quelque temps, parce qu'ils préparent quelque nouvelle *Légende des siècles*. Ne nous laissons pas tromper par ces retors, cagots, cafards et carêmes-prenants

Comment cet homme de la droiture qu'est le poète promettrait-il artificieusement, astucieusement, cauteleusement, à l'Etat qu'il publiera un gros volume de vers l'an prochain ? Comme il tromperait alors l'administration, dont chacun sait que, depuis 1789, elle est tout entière au service d'une République « protectrice des lettres et des arts », puisque cette publication dépend exclusivement du bon vouloir des marchands, dont les sacrifices à Orphée se font rares en ces temps de disette des âmes ! De plus, le poète sait pertinemment que son chef-d'œuvre plus durable que l'airain, s'il voit jamais le jour, ne lui rapportera jamais 10 000 francs de droits d'auteur par an, de sorte que, par un comble de la dérision, il perdra à nouveau ses droits aux soins de santé le jour où, par miracle, il aura tenu sa promesse à Sa Béatitude : l'Etat.

Et puis les robins malins ont plus d'un tour dans leur gibecière : savez-vous qu'en attendant cette publication immortelle le poète ne paiera pas ses cotisations sur son revenu réel ? Serait-ce donc, par un singulier abus, sur un revenu fictif de 10 000 F ? Vous n'y êtes pas encore : ce sera sur plus de 15 000 francs imaginaires.

Telle est la nouvelle « ballade des pendus », et *adhuc est lis sub judice* — et « *pour l'instant la cause est toujours en instance* ».

Mais mes conclusions ne seront pas celles que l'on pourrait attendre des faits ci-dessus allégués. Car l'Illustre Groupe de pression des poètes français ne demande aucunement l'affiliation gratuite de ses membres à la Sécurité sociale — il sait que ce privilège est réservé à un million et demi de chômeurs dont le poids est grand dans les élections. Puisque les poètes ne gagnent pas assez d'argent pour mériter des soins, ils acceptent vaillamment leur sort. Ils en ont vu d'autres au Moyen Age — et, pour eux, le Moyen Age est le train-train perpétuel des sociétés à l'égard des choses de l'esprit. Et puis, comment demanderaient-ils la charité, eux les donateurs ? Car leur générosité à l'égard de la France est infinie. A tous les vivants, ils font l'offrande de la beauté du monde. Sans eux, l'inerte et la mort seraient les maîtres de l'univers. Ils sont les chantres du soleil et de la terre, les nautoniers profonds de nos destins, les phares qui donneront une mémoire aux heures que nous vivons — ces maîtres de la lumière sont la voix de notre propre prospérité, car c'est devant leur tribunal que nous serons un jour définitivement jugés. Aussi les poètes sont-ils les seigneurs les plus grands. Pourquoi tendraient-ils la sébile, eux dont l'empire contient des richesses immenses, eux dont la joie au long des siècles est le trésor de la nation ?

Que demandent donc ces rois du langage et du ciel ? Ils demandent seulement que les chicanous d'Etat cessent d'exiger d'eux qu'ils présentent obligatoirement une demande humiliante d'affiliation à la Sécurité sociale à seule fin de donner à l'administration le moyen de prélever ensuite sur leurs maigres droits d'auteur le montant de cotisations qui ne leur donneront droit à aucune prestation.

Ici encore, ne nous laissons pas égarer par ceux qui diront que beaucoup de poètes ne se soumettent pas à cette démarche, malgré l'obligation légale qui leur est faite de se présenter, l'oreille basse, aux guichets de l'Etat. Car les auteurs des décrets d'application, ayant prévu leur fuite éperdue, ont trouvé un autre moyen de « *faire suer de l'or d'un mur* », comme disait Rabelais ; ils ont fait percevoir en tapinois 1,20 % des droits d'auteur des exclus de la Sécurité sociale par l'intermédiaire de l'éditeur, transformé, à son corps défendant, le pauvre, en collecteur de cotisations abusives ; puis ils ont augmenté chaque année ce pourcentage par décret, de sorte que, pour 1979, l'éditeur prélèvera 3,80 % comme agent d'exécution involontaire d'une Sécurité sociale entièrement bidon en l'espèce.



(Dessin de Jean-Pierre CAGNAT.)

Voyez-vous, ce ne sont pas ces petits larcins qui sont au fond du débat. Mais les poètes sont des dieux que détruit l'exil intérieur dont les frappe l'injustice d'une certaine France, dont des bachibouzouks et des rats calamistrés sont les représentants légaux. Si ces minuscules bonshommes vont jusqu'à plonger leurs doigts de fer dans les poches des rapins, alors je le dis gravement, les poètes de France se sentent jetés sur une terre barbare et ils meurent d'amour blessé.

Ce n'est pas, je le redis, qu'on leur prenne beaucoup — il y a si peu à prendre ! Mais un Etat qui vole symboliquement trois sous au poète pour mieux lui faire comprendre qu'il est mis au ban de la nation, c'est un spectacle à soulever le cœur.

MANUEL DE DIEGUEZ.

Deux prix sans lendemain

● *Petites histoires d'un temps qui n'est pas révolu.*

LES prix littéraires, pour paraphraser Napoléon, sont les hochets de l'écrivain. Peu les dédaignent. Les refuser n'a jamais été qu'une manière de faire savoir, plus qu'il n'est habituel, qu'on les a eus. Sans doute, bien des graphophiles — et non graphomanes, selon l'expression de Milan Kundera, reprise par Alain Finkielkraut (1) — attaquent la page sans penser à la couronne, et c'est heureux, mais nul ne peut proposer un roman aux vitrines sans le proposer aux jurys. Publier, c'est aussi accepter d'être cheval de course, et ceux-là même qui sont loin de la ligne de départ ne peuvent pas ne pas penser à la ligne d'arrivée. De plus, quiconque publie et avance la raison sociale d'écrivain s'entend demander immédiatement : *« Etes-vous passé à « Apostrophes » ? »* et *« Avez-vous eu un prix ? »*. Deux réponses négatives signifient que, vous avez beau dire et écrire, vous n'êtes pas écrivain. Du moins, pas un vrai.

En cette saison où les lauriers se cueillent et où il est de tradition de rédiger quelques chroniques qui brocardent les dames du Femina et rappellent les célébrités oubliées par les Goncourt — à quoi s'ajoutent les sous-entendus non moins traditionnels sur la « magouille », — on parle beaucoup des quatre ou cinq prix qui, seuls sur les quelques milliers distribués chaque année, comptent, et aussi bien au compte de la renommée qu'au bancaire.

Pour une fois, oublions-les. Et au profit de deux autres qui essayèrent de s'imposer... sans dépasser un automne.

Bien que vieilles de plus d'un demi-siècle, ces deux histoires disent ce que le prix représente pour la littérature, l'auteur... et l'édition.

Une opération astucieuse

Les marchands de canons peuvent aussi subventionner les lettres. Basil Zaharoff, le plus célèbre d'entre eux et grand pourvoyeur de la Grande Guerre, se fit ainsi mécène quand, en 1923, fut fondé le prix Balzac. A l'auteur ignoré d'un roman inédit serait attribuée la belle somme de 20 000 F.

Point de prix sans jury et, sous la présidence de Paul Bourget, quinze noms composèrent celui-là, parmi lesquels Barrès, Léon Daudet, Boylesve, Duhamel, Daniel Halévy, Edmond Jaloux...

Si Zaharoff payait, il n'avait pas la paternité de l'idée. Elle était de Bernard Grasset... qui publierait l'ouvrage distingué et, à titre d'avance, ajouterait 10 000 F à la bourse du prix. L'opération était astucieuse, et si bien organisée qu'on avait pris garde de préciser que le prix ne pourrait revenir à un auteur *« lié pour un roman envers une maison d'édition »*. Exclusivité faisait loi. Dès cette clause connue, ce fut le tollé chez les concurrents de Grasset, et si violent, qu'un nouveau règlement dut être rédigé. On y lisait — et signé par les trois cent quatre-vingts concurrents qui avaient protesté ! — que le prix Balzac serait décerné à tout auteur de roman inédit à la condition qu'il *« n'ait pas encore traité pour cette œuvre, ou, s'il a traité, qu'il ne soit lié envers cet éditeur que pour cette œuvre seulement »*. Grasset gardait ainsi la faculté de récupérer le lauréat.

Il y en eut deux, Emile Baumann pour *la Fosse aux lions* et Giraudoux pour *Siegfried et le Limousin*. Nouveau tollé. En fait d'auteurs inconnus, c'était une belle entourloupe. Daudet dans *l'Action française* et Jean de Pierrefeu dans *le Journal des débats* s'expliquèrent. Le jury avait croulé sous les manuscrits, mais *« la qualité des romans n'égalait pas la quantité »* et, comme il fallait bien *« décerner ce prix, le plus important d'entre les prix littéraires »* — l'un des buts s'avouait, — le jury avait décidé de remplacer l'écrivain inconnu par des écrivains mal connus.

Aussitôt, Duhamel démissionna. Des re[illegible]us agitèrent un tantinet la république des lettres. Le génie commercial de Grasset subissait un échec. L'année de sa naissance. Le prix Balzac disparaissait... et l'on ne vit plus Zaharoff dans ces eaux-là.

***

L'année suivante, naquit le prix Flaubert. En même temps, l'affaire du prix Flaubert.

Il se différenciait du prix défunt. D'abord, le montant était de 30 000 F ; ensuite, on ne couronnerait pas un manuscrit mais un ouvrage édité, et sans distinction d'éditeur ! ; enfin, le lauréat serait un inconnu ou une célébrité. Autre différence, on tenait secret le nom du généreux donateur.

Les premières réactions furent rapides et dirent ce qu'on attendait ; ce prix était créé contre les autres prix, c'est-à-dire le Goncourt, qui avait vingt ans, et le Femina, qui en avait dix-neuf — Renaudot et Interallié naîtraient deux et sept ans plus tard.

Présidé par Marcelle Tynaire, le jury de douze personnes comprenait René Boylesve et Elémir Bourges (les seuls venus du Balzac), Henri de Régnier, Judith Cladel...

Cette fois encore, la couronne fut scindée. Un tiers pour Pierre Mille, un tiers pour Jean Viollis, un tiers pour François de La Guérinière ; ce dernier exerçant la profession de fabricant de rubans à Saint-Etienne.

Tollé !... On découvrait l'astuce. Le donateur était le fabricant de rubans qui n'avait trouvé meilleur moyen pour atteindre la gloire littéraire. Bien sûr, on nia. Bien sûr, on persista. Et le bruit fut tel, entacha si bien les attributions, que les deux autres lauréats, remettant leurs 10 000 F à la Société des gens de lettres, demandèrent l'annulation de la proclamation et qu'un nouveau prix fût décerné. Mais, au même moment, un certain docteur Durand se présenta devant le jury et, « spontanément », déclara être le donateur inconnu ; il affirmait n'avoir aucun lien de parenté avec de La Guérinière et n'avoir jamais suggéré que le prix lui fût attribué. Il donnait sa parole d'honneur, mais point son adresse. C'était donner aussi de quoi bien alimenter l'« affaire ». On n'y manqua pas, et le jury, se déclarant dissous, le prix Flaubert disparaissait... Durand avec lui.

Pour mémoire, rappelons que ces années-là, le Goncourt couronna *le Vitriol de lune* de Béraud et *Rabevel* de Fabre ; le Femina choisissant *Silbermann* de Lacretelle et *les Allongés* de Galzy.

Rappelons aussi — mais en est-il besoin ? — que ces deux histoires-là sont des histoires anciennes.

PIERRE-ROBERT LECLERCQ.

(1) *Le Monde Dimanche*, 28 octobre 1979.

LA PENSEE UNIVERSELLE

essais

Félix LANNUZEL
« RÉSONANCES DU LÉON »
Portrait d'une commune bretonne : us, coutumes et traditions
224 pages, 42,80 F T.T.C.

Michel RAGOT
« L'AMOUR »
ou « PHYSIOLOGIE DE L'ÉTAT AMOUREUX »
Le sentiment amoureux : les raisons d'une déraison
192 pages, 32,10 F T.T.C.

Philippe LALANNE-BERDOUTICQ
« APPEL AUX FRANCOPHONES »
pour le français, langue de l'Europe
Un vigoureux appel pour l'avenir de notre langue
160 pages, 27,80 F T.T.C.

Robert MERLIN
« L'ESPAGNE DE CHARLES III »
La vie d'un peuple sous le règne d'un roi débonnaire
160 pages, 30 F T.T.C.

Jacques DESROUSSEAUX
« LA STRATÉGIE DE L'ENTREPRISE »
Identifier la situation réelle et prévoir correctement son évolution
368 pages, 58,90 F T.T.C.

Paul BERTAUX
« LA VINGT-TROISIÈME HEURE »
Un devoir vital pour l'Europe : son unification
128 pages, 37,50 F T.T.C.

Jean-Jacques LEROUX
« VIE D'UN VILLAGE DE FRANCE »
Vingt siècles d'existence d'une communauté de Champagne-Ardenne
224 pages, 37,50 F T.T.C.

Geneviève TOROK
« MON PÈRE, JEAN DE PARDIEU »
La vie et l'œuvre d'un chrétien exemplaire
192 pages, 37,50 F T.T.C.

Christian ROCHAT
« LE DISCOBOLE »
La vision apocalyptique d'une réalité prophétique
160 pages, 27,80 F T.T.C.

Jean-Pierre FONTAINE
« NOSTALGIE DE L'ORIENT »
Tous les chemins conduisent à Pékin
160 pages, 27,80 F T.T.C.

Henri DUPREZ
« 1940-1945 MÊME COMBAT DANS L'OMBRE ET LA LUMIÈRE »
Episodes de la résistance dans le Nord de la France
288 pages, 48,20 F T.T.C.

Clément DESOKASSA BOKA
« LES CAMÉLÉONS DU TIERS-MONDE »
Réflexions sur les événements qui secouent l'Afrique nouvelle
96 pages, 23,60 F T.T.C.

romans

Maurice GOLDSCHMIDT
« L'HOMME D'ALPHA »
Un mutant contre les inquiétants hommes verts d'Altaïr
224 pages, 37,50 F T.T.C.

Rafaèle MOORE
« L'HÉRITIÈRE DE FONTOISE »
Les aventures mouvementées de la belle et impétueuse Alix
320 pages, 48,20 F T.T.C.

Marcel BEAUFILS
« LE GITAN »
La fuite d'un révolté sur le chemin de Jérusalem
224 pages, 34,30 F T.T.C.

José RAMBEAU
« MONTORGUEIL, LE CHEMIN DE TRAVERS »
Les voyages extraordinaires d'un môme à problèmes
256 pages, 42,80 F T.T.C.

Henri CANNEVELLE
« LA PRÊTRESSE DE SATAN »
suivi de « LE PRINCE DE CE MONDE »
Des amours et des aventures variées et insolites
224 pages, 32,10 F T.T.C.

Maguy LORÈNE
« QUE DE LARMES CACHÉES »
Les luttes, les angoisses et les espoirs d'une infirmière
256 pages, 42,80 F T.T.C.

André de SAINT-GILLES
« NEUF MOIS DE PRÉVENTION OU LES MÉMOIRES D'UN FŒTUS »
Les agitations de notre société, dont il vaut mieux rire
160 pages, 27,80 F T.T.C.

Gustave GERMAIN
« LA HUTTE SANGLANTE »
Une cabane savoyarde, lieu fatal de rencontres dramatiques
224 pages, 37,50 F T.T.C.

Pierrette CHALENDAR
« ANAGORE OU L'AMOUR AILLEURS »
Exercice de virtuosité pour un nouveau roman au féminin
96 pages, 23,60 F T.T.C.

Jean-Claude PLANCQUEEL-VAN SCHOOR
« L'AUBERGE DU PETIT PHARE »
Deux garçons à la recherche de la tendresse
128 pages, 25,70 F T.T.C.

Jacques LAMBERT
« LA LÉGENDE DE NOÉ »
Si le patriarche biblique revenait parmi nous...
192 pages, 32,10 F T.T.C.

Monique VIDAL-LORIA
« VACANCES MYSTÉRIEUSES AUX BAHAMAS »
Des aventures fantastiquement exotiques et périlleuses
288 pages, 42,80 F T.T.C.

Pierre LACAQUE
« LE TALION »
Quand se déclenche le mécanisme de la vengeance...
288 pages, 42,80 F T.T.C.

Gilbert TORRES
« JULIA OU LE VERTIGE »
Un de ces hasards infimes qui précipitent une vie
192 pages, 32,10 F T.T.C.

Pierre LACHAR
« UNE AUTRE VIE »
La volonté de retrouver le plaisir de vivre sainement
160 pages, 27,80 F T.T.C.

Cornelia VICKS
« HÉLÈNE, LA FILLE DU MEUNIER »
L'évocation d'une enfance heureuse au moulin familial
128 pages, 25,70 F T.T.C.

Emile BILLEAU
« UNE SEMAINE DÉCISIVE »
Une intrigue policière pleine de mystère et de suspense
192 pages, 30 F T.T.C.

Josiane BONNIN
« STEVE A. WILTON, MADE IN U.S.A. »
Un tragédie de l'amour en terre américaine
160 pages, 27,80 F T.T.C.

André GARGIULO
« LA POUDRE »
Afin que l'humanité préserve encore un peu d'amour
96 pages, 23,60 F T.T.C.

Mary HERRMA
« LES CRIS DE L'ABIME »
Un rendez-vous avec la Mort séduisante, grotesque, irrésistible
256 pages, 42,80 F T.T.C.

Pierre CHARTIER
« TON ERRANCE AUX PLAGES ROSES, LISA »
Lorsque la tendresse crève les marges de la solitude
160 pages, 27,80 F T.T.C.

Nell SHEPHERD
« L'HÉRITAGE DE LA HAINE »
Trois femmes haineuses contre un homme faible et généreux
96 pages, 23,60 F T.T.C.

Axelle CARIJEAN
« ESPIONNAGE A TAHITI »
Une mission dangereuse dans un cadre paradisiaque
160 pages, 21,40 F T.T.C.

Pierre DUROC
« VIERGE SAGE ET VIERGE FOLLE »
Deux femmes différentes dans leur quête du bonheur
256 pages, 37,50 F T.T.C.

Louise CHATELLARD
« LA VILLE »
Le vibrant témoignage de la noblesse et de la raison
224 pages, 37,50 F T.T.C.

Roland BLATMANN
« LE DÉTOUR »
Un voyage impossible dans les terres du rêve
256 pages, 34,30 F T.T.C.

Simone HERMITTES
« ET DORMIR EN REGARDANT LA MECQUE »
Les difficultés créées par la pesanteur de certaines coutumes
256 pages, 37,50 F T.T.C.

François CHARLES
« GISÈLE OU LE TRÈFLE A QUATRE FEUILLES »
Les tourments des enfants assistés et les problèmes de l'adoption
256 pages, 37,50 F T.T.C.

Edith DRAHONNET
« LE PRÉ DERRIÈRE LA MAISON »
Une enfance dans un milieu rural au début du siècle
288 pages, 42,80 F T.T.C.

Morgan SINCLAIR
« L'ÉTOILE FUYANTE »
La fragilité du destin de notre civilisation
288 pages, 42,80 F T.T.C.

récits

Gabrielle VISOCEKAS
« NIOUTA, D'UN CAMP A L'AUTRE »
Préface de Henry Bulawko
L'odyssée d'une femme dans l'univers déshumanisé des camps nazis.
Un témoignage bouleversant
320 pages, 48,20 F T.T.C.

Jorge SARHAN
« TY YPERMAKHO »
Chant d'amour pour une compagne trop tôt disparue
192 pages, 30 F T.T.C.

Jacques-André BARÈS
« SIMPLES HISTOIRES DU PETIT MONDE »
Le petit monde d'un enfant des années 30
224 pages, 48,20 F T.T.C.

Pascal POIRERAY
« MÉMOIRES D'OUTRE-POMPES »
Les drôles d'aventures d'un vieux routier de la chaussure
160 pages, 27,80 F T.T.C.

Pierre PEIGNON
« AU SOLEIL COUCHANT DE L'EMPIRE »
40.000 kilomètres sur les pistes de l'Afrique française
160 pages, 26,80 F T.T.C.

Gerson WERBER
« MÉMOIRES D'UN MIGRANT »
Témoignage sur les persécutions en Europe de l'Est
224 pages, 37,50 F T.T.C.

Armand JAMET
« NON BASTIEN, PLUS JAMAIS ÇA... »
La guerre, dans toute son horreur et sa cruauté
256 pages, 37,50 F T.T.C.

Vassiliki ALEXOPOULOS
« YÉSEL, L'ANGE DES HOMMES »
La révélation des véritables lois qui gouvernent les hommes
288 pages, 53,50 F T.T.C.

David SOLOT
« LE PROCÈS DU DOCTEUR TABART »
Un drame de l'amitié bafouée sur fond de guerre
128 pages, 25,70 F T.T.C.

Théâtre

Victor de MENDEZ
« FOUQUET OU LA JUSTICE DU ROI »
Le fameux drame historique somptueusement versifié
256 pages, 42,80 F T.T.C.

Nouvelles

Francis CAILLOL
« LE RECTANGLE BLEU »
Essais de vivre - Quand l'imagination reste près d'un monde très immédiat
192 pages, 16,10 F T.T.C.

Yvonne-Noëlle FORADO
« LE PROCÈS »
suivi de « MISS DOROTHÉE »
et de « A LA RECHERCHE D'UN CRIME »
Le crime parfait existe-t-il et comment le trouver ?
160 pages, 27,80 F T.T.C.

Poètes du temps présent

Emmanuel EYDOUX
« POÈMES LITURGIQUES »
80 pages, 21,40 F T.T.C.

Hélène HAMANII BADJANNAH
« LA COURONNE DE LA TERRE »
112 pages, 26,80 F T.T.C.

Jean-Michel ADAM
« FOUDRES »
128 pages, 36,80 F T.T.C.

Rolande CHAMOIN
« AU JARDIN DU POÈTE »
32 p. ges, 19,30 F T.T.C.

Nicolas LE MINEZ
« LA MORT CONSOMMÉE »
48 pages, 19,30 F T.T.C.

Gérard EMERY
« DILEMME DANS UN COIN DE BOHÈME »
128 pages, 26,80 F T.T.C.

Catherine KRUMMENACHER
« DE L'AMOUR NAIT L'ABANDON »
12? pages, 26,80 F T.T.C.

Michel DALENT
« RÊVES ET PENSÉES D'UN ADOLESCENT »
32 pages, 19,30 F T.T.C.

Gérard JEANTON
« AMOURS ÉTRANGÈRES »
96 pages, 23,60 F T.T.C.

Philippe GONNET
« ACALCANE »
96 pages, 23,60 F T.T.C.

Hamid AMIR
« ABSENCES »
128 pages, 26,80 F T.T.C.

François COBUT
« LES FLEURS DU MALE »
256 pages, 37,50 F. T.T.C.

Philippe SUBIGER
« DES MOTS »
48 pages, 19,30 F T.T.C.

Patricia LE FOLL
« JE T'AIME, ÉCRITURE »
48 pages, 19,30 F T.T.C.

Jean-Claude RONZON
« RÊVES ET POÉSIES VÉCUES »
144 pages, 27,90 F T.T.C.

Robert BATTIER
« LES AMOURS JUVÉNILES »
80 pages, 23,60 F T.T.C.

Serge MADELEINE
« LE PARADIS DE L'IMAGINATION »
80 pages, 23,60 F T.T.C.

Julien TEISSIÉ
« ALTERNANCE »
160 pages, 27,80 F T.T.C.

Albert GALOY
« J'AIME »
96 pages, 23,60 F T.T.C.

Francis BALLUE-ROY
« A FIL A PLOMB ET A PROPOS »
256 pages, 37,50 F T.T.C.

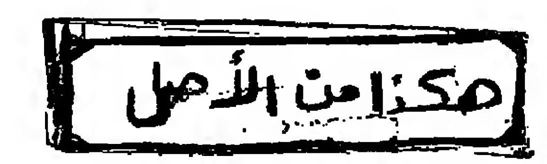
Chantal DE TOING
« BLACK AND WHITE OU LARMES »
48 pages, 19,30 F T.T.C.

Christian OBRY
« LIEUX »
208 pages, 32,10 F T.T.C.

Bruno DUGLER
« ANGOISSES »
64 pages, 19,30 F T.T.C.

NOUVELLE ADRESSE : 4, RUE CHARLEMAGNE • PARIS-4e • TÉL. : 887-08-21

Les prix indiqués sont ceux pratiqués en notre propre librairie
DIFFUSION, LIBRAIRIE, VENTE : 4, rue Charlemagne - PARIS (4e) - Tél. : 887-08-21 ou aux 17 C.R.D.L. Hachette



CARNET

Réceptions

— L'ambassadeur d'Algérie a donné mercredi, au Musée du cinéma, une réception suivie de la projection du film « Leila et les autres », à l'occasion de la clôture de la Semaine culturelle algérienne.

Fiançailles

— M. et Mme André Tranié,
M. Pierre-Robert TRANIÉ et Mme, née Marie-Geneviève Servan-Schreiber,
M. Yves MIREMONT,
sont heureux d'annoncer les fiançailles de
Claire et Thierry.
144, boulevard Suchet, Paris (16e).
1, rue du Général-Bertrand, Paris (7e).
30, rue de Lorraine, 78100 Saint-Germain-en-Laye.

Décès

— Douai.
Le docteur E. Adrian, son époux,
Joël et Hélène Adrian, son fils et sa belle-fille,
Frédéric et Isabelle Adrian, ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Paulette ADRIAN,
née Bontemps,
survenu le mercredi 31 novembre 1979.
Selon sa volonté expresse, son corps sera incinéré à Amiens dans la plus stricte intimité familiale.

— Mme Jean Brisson,
M. et Mme Jean-Paul Brisson,
M. et Mme Jacques Chenut,
M. et Mme Pierre Brisson,
Mlle Marie-Noëlle Brisson,
Jérôme, Emmanuel et Christophe,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Jean BRISSON,
architecte D.P.L.G.,
survenu le 20 novembre 1979, à l'âge de soixante-dix ans.
La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 26 novembre, à 8 h. 30, en l'église Saint-Sulpice.
Ni fleurs ni couronnes.
21, rue du Vieux-Colombier, Paris (6e).
5, avenue de Messine, Paris (8e).
20, rue de Varize, Paris (16e).
12, fuente de la Plazuela, Lomas de Tecamaxalco, Mexico D.F.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

— Michel et Odile Corpet, Bruno, Thierry et Delphine Enguerran et Quentin, Didier, Marie-Anne, Amélie, Mathilde,
Vincent et Catherine Suchel,
Et toute la famille,
font part du décès accidentel de
Benoît CORPET,
survenu le 20 novembre 1979 dans sa vingt-sixième année.
La cérémonie religieuse aura lieu à l'église Saint-Léonard de Croissy-sur-Seine (78), le vendredi 23 novembre, à 10 h. 30.
68, rue J.-Gallois, 59720 Louvroil.

— M. et Mme Raymond Lalanne,
M. et Mme Robert Desjardins,
Les docteurs Etienne et Jacqueline Desjardins,
M. et Mme Bernard Desjardins,
Tous ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Les familles Desjardins, Portier, Belleux,
Et Mlle Marguerite Doublet,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Jacques DESJARDINS,
née Simone Circaud,
à l'âge de quatre-vingt-cinq ans.
Le service religieux sera célébré le samedi 24 novembre, à 10 h. 30, en l'église Saint-Sulpice.
72, rue Bonaparte, 75006 Paris.

— M. et Mme Robert Epstein ont la douleur de faire part du décès de
Mme DESMET,
née Andrée Baux,
leur sœur et belle-sœur, survenu le 12 novembre 1979, à l'âge de soixante et onze ans, à Paris.
Regrets.
L'incinération et le dépôt des cendres au columbarium du cimetière du Père-Lachaise ont eu lieu dans la plus stricte intimité.
7, rue Lacheller, 75013 Paris.

— On nous prie d'annoncer le décès de
M. Philippe DUFAUR,
survenu le 5 novembre 1979, à Carcassonne, à l'âge de cinquante-cinq ans.
Les obsèques ont été célébrées en l'église d'Aigues-Vives, le 7 novembre 1979.
Domaine Saint-Jean-de-Thibaude, Aigues-Vives, 11800 Trèbes.

— Mme Jean-Paul Duraffour,
Mme veuve Richard Beaumont et sa fille Sophie,
M. et Mme Paul Duraffour et leur fille Dominique,
Mlle Jeanne Duraffour,
M. et Mme René Desoyard et leurs enfants,
Les familles Jamais, Matherat, Soyez,
Ses collègues et ses élèves du lycée de Tournay,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Jean-Paul DURAFFOUR,
survenu à Toulouse, le 19 novembre 1979.
Selon la volonté du défunt, le corps a été remis à la science.
Cet avis tient lieu de faire-part.
Le Plagnion, 65190 Tournay.
Les Pèlerins, 74000 Chamonix.
Anzy-le-Duc 71110 Marcigny.

— M. Albert Griot,
M. Gilles Griot, son fils,
Mme Claire Griot-Campeas, sa fille,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Renée GRIOT,
survenu à Annecy, le 20 novembre 1979.
Sépulture à Corbonod, le 23 novembre 1979.

— M. et Mme Simon Jakubowicz-Jarville,
M. et Mme Benjamin Jakubowicz,
M. Richard Jarville,
Docteur et Mme Alain Gumpelson et leur fille,
Docteur Eric Jarville,
Mlle Dorothée Jakubowicz,
ses petits-enfants et son arrière-petite-fille,
M. Salomon Jakubowicz,
Mme veuve Henri Stern,
M. et Mme Hilaire Jakubowicz,
ses frères et sœur,
Ses neveux et nièces,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de
Bernard Boruch JAKUBOWICZ,
survenu le 21 novembre 1979, à l'âge de quatre-vingt-neuf ans.
Les obsèques auront lieu le vendredi 23 novembre 1979.
On se réunira à la porte principale du cimetière de Bagneux-Parisien, à 10 h. 30, ou à 10 h. à l'hôtel Moderne, place de la République (car à disposition des personnes désirant se rendre au cimetière, retour assuré).
Ni fleurs ni couronnes.
Cet avis tient lieu de faire-part.
15, rue de Rivoli, 75004 Paris.

— Mme Katz,
Le docteur et Mme Jean-Bernard Katz,
Le professeur agrégé et Mme Michel Katz,
M. et Mme Robin Katz,
M. et Mme Olivier Katz,
Mlle Agnès Katz,
Antoine, Alexandre, David,
ont la douleur de faire part du décès du
docteur Joseph KATZ,
chirurgien-dentiste,
colonel honoraire IMOS,
croix de guerre,
médaille des combattants volontaires de la Résistance,
croix de Restitut,
survenu brutalement le 20 novembre.
L'inhumation aura lieu au cimetière de Bagneux le vendredi 23 novembre, à 14 heures.
138, rue Gabriel-Péri, 94 Vitry.
17, rue Béranger, Paris (3e).

— Carneville, Saint-Lô.
Mme Jeanine Lecomte, sa fille,
Toute la famille, les amis,
font part du décès de
M. Georges LECOMTE,
survenu en son domicile, le 17 novembre 1979, dans sa soixante-dix-huitième année.
Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.
Le présent avis tient lieu de faire-part.
Les Sapins, à Carneville, 50330 Saint-Pierre-Eglise.
55, rue Marcel-Rougeant, Résidence le Printemps, 50000 Saint-Lô.

— Pierre Michalet et ses enfants Anne, Paul et Yves,
Mme Alfred Paccard,
M. et Mme Pierre Paccard et leurs enfants,
M. et Mme Claude Eschallier,
M. et Mme Yves Marchand et leurs enfants,
M. et Mme Paul Michalet,
M. et Mme Durand et leur fille,
Mlles Paulette et Henriette Michalet,
M. et Mme Dumont et leurs enfants,
Les familles Michalet, Paccard, Roux, Golrand, Faure, Guigne-Bologne, Gagneux, Fumex, parentes, alliées et amies,
ont l'immense douleur de faire part du décès de
Mme Pierre MICHALET,
née Marie-Odile Paccard,
La messe de sépulture sera célébrée en l'église Saint-Laurent d'Annecy-le-Vieux, le jeudi 22 novembre, à 15 h. 45.
Ni fleurs ni couronnes.
Pas de visite.
Une messe sera dite à l'église Notre-Dame-des-Champs à Paris-6e, le vendredi 14 décembre, jour de la sainte Odile, à 11 heures.
Cet avis tient lieu de faire-part.

Anniversaires

— Le 23 novembre 1973, disparaissait le
docteur Carol KELLNER,
une pensée pour lui est demandée à ceux qui l'ont connu et aimé.

— Pour le sixième anniversaire de la mort de
Geneviève MICHON,
née Margnerie
(23 novembre 1973 à Chamonix),
ses parents et tous ceux qui l'ont connue sont priés d'accorder une pensée à sa mémoire.

Messes anniversaires

— Pour le premier anniversaire du rappel à Dieu de
Sœur Odile de LA FORTELLE,
une messe sera célébrée le mardi 27 novembre, à 18 h. 30, en l'église Saint-Honoré-d'Eylau (66 bis, avenue Raymond-Poincaré).

Communications diverses

— Les Deuxièmes Journées internationales de la formation se tiendront à Paris au Palais des congrès les 28, 29 et 30 novembre 1979, avec la participation de l'UNESCO, le BIT, le ministère de l'éducation, le ministère de l'économie et le Centre Inffo. Pour tous renseignements, téléphoner au 296-12-58.

Le Monde

culture

THÉATRE

«DANTON ET ROBESPIERRE» mis en scène par Robert Hossein

Le spectacle de Robert Hossein, *Danton et Robespierre*, reprend pour l'essentiel la matière d'une émission télévisuelle de Stellio Lorenzi, *«La caméra explore le temps»* (*le Monde* du 8 novembre). Le texte est de Stellio Lorenzi, Alain Decaux et Georges Soria.

C'est donc un projet qui, du point de vue de la critique historique, du mouvement des idées, de la conscience politique, et du point de vue aussi de la création dramaturgique, reste modeste.

Le propos central de ce spectacle est la lutte d'influence de Danton et de Robespierre au Comité de salut public et à la Convention. Cette lutte est traitée ici par petites scènes anecdotiques, racontant surtout des coups bas personnels, qui n'entraînent pas une prise de conscience de l'Histoire.

Il y a, certes, un souci de reconsidérer dans son ampleur le rôle tenu par Robespierre, en face d'un Danton que les manuels officiels avaient longtemps privilégié. Mais les dirigeants révolutionnaires sont ici tellement miniaturisés, leurs actions si peu définies, les faits dans leur ensemble si légèrement abordés, et le peuple reste si absent, que ce spectacle, qui en principe voudrait pencher à gauche, donne de l'année 1793 une image fort réservée, sinon défavorable. On nous montre des crocs-en-jambe, des calomnies, des lâchetés, des crimes, des moments de pathos comme en ont toutes les assemblées, ce n'est pas transportant ni bien informatif.

Ce spectacle est présenté dans la salle du Palais des congrès, porte Maillot, — un lieu difficile. Il est immense, les acteurs se retrouvent loin, petits. Robert Hossein, avec sa science coutumière, a rendu cet espace le plus « jouable » possible, en mettant des micros partout, et en disposant des comédiens dans les rangs du public, jusque très avant dans la salle.

Au théâtre, les micros, qui donnent un son altéré, installent une barrière acoustique entre le public et le texte, et lorsque des acteurs sont mêlés au public cela crée une gêne bizarre, un doute sur l'environnement, qui viennent, eux aussi, à l'encontre d'une saisie franche du spectacle. Mais Hossein a eu raison : compte tenu de l'immensité de cette salle, il n'y avait pas autre chose à faire.

Hugues Quester (Saint-Just) a beaucoup de présence néanmoins, il est clair et net. Daniel Mesguich (Camille Desmoulins) a de l'âme, de la finesse. Jean Négroni (Robespierre) et Bernard Fresson (Danton) exercent un métier sûr avec conviction. François Maistre fait de son mieux pour maintenir à flot le personnage d'Hébert, que les auteurs de ce spectacle n'ont pas ménagé, parce que, dans leur vieille orthodoxie, ils l'ont trouvé trop gauchiste, car on n'ose pas dire trop « léniniste ».

Entre les tableaux, six jeunes tambours de l'Ensemble de percussion de Versailles, dirigés par l'excellent Sylvio Gualda, font du bruit, avec talent.

Mieux vaut, sans hésitation, aller voir *Danton et Robespierre* qu'une quelconque comédie. Cela redonnera une attention à des événements décisifs. Les tableaux réglés par Hossein réaniment les mémoires. Il y a dans les images ingénues d'Hossein plus de générosité et de flamme que dans le scénario-prétexte qui n'est pas digne du sujet et dont l'intention n'est pas nette.

MICHEL COURNOT.

★ Palais des congrès, 20 h. 45.

MUSIQUE

SALLE FAVART

Un calendrier perpétuel de Stockhausen

Karlheinz Stockhausen a toujours attaché une importance particulière à la présentation scénique de ses œuvres : Carré, Momente, Mikrophonie, Hymnen, Stimmung, Sternklang, *par exemple, revêtent, dans leur invention même, une certaine théâtralité, fût-elle concentrée dans un groupe de chanteurs assis autour d'un gourou* (Stimmung) *ou écartelée aux dimensions d'un parc et d'une musique stellaire* (Sternklang).

Mais depuis 1971, avec des œuvres où l'orientation métaphysique, religieuse, cosmique, se précise toujours davantage, la théâtralité devient une donnée fondamentale (Trans, Alphabet, Inori, Atmen, Musik im Bauch, Sirius). *La puissance de concentration de ses desseins, les lignes inflexibles qu'il donne à son évolution sans jamais dévier de sa route, devaient inévitablement aboutir à un projet théâtral hors série : ce sera* Licht *(Lumière), auquel il veut consacrer les vingt prochaines années de sa vie et qui racontera la lutte de l'archange Michael et de Lucifer (on en a vu un épisode à Jérusalem ; voir* le Monde *du 1er novembre) en « sept opéras de trois heures correspondant chacun à un jour de la semaine ». Il restera à lui trouver un Bayreuth.*

Der Jahreslauf *(le cours de l'année), présenté mardi par l'Opéra à la salle Favart, est la première pierre de l'édifice. Il fut créé le 31 octobre 1977 à Tokyo avec les danseurs et musiciens de l'ensemble impérial Gagaku, d'où le caractère oriental de cette œuvre cérémonielle. Mais l'on sait qu'il n'y a pas d'exotisme dans la pensée de Stockhausen, citoyen de l'univers, qui se sent aussi naturellement chez lui en Inde ou au Japon qu'à Cologne ou à Los Angeles.*

Cette célébration de l'année qui est « l'intemporel poussé par le vent du temps », selon la belle expression du metteur en scène Humbert Camerlo, prend l'aspect à Paris d'un rituel plus ou moins médiéval : une immense sphère, poussée par un couple, symbolise le « temps perpétuel » qui domine l'action ; arrivent en procession un annoncier à la voix gelée (Serge Merlin), quatorze musiciens en vêtements noirs comme des frères convers, qui vont s'établir en ligne sur une longue tribune, et quatre « coureurs », qui sont des karatéka français (Jean-Luc Montama, Lionel Burstyn, Raphaël Gaillarde et Patrice Droual), habillés de costumes bizarres, qui tiennent de l'hoplite grec et du mage oriental. Ils incarnent respectivement les chiffres du millénaire, des siècles, des décennies et des années, en des chorégraphes complexes.

L'homme contre le temps

Ces mouvements vigoureux, saccadés, abstraits, illustrent avec une grande et rigoureuse beauté le combat de l'homme contre le temps, et sans doute contre lui-même. Mais chacun a son rythme propre qui correspond à son « plan temporel » et à une dimension musicale : le coureur du millénaire évolue avec une extrême lenteur de gestes sans ruptures sur les longs accords de trois harmoniums ; celui des siècles, neuf fois plus vite (1 × 9), avec les flûtes piccolos et les percussions d'une petite enclume ; celui des décennies, soixante-trois fois (1 × 9 × 7), avec trois saxophones sopranos et le rythme du bongo ; enfin, le coureur des années n'a pas une seconde de répit dans ce combat contre son ombre soutenu par le clavecin, la guitare, et la grosse caisse dont chaque coup fait avancer d'un chiffre le millésime qui transparaît sur la toile de fond.

On retrouve dans ces mouvements pendulaires d'une immense horloge astronomique les grandes lignes musicales de Stockhausen, apparemment immobiles et cependant sans cesse en évolution (un peu à la manière de Trans*), riches en événements intérieurs avec ces sonorités étranges, décalquées des instruments japonais originaux sur des instruments occidentaux, et ces quatre parcours musicaux qui s'enchevêtrent selon une logique rythmique et intuitive étonnante.*

Ce sont quatre saynètes naïves à l'enseigne du diable (un mistigri gigantesque) et de l'ange (un frais visage de jeune fille) qui représentent les « obstructions » et les « stimulations » au combat intérieur : d'un côté, les couronnes (offertes au génie ?), la bonne chère, l'automobile (conduite par un singe), et la femme, de l'autre la petite fille Angélique et le lion rugissant (signe de Stockhausen), qui enjoignent aux karaté-ka, au besoin avec foudre et tonnerre, de reprendre leur course eschatologique.

Étrange spectacle en vérité qui déconcertera, mais convainc par l'ampleur de son dessein, la qualité du décor et des costumes (Max Descombin et Kenzo), la rigueur de la mise en scène et surtout cette vaste coulée de musique méditative, merveilleusement ouvragée.

En prologue, Arlequin *est une trop longue épreuve infligée au public : quarante minutes de clarinette solitaire, jouées, dansées par une exceptionnelle interprète, Suzanne Stephens, avec beaucoup de grâce et de malice ; mais l'intérêt musical se dilue rapidement, sans être relayé par une pantomime suffisamment aiguë et renouvelée.*

JACQUES LONCHAMPT.

★ Prochaines représentations : salle Favart, les 22, 23 et 24 novembre, à 20 heures.

« CONVERSATIONS AVEC STOCKHAUSEN » de Jonathan Cott

Quand on lit ce livre, l'univers se met à tourner autour de vous. Un des créateurs les plus puissants d'aujourd'hui, Karlheinz Stockhausen, nous entraîne dans un roman de musique-fiction : il a d'étranges rêves prémonitoires, il entend des ondes qui viennent d'au-delà du système solaire et le bruit formidable des planètes, il écrit de la musique pour les extra-terrestres, il sent lorsqu'un microbe pénètre en lui, il compte sur la réincarnation pour vivre sans vie, espère voler sans avion, établit des communications directes avec le cosmos, etc.

Cet illuminé, au double sens du mot, *« cet agent provocateur du divin »*, n'a cessé d'ouvrir en musique des voies inattendues. Dans ses conversations avec Jonathan Cott, fruit de trente-cinq heures de dialogue en 1971, il éclaire la genèse et la technique de la plupart de ses œuvres et s'étend longuement en particulier sur *Hymnen, Stimmung* et *Mantra* avant de définir *« les champs nouveaux de la composition »* pour l'avenir. — J. L.

VARIÉTÉS

Anna Prucnal au Théâtre de la Ville

Enfermée dans sa formule de récital entre 18 h. 30 et 19 h. 30, de brève rencontre qui ne doit jamais excéder l'heure pour des raisons techniques — c'est-à-dire les nécessités du montage d'un décor pour la pièce représentée à 20 h. 30, — le Théâtre de la Ville joue actuellement un vilain petit tour à Anna Prucnal. Comment en effet découvrir sa riche personnalité en si peu de temps, comment bien la comprendre, bien saisir ses mécanismes de l'intérieur, tandis que sur scène elle change de personnage comme de défroque, elle court pour être elle-même pleinement, entre ses extravagances scéniques, son lyrisme et sa gouaille, son côté burlesque et ses chansons de déchirement et de révolte, de passions, de pleurs et d'espoir malgré tout.

En exil en France depuis sept ans, comédienne de théâtre et de cinéma avec, dans son jeu, des qualités de vie que l'on a appris à connaître et à aimer, Anna Prucnal, la Polonaise de Varsovie au beau visage malicieux et rieur, tendu, obstiné et pathétique, subjugue littéralement le jeune public du Théâtre de la Ville par ses parodies qui roulent vite, avec un drôle de panache, par ses grandes envolées lyriques qui, brusquement, au détour d'une phrase, virent à la dérision, au gag visuel ou vocal, par de vieilles chansons slaves chantées de sa voix vibrante, étendue, par son humour, sa vivacité, par sa manière de danser sur sa dissidence, d'être agressive et violente et d'affirmer sa liberté, par sa façon de revenir un temps à Varsovie, de courir le soir dans les rues, de crier à Paris son obstination à être communiste mais *« sans parti ni patrie »*.

Accompagnée par deux pianistes, Anna Prucnal, superbe, quitte comme à regret la scène après avoir chanté une chanson écrite pour elle par Georges Moustaki et qui a pour titre : *Elle appelle au secours.* Souhaitons l'entendre bientôt plus longuement dans une autre salle.

★ Théâtre de la Ville, 18 h. 30. Jusqu'au 1er décembre.

CLAUDE FLÉOUTER.

Une comédienne qui chante

Anna Prucnal, sans maquillage, se tient assise sous la lampe qui pend du plafond. Triste lumière, reconnaît-elle. Un jour, quand elle aura le temps, elle finira d'aménager son appartement, à moins qu'elle ne déménage. Son mari répond au téléphone, ses enfants s'occupent à côté, pourtant elle ressemble à une petite fille toute seule qui a rop de choses à faire. Elle s'irrite sur un trac qui joue au bilboquet dans sa gorge, qui monte et descend, un coup pour le théâtre, un coup pour la chanson. Les répétitions avec Wajda — *Ils*, de Witkiewicz à Nanterre, *« un morceau de bravoure plutôt qu'un rôle »*, dit-elle, — les répétitions vont s'enchaîner à son passage au Théâtre de la Ville.

Elle a dû, sans en déformer le sens, réduire à une heure les deux heures du spectacle qui, parti de Saint-Denis, l'a emmenée à Milan, Avignon, Hambourg pour le Théâtre des Nations et un peu partout en France. Elle arrive du Nord, où vivent des communautés polonaises; mais n'a pas rencontré beaucoup de compatriotes : *« La plupart sont mineurs,* dit-elle, *et ne vont pas au théâtre. Jusqu'ici je n'ai pas eu le vrai public de variétés »*.

Elle a rencontré une jeune fille qui s'appelle Prucnal, un nom pourtant peu répandu, et rêve de ses ancêtres. Elle a retrouvé une amie d'enfance installée en banlieue parisienne : *« Je joue depuis des années, et souvent, j'ai tourné des films, et il a fallu qu'elle voie ma photo et mon nom sur mes affiches pour qu'elle sache ce que je suis devenue. J'ai la chance de travailler avec de grands metteurs en scène, alors la presse parle d'eux ou de leurs spectacles. »*

Le *one woman show* en chansons guérit l'ego blessé des comédiens. *« Reprendre un travail de groupe va être difficile,* dit Anna Prucnal, *alors il vaut mieux que j'y revienne tout de suite. Mais j'aime le théâtre, et mon ambition n'est pas d'entrer dans le système du show-business, ce n'est pas la même manière de procéder... Je crois que la différence entre un comédien qui chante et un vrai chanteur vient de ce que nous mettons notre gueule dans notre voix. »*

Un comédien apprend à faire partie d'un ensemble et à exprimer cet ensemble par chacun de ses gestes, de ses mots, de ses silences, apprend à s'y concentrer tout entier. Un comédien qui chante ne juxtapose pas une série de courtes histoires, il compose une seule histoire dans laquelle il se met en scène. Anna Prucnal ne parle pas de « tour de chant ». *« Maintenant,* dit-elle, *je dois trouver de quoi faire un spectacle avec des chansons nouvelles. Je n'en cherche pas encore, elles viendront au moment où j'en aurai besoin. »*

COLETTE GODARD.

CINÉMA

«L'OCCUPATION EN VINGT-SIX IMAGES» *de Lordan Zafranovic*

Il est particulièrement odieux, scandaleux, que la publicité française pour *l'Occupation en vingt-six images* repose sur la promesse d'une scène d'horreur, la plus terrible qu'on ait jamais vue au cinéma. Garantir ainsi une partie de plaisir à des spectateurs friands de sadisme, revient à faire de martyrs les acteurs involontaires d'un film pornographique.

La séquence à laquelle la publicité fait allusion dure environ sept minutes. Des oustachis embarquent des juifs et des Serbes dans un autobus : — les Serbes étant, pendant l'occupation allemande puis italienne, victimes de l'engagement fasciste des Croates. Arrivés en haut d'une côte, les oustachis arrêtent l'autobus. Commencent la torture, le carnage, et le réalisateur les montre. Dans la réalité, cette scène a duré toute une nuit, de 8 heures du soir à 5 heures du matin.

Vingt-cinq autres séquences (« images ») sont venues à l'esprit de Lordan Zafranovic — trente-cinq ans, réalisateur confirmé et efficace, — pour mettre en scène l'occupation à Dubrovnik. Il est parti d'instants de bonheur et d'insouciance pour arriver aux déchirements définitifs, en passant par l'arrivée des fascistes et des indications de comportement. Son film est une sorte de synthèse de différents faits et destins, réels ou vraisemblables, incarnés par trois jeunes gens, trois amis, dont un collaborera avec les occupants.

L'Occupation en vingt-six images, présenté à Cannes dans la sélection officielle (*le Monde* du 23 mai), est une œuvre importante pour les Yougoslaves. On y présente des bourgeois résistants et des fils d'ouvriers fascistes, on n'hésite pas à montrer les ressentiments individuels, comme les solidarités au-delà des attitudes de classe. Ces partis pris font d'autant plus regretter que la « vision » de Lordan Zafranovic ne soit pas à la hauteur de ses intentions. Des clichés cinématographiques et romanesques résument la réalité (ou l'imagination, le souvenir de la réalité) plus qu'ils ne la rendent sensible. Les acteurs concourent à la banalisation en restant figés dans des rôles entièrement positifs ou entièrement négatifs.

CLAIRE DEVARRIEUX.

★ Voir les exclusivités.

CIRQUE

L'affaire de l'American Circus

Une simple affaire de loi et de licence ? Une mesure bassement protectionniste ? Une question de sécurité ? Les remous déclenchés par l'« affaire » de l'American Circus continuent d'agiter les milieux du cirque. Une manifestation devait avoir lieu, ce jeudi 22 novembre, en fin de matinée, à l'appel de l'association Travail et Culture, sur la pelouse de Reuilly (à l'endroit même où le cirque devait installer son chapiteau pour donner son premier spectacle le 23 novembre), pour protester contre la décision prise, le lundi 19 novembre, par le ministre de la culture et de la communication d'interdire à l'American Circus (cirque italien dirigé par les frères Togni) de s'installer.

Mme Rolande Bismuth, P.-D. G. de la société Parispec (organisatrice du spectacle de l'American Circus), qui avait reçu de la Ville de Paris l'autorisation de s'installer sur cet emplacement (autorisation donnée le 9 septembre), a décidé de passer outre l'interdiction du ministère, interdiction due selon elle *« à l'influence et à la puissance de MM. Jean Richard et Firmin Bouglione, qui sont parvenus à transformer cette affaire de cirque en une affaire d'État. Que fait-on de la loi de concurrence, notamment au sein du Marché commun? »*, a fait remarquer Mme Bismuth, qui s'est étonnée par ailleurs que le cirque de Moscou n'ait pas été de la même façon interdit. *« On me reproche de ne pas avoir la licence 5* (N.D.L.R. : music-hall et cirque) *alors que j'ai déjà la licence 6 qui comprend l'organisation de spectacles forains. »*

« Ce n'est pas au nom d'un quelconque protectionnisme des cirques français que nous avons refusé à la société Parispec la licence qui aurait permis l'exploitation normale de l'American Circus, a déclaré M. Jean-Philippe Lecat, *c'est parce que la société en question n'offrait pas les garanties de sécurité exigées pour tout spectacle public. » « Lorsque je propose de monter le chapiteau pour que la commission de sécurité vienne vérifier les normes, on me répond en m'envoyant des cars de police »*, répond de son côté Mme Bismuth.

Tandis qu'on se réjouit du côté du cirque Jean Richard et Firmin Bouglione de l'interdiction d'un spectacle qui, en cette période de fin d'année, risquait d'avoir des conséquences désastreuses pour le cirque français, l'Association française du cirque affirme dans un communiqué qu'*« elle n'est pas contre la venue des cirques étrangers »*. L'association, qui *« réaffirme qu'elle est prête à faciliter la venue en France de tous les cirques étrangers »*, précise qu'*« elle souhaite cependant que les déplacements se déroulent dans le strict respect de la loi. Elle avait informé le syndicat italien du cirque que la société Parispec, qui fait venir le cirque italien, était dans l'illégalité »*. Affaire à suivre. — C. H.

« ISRAËL EN ÉGYPTE » par l'Ensemble Monteverdi

Dans la soirée du lundi 19 novembre, le jour même où Anouar El Sadate posait au Sinaï la première pierre d'un triple sanctuaire — synagogue, église et mosquée, — le Dieu unique des trois grandes religions monothéistes resplendissait, salle Pleyel, dans l'oratorio de Haendel qui chante précisément la sortie d'Egypte et le cantique de Moïse, prophète du Sinaï.

Un jeune chef anglais au fin visage d'universitaire, grand échassier dont la silhouette rappelle celle de Giulini, John Eliot Gardiner, est venu nous révéler cet Israël en Egypte, fort peu connu en France. Avec le chœur de chambre et l'orchestre Monteverdi qu'il a formés, il se tient au plus près de Haendel ; la plénitude, la souplesse et l'extraordinaire qualité des voix permettent à la fois de remplir et de tendre à l'extrême les ensembles consacrés à la gloire du Dieu de Moïse, et de frapper comme la grêle, la foudre et les déferlements de la mer Rouge, dans ces fresques descriptives qui évoquent les plaies d'Egypte et l'écrasement des armées de Pharaon. Gardiner insuffle une vie saisissante à ces visions multiples, d'une admirable majesté, dont sa main modèle et creuse chaque dessin.

Très peu de récitatifs et d'airs dans cette épopée collective qui retrace l'exode et le triomphe d'un peuple soudé à son Dieu. D'ailleurs, les solistes mêmes, sortent pour un instant du chœur comme pour souligner par leur parfaite technique vocale autant que par leur intensité expressive l'excellence de tous.

On ressent un véritable choc en recevant ce déluge choral et orchestral ininterrompu où le génie pittoresque s'allie au plus profond lyrisme, avec ces chœurs en vocalises inextinguibles, ces duos roucoulants de joie, ces fresques immobiles devant la majesté suprême, ces fugues et ces doubles fugues qui entassent pierre sur pierre pour ériger des monuments de gloire, et ces immenses périodes fleuries et grandioses qui annoncent la plénitude du Messie. On pourra les retrouver et les étudier à loisir dans le récent et superbe enregistrement d'Erato réalisé par les mêmes interprètes (2 disques STU 71245), auquel il faut absolument joindre la sublime Antienne funèbre pour la reine Caroline *(« Les chemins de Sion sont dans le deuil ») qui formait pour Haendel la première partie d'*Israël *sous le titre « Les lamentations des Israélites à la mort de Joseph » (Erato, STU 71173).*

J. L.

Petites nouvelles

■ Un festival Gérard Philipe et un hommage au T.N.P. de Jean Vilar sont organisés jusqu'au 25 novembre au centre Thibaud-de-Champagne à Troyes.

■ La Compagnie des Huit-Saveurs de Lyon présente sa première création de la saison, « Simple vie de Gervaise Macquart », d'après « l'Assommoir », de Zola, du 27 novembre au 1er décembre, puis les 6 et 7 décembre.

■ L'acteur italien Maurizio Arena est mort à Rome dans la nuit du 21 au 22 novembre. Il était âgé de quarante-six ans. Il avait interprété de nombreux rôles de séducteur dans les années 50.

■ PRÉCISION. — Dans notre revue de la presse spécialisée sur « Don Giovanni » (« le Monde » du 22 novembre), nous indiquions que le numéro de novembre d'« Écran 79 » n'était pas encore paru. Mis en vente mercredi, après le « bouclage » de notre supplément « Arts et spectacles », ce numéro contient un compte rendu élogieux du film de Losey, qui, selon Marcel Martin, redonne au chef-d'œuvre de Mozart « une nouvelle jeunesse ».

■ Un prix de la chanson française vient d'être créé par M. Jean-Philippe Lecat, ministre de la culture et de la communication, qui a chargé, d'autre part, M. Henry Chapier d'animer un groupe de réflexion à ce sujet.

■ Le pianiste belge Naum Sluszny est mort le 17 novembre à Bruxelles. Il était âgé de soixante-cinq ans. Principalement connu pour son interprétation de Beethoven, il avait joué en soliste avec les principaux orchestres européens. Il avait également sa propre formation, le Trio Reine-Elisabeth.

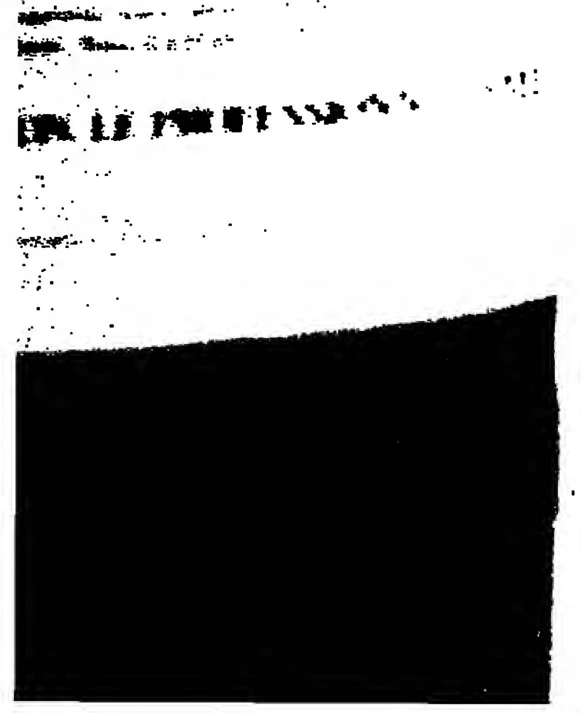
DANSE

Au Grand Théâtre de Genève

OSCAR ARAIZ NOUVEAU DIRECTEUR DE LA DANSE

Le contrat de Peter Van Dyk, directeur de la danse au Grand Théâtre de Genève, qui expire à la fin de la saison, ne sera pas renouvelé. Sur la proposition de M. Hugues Gall, directeur général désigné, la Fondation du Théâtre de Genève a décidé de nommer Oscar Araïz comme nouveau directeur de la danse à partir du 1er juillet 1980.

Peter Van Dyk, qui avait remplacé à Genève Patricia Neary, disciple de Balanchine, est un puriste et un poète. Ses ballets très classiques témoignaient d'une extrême musicalité. Sa récente création, *Manon Lescaut*, annonce un retour au style narratif. Oscar Araïz, actuellement directeur du ballet au théâtre Colon de Buenos-Aires, est orienté vers un langage plus contemporain. Au printemps 1977 il était venu monter à l'Opéra de Paris deux chorégraphies sur des partitions de Mahler. — M. M.





Du 14 au 23 mars 1980 se déroulera le 20e Festival International du film de Carthagène (Colombie)

A l'occasion du 20e anniversaire de ce festival, pendant 10 jours seront présentés, dans le cadre du seul festival compétitif ibéro-américain, un large éventail de la production internationale (U.S.A., France, Angleterre, Italie, Canada, etc.). Quinze films sont d'ores et déjà sélectionnés en compétition officielle. Le directeur du Festival, Victor NIETO (tél. : 544-43-90) poursuit actuellement son long travail de recherche de films en Europe, avant de rentrer en Colombie pour achever la préparation du Festival.

SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées et municipales

Opéra (742-57-50), 19 h. 30 : Sylvia.
Salle Favart (742-59-69), 20 h. : Soirée Stockhausen.
Comédie-Française (296-10-20), 20 h. 30 : l'Œuf.
Chaillot (727-81-15), 20 h. 30 : Gilgamesh. — Salle Gémier, 20 h. 30 : le Pic du bossu.
Odéon (325-70-32), 20 h. 30 : Dave au bord de mer.
T.E.P. (797-96-06), 20 h. 30 : Pandémonium.
Petit T.E.P. (797-96-06), 20 h. 30 : Raymond Queneau (Seul au sol).
Centre Pompidou (277-12-33), 18 h. 30 : Rencontre avec Paul Celan, poète ; 20 h. 30 : la Dame au petit chien.
Carré Silvia Monfort (531-28-34), 21 h. : la Fourmi dans le corps.
Théâtre de la Ville (274-11-24), 18 h. 30 : Anna Prucnal ; 20 h. 30 : les Trois Sœurs.
Centre culturel du Marais (278-66-65), 20 h. 30 : Magnum (Japanese Modern Dance Theater).

Les autres salles

Aire libre (322-70-78), 20 h. 30 : Croix de sang ; 22 h. : Salle d'attente.
Antoine (208-77-71), 20 h. 30 : le Pont japonais.
Athénée (742-67-27), 21 h. : la Fraîcheur de l'aube.
Bouffes-Parisiens (296-60-24), 21 h. : le Charlatan.
Cartoucherie, Epée-de-Bois (808-39-74), 20 h. 30 : Fuente Ovejuna.
Centre d'art celtique (254-97-62), 20 h. 30 : Barzaz Breiz.
Cité internationale (589-38-69), la Resserre, 20 h. 30 : Finnegan's Wake. — Grand Théâtre, 20 h. 30 : le Mariage.
Cité universitaire, auditorium Deutsch-de-la-Meurthe (589-53-93), 20 h. 30 : les Caprices de Marianne.
Daunou (261-19-14), 21 h. : S.O.S. Tendresse.
Edouard-VII (742-57-49), 21 h. : le Piège.
Essaïon (273-46-42), 21 h. : Audience ; Vernissage.
Fontaine (874-74-40), 18 h. 30 : Avec Colette ; 21 h. : les Trois Jeanne.
Forum des Halles (297-53-47), 20 h. 30 : Tit bonhomme l'est pas très mort.
Gymnase (246-79-79), 20 h. 45 : No man's land.
Huchette (326-38-99), 20 h. 30 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Il Teatrino (322-23-92), 21 h. : la Malade par amour.
La Bruyère (874-76-99), 21 h. : Un roi qu'a des malheurs.
Lucernaire (544-57-34), Théâtre noir, 18 h. 30 : les Epiphanies ; 20 h. 30 : Stratégie pour deux jambons ; 22 h. 30 : la Poube. — Théâtre rouge, 19 h. : Marie de l'Incarnation ; 20 h. 30 : Série blême.
Madeleine (265-07-09), 20 h. 30 : Tovaritch.
Maison des Amandiers (236-54-39), 21 h. : les Mystères de Marseille.
Mathurins (265-90-00), 20 h. 30 : les Frères ennemis.
Michel (265-35-02), 21 h. 15 : Duos sur canapé.
Michodière (742-95-22), 20 h. 30 : Coup de chapeau.
Montparnasse (320-89-90), 21 h. : les Larmes amères de Petra von Kant.
Oblique (355-02-94), 18 h. 30 : Un garçon de chez Very ; Embrassons-nous, Folleville.
Œuvre (874-42-52), 20 h. 45 : Un habit pour l'hiver.
Orsay (548-38-53), 20 h. 30 : Wings. — Petit Orsay, 20 h. 30 : le Langage du corps.
Palais des congrès (758-27-78), 20 h. 45 : Danton et Robespierre.
Palais des glaces (607-49-93), 20 h. 45 : Lionel Rocheman.
Palais-Royal (297-59-81), 20 h. 30 : le Tout pour le tout.
Plaisance (320-00-06), 20 h. 30 : Un auteur nommé Tennessee.
Poche (548-92-97), 21 h. : Neige.
Potinière (261-44-16), 20 h. 30 : le Volcan de la rue Arbat.
Studio-Théâtre 14 (700-19-31), 20 h. 30 : les Contes du chat perché.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Jeudi 22 novembre

TAI-Théâtre d'Essai (274-11-51), 20 h. 45 : la Métamorphose.
Théâtre 18 (229-09-27), 20 h. 30 : les Chaises.
Théâtre d'Edgar (322-11-02), 21 h. : Bruno Garcin.
Théâtre-en-Rond (387-88-14), 21 h. : Sylvie Joly.
Théâtre du Marais (278-03-53), 20 h. 30 : les Amours de Don Perlimplin.
Théâtre 13 (250-13-56), 21 h. : la Belle Sarrasine.
Théâtre de l'Union de Paris (770-90-94), 20 h. 45 : Ubu.
Le 28-Rue-Dunois (584-72-00), 20 h. 30 : les Ikons et les Miliques.
Tristan-Bernard (522-08-40), 21 h. : Comédie pour un meurtre.
Valhubert (707-30-02), 20 h. 30 : la Tempête.
Variétés (233-09-92), 20 h. 30 : la Cage aux folles.

Festival d'automne

(296-12-27)

EXPOSITIONS

Musée d'art moderne, de 10 h. à 17 h. 45 : Tendance de l'art en France 1968-1978-1979.
Chapelle de la Sorbonne, de 12 h. 30 à 18 h. : Ecritures musicales.

MUSIQUE

Chapelle de la Sorbonne, 20 h. 30 : Dana Reitz.

THEATRE

Centre Pompidou, 20 h. 30 : la Dame au petit chien.
Chaillot, 20 h. 30 Gilgamesh.
Cartoucherie, Théâtre de la Tempête, 20 h. 30 : Andalucia Amarga.
Porte-Saint-Martin, 20 h. 30 : le Misanthrope.
American Center, 21 h. : Stuart Sherman.
Gennevilliers, Théâtre, 20 h. 45 : Et pourtant ce silence ne pouvait être vide.
Nanterre, Maison de la culture, 21 h. : Catherine de Hallbronn.

DANSE

Théâtre des Champs-Elysées, 20 h. 30 : Ballet national de Cuba.

La danse

Théâtre Oblique (355-02-94), 20 h. 45 : Moebius Danse.
Galerie A. Oudin (271-83-65), 21 h. : M.-C. Gheorghui.
Palais des sports (828-40-90), 20 h. 30 : Manfred.

Les concerts

Lucernaire, 18 h. 30 : A. Ollvier, M. Delfasse (Duphly, Forqueray, Vivaldi, Cimarosa) ; 21 h. 20 : Ensemble Tetrapoli (Telemann, Haydn, Fauré).
Salle Cortot, 21 h. : E. Berchot (Chopin).
Salle Gaveau, 21 h. : E. Heidsieck (Beethoven).
Palais des congrès, 20 h. 30 : Orchestre de Paris, dir. B. Haitink, sol. L. Harrell (Dvorak).
Hôtel Hérouet, 20 h. 30 : S. Escure (Bach).
Centre culturel belge, 20 h. 45 : G. Lukowski (Barrios).
Sorbonne, 20 h. 30 : Los Calchakis et les Chœurs de l'université Paris-Sorbonne, dir. J. Grimbert (Misa Criolla).
Eglise Saint-Roch, 19 h. 30 : B. Berstel, E. Matiffa (Couperin, Rameau, Marais).
Eglise des Billettes, 20 h. 45 : E. Magnan (Bach, Hindemith).
Eglise Saint-Julien-le-Pauvre, 21 h. : M. Dintrich (Le Roy, Dowland...).
Eglise réformée d'Auteuil, 20 h. 45 : L. Thiry (Bach).

Jazz, pop', rock, folk

ARC, 20 h. 30 : F. Couturier et J.-P. Celea.
Bataclan (700-30-12), 20 h. 30 : Sam Rivers.
Campagne-Première (322-75-93), 20 h. 30 : Backstage blues ; 22 h. 30 : R. Boni, G. Marais.
Caveau de la Huchette (326-60-05), 21 h. 30 : B. Vasseur et F. Guin Quartet.
Caveau de la Montagne (354-82-39), 22 h. : M.-A. Martin, P. Lacarrière.
Chapelle des Lombards (236-65-11), 20 h. 30 : C. Alvim, J.-P. Mas, P. Lajao ; 22 h. 45 : Aruquita y su Melao.
Dreher (233-48-44), 21 h. 45 : C. Escoudé.
Galerie (261-38-94), 21 h. 30 : Hamsa Music, avec Sonny Grey.
Gibus (700-78-88), 22 h. : Rudi.
Palace (246-10-87), 20 h. 30 et 23 h. : B. 52.
Patio-Méridien (758-12-30), 22 h. : Dorothy Donegan.
Pavillon de Paris (209-44-12), 21 h. : Johnny Hallyday.
Péniche (205-40-39), 20 h. 30 : Castelhemis ; 22 h. 30 : le Grand Nébuleux.
Petit-Journal (326-28-59), 22 h. : Joe Turner.
Petit-Opportun (236-01-36), 23 h. : R. Urtreger, M. de Villers.
Riverbop (325-93-71), 22 h. : Quintette Amazonie.
Slow-Club (233-84-30), 21 h. 30 : Claude Luter.
Théâtre Noir (797-85-14), 20 h. : Musique brésilienne ; 22 h. 30 : Michael Silver.
Le 28-Rue-Dunois (584-72-00), 18 h. 30 : J. Moitié.

Les chansonniers

Caveau de la République (278-44-45), 21 h. : Raymond ou Comment s'en dé...Babarrasser.
Deux-Anes (606-10-26), 21 h. : Pétrole... Ane.







SPECTACLES

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans (**) aux moins de dix-huit ans.

Chaillot (704-24-24), 16 h. : Hello ! Sister, d'E. von Stroheim ; 18 h. : Dangerous Crossing, de J. M. Newman ; 20 h. : Courts métrages en France (films de l'IDHEC) ; 22 h. : la Chinoise, de J.-L. Godard.
Beaubourg (278-35-57), 15 h. : l'Affaire du collier de la reine, de M. L'Herbier ; 17 h. : la Dixième Symphonie d'A. Gance ; 19 h., Rétrospective du cinéma soviétique : Andrei Roublev, d'A. Tarkovsky.

Les exclusivités

ALIEN (A., v.o.) (*) : Concorde, 8e (359-92-84). — V.f. : Français, 9e (770-33-88).
APOCALYPSE NOW (A., v.o.) (*) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Brodway, 16e (527-41-16). — V.f. : Gaumont Les Halles, 1er (297-49-70) ; A.B.C., 2e (236-55-34) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LES AVENTURES DU BARON DE MUNCHAUSEN (Fr.) : Madeleine, 8e (742-03-13) ; Studio Raspail, 14e (320-38-98).
AU REVOIR, A LUNDI (Fr.) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47).
BLOODY CRAZY WAVE (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
BOBO JACCO (Fr.) (*) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Concorde, 8e (359-92-82).
CAMOUFLAGE (Pol., v.o.) : Forum des Halles, 1er (297-53-74).
CEDDO (Sén., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
LE CHAMPION (A., v.o.) : Elysées Point Show, 8e (225-67-29). — V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70).
LES CHARLOTS EN DELIRE (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Miramar, 14e (320-89-52).
CHER PAPA (It., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
CLAIR DE FEMME (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Cinoches-Saint-Germain, 6e (633-10-82) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Calypso, 17e (380-30-11).
CORPS A CŒUR (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99), H. Sp.
COURAGE, FUYONS (Fr.) : Gaumont-les Halles, 1er (297-49-70), Richelieu, 2e (233-56-70), Berlitz, 2e (742-60-33), Saint-Germain Studio, 5e (354-42-72), Colisée, 8e (359-29-46), Biarritz, 8e (723-69-23), Athéna, 12e (343-07-48), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Cambronne, 15e (734-42-96), 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79), Victor-Hugo, 16e (727-49-75), Wepler, 18e (387-50-70).
LA CROISADE MAUDITE (Pol., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98), Espace-Gaîté, 14e (320-99-34).
LES DEMOISELLES DE WILKO (Pol., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83).
DE LA NUEE A LA RESISTANCE (It., v.o.) : Pagode, 7e (705-12-15).
LA DEROBADE (Fr.) (*) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08), Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23), Caméo, 9e (246-66-44), Max-Linder, 9e (770-40-04), U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59), U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44), Mistral, 14e (539-52-43), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
DON GIOVANNI (Fr.), v.o. ital. : Gaumont-les Halles, 1er (297-49-70), Impérial, 2e (742-72-52), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Gaumont-Rive Gauche, 6e (548-26-36), la Pagode, 7e (705-12-15), Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67), Gaumont-Convention, 15e (548-28-36).
DUOS SUR CANAPE (Fr.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62), U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), Ermitage, 8e (359-15-71), Maxéville, 9e (770-72-86), U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59), U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44), Mistral, 14e (539-52-43), Miramar, 14e (320-89-52), Napoléon, 17e (380-41-46), Secrétan, 19e (206-71-33).
L'ECOLE EST FINIE (Fr.) : Capri, 2e (508-11-69), Ternes, 17e (380-10-41).
ET LA TENDRESSE ? BORDEL ! (Fr.) : Marbeuf, 8e (225-18-45).
L'EVADE D'ALCATRAZ (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Mercury, 8e (225-75-90). — V.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
FLIC OU VOYOU (Fr.) : Moulin-Rouge, 18e (606-63-26).
GALACTICA, LES CYLONS ATTAQUENT (A., v.o.) : Paramount-City, 8e (225-45-76). — V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (266-55-33) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
LA GUERRE DES POLICES (Fr.) (*) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Napoléon, 17e (380-41-46) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
HAIR (A., v.o.) : Palais-des-Arts, 3e (272-62-98) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45).
HEXAGONAL'S ROCKERS (Fr.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
INTERIEURS (A., v.o.) : Jean-Cocteau, 5e (354-47-62).
IRACEMA (Br., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
JANE SERA TOUJOURS JANE (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
LA LUNA (It., v.o.) (**) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Colisée, 8e (359-29-46). — V.f. Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).
LE MALIN (A., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
MAMAN A CENT ANS (Esp., v.o.) : Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : Madeleine, 8e (742-03-13) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Convention, 15e (828-42-27).
MOLIERE Fr.) : Bilboquet, 6e (222-87-23).
MOONRAKER (A., v.o.) : Normandie, 8e (359-41-18) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Tourelles, 20e (636-51-98).
NORTHERN LIGHTS (A., v.o.) : Saint-Séverin, 5e (354-90-91).
L'OCCUPATION EN VINGT-SIX IMAGES (Youg., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; France-Elysées, 8e (723-71-11) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
PASSE TON BAC D'ABORD (Fr.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22).
LES PETITES FUGUES (Suis.) : La Clef, 5e (337-90-90) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
LE PIEGE A CONS (Fr.) : Royal-Rivoli, 4e (272-61-44) ; Cinémonde, 9e (770-01-90).
LE POINT DOULOUREUX (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
POURQUOI (Fr.) (**), Madeleine, 8e (742-03-13) ; Daumesnil, 12e (343-52-97).
PROVA D'ORCHESTRA (It.) (v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34), A.-Bazin, 13e (337-74-39)
LE PULL-OVER ROUGE (Fr.) : Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70) Paramount-Marivaux, 2e (266-55-33), Quintette, 5e (354-35-40), Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80), Paramount-City, 8e (225-45-76), Marignan, 8e (359-92-82), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Gambetta, 20e (797-02-74).
QUELQUE PART EN EUROPE (Fr.-Hong.) (v.f.) : Vendôme, 2e (742-97-52).
RENCONTRE AVEC DES HOMMES REMARQUABLES (Ang.) (v.o.) : U.G.C Odéon, 6e (325-71-08), Biarritz, 8e (359 42-33) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
ROCKERS (A., v.o. : Luxembourg, 6e (633-97-77)
LE RABBIN AU FAR-WEST (A.) (v.o.) : Médicis, 5e (633-25-97)
RACE D'EP (Fr.) (**) Racine, 6e (633-43-71) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
RUE DU PIED DE GRUE (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52), Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70), Studio Raspail, 14e (320-38-98), Cambronne, 15e (734-42-96), Gambetta, 20e (797-02-74).
SANS ANESTHESIE (Pol.) v.o. : Forum des Halles, 1er (297-53-74), Studio de la Harpe, 5e (354-34-83), Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Parnassiens, 14e (329-83-11), 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
S'IL VOUS PLAIT, LA MER ? (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).
SCHUBERT (Aut.) v.o. : Le Seine, 5e (325-95-99) H. Sp.
LES SEPT JOURS DE JANVIER (Fr.-Esp., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12) ; Biarritz, 8e (359-42-33). — V.f. : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
STILLEBEN (Suisse, v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47).
LE SYNDROME CHINOIS (A., v.o.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22).
LE TAMBOUR (All., v.o.) (*) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; George V, 8e (225-41-46) (70 mm) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50) (70 mm) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02). — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
TAPAGE NOCTURNE (Fr.) (**) : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Calypso, 17e (380-30-11).
TESS (Fr.-Brit., v.o.) : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.f. : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
THE BIG FIX (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées-Point Show, 8e (225-67-29).
LE TOUBIB (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Biarritz, 8e (359-42-33) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Wepler, 18e (387-50-70).
LA VILLE DES SILENCES (Fr.) : Bonaparte, 6e (326-12-12) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
LES VISITEURS D'UN AUTRE MONDE (A., v.o.) : Napoléon, 17e (380-41-46).
ZOO ZERO (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99) ; Palais des Arts, 3e (278-62-98).

Les grandes reprises

AGATHA (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90), J., S., L.
A CHILD IS WAITING (A., v.o.), Action Christine, 6e (325-85-78).
ANNA ET LES LOUPS (Esp., v.o.), Parnassiens, 14e (329-83-11).
ANNIE HALL (A., v.o.), Cinoches Saint-Germain, 6e (633-10-82).
L'ARBRE AUX SABOTS (It., v.o.), Templiers, 3e (272-94-56).
LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.), Cluny-Palace, 5e (354-07-76).
BEN HUR (A., v.f.), Haussmann, 9e (770-47-55).
LES CHASSES DU COMTE ZAROFF (A.), Contrescarpe, 5e (325-78-37).
COVER GIRL (v.o.), Action Ecoles, 5e (325-72-07) ; Mac-Mahon, 17e (380-24-81).
LES CONTES DE CANTERBURY (It., v.o.), Champollion, 5e (334-51-60).
LE CRIME DE L'ORIENT-EXPRESS (A., v.o.), Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
DERSOU OUZALA (Sov., v.o.), Templiers, 3e (272-94-56).
2001 ODYSSEE DE L'ESPACE (A., v.f.), Haussmann, 9e (770-47-55).
LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.), Escurial, 13e (707-28-04).
L'ENIGME DE KASPAR HAUSER (All., v.o.), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
FANTASIA (A., v.f.), Lumière, 9e (246-49-07) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34).
FRANZ (Fr.), Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
FRANKENSTEIN JUNIOR (A., v.o.), Balzac, 8e (561-10-60).
L'IMPORTANT C'EST D'AIMER (Fr.), Palais des Arts, 3e (278-04-68).
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (354-42-34).
MACADAM COW-BOY (A., v.o.) : Dominique, 7e (705-04-55).
MARATHON MAN (A., v.o.) : New-Yorker, 9e (770-63-40).
MARY POPPINS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).
MONTY PYTHON SACRE GRAAL (An., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).
MORT SUR LE NIL (A.) : La Clef, 5e (337-90-90).
LE NOUVEAU CARTOON A HOLLYWOOD (A.) : Espace-Gaîté, 14e (320-99-34).
LES NOUVEAUX MONSTRES (It., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
ORANGE MECANIQUE (A., v.f.) (**) : Haussmann, 9e (770-47-55).
REPULSION (A., v.o.) (**) : Cluny-Palace, 5e (354-20-12).
SA MAJESTE DES MOUCHES (An., v.o.) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13).
THE SERVANT (A., v.o.) (**) : Studio Logos, 5e (354-26-42) ; Action-La Fayette, 9e (878-80-50).
TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR... (A., v.o.) (**) : Cinoches Saint-Germain, 6e (633-10-82).
UN ETE 42 (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
LES VALSEUSES (Fr.) (**) : Rotonde, 6e (633-08-22) ; Cinémonde, 9e (770-01-90).

LES FILMS NOUVEAUX

ALYAM ALYAM, film marocain d'Ahmed El Maanouni. V.O. : Styx, 5e (633-08-40) ; La Clef, 5e (337-90-90) ; Olympic, 14e (542-67-42).
LA BOURGEOISE ET LE LOUBARD, film français de Jean-Louis Daniel (**) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13) ; Balzac, 8e (561-10-60) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LES BRONZES FONT DU SKI, film français de Patrice Leconte : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Rex, 2e (236-83-99) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (359-42-33) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (326-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Magic Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
DES NERFS D'ACIER, film américain de Steve Carver. V.O. : Quintette, 5e (354-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82). — V.F. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Gambetta, 20e (797-02-74).
AURELIA STEINER, film français de Marguerite Duras. Action République, 11e (805-51-33).
LE GRAND EMBOUTEILLAGE, film franco-italien de Luigi Comencini (*). V.O. : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Quartier-Latin, 5e (326-84-65) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.F. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
DES MORTS, film franco-belge de Jean-Pol Ferbus (**) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62).
DRACULA, film américain de John Badham (*). V.O. : Boul'Mich, 5e (354-48-29) ; Paramount-City, 8e (225-45-76). — V.F. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Opéra, 9e (742-57-31) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
NEW OLD, film français de Pierre Clementi : Le Seine, 5e (325-95-99).

Les festivals

CALIBRE 38 (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42) : Mélodie pour un tueur.
GRANDS CLASSIQUES DU FILM NOIR (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42) : Little Cesar.
EXPRESSIONNISME ALLEMAND (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42) : Mabuse le joueur. — Studio Git-le-Cœur, 6e (326-80-25) : Mabuse, démon du crime.
LAUREL ET HARDY (v.f.), Espace-Gaîté, 14e (320-99-34) : la Croisière.
WIM WENDERS (v.o.), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) : l'Ami américain.
HUMPHREY BOGART (v.o.), Action Christine, 6e (325-85-78) : Across the Pacific.
LES STARS D'HOLLYWOOD (v.o.), Action La Fayette, 9e (878-80-50) : les Carrefours de la ville.
FESTIVAL DU FILM FANTASTIQUE ET DE SCIENCE-FICTION (v.o.), Rex, 2e (236-83-93) : The Day Time Stopped ; El Caminante ; le Neuvième Cœur.
MARX BROTHERS (v.o.), Nickel-Ecoles, 5e (325-72-07) : Monkey Business.
ALBERT LAMORISSE, Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04), en alternance : Crin-Blanc ; le Ballon rouge ; Voyage en ballon.
STUDIO 28, 18e (606-36-07) : Cause toujours, tu m'intéresses.

Les séances spéciales

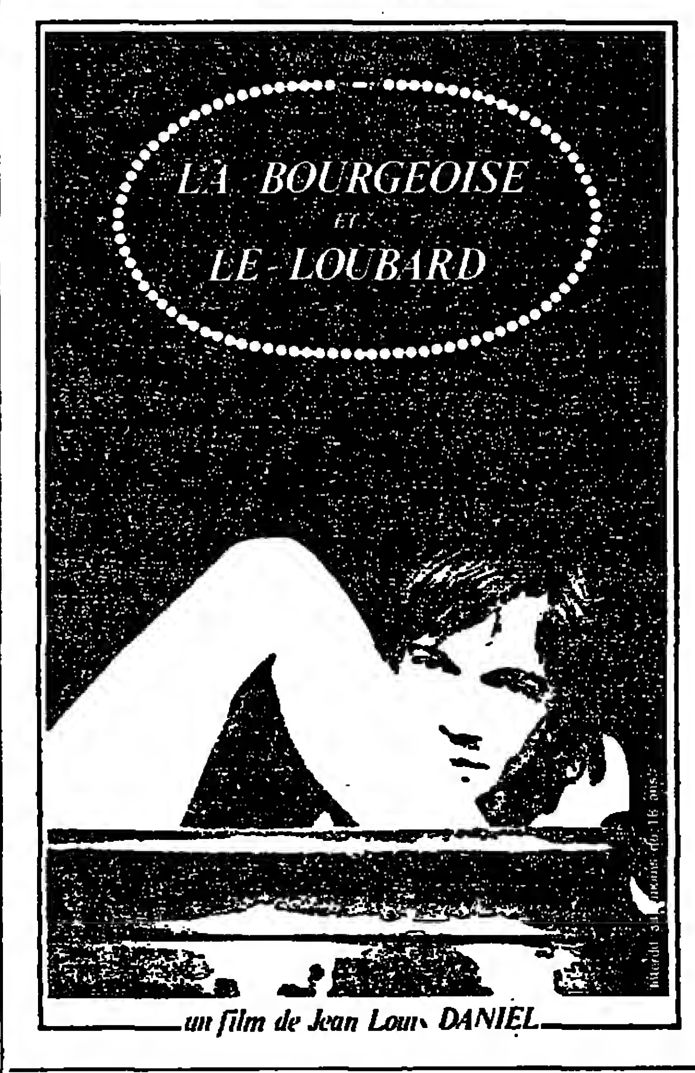
AMARCORD (It., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-42), 12 h.
L'ARGENT DE LA VIEILLE (It., v.o.) : Club, 9e (770-81-47).
L'AUTRE (A., v.o.) : Maillot-Palace, 17e (574-10-40), 22 h. 15.
CINQ LEÇONS D'ANTOINE VITEZ (Fr.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22), 12 h.
DEHORS DEDANS (Fr.) (**) : Le Seine, 5e (325-95-99), 12 h. 30.
DETRUIRE, DIT-ELLE (Fr.) : Action République, 11e (805-51-33).
L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 24 h.
LA FEMME DU GANGE (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 14 h.
FOLIES FOLIES (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-42), 12 h.
HAROLD ET MAUDE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h., 24 h.
L'INSPECTEUR HARRY (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-41), 18 h.
INDIA SONG (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 12 h. 20.
LES LARMES AMERES DE PETRA VON KANT (All., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h.
MAMMA ROMA (It., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h.
LA MONTAGNE SACREE (Mex., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 22 h. 30.
MYRA BRECKINRIDGE (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h.
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h., 24 h.
TOMBE LES FILLES ET TAIS-TOI (A.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h., 24 h.
UNE PETITE CULOTTE POUR L'ETE (Jap., v.o.) (**) : Le Seine, 5e (325-95-99), 14 h. 30.
VIVRE SA VIE (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h.

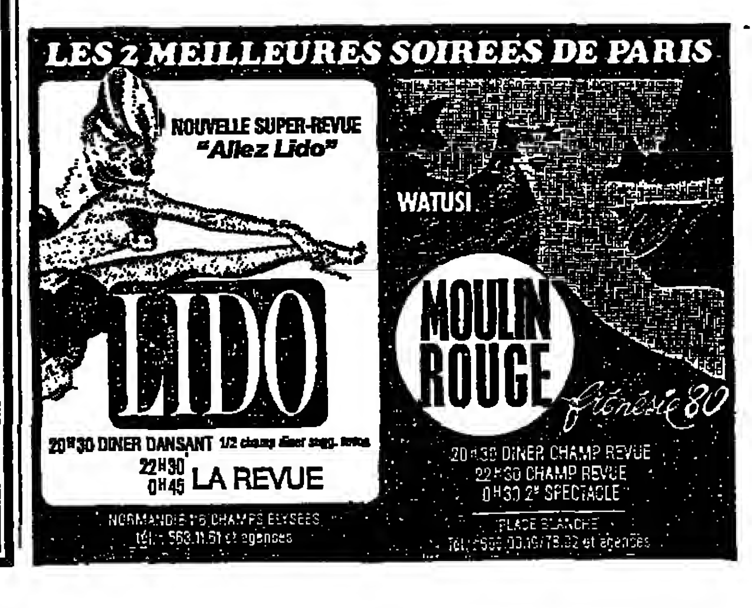


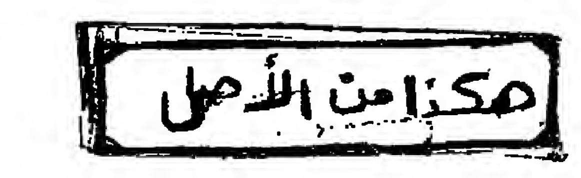












RADIO-TÉLÉVISION

A ANTENNE 2

Entretien avec Paul Seban

« Le destin personnel » . .

Un film de deux heures, autour de trois personnages, autour d'une femme surtout, Charlotte (interprétée parfaitement par Maud Reyer). Paul Seban, à nouveau, a adapté une œuvre d'Elsa Triolet, extraite du recueil Mille regrets. *Celui qui fut l'assistant de Jean Renoir et d'Orson Welles, avant de travailler pour la télévision où il proposa notamment un bon nombre des films de la série « Les femmes aussi », parle des femmes.*

Dans son tout premier film, celui qu'il eut à présenter à l'issue de son passage à l'IDHEC, où il apprit le cinéma vers 1952, dans ce film de promotion, Paul Seban contait la rupture d'un couple, l'histoire d'un homme quitté par sa femme devenue étrangère à lui : à cause d'études qu'elle avait poursuivies de son côté, à cause de l'exercice d'un métier, elle ne savait plus lui parler, il ne savait plus l'écouter. Elle s'était sentie seule. Seban montre-t-il autre chose avec le Destin personnel, *cette adaptation qu'il propose aujourd'hui d'une nouvelle qu'Elsa Triolet écrivit en 1941 ? Non : « le destin » de Charlotte sera sa solitude.*

Au cœur noir de l'orage

« La solitude est un habit difficile à porter, mais quand on réussit à la vêtir, ça marche », *dit Paul Seban avec cette conviction calme et grave qui est devenue chez lui manière de penser, quand le scepticisme absolu rejoint le plus fort des organismes. Et sa certitude qu'à la fin la vérité est bien la seule chose qui vaille d'être recherchée, cette « nécessité intérieure profonde » dont il parle sans orgueil, il suffit de la lire dans ses yeux. Il y a dans son regard l'intransigeance, celle qui n'exclut pas le sourire, restée probablement identique à l'exigence qui devait être la sienne lorsque, durant la guerre, adolescent vivant en Algérie, il rêvait de la France et de Paris qu'il n'avait jamais vus.*

« C'est à cette époque que j'ai lu *les Amants d'Avignan* d'Elsa Triolet, *dit-il,* je m'étais identifié au personnage de Juliette, à une femme. Ce n'est pas étrange. Je suis toujours arraché par cet univers. Triolet a écrit sur la femme sans aucune indulgence et celles qu'elle a décrites sont magnifiques. Elles m'ont « recoupé » si je peux dire. Il est malaisé d'en parler. Peut-être à cause de mon origine méditerranéenne ai-je toujours cherché à me situer par rapport aux femmes, pas de la façon dont on le pense en général. Je n'ai cessé d'interroger ce masque de la femme ; comme celui de la mère, celle qui donne naissance.

» Henry James le dit à merveille et nous touche quand il observe ces génératrices de vie et, par là même, de mort. Les femmes sont le terreau. Chez Triolet le monde des hommes n'est que faiblesse, ou stupidité. Elle ne le souligne pas en « féministe » acharnée, mais en poète. Hormis la volonté de prouver quelque chose d'elle-même — elle devait écrire dans une autre langue que la sienne, — il y a chez elle une immense force, implacable, mais retenue. Si toujours la violence sourd, elle crée un univers tel que les grincements de la vie quotidienne deviennent ouatés. Elle impose une couleur, une atmosphère et soudain, comme d'eux-mêmes, les personnages vivent.

» Dans *le Destin personnel* on est en 1941, au moment où tout est sans perspective, au cœur noir de l'orage. L'armée allemande triomphe, la Grande-Bretagne est au bord de la catastrophe et la Russie n'est pas entrée dans la bataille. Une femme parle de la guerre, en tant que femme : l'angoisse de Charlotte est l'angoisse de millions d'êtres ; on a souvent jeté un voile pudique sur ce que pouvaient sentir ou souffrir, au jour le jour, les femmes... dans ces années où un million et demi d'hommes étaient absents.

» Cela, Triolet l'a écrit à chaud, avec cruauté. Et si elle a parfois besoin que le récit du destin collectif reprenne le dessus, c'est le quotidien qu'elle raconte, le quotidien que beaucoup d'autres, les hommes, Aragon par exemple, ont éliminé au nom des grandes idées....

» J'ai beaucoup gauchi les choses dans mon adaptation ; il fallait éviter l'aspect psychologique. C'est une tragédie qui se joue. Charlotte affronte soudain le monde seule, et son apprentissage est quasi sorcier. Quand la terre entière triche elle ne peut plus tricher, ensuite seulement elle se récupérera, comme une personne adulte. Elle se venge pour toutes les femmes. C'est Eluard qui a écrit : « *Je t'aime pour toutes celles que je n'ai pas connues.* »

Propos recueillis par
MATHILDE LA BARDONNIE.

★ Jeudi 22 novembre, Antenne 2, 20 h. 35.

A PROPOS DES « DOSSIERS DE L'ÉCRAN »

M. Ulrich : les fiches sont régulièrement détruites

Dans une lettre adressée le 14 novembre à M. Alain Richard, député socialiste du Val-d'Oise, M. Maurice Ulrich, président-directeur général d'Antenne 2, confirme que les téléspectateurs qui désirent interroger les invités de l'émission « Les dossiers de l'écran » « *se voient demander un certain nombre de renseignements relatifs à leur état* » (*le Monde* du 14 novembre). Faisant état du « *principe* » selon lequel « *dans un pays de libre expression, les citoyens n'ont aucune raison de craindre de dévoiler leur identité quand ils souhaitent s'adresser à un moyen d'expression public* », M. Ulrich indique que cette « *règle* » est « *de nature à décourager le recours, hélas trop fréquent, aux témoignages anonymes* et invoque « *la transposition de la télévision des pratiques appliquées, dans la presse écrite, au courrier des lecteurs* ». Il précise que les renseignements obtenus sur « *l'identité* » des correspondants « *sont de nature à enrichir, dans la plupart des cas, la qualité, et par là même l'intérêt, des questions qui sont posées ; il n'est pas inutile, en effet, de mentionner, à l'occasion de tel débat, que certaines questions sont majoritairement posées par une classe d'âges donnée, par une catégorie professionnelel donnée ou par des habitants d'une région donnée* ».

M. Ulrich ajoute : « *Ces indications (...), qui ne font l'objet d'aucune érification de notre part, conservent un caractère strictement confidentiel et ne sont utilisées à aucun autre objet que celui d'enrichir l'échange des opinions ; les fiches établies lors des appels des téléspectateurs sont d'ailleurs régulièrement détruite saprès les émissions.* »

Commentant cette réponse, le député socialiste observe que « *cette exigence de décliner son identité* » ne peut se justifier « *par une « habitude » de treize ans* ». Il ajoute : « *Si l'on souhaite vérifier la « représentativité » statistique des intervenants, qu'on demande leur âge, leur sexe, leur profession : leur nom n'a aucune utilité sociologique.* » A propos de la destruction des fiches individuelles effectuée par Antenne 2, M. Richard note : « *Il serait naïf, en revanche, de prêter le même scrupule à tous les invités de l'émission, qui ont pu repartir avec en poche le double des mêmes fiches.* »

● *L'Union départementale des syndicats confédérés de la Gironde (C.G.T.)* a créé Radio C.G.T. 33, une nouvelle radio libre dont la première émission a eu lieu mercredi 21 novembre (elle a été entendue à Bordeaux). Cette radio, qui se définit comme une « *radio de lutte* », « *liée très intimement à l'action des travailleurs* », réalise, du 21 au 26 novembre, une série d'émissions (de 7 heures à 10 heures, de 12 heures à 14 heures, de 19 heures à 21 heures, en M.F., sur une fréquence de 89 à 90 MHz) sur les élections prud'hommales, les problèmes d'énergie, de l'agriculture, de la recherche scientifique, de la condition féminine, du sport, etc.

● *Dans le cadre de l'opération « Radios libres »*, lancée par la C.G.T., Radio-Paris émet depuis le 19 novembre à partir des locaux du Syndicat C.G.T. du Livre, sur modulation de fréquence, 88,5 MHz. Jeudi 22 novembre : émission pour les enfants (17 heures) ; débat sur l'université de Vincennes (18 heures). Vendredi 23 novembre : débat sur les prud'hommes (11 h. 30 à 14 h. 30) ; le show-business (17 heures à 18 heures) ; débat sur l'information (18 heures à 19 h. 30).

Jeudi 22 novembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

18 h TF 4.
18 h 35 L'île aux enfants.
18 h 55 C'est arrivé un jour : Un homme va se déclarer la guerre, tout seul...
19 h 10 Une minute pour les femmes : Des jouets à la petite semaine.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Tribune politique : le Sénat.
20 h Journal.
20 h 30 Feuilleton : Mon ami Gaylord.
de P. Goutas, d'après E. Malpass, avec B. Trembleau, S. Fennec, P. Boutron.
21 h 30 L'événement.
Au sommaire : L'espion de la reine, le cas Blunt ; Sadate revient au pays de Moïse ; L'Espagne, une si fragile démocratie ; Otages à Téhéran.
22 h 30 Théâtre : « la Sagouine », d'A. Maillet.
23 h 5 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.

19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top club.
20 h Journal.
20 h 35 Dramatique : « le Destin personnel ».
D'après une nouvelle d'Elsa Triolet, réal. P. Seban, avec M. Rayer, O. Fersen, J.-P. Zehnacker...
22 h 35 Figaro-ci, figaro-là.
Nicole Broissin chante des œuvres de Messager, Hahn, Strauss, Bernstein, A.-J. Lerner et F. Laswe.
23 h 10 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
Le bébé de maman.
18 h 55 Tribune libre.
Le parti communiste : R. Leroy.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Bucky et Pepito.
20 h Les jeux.
20 h 30 Dessin animé.
Les Shadoks.
20 h 35 Cinéma (un film, un auteur) : « la Décade prodigieuse ».
Film français de C. Chabrol (1971), avec M. Jobert, O. Welles, M. Piccoli, A Perkins, G. Alberti, G. Scute, V Sanipoli, T. Chelton (rediffusion).
Le fils adoptif d'un grand financier est l'amant de la jeune épouse de celui-ci. Un mystérieux maître-chanteur les menace. L'ancien professeur de philosophie du jeune homme cherche, pendant dix jours, la clé du mystère. Un roman d'Ellery Queen transposé en Alsace et sans le personnage d'Ellery Queen détective. Mais Chabrol en a bien rendu, dans un suspense à la manière d'Hitchcock, le climat policier et psychanalytique.
22 h 15 Journal.

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Feuilleton : « Consuelo comtesse de Rudolstadt », d'après George Sand.
19 h. 30, Les progrès de la biologie et de la médecine.
20 h., Nouveau répertoire dramatique : « Soirée Frank Wedekind ».
Avec P. Clevenot, Y. Raynaud, L.-C. Sirjacq... Réal. J. Taroni.
22 h. 30, Nuits magnétiques : Thomas Hardy.

FRANCE-MUSIQUE

18 h. 2, Six-Huit : Jazz ; 18 h. 30, Concert en direct de la Maison de Radio-France : récital Michail Rudi, pianiste (Scriabine, Debussy, Ravel, Moussorgsky).
20 h., Des notes sur la guitare : Œuvres de Ayala et Carlevaro.
20 h. 30, Saison lyrique : « Lakmé », opéra en trois actes de Léo Delibes, avec R. Welting, G. Sirera, R. Massard, Z. Munoz, M. Etcheverry et le Nouvel Orchestre philharmonique et les Chœurs de Radio-France, dir Henri Gallois (chef des chœurs : A. Boulfroy).
23 h., Ouvert la nuit : Les musiques religieuses en Occident : « Les musiciens de la Réforme en Allemagne avant Bach » - Œuvres de Senfl, Praetorius, Schein, Scheidt et Schütz ; 1 h., Douces musiques : « Italia ».

Vendredi 23 novembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 15 Réponse à tout.
12 h 30 Midi première.
13 h Journal.
13 h 50 L'énergie, c'est nous.
Emission de l'Agence pour les économies d'énergie : le calomoteur.
14 h 5 Télévision scolaire.
Une cristallerie en Champagne.
18 h TF 4.
18 h 35 L'île aux enfants.
18 h 55 C'est arrivé un jour.
D'amour et d'eau fraîche ; ce dicton n'est pas toujours applicable.
19 h 10 Une minute pour les femmes.
Il faut recycler le Père Noël.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les Inconnus de 19 h 45.
20 h Journal.
20 h 35 Concert.
Les symphonies n°s 39 et 40 de Mozart, par l'Orchestre national de France, dir. : Lorin Maazel.
Diffusé simultanément sur France-Musique
21 h 35 L'Odyssée sous-marine de l'équipe Cousteau : Le Nil.
Emission de Ph. Cousteau, commentaires de Th. Strauss, dits par Fr. Périer.
22 h 25 Pleins feux.
Magazine de José Arthur.
Les frères Jacques.
23 h 15 Cinq jours en Bourse.
23 h 20 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

12 h Au jour le jour.
12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Feuilleton : Ces dames aux chapeaux verts.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Face à vous.
14 h Aujourd'hui madame.
Avec Max-Pol Fouchet.
15 h Feuilleton : le Fugitif.
16 h Magazine des loisirs : Quatre saisons.
16 h 55 La télévision des téléspectateurs.
17 h Fenêtre sur...
Les femmes d'ailleurs (Portugal).
17 h 50 Récré A 2.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top club.
20 h Journal.
20 h 35 Le journal.
Série réal. par P. Lefebvre. Scénario : J.-P. Petrolacci, avec P. Léotard, A. Cuny, B. Agenin, F. Cluzet.
Premier épisode d'une série passionnante sur l'information dans un quotidien à grand tirage.
21 h 35 Apostrophes : La violence dans l'histoire.
Magazine de Bernard Pivot.
Avec MM. G. Blond (la Grande Armée), *J. Delarue* (la Profession de bourreau à travers les siècles), *C. Manceron* (la Révolution qui lève, 1785-1787), *R. Peyrefitte* (les Conquêtes d'Alexandre).
22 h 50 Journal.
23 h Ciné-club (cycle Mélo) : « la Lettre ».
Film américain de W. Wyler (1940), avec B. Davis, H. Marshall, J. Stephenson, G. Sondergaard, B. Lester, E. Earl, G. Kellaway, S. Yung, W. Fung (v.o. sous-titrée, N.).
La femme d'un planteur anglais de Malaisie a tué un colon voisin dont elle prétend qu'il avait voulu abuser d'elle. L'avocat chargé de sa défense se trouve obligé de récupérer une lettre compromettante, prouvant qu'elle a menti.
Exercice de style sur une pièce de Somerset Maugham. Ce film vaut surtout d'être vu pour la composition de Bette Davis, dissimulant un monde de passions troubles sous un masque de vertu.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
Vive le judo ; Des livres pour nous ; Boff et Tifuté.
18 h 55 Tribune libre.
Le C.N.P.F.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Bucky et Pepito.
20 h Les jeux.
20 h 30 Dessin animé.
Les Shadoks.
20 h 35 V 3 - Le nouveau vendredi.
La chirurgie esthétique.
21 h 30 Hommage à Gérard Philipe.
Emission de P. Cordelier.
Les auteurs de l'émission ont rencontré la fille de Gérard Philipe, Anne-Marie.
22 h 25 Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Matinales.
8 h., Les chemins de la connaissance : la symbolique des nombres ; 8 h. 32, Les agrafes d'or.
8 h. 50, Echec au hasard.
9 h. 7, Matinée des arts du spectacle.
10 h.45, Le texte et la marge : « Première rue à gauche », de D Manuel.
11 h. 2, Le rêve dans la musique et la littérature romantiques allemandes.
12 h. 5, Agora.
12 h. 45, Panorama.
13h. 30, Soliste : T. Kerner, piano (Chopin).
14 h., Un livre, des voix : « Les coulisses du ciel », de P. Boulle.
14 h. 42, Un homme, une ville : Constantin Brancusi à Paris.
15 h. 50, Contact.
16 h., Pouvoirs de la musique.
18 h. 30, Feuilleton : « Consuelo, comtesse de Rudolstadt », d'après George Sand.
19 h. 30, Les grandes avenues de la science moderne : les greffes végétales et animales.
20 h., Le peintre Robert Tatin, par J.-M. Drot, réal. O. d'Horrer.
21 h. 30, Black and Blue : vient de paraître.
22 h. 30, Nuits magnétiques : des mots vides.

FRANCE-MUSIQUE

7 h., Quotidien musique ; 8 h. 30, Kiosque.
9 h. 2, Le matin des musiciens : « L'ère néo-classique » - Stravinsky contre Schönberg.
12 h., Musique de table : « Musique de charme » - Œuvres de Sanz, Durante et Duparc ; 12 h. 35, Jazz classique : Louis Armstrong ; 13 h., Le métier de critique ; 13 h. 30, Les auditeurs ont la parole.
14 h., Musiques : Les chants de la terre - « Le vent et le souffle » ; 14 h. 30, « Les enfants d'Orphée » (pour les enfants de sept à neuf ans) ; 15 h., « Mutations » et « Unharmonique », de Risset ; 15 h. 30, Musiques d'ailleurs : U.S.A. - « Louisiana Story » (Thomson), dir. S. Landau ; « Darker America » (G. Still), dir. P. Freeman ; « Night Music » (Crumb), dir. Joël Thome ; « Round Dance » (U. Kay), dir. Paul Freeman ; 16 h. 30, Grands solistes : Martha Argerich - « Sonate », de Liszt ; « Troisième Concerto » (Prokofiev), dir. C. Abbado ; « Sonate pour violon et piano » (Franck), avec I. Gitlis ; « Sonatine » (Ravel).
18 h. 2, Six-Huit (Jazz de 18 h. 2 à 18 h. 30).
20 h., Les chants de la terre.
20 h. 30, Concert en direct du Grand Auditorium de Radio-France : « Symphonie n° 39 en mi bémol majeur », « Symphonie n° 40 en sol mineur » (diffusées en même temps et 40 sont diffusées en même temps sur sur T.F. 1), avec l'Orchestre national de France, dir. L. Maazel.
21 h. 30, Récital André Gorog, pianiste (Scarlatti, Brahms).
22 h. 30, Ouvert la nuit : Vieilles cires - L'art d'Emmanuel Feuermann : « Don Quichotte » (R. Strauss), dir. A. Toscanini ; « Deuxième Sonate » (Mendelssohn), avec F. Ruper ; 0 h. 5, Les musiques du spectacle : hommage à la Metro Goldwyn Mayer.

TRIBUNES ET DÉBATS

JEUDI 22 NOVEMBRE

— *M. Edmond Maire*, secrétaire général de la C.F.D.T., est interrogé sur R.M.C., à 19 heures.

— *M. Roland Leroy*, directeur de *l'Humanité*, membre du bureau politique du P.C., s'exprime à la « Tribune libre », de FR 3, à 18 h. 55.

— L'émission consacrée au Sénat a pour thème les problèmes de l'énergie, avec la participation de *MM. Anicet Le Pors*, sénateur (P.C.) des Hauts-de-Seine, et *Jean-François Pintat*, sénateur (R.I.) de la Gironde, président du groupe sénatorial d'étude de l'énergie.

VENDREDI 23 NOVEMBRE

— *Mme Monique Pelletier*, ministre délégué à la condition féminine, est interrogée sur R.M.C., à 13 heures.

— En direct de Tunis, *M. Chedli Klibi*, secrétaire de la Ligue arabe, répond aux questions des auditeurs du « Téléphone sonne » de France-Inter, à 19 h. 15.

● *La première station aérosolaire* fonctionnant en France et assurant l'alimentation de trois relais de télévision vient d'être inaugurée par M. Jean Autin, président-directeur général de T.D.F. (Télédiffusion de France).

Edifiée près de Saint-Guilhem-le-Désert, sur le territoire de la commune de Puéchabon (Hérault), cette station permettra aux téléspectateurs des alentours de recevoir les émissions de la première chaîne dans des conditions correctes et, surtout, de capter en couleurs les programmes des trois sociétés de télévision. Elle comprend un générateur solaire d'une puissance de 600 watts et un aérogénérateur d'une puissance de 120 watts. Une batterie d'accumulateurs d'une capacité de 1 050 ampères/heure stocke l'énergie ainsi produite. De cette façon, les deux sources combinées, soleil et vent, peuvent fournir une réserve de deux cent soixante heures de fonctionnement.

INSTITUT

A LA SÉANCE PUBLIQUE DE L'ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS

Relecture de Théophile Gautier

La séance publique annuelle de l'Académie des beaux-arts, qui s'est déroulée mercredi sous la Coupole avec son cérémonial habituel, s'est close sur la réhabilitation, non, sur la redécouverte de Théophile Gautier « critique d'art, bon prophète ».

Le discours inaugural de M. Tony Aubin, président, a fait, comme de coutume, l'appel des morts de l'année : Giorgio de Chirico, Urbain Cassan et Paul Paray, dont l'orchestre de l'Opéra, dirigé par M. Robert Blot, a fait entendre la *Première Symphonie* en ut majeur.

M. Paul-Louis Weiller, vice-président, a donné alors lecture de la liste des récompenses décernées par l'Académie.

Enfin, M. Emmanuel Bondeville, secrétaire perpétuel, a repris à son compte le jugement de Sainte-Beuve sur l'originalité du système critique de Théophile Gautier : « *Dans ses articles, ce n'est pas de l'encre qu'il emploie, ce sont des couleurs et des lignes ; il a une palette, il a des crayons. (...) En fait d'art, montrer plutôt encore que juger est peut-être, de toutes les formes de critique, la plus utile.* »

Mais le choix même des œuvres, qui d'ailleurs ne sont pas toutes plastiques — la musique y trouvera son compte, — indique une rare clairvoyance et prescience pour des artistes encore contestés. Après Goya, découvert dans *le Voyage en Espagne*, c'est Delacroix. M. Bondeville cite longuement les pages où Théophile Gautier fait revivre le peintre, dont il fut le plus ardent défenseur — comme il soutint Berlioz, trop novateur pour être compris d'emblée. « *Il en coûte beaucoup au public d'augmenter la liste de ses admirations* », écrivait-il, et, à la mort du compositeur, il dira comment il fut « *un vrai romantique* », dans une admirable étude où, précisément, le romantisme renaît.

Même lucidité pour le sculpteur Barye et pour Richard Wagner, pour qui sa fille, la belle Judith Gautier, partagea son admiration passionnée. Il était normal que la séance se terminât par l'exécution de l'ouverture de *Tannhäuser*, hué à Paris en 1861.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	51,00	59,98
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,11
IMMOBILIER	35,00	41,16
AUTOMOBILES	35,00	41,16
AGENDA	35,00	41,16
PROF. COMM. CAPITAUX	95,00	111,72

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,28
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,23
IMMOBILIER	23,00	27,05
AUTOMOBILES	23,00	27,05
AGENDA	23,00	27,05



emplois régionaux

La filiale d'un groupe multinational recherche son

Directeur Informatique

PROVINCE 130.000 F +

de formation supérieure, le candidat aura déjà de préférence une expérience en télé-processing matériel IBM.

Il devra :
- animer et coordonner un service de 15 personnes
- étudier et mettre en place l'installation d'un nouvel équipement IBM
- prendre en charge les nouvelles applications.

Ce poste est à pourvoir rapidement.

Adresser CV, photo et prétentions Référence 4396 à Mme R. MILIEN 3, avenue des Frères Montgolfier 92290 CHATENAY-MALABRY qui transmettra

---

SOCIETE IMMOBILIERE A LYON recherche

ADJOINT JURIDIQUE ET FINANCIER

ayant une expérience dans l'immobilier.

Adresser C.V. et prétent. à R. DIETERLE & Cie, 49, rue Lieutenant-Colonel-Prévost, LYON (6e), qui transmettra.

ORGANISATION AGRICOLE DÉPARTEMENTALE
Siège VESOUL (Haute-Saône)

recherche un

collaborateur chargé des affaires juridiques et fiscales

Il devra principalement :
- Assurer un travail de conseil juridique et fiscal auprès des agriculteurs adhérents de l'organisation ;
- Constituer des Sociétés Civiles Agricoles, essentiellement GAEC et G.F.A., et jouer un rôle de conseil permanent auprès de ces sociétés ;
- Animer certaines commissions et groupes de travail internes à l'organisation.

Ce poste conviendrait à un candidat de formation supérieure juridique, type licence droit, IHEDREA..., possédant en particulier une solide formation en droit des sociétés. Une expérience du milieu agricole est requise.

Adresser votre candidature avec C.V. et photo à : F.D.S.E.A. - B.P. 297 - 22, pl. du Champ-de-Foire, 70006 VESOUL CEDEX.



emplois internationaux
(et départements d'Outre-Mer)

Dans le cadre Convention de coopération Franco-Algérienne, recherchons pour ECOLE NATIONALE d'Ingénieurs en ALGERIE :

1 INGÉNIEUR PHOTOGRAMMÈTRE POUR ASSURER DES FONCTIONS D'ENSEIGNEMENT ET D'APPLICATION

Formation requise :

Ingénieur TGCE/IGN (Spécialité Photogrammètre), Ingénieur ESGT/ENSAIS/ESTP et Expert DPLG plus stages photogrammétrie de l'IGN ou ITC HOLLANDE.

Les candidats sont invités à envoyer un C.V. dét. Ecrire sous le numéro 7.048, «le Monde» Publ., 5, rue des Italiens, 75427 PARIS CEDEX 09.

Dans le cadre convention de coopération Franco-Algérienne, recherchons pour ECOLE NATIONALE d'Ingénieurs en ALGERIE :

1 PROFESSIONNEL DU DESSIN DE PLANS POUR ASSURER DES FONCTIONS D'ENSEIGNEMENT ET D'APPLICATION

Formation requise :

Technicien Supérieur, Préliminaire du DPLG, BP Géomètre.

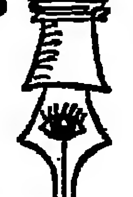
Le candidat aura au moins 5 ans d'expérience professionnelle et sera capable d'enseigner dans les domaines suivants :
- Initiation au dessin topographique et topométrique.
- Procédés généraux de représentation des formes du terrain.
- Préparation et disposition d'écritures.

Les candidats sont invités à envoyer un C.V. dét. sous le numéro 7.049, «le Monde» Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS CEDEX 09.

---

offres d'emploi   offres d'emploi

Bonne plume, bon oeil.



rsc carrières

Cherchons un(e) jeune licencié(e) en lettres. Sûr(e) de sa plume, curieux(se), très autonome.

Son job : la rédaction d'une revue qui parait deux fois par an mais nécessite une longue préparation, la participation à des études commerciales. Nombreux contacts à l'intérieur comme à l'extérieur.

Sa hiérarchie : la Direction Marketing.

Son entreprise : le Jeu du Loto.

Le poste est basé à MOUSSY Le VIEUX. (25 mn de la Gare du Nord par Roissy Rail) et demande de fréquents déplacements à Paris.

Adressez votre premier exercice de style (lettre manuscrite et CV) à Madame GOURNAY - Société de la Loterie Nationale et du Loto National Domaine des Gueules Cassées - 77230 - MOUSSY LE VIEUX.

Pour sa branche **Armements**

IMPORTANTE SOCIETE
recherche pour proche Banlieue Nord (Métro)

2 projeteurs confirmés

EN MECANIQUE GENERALE

Minimum 30 ans. Quelques années d'expérience professionnelle indispensables.

Adresser C.V., photo et prétent. sous No 34710, CONTESSE Publicité 20 av. Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01 q.tr.

SOCIÉTÉ SPORTSWEAR PARIS (2e)

recherche

DIRECTEUR (TRICE) ADMINISTRATIF (TIVE)

pour seconder Directeur Général et prendre en charge la responsabilité administrative du service commercial et le suivi des comptes clients.

Ce poste conviendrait à un homme ou une femme
- âgé (e) de 35 ans minimum ;
- de forte personnalité ;
- organisé (e) ;
- disposant d'une expérience d'au moins 10 ans dans un service administratif informatisé.

Adresser C.V. et prétentions sous n° 81.269 M, à BLEU, 17, rue Lebel - 94300 VINCENNES, qui tr.

UNE SOCIETE P.M.E. EN EXPANSION évoluant dans le tertiaire (distribution de matériaux de construction et de second œuvre à une clientèle artisanale et diffuse) opérant dans le secteur MELUN - FONTAINEBLEAU et rattachée à une holding qui orchestre l'activité de plusieurs sociétés P.M.E. œuvrant dans la même activité en région parisienne

recherche

un COMPTABLE confirmé

ayant une formation D.E.C.S. ou équivalente et une expérience de 3 à 5 années de responsable de la comptabilité dans une autre P.M.E. Le poste doit évoluer en prenant en charge l'organisation administrative de la société et suivre le développement de celle-ci.

Merci d'adresser une lettre précisant votre curriculum vitae et les appointements que vous souhaitez, à : A. VOITURIEZ, B.P. 26 - 60301 SENLIS.

Société Nationale
ELF AQUITAINE
(PRODUCTION)

recherche pour son Service Informatique à PARIS (LA DEFENSE)

2 PROGRAMMEURS

APPLICATIONS DE GESTION

Débutants ou confirmés, DUT informatique ou équivalent, connaissances techniques temps réel appréciées.

Dégagés obligations militaires.
Aptitudes à l'expatriation.

Ecrire avec CV détaillé et photo sous référence 34095 à S.N.E.A.P.DC Recrutement, *26, avenue des Lilas, Tour 12-04*, 64000 PAU.

Sté audio-visuel recherche TECHNICIEN D'EXPLOITATION
Age min. 25 a. - Anglais exigé
Pour gérer matériel diapo, film, vidéo - Avantages sociaux
Se présenter ce jour BIREP, 17, rue de Paradis, Paris-10e.

ASSOCIATION DU CLUB DE LA VALLEE DE L'ORGE RECHERCHE
un éducateur ou éducatrice spécialisé (e) pour travail en milieu ouvert - Expérience et diplômes souhaités. - Envoyer candidature et C.V. à M. Michel AUDOUSSET, 2, allée des Prunus, 91240 Saint-Michel-sur-Orge.

AGENCE DE PUBLICITE SUD DE LA FRANCE RECHERCHE

UN CHEF DE GROUPE
UN CHEF DE PUBLICITÉ SENIOR
UN CHEF DE PUBLICITÉ JUNIOR

Expérience agence 3 ans min. Libre rapidement.
Ecrire avec C.V. et prétentions à n° 823.822 M REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

EDITEUR spécialisé publications pratiques et vulgarisation de grande diffusion recherche REDACTEUR ou REDACTRICE EN CHEF
possédant forte expér. presse et édition pour animer et développer ses collections.
Situation d'avenir dans entreprise en plein essor.
Envoyer C.V. détaillé, sous n° 823.861 M REGIE - PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Direction départementale de l'Equipement de Seine-et-Marne recrute pour assurer l'exploitation de ses programmes informatiques et développer nouvelles applications locales, un analyste-programmeur formation D. U. T. informatique. - Expérience professionnelle souhaitée. Poste de responsabilité Initiative
Pr ts renseignements, prendre r.-vs en tél. au 437-91-42 P. 363.

DEMARCHEUR/NÉGOCIATEUR 1er ordre, participation 50 % H. TVA et publicité.
Sér. réf. exigées. Collaboration stable au sein d'une équipe dynamique.
IMMOBILIERE NORMANDE 42, avenue Jean-Jaurès, 78390 BOIS-D'ARCY (se présenter)

Clinique à Ermont 95, 15 mn garde du Nord, rech.
- panseur ou euse D.E.,
- infirmière D.E. nuit ou jour chirurgie,
- aide-soignante D.E. nuit ou jour chirurgie.

Tél. pr R.-V. : 959-48-12

ORGANISME FINANCIER recherche ANALYSTE
4 a. d'expér. DOS/VS - POWER - COBOL et ASSEMBL. CICS pour démarrage IBM série 4300.
Ecrire no 84381 PUBLICITE ROGER BLEY, 101, r. Réaumur 75002 PARIS qui transmetira.

CAISSE REGIONALE D'ASSURANCE MALADIE D'ILE-DE-FRANCE recherche

PROGRAMMEURS

ayant de préférence 2 années d'expérience professionnelle, possédant connaissance COBOL ANS, ayant travailler si possible sur matériel CII-H.B. Iris 80.
Adr. lettre et C.V. détaillé à Mme le Chef du personnel, 17-19, rue de Flandre, 75935 Paris Cedex 19.

BUREAU D'ÉTUDES INFORMATIQUES
recherche CHARGES D'ETUDES
Ingénieur + format. économ., expérience souhaitée.
Adr. C.V. détaillé et prétent. N° T 16876 M, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

BUREAU D'ÉTUDES ÉCONOMIQUES
recherche

ANALYSTE-PROGRAMMEUR

pour analyse et programmation applications informatiques.
1 à 2 ans expér., solide format. informatique et statistique.
Envoyer C.V. et prétent à N° T 016875 M, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

INFORMATIS

Société d'engineering de systèmes informatiques pour d'importants projets en temps réel

INGÉNIEURS SYSTÈMES
5 ans d'exp. IRIS 50, SIRIS 3
Salaire 130.000 F par an

INGÉNIEURS LOGICIELS
maîtrisant l'un des systèmes SOLAR, MITRA 15/125, PDP 11

INGÉNIEURS MICROS
logiciel, motorola, 6800 INTEL
M. le Chef du Personnel
26, rue Daubenton, Paris -5e
Tél. : 337-99-22

STE D'AFFICHAGE (Panneaux routiers) rech.

CHEF PUBLICITÉ J.F.
331-44-05 ou 331-44-06

GROUPE M
recherche

INFORMATICIENS
- INGENIEURS GRANDES ECOLES
- DIPLOMES DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Débutants à un an d'expérience

Forte potentialité
Connaissance du temps réel souhaitée

Env. C.V. à M.D.A. SERVICE 96 bd Auguste-Blanqui, Paris-13e.

Sté 18e recherche

CADRE COMPTABLE
DECS ou équivalent. Les candidats, âgés de 25 ans min., devront justifier d'une expér. comptable de 2 à 3 ans min., ainsi que de solides connaissances en fiscalité. La pratique des traitements informatiques est souhaitée.
Env. lettre, C.V., photo et prét. à O.S.P., Service O, 29, rue Marbeuf, Paris (8e) qui trans.

INTER COMPUTER
Offre HAUTS SALAIRES à :

UN INGÉNIEUR
Hard microproc. 3 à 6 ans exp.

UN INGÉNIEUR
Soft microproc. 3 à 6 ans exp.

UN INGÉNIEUR
Soft microproc. 2 ans expér.
61, av. République, Paris-11e
Tél. 355-40-80 (poste 33)

Institut de langues ch. jne Fme anglaise, éventuellement posséd. *voiture, pr cours. Tél. apr.-midi* 797-12-12 et 200-57-34, le soir.

Clinique à ERMONT (95), 15 min gare du NORD, rech. :
- Panseur ou seuse D.E. ;
- Infirmière D.E. nuit ou jour chirurgie ;
- Aide-soignante D.E. nuit ou jour chirurgie.

Tél. pour rendez-vous 959-48-12.

URGENT, cherche dame célib., 30 a. minim., nourrie, logée, sal. à déb., pour s'occuper femme *handicapée tétraplégique (40 a.)* domiciliée à Asnières (92) Tél. 791-31-34 tte journ. pr R.-vs

Stage rémunéré par l'Etat, formation d'INGENIEURS D'AFFAIRES en INFORMATIQUE
- Démarrage immédiat.
- Durée : 720 heures.
- Conditions d'admission : posséder une formation supé*rieure (bac+4 ou équiv.)* ; expérience professionnelle en entreprise souhaitée.

Tél. pour rendez-vs de sélection G.F.M., 14, avenue de l'Opéra, 75001 PARIS - 296-12-58.

information divers

Pr connaître les emplois stables, bien rémunérés, offerts par l'Etat à toutes et tous, avec ou sans diplômes, lisez la revue FRANCE-CARRIERES (D 18), 3, rue Montyon, 75429 Paris (document. sur demande).

représent. offre

Fabricant prêt à porter jersey femmes. Rech. : REPRESENTANT V.R.P. Introduit clientèle bout. Paris et région parisienne.
Ecr. avec C.V. sous réf. 3.499 à PUBLICITE GAUTRON 29, rue Rodier, 75009 PARIS

capitaux ou proposit. com.

IMPORTATEUR procédé remaillage à domicile

BAIGNOIRES
recherche CONCESSIONNAIRES
Nécessaire disposer petit capital premier stock.

Ecr. HAVAS 95696 MARSEILLE

Pour vos affaires en Algérie, mettons à votre dispos. burx avec tél. et télex, personnel, secrétariat, transport, etc.
Ecr. à 1.688, «le Monde» Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

Garage en pleine expansion, gros C.A. à doubler, recherche actionnaires - 843-87-54.

occasions

LIVRES. Achat comptant à domicile. LAFFITTE. 13, rue de Buci. 326-68-28

STOCK MOQUETTE
pure laine
60 F le m2 T.T.C.
Beau velours synthétique
2,10 F le m2 T.T.C.
Tél. 658-81-12

secrétaires

PEINTURES **corona**

créent pour leur branche Carrosserie Automobile le poste de

secrétaire-sténodactylo bilingue Allemand-Français

- maîtrisant parfaitement la langue et la sténo allemandes
- ayant acquis une expérience confirmée dans une fonction similaire (de préférence au sein d'un Service Commercial)
- sens des contacts et esprit d'initiative.

La connaissance de la langue anglaise serait un atout supplémentaire.
Résidence région parisienne.
Merci d'adresser lettre man., c.v. détaillé, photo et rémunération actuelle s/réf. 3787 à Melle Cara - Peintures Corona - 168, av. P.V. Couturier - 93126 La Courneuve.
Réponse et discrétion assurées.

Société assurances américaine quartier place Clichy recherche UNE

SECRÉTAIRE DIRECTION
BILINGUE ANGLAIS

Expérience 3 à 5 ans exigée. Env. C.V., prét. et photo à Cie SAINT-PAUL, 14, rue Ballu, 75009 Paris.

IMPORTANT GROUPE DE SOCIETES situé prox. porte Saint-Ouen, recherche

COLLABORATRICE DE DIRECTION
sténodactylo confirmée. TRILINGUE ANGLAIS-ALLEMAND.

Adresser C.V. et prét. à : Nº 54.699, RUSH Publicité, 84, rue d'Hauteville, 75010 Paris (qui transmettra).

demandes d'emploi

FRANCE-ESPAGNE DIRECTEUR COMMERCIAL

(36 ans)
Espagnol, anglais, allemand, italien. Droit, Sc. Po. Bonne connaissance marché espagnol et Amérique latine (2 ans Mexique). Capable gestion administrative et commerciale d'une filiale.

Ecrire N° 1.857 « LE MONDE » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS CEDEX 09.

ARCHITECTE D.P.L.G.

- Expérience et références 1er ordre dans domaines diversifiés ;
- Dynamisme et sens relations humaines ;
- Créativité positive.

Etudie toutes propositions

Ecrire sous le n° 6.121 à « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens - 75427 PARIS (9e).

J.F. STYLISTE SPORTS WEAR 4 ans expér., rech. empl. Paris. Tél. 588-28-92

J.F. BTS secrétariat de direction
TRIL. ALLEMAND-ANGLAIS, DEUG ALLEMAND, diplômé chambre de commerce franco-allemande, 5 ans expérience, cherche place stable.
Tél. 946-96-00, poste 3813 (h. b.)

INGENIEUR ORGANISATION SPECIALISTE ANALYSTE DE LA VALEUR.
Recherche poste dans grande société ou cabinet conseil..
Libre sous un mois.
Ecr. no 1692 «le Monde» Pub. 5, rue des Italiens, 75427 Paris

Néo-Zélandaise, 34 ans, biling. angl.-franç., dipl. universitaire, 12 a. expér. enseig., cherche emploi en France pr 1 ou 2 ans. Etudie toutes propositions.
Ecr. no 7038 «le Monde» Pub. 5, rue des Italiens, 75427 Paris

COMMERCIAL EXPORT
origine allemande, 40 ans, expérience, anglais courant, dynamique, ch. responsabilité.
Ecr. no 1694 «le Monde» Pub. 5, rue des Italiens, 75427 Paris

J.H., 23 a., maîtrise parfaite Arabe, Franç., Angl., ch. p. de traduct. ou de rédaction.
367-31-32 ou 651-08-76

CADRE FINANCE - COMPTAB.
40 ans, expér. 10 a. en Afrique et 5 ans dans import. sté à Paris. Connaiss. approfondies Compt. Franç. et Anglo-Saxon. Finances. Elaboration et suivi de budgets. Rech. situation O.M. ou Afrique Francophone.
Ecr. no 1655 «le Monde» Pub. 5, rue des Italiens, 75427 Paris

CADRE COMPTABLE, 40 ans, parl. angl., apte tenir double comptabilité franç. et améric. ou OCAM. Longue expérience société américaine, Afrique, ch. situation PARIS ou étranger.
Ecr. à 1.690, «le Monde» Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

Français résidant à Barcelone, parfaitement intégré, trilingue *Français/Espagnol/Catalan*, formation universitaire, expér. professionnelle commerciale, distribution produits de consommation, ch. représentation, étud. ttes prop. - Ecr. M. DELMOTTE, 35, r. Fresnes, Chevilly-la-R. 94.

Suite reconvers. cause accid. ch. ts travx traduct. techn., ccial et littér., très bonne expérience, travail soigné, rapide.
Ecr. à T 016.765 M Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J. Fme, 24 a., maîtrise gestion Dauphine + DESS marketing, ch. empl. mi-temps, finances, marketing - Tél. 664-23-59.

DIRECTEUR CONSTRUCTION IMMOBIL.
Expér. approfondie de l'entreprise ingénierie et promotion, bien introduit dans milieu immobilier, gestionnaire confirmé, rech. situat. de respons., départ. immob. dans l'industrie, promotion du groupe bancaire Paris, région Paris.
Ecr. T 016.800 M Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

CADRE FINANCIER
ET ADMINISTRATIF
réf. situation. Téléph. : 575-40-29.

J.F. 25 ans, maîtrise sciences humaines+DESS psychol. industrielle, rech. emp. ou stage ds service de recrutement ou de formation Paris-Province. Libre suite. Ec. Mme Caravaca, 35, bd Carnot, 93200 St-Denis. Tél. : 243-92-60

J.F. 35 a., secrétaire comptable, rech. SITUATION stable. 5.000 x 13. T. ap. 19 h. 651-19-72.

MAITRISE en gestion d'entreprise et aménagement du territoire, promotion Dauphine 1977, souhaite une place à Paris. Christine GERARD - 24 ans 24 bis, bd Joffre, 79300 BRESSUIRE.

J.F. BTS Secrétariat de direction
Trilingue ALLEMAND-ANGLAIS DEUG ALLEMAND - Diplômé chambre de commerce franco-allemande - 5 ans exp. cherche place stable
T. 946-96-00 p. 3813 (hres bur.).

J.H., 28 a., maîtrise droit social, DES ergonomie, 6 mois expér. serv. du personnel et 4 mois et demi expér. employé administr., étud. ttes proposit. Ecr. M. Luc Bennoun, 21 bis, r. des Ecoles, 75005 Paris. Téléph. 354-24-94.

J. Fme, excell. présent., accept. extra sam. dans magasin, ou à défaut travaux secrétariat. - Tél. au 657-13-26, poste 32-85.

automobiles

vente

5 à 7 C.V.

R 5 TL - MAI 75 - 71.000 km Bon état - Essuie-glace arrière Prix 9.000 F - T. midi 978-75-66.

RENAULT RÉAUMUR
98, rue Réaumur, Paris (2e)
VEND R 12 DE DIRECTION
800 km. PRIX TRES INTERES.
TEL : 236-64-57

Vends 7 CV AUDI 80 L - 75 Bon état - Moins de 5.000 km Tél. 903-20-61 l'apr.-midi et sam.

+ de 16 C.V.

BMW 520, 6 cyl., mod. 79, vitres teintées, 32.000 km, valeur neuve 68.000 F, vendue 51.000 F. Tél. 405-00-47 (bur.), 067-28-10 (dom.).

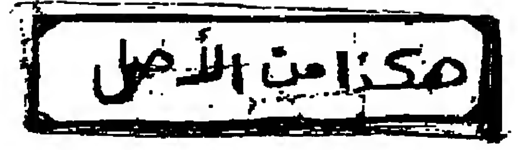
divers

Achète nombre important d'Alfa-Romeo, Daimler-Benz et Fiat
Herbert Gerl, jun., Autohandel
Äussere Passauer Str. 153a
D-8330 Straubing
Tél. : 19-49-9421/32905

LANCIA AUTOBIANCHI
336.38.35 +

B.M.W. OCCASIONS
316 - 320 - 520 - 525 - 528 - 728 79 et 80, peu roulé, garanties. Auto Paris-XV. Tél. : 533-69-95, 63, rue Desnouettes, Paris-15e.

هكذا من الأصل





IMMOBILIER MEDITERRANEE
cote d'azur provence languedoc roussillon

villas

COTE D'AZUR : Grasse direct. Cannes idéal calme belle Villa neuve, poss. 2 appart. Living, cuis. équipée, 4 chbres, 2 bns + grand ss-sol + gar., meilleur cft, jard. agrément 1.600 m2. Px 950.000 F. Doc. Ag. Courrin 23, bd Jeu-de-Ballon, 06130 GRASSE - (93) 36-24-37

locaux commerciaux

VENDONS droit au bail beau local angle boulevard principal Antibes (06), conviendrait banque, magasin de luxe, agence, etc. Prix : 550.000 F ; loyer : 4.000 F. — Ecrire à HAVAS, nº 997, 06600 ANTIBES.

appartem. vente

06-Menton. P. vds appt 120 m2, 4 p., cave, parkg. Px 530.000 F. T. 16 (93) 35-94-79, H. repas.

Partic. vend, centre Hyères : duplex F 3, 65 m2, magnifiquement restauré, 170.000 F. Ecrire HAVAS 26 VALENCE 7332.

terrains

Particulier vend à Digne, Alpes-Hte-Provence, 11.000 m2 terrain viabil. en part., tr. ensol., climat idéal. Tél. (16-41) 51-15-69.

domaines

CAMARGUE DOMAINE DE 1.200 HA ROBERT ANDRE - (66) 21-21-33 Vr ann. « Spéc. Méditerranée »

propriétés

COTE D'AZUR, près village région Grasse, vue panor. 180°, tr. joli mas neuf, plain-pied, gd liv., S. à M., cuis. équ., office, 2 chbres, S. de B., cab. toil., garage, meilleur cft, 1.500 m2 planté, aménagé. Prix 750.000 F. Documentation, Ag. COURRIN, 23, boulevard Jeu-de-Ballon, 06130 Grasse. Tél. (93) 36-24-37.

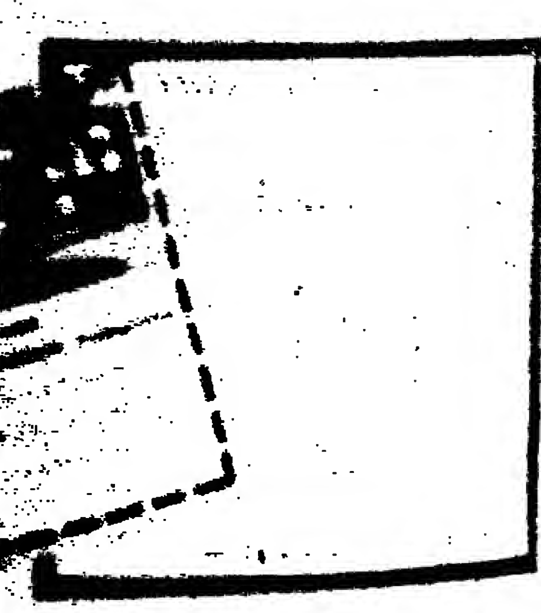
COTE D'AZUR, entre Grasse et Nice, près important village, vue panoram. 360°, gde villa prov., 210 m2 habit., 2 apparts + gd studio, 7 Pces, 2 bains, chff. centr., 1.500 m2 terr. clos, pelouses, ombrages, 775.000 F. Documentation, Ag. COURRIN, 23, boulevard Jeu-de-Ballon, 06130 Grasse. Tél. (93) 36-24-37.

COTE D'AZUR, entre Grasse et Cannes, 11 km. mer, beau vieux mas authent., cour restaur. et agrand. poss., 9 Pces, magnif. oliv., 5.000 m2, vue dégagée. Prix 780.000. Doc. Ag. Courrin, 23, boulevard Jeu-de-Ballon, 06130 Grasse. Tél. (93) 36-24-37.

A 20 min. aérop. Nice, grande Ppté avec belle villa neuve. Vue splend. Tél. : (93) 38-51-73.

Pour tous renseignements concernant cette rubrique :
Mme P. BALAGUER, 233-44-21
et P.A. «LE MONDE» 246-72-23





	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	51,00	59,98
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,11
IMMOBILIER	35,00	41,16
AUTOMOBILES	35,00	41,16
AGENDA	35,00	41,16
PROF. COMM. CAPITAUX	95,00	111,72

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,28
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,23
IMMOBILIER	23,00	27,05
AUTOMOBILES	23,00	27,05
AGENDA	23,00	27,05

L'immobilier

appartements vente

4e arrdt.

VRAI MARAIS
Très belle rénovation
5, 7, 9, R. DES TOURNELLES
Reste à vendre
Un 4 pces, 100 m2 mansardé et deux 2 P. S/place 14 h. 30/18 h. Sauf dimanche. 274-59-10

BEAUCOUP DE CLASSE
14, RUE DU CLOITRE
NOTRE-DAME - 50 m2
Magnifiques poutres, superbe cheminée XVIIe, cuis. équipée, prix justifié. Sur place jeudi et vendredi, 16 h. 30/19 h. 633-90-52

5e arrdt.

Situation exceptionnelle dans bel imm. pierre du XVIIe, 150 m2 environ, à aménager partiellement. - Hauts plafonds, poutres, cheminées. - Vue sur NOTRE-DAME - 563-52-35.

6e arrdt.

GUYNEMER - 354-42-70
220 m2 VUE JARDIN LUXEMBOURG
Etage élevé - Asc. - Soleil

RUE DES CISEAUX. Pierre de taille, 2e étg. GD 2 P., 50 m2, 420.000 F - Téléph. 577-96-85.

Standing et caractère (poutres), séjour (3 fenêtres sur rue), cuis., 1 chbre, salle bains, wc; 2 étg. Vendredi 13 h.-16 h. : 10, rue GREGOIRE-DE-TOURS.

SAINT-GERMAIN
IDEAL PLACEMENT. Studio tout cft. Refait at, Poutres Urgent - A SAISIR - 325-75-42.

7e arrdt.

BAC, Bd RASPAIL, 6 P., 205 m2 + 2 serv. PROF. LIBER. ou CCIALE, 1.680.000 F. 577-96-85.

DUROC. Dans bel imm. pierre de T., BEAU 5 P., tout conft, 1.250.000 F. Téléph. 878-97-52.

SEGUR - 200 m2, salon, s. à manger, 4 chambres, 2 bains, bel immeuble pierre de taille. GARBI - 567-22-88.

QUAI D'ORSAY MEME
APPT DE PRESTIGE 408 m2.
Prix élevé justifié. Pour renseignements et vis. : PASTEYER, l'Antiquaire en Immeuble. 266-35-84, LE MATIN.

ST-DOMINIQUE INVALIDES
TERRASSE 40 m2
Séj. 40 m2 + 2 chambres Calme, soleil. - 354-95-18

10e arrdt.

RUE DES PETITES-ECURIES
2 PCES Cuis., w.-c. A rénover. 119.000 F. 579-75-80.

12e arrdt.

MAISON SUR TOIT
living. 3 chbres, terras. 250 m2. Affaire exceptionn. - 558-34-00.

14e arrdt.

MAISON PARTICULIERE
Entrée, hall, livg, s. à manger, 4 chambres, 2 bains, 220 m2, 1.300.000 F - Tél. : 499-71-62.

DENFERT-ROCHEREAU. Atel., chb., cuis., cft. Plein ciel, 680.000 F - 322-61-35.

RASPAIL - Standing, gd livg, 3 chbres, 2 bains, 136 m2, 1.285.000 F - 320-80-51.

15e arrdt.

SEVRES-LECOURBE. Imm. 1934 ds voie priv., 2 p. tt cft. s/cour, asc., ch. c. 375.000. 783-62-74.

16e arrdt.

NICOLO-POMPE
Immeuble neuf, rez-de-jardin : studio 36 m2, balcon 11 m2; 2 Pièces 78 m2, balcon 10 m2.

BOURDAIS - 766-51-32

MUETTE. Imm. grande classe, 5/6 Pièces, 140 m2, raffiné et luxueux, réception + 2 chbres, grand confort, terrasses 40 m2.

BOURDAIS - 766-51-32

PLACE VICTOR-HUGO
Sté propriétaire vd dans imm. entièrement rénové APPTS 2 P. OCCUPE loi 1948.
10 h. à 12 heures - 555-91-00.

Me EXELMANS. 3 P., 4e étage, asc.-desc., 75 m2. Bon plan, 580.000 F, calme - 254-41-34.

17e arrdt.

ROME Dans bel imm. - Ascens. Vide-ordures - Chauff. centr. Studio tt conft. 89.000 F. RARE - 325-77-33

GUY-MOQUET
1er et 3e étages, APPARTEM. 2 P., cuis., wc, bains, chff. électrique, tout à neuf.
Prix 215.000 F - 229-44-61.

18e arrdt.

Il existe à
MONTMARTRE
des appartements
EXTRAORDINAIRES
dans une demeure 18e siècle, au milieu
D'UN PARC EXCEPTIONNEL
Visites sur rendez-vous : 500-30-31.

TRÈS BEL ATELIER 95 m2
MONTMARTE - CALME
mezzan., chbre en alcôve, cuis. équip., part. état, belle décorat., très clair, bel imm., 700.000 F. CABINET COLLIN : 258-87-27.

MARCADET. Prop. vd ds bel imm. P. de T. env. 80 m2 à rén. 5 P. ou pos. 2+2 p., tt cft. Prix et placem. except. 873-41-65

DAMREMONT. Prop. vd splend. 2 p., tt cft, s/verd., cuis. éq., wc, bs - Prix except. 878-41-65.

19e arrdt.

A PARIS-XIXe
PORTE DES LILAS
LE CLAIREOLE
Quelques Appts disponibles :
4 P. à partir de 5.800 le m2
2 Pièces 6.000 le m2
Studios 7.000 le m2
Sur place ts les jours, sam., dim., comp. sf mer., jeu. matin 55, 59 boulevard Sérurier 205-27-92 et 246-70-50

20e arrdt.

PROXIMITE GAMBETTA
« PRAIRIE »
28, rue des Prairies,
2, rue de l'Indre,
23, rue Pelleport.
Studio à 5 pièces.
Sur place, ce jour 14 h.-19 h., M. DUFOSSE - 360-98-64.

Part. vend appt 80 m2, 3 p., cuis., s. de bs, wc, balcon, cave + parking sous-sol, imm. réc., px 400.000 F. Agce s'abstenir. Garnier, 307-13-84, apr. 18 h. 30.

78 - Yvelines

LIMITE
ANDRESY et CARRIÈRES
Dans MANOIR RÉNOVÉ
APPARTS 2 P. et 3 P.
Grandes surfaces - Terrasses Mazzanines - Prestations de gd standing - En bordure de SEINE av. VUE IMPRENABLE T. Cabinet FROMONT 500-66-08 Vis. s/place samedi, dimanche.

A VENDRE APPARTEMENT
F-4, 77 M2 + LOGGIA
Entrée, cuisine, séjour, salon, 2 chambres, wc, salle de bs, 2 gds rangements + 1 placard. Prix 260.000 F+30.000 F Crédit foncier. Tél. : 965-40-00, p. 36-99. M. Béroule, 17, rés. Le Nouveau Parc, 78570 ANDRESY.

91 - Essonne

PALAISEAU/LOZERE
4 P., 96 m2 + balcon, 3e étg., sud, cave, box - 475.000 F, dont C.F. 928-68-00.

92 Hauts-de-Seine

ASNIERES RESIDENTIEL Imm. gd standing
Constr. 1970, inondé soleil. 6 p. 120 m2, balcon, box. 680.000 F. 522-13-89 ou 793-85-61, le soir.

NEUILLY - VICTOR-HUGO
180 m2, 1er étage, sur jardin, réception, 3 chbres, tout conft. 1.700.000 francs.

BOURDAIS - 766-51-32

NEUILLY. Gd studio, standg. tous les jours, 14 h.-18 h., 67, boul. Bineau - 770-79-87 et 360-85-36.

93 Seine-St-Denis

PAVILLONS-SOUS-BOIS
50 m. gare, dans rue commerçante,
1) APPT 115 m2, 5 pièces. Prix : 580.000 F.
2) APPT, 70 m2 + grande terrasse - 3-4 pièces. Prix : 385.000 F.
Frais de notaire : 2,8 %. IMMOBILIERE VICTOR-HUGO 348-54-55.

VDS, ds petite résidence calme, 2-3 pces, 61 m2, luxe, au 3e et dernier étage, entrée, double séj., gde cuis. équipée, chbre, s. de bs, wc, balc., cave. Près Cces, écoles, 5 min. à pied bus et gare. 260.000 F. T. 724-26-36.

Province

SKI - EN HAUTE-SAVOIE Thollon (12 km. Evian), Châtel-Chapelle-d'Abondance. Habère-Poche. Studio 4 personne, à partir de 130.000 F avec 13.000 comptant ; 2-3 Pièces ; chalets, 4-5 Pièces, gestion assurée. G.R., Rue du Lac - Corzent, 74200 THONON, Téléphone : (50) 71-76-49.

Les Bronzés font faire du ski
A COURCHEVEL 1850.
Pourquoi pas vous ?
Studios, 2 pièces, à partir de 200.000 F.
S.M.C.I. - 742-40-89.

DEAUVILLE
EMPLACEMENT
exceptionnel, face Yacht Club, studio et 2 Pièces, luxueusement aménagés, terrasse, parking. Prix très intéressant. Téléphone : 544-41-94, ou sur place, samedi et dimanche : 1, QUAI DE LA MARINE.

locations meublées Offre

Paris

FOCH - 42, avenue Bugeaud, 4P., cuis., wc, s. de bs, dches, 100 m2, gd standing, parking. 4.900 F net. Ce jour, 13-17 h.

locations meublées Demande

Paris

OFFICE INTERNATIONAL recherche pour sa direction beaux appart. de standing 4 P. et plus - 285-11-08.

MICHEL BERNARD
rech pour sa clientèle étrangère appartements meublés quartier central, garanties. 500-54-90

Immobilier (information) Immobilier (information)

Service gratuit

Publicepe

L'information au rendez-vous
INFORMATION LOGEMENT
525.25.25
Information Logement dispose de renseignements sur des milliers de logements neufs en région parisienne.
49, avenue Kléber, 75116 Paris
Information Logement, service gratuit créé par la Compagnie Bancaire et auquel la BNP, le Crédit Lyonnais, le Crédit du Nord, la Caisse Centrale des Banques Populaires, la FNPC, la Fédération Parisienne du Bâtiment, la Fédération Nationale des Mutuelles de Fonctionnaires et Agents de l'Etat, la MGEN, la Mutuelle Générale des PTT, l'Association pour la Participation des Employeurs à l'Effort de Construction, apportent leurs concours.

constructions neuves constructions neuves

face au bois de Vincennes
appartements spacieux (4 et 5 pièces)
prix fermes - livraison immédiate
immeuble de grande classe
loggias et balcons
façades en pierre de taille
boxes fermés en sous-sol
visite sur place :
tous les jours
de 14 h 30 à 18 h 30
sauf mardi, mercredi et jeudi
374.94.01 et 227.10.19
LE SAINT LOUIS
44-48, avenue des Minimes - VINCENNES - métro bérault
réalisation Sogeprom — réalisation provimo

DEAUVILLE
Résidence l'ARMORIAL
Boulevard Cornuché
GRAND STANDING
Du studio au 4 p., duplex et terrasses
Cuisines et salles de bains équipées
(6.000 à 7.500 F/m2) LIVRAISON EN COURS
Renseignements : Week-end, sur place 32, rue des Villas-Tourgeville - 14800 DEAUVILLE
Tél: (16-31) 88.67.15. En semaine: 250.88.78
Sogecim

Un nœud à votre mouchoir
Votre résidence secondaire en Suisse:
LES MOSSES - ALPES VAUDOISES
Station été - hiver à 45 mn de Genève et à 10 mn de Montreux
Financement sur 25 ans à 4,5 % d'intérêt
• La qualité suisse à des prix français
La Compagnie Foncière - Domaine des Pins «G» - 1196 GLAND - Tél.: 022.64.19.43

SERDI presente
CÔTE NORMANDE
TOUQUES
LES CLOS NORMANDS
MAISONS INDIVIDUELLES
de 3 à 6 pièces avec jardin et garage
COLLECTIFS : STUDIOS ET 2 PIÈCES
Maisons témoins et bureau de vente sur place, Chemin du Calvaire Tél (31) 88.86.57

DEAUVILLE
La Commanderie
DU STUDIO AU 5 PIÈCES DUPLEX
Renseignements CUVELIER & Cie tel 621.21.52
ou bureau de vente sur place
12-14 rue des Villas tel (31) 88.28.46

Je suis intéressé par
Les Clos Normands ☐ La Commanderie ☐
Nom
Adresse
Téléphone
Retourner ce bon à SERDI 16 av de Friedland 75008 Paris

Entre Panthéon-Centrescarpe :
9, RUE DE L'ESTRAPADE
très belle restauration
Hôtel Particulier Classé
STUDIO, 2 P. DUPLEX 3 P.
Livraison 2e trimestre 1980. Sur place, 13-17 h., jeudi, vendredi, ou BEGI : 267-46-04, 48-01.

locations non meublées Offre

Paris

PARIS 11e
Mo PARMENTIER ou OBERKAMPF
SANS COMMISSION
Immeuble tout confort
2 PIECES 52 m2, loyer 1.380 F, charges 330 F, park. 160 F. S'adresser 53-61, av. Parmentier Tél. : 355-52-46

MONTPARNASSE
Exceptionnel, immeuble récent, séj., bur., 2 chbres, 2 bs, cuis. équipée, terrasse 60 m2. Tél., parking. 5.600 F + charges. 567-22-88.

Région parisienne

CHAVILLE R.D., La Martinière, à dater 1er janv., 5 P., 126 m2, gar., tél., 3.520 F C.C. 024-41-20.

MAUREPAS Dans DOMAINE Maison 7 PCES
Séj. triple + 5 chambres. Très bon état. - Sur 900 m2 terrain. Libre 1er décembre ou 1er janv. 4.900 F. — Tél. : 955-00-68.

locations non meublées Demande

Paris

EMBASSY SERVICE recherche du Studio au 6 P., PARIS, et villa banlieue OUEST. Propriétaire direct. - 265-67-77.

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES villas, pavill. ttes banl. Loyers gar. 5.000 maxi. - 283-57-02

Province

Médecin cherche à louer maison 5 P. ou plus au sud de Blois (Cheverny, Bracieux ou Cellette). 331-04-07, (54) 70-73-79.

Boutiques

18e près Mairie, angle Ordener-Clignancourt
MURS DE 2 BOUTIQUES (avec 3 caves). Loués à même Société. Loyer net 30.000 F/an. Première révision : janvier 81. Prix 300.000 F. - 755-82-30.

ACHETE COMPTANT
murs de boutiques libres ou louées, Paris ou proche banlieue. - Tél. : 563-68-06.

bureaux

30, AVENUE GEORGE-V,
dans immeuble de grand luxe, à louer bureaux divisibles de : 60 à 600 m2.
1.450 F le m2.
Possible location précaire. Téléphone : 723-78-88.

LOCATIONS : Salles, Bureaux. TOUTES DOMICILIATIONS TOUS SERVICES ET TELEX. Téléphone : 524-43-85.

Buttes-Chaumont, 119, r. Manin, bureau 92 m2 r.-de-c. + 39 m2 sous-sol. Téléphone : 359-63-63.

SAINT-AUGUSTIN
bureaux 200 ou 400 m2, 500 F le m2/an. Ecrire sous no 75.497, I.P.F., 12, rue de l'Isly (8e).

Prestige unique à Paris
PLACE DE L'OPÉRA
7 bureaux luxueux, 175 m2. Libres de suite, 6 lignes tél., ref. neuf. Loyer 1.200 F m2. Tél. : 874-33-36.

DOMICILIATIONS CONSTITUTION DE STÉS
ASPAC : 281-18-18.

fermettes

120 km, Paris, Sud, Fermette, tt cft, 5 pces, aménagées + 4 à aménager, terrain 1.800 m2 calme, pêche, chasse. 350.000 F. Tél. 320-89-40

70 KM. PARIS SUD
FERMETTE à aménager, bord du LOING, sur 4.500 m2, avec dépendances, 300.000 F, crédit 90 %. THYRAULT, 89170 Saint-Fargeau. Tél. : 16 (86) 74-08-12.

châteaux

AGENCE CRENN - ROUEN
Téléphone : (35) 98-84-52
vous propose en NORMANDIE
Pays de Caux :
ravissant château, partie 12e, 16e, 18e siècle, salon 25 m2, 10 Pièces principales, tout confort, très belles boiseries, nombreuses dépendances, piscine chauffée, sur 8.000 m2. Prix : 1.500.000 F, poss. 25 ha bois pr chasse et herbages ; 660.000 F ; Proximité Parc de Brotonne : magnifique Château, 16 Pièces princip., parf. ét., tr. b. boiseries, nombreuses dépendances, 15 ha. A saisir : 1.200.000 F.

appartem. achat

POUR PLACEMENT
recherche, libres ou occupés, studio 2 ou 3 P., bon immeuble confort ou possible bon 18e, 9e. HUSSON : 255-66-18.

JEAN FEUILLADE, 54, av. de La Motte-Picquet (15e), 566-00-75, rech. Paris 15e et 7e, pour bons clients, appts toutes surfaces et immeubles - Paiement comptant.

fonds de commerce

Fds commerce bazar cadeaux ou tous commerces dans centre Ccial banl. Sud, zone à forte densité popul., jeunes. 237-50-06.

Cède droit au bail, centre Rueil, 250 m2, ateliers, 2 bureaux. 60 KVA. Téléphone : 701-01-21.

VEND pour raison de santé
ENTREPRISE D'AMBULANCES
très saine, couvrant le GARD et le VAUCLUSE, ne nécessitant pas de qualification professionnelle - Situation d'avenir pour jeunes gens.
Téléph. H.B. au (90) 25-16-19.

SAINT-CLOUD, cause retraite, vends direct. hôtel tourisme 1 étoile NN, 8 numéros, bon rapport. Tél. : 602-98-18.

locaux commerciaux

11e PLACE DE LA BASTILLE Angle bd Richard-Lenoir
MURS DE CINÉMA
360 places - Rapport actuel : 32.000F/an - Rapport prévu pour juillet 81 : 45.000 F.
Prix : 630.000 F — 755-82-30.

locaux indust.

A louer, banlieue Sud, sortie autoroute, local pour entrepôt, 750 m2 avec pont roulant de 10 tonnes. Ecrire à EST-ALU, 18, avenue du Président-Kennedy 91-VIRY-CHATILLON. Téléphone : 905-40-26.

pavillons

CHATOU 400 m R.E.R. 6 pièces plain-pied, sur sous-sol total, 650 m2 de terrain. 1.450.000 F. Agence de la Plaine - 925-45-45

ARCUEIL, Me LAPLACE
Gd séjour, 5 chbres, terrasse, 2 sanitaires, tout confort, garage, jardin. 585-41-28

Région FONTAINEBLEAU
Particulier vend pavillon, 4 pces + combles aménageables sur 750 m2 dans résidence avec tennis, piscine. 295.000 F + 135.000 F Crédit foncier. Tél. 438-50-80 après 19 heures.

PALAISEAU/LOZERE
700 m2 terrain pavillon meulière, 6 Pces, 4 chbres prox. Mo, sous-sol, garage. 790.000 F Tél. 928-68-00

GIF-SUR-YVETTE
1.200 m2 terrain, VILLA 8 P., 6 chbres, cuis. équipée, 2 bains, séjour dble, terrasse, sous-sol garage double, prox. école, Mo. 1.155.000 F. - 928-68-00.

villas

LA CELLE-SAINT-CLOUD
gare, châtaigneraie sur 540 m2 terrain, compr. : entrée, séj. dble, cuis., 4 chbres, tt conft, sous-sol complet, garage. Prix demandé 840.000 F et 177 autres pavillons et villas du 2 au 10 pièces. I.N. - 045-29-09

PARC SCEAUX, récept., 9 chbres, 3 bains, 2 cab. toil., jardin arborisé. 387-47-29.

L'ÉTANG-LA-VILLE
près gare - Charm. MAISON de village à rest., récept. + 4-5 ch., = 170 m2, gar., jardin 950 m2. AGENCE de la TERRASSE LE VESINET - 976-05-90

maisons de campagne

70 km. PARIS-SUD
GRANGE à aménager, 150 m2 au sol sur 1.200 m2. 145.000 F, crédit 90 %. THYRAULT 89170 St-Fargeau. (16-86) 74-08-12

Vends, 8 km de Tours. URGENT Petite Maison F 5 à terminer sur grand terrain de 3.500 m2 Px 320.000 F. T. (16-47) 28-35-30.

PERIGORD
BELLE MAISON DE HAMEAU très indépendante, vue dégagée, joli jd., 165.000 F. Doc. s/dem. PROPINTER S.A. BP 33, 24103 Bergerac - Tél. (53) 57-53-75.

25 km HONFLEUR
Part. vds authentique maison normande caract., gd séjour, cuis. aménagée, 2 cheminées, 3 ch., bs, chff. cl, 2 dépend., s/terr. 9.000 m2 entièrem. clos, planté. 650.000 F. Tél. 288-87-86. SAUF WEEK-END

AVEYRON
Pr. St-AFFRIQUE, ds HAMEAU
DEMEURE PAYSANNE
comportant magnifique bergerie voûtée sous grange à ogives + habitation à aménager de 3 P. sur caves + GRAND GRENIER. Px 150.000 F. Crédit possible. CATRY - Tél. : (91) 54-92-93.

AVEYRON
PRES CITE TEMPLIERE
DE LA COUVERTOIRADE
MAISON DS HAMEAU
avec jardin et dépendances
Cave - Eau - Electricité
Prix 140.000 F - Crédit possible
CATRY - TÉL : (91) 54-92-93.

immeubles

UZES
dans quartier restauré
IMMEUBLE DE QUALITE
3 niveaux, plusieurs possibilités d'aménagement. Bénéficie de certains avantages financiers prévus dans ce secteur. Prix : 650.000 francs, à débattre. AGENCE OLLIER, 7, boulevard des Alliés, 30700 UZES, Téléphone : (66) 22-17-46.

GROUPE IMPORTANT MARCHAND DE BIENS recherche immeubles libres ou occupés, bons quartiers Paris ou banlieue proche
DECISION RAPIDE
estimation sans engagement.
DISCRETION ASSUREE.
Intermédiaire accepté.
555-91-00, poste 31, le matin seulement, 10 à 12 h.

propriétés

REG. GISORS Maison longue et basse, séj., chem., cuis., 4 ch., bains, gar., gd jard. 2.000 m2. Px 350.000 F. Cabinet BLONDEAU-LEBLANC 2, fg Cappeville, à GISORS Tél. : (16-32) 55-06-20

120 km PARIS par A. 13 bordure Seine
Belle propriété Maison gardiens **SUR 1 HA**
720.000 F - 550-34-00

CHATOU 3e R.E.R. Sur 1.000 m2 terrain 200 m2 habitables, 1.650.000 F. - Agence de la Plaine - 952-45-45.

Très belle propriété avec parc except. 9.000 m2. Tennis, gd séjour 60 m2 avec cheminée, 3 chbres, 1 s. de bns, cuis., maison amis, 3 chbres, 1 s. de bns, 1 s. d'eau. Tél. (16-32) 32-54-18

Charente-Marit., 70 km. Royan, P. à P. vd moulin eau, meules, roue, bon état, habitat. à restaurer, terrain atten., dépend. aménageables, jardin bordé par rivière. — Tél. : (46) 32-14-29.

Propriétaire vend propriété 1970, 10 Pièces principales, confort, piscine, jardin 500 m2, prix en dessous de sa valeur. Sur place, vendredi, samedi, dimanche, de 14 à 17 heures, 30, avenue Jean-Savu, 94-CHAMPIGNY-SUR-MARNE.

PETITE SOLOGNE
135 km. sud Paris, à vendre DOMAINE d'environ 130 ha., dont environ 50 ha. de bois (intéressante valeur de chênes), un étang + possibilité création 3 autres étangs, terres et bâtiments de ferme loués, excellente chasse libre gibier naturel. Prix intéress. Tél. préf. mat. 10 h. à 11 h. au : 16 (38) 35-00-58.

SOLOGNE
150 KM DE PARIS
Bel. propriété de chasse, 145 ha plaine, bois, étang, à rénover, bon corps de ferme à restaur. Ag. les TOURELLES - Orléans 1, av. Dauphine - Tél. 66-70-90

LE VÉSINET
IBIS, près RER, belle demeure « Ile-de-France » : magnifique réception, 7 chambres, 5 bains, dépendances, maison gardien, parc clos de 2.800 m2.
BOURGUET - 522-19-41

70 KM. PARIS-SUD
ANCIEN MOULIN
à aménager, 2 niveaux, 900 m2 parc, île, bief, rivière, sur 8.000 m2. Prix : 550.000 F. THYRAULT, 89170 St-Fargeau. Téléphone : 16 (86) 74-08-12.

terrains

Sud-Morbihan. Terrain boisé 2.500 m2 ds parc, accès plage, tennis. Me Resnais, notaire. 56370 SARZEAU

LE PERRAY-EN-YVELINES
905 m2, faç. 40 m.,
1.271 m2, faç. 20 m.
FAVEROLLES (28.210)
1.797 m2. Prix 160.000 F.
BOIS-D'ARCY
445 m2 faç. 13 m. 220.000 HT.
SERANS (61.150)
1.190 m2, prix 50.000 F
et 50 autres terrains en toutes régions.
I.N. - 045-29-09

MONTESSON limite CHATOU
Terrain industriel 3.375 m2, façade 24,50 m, donnant sur R.N. 311 A. Cos 0,60. 850.000 F TTC. Agence de la Plaine : 952-45-45 ou 58-06.

NEAUPHLE-LE-CHATEAU
magnifiq. terrain boisé, 950 m2, 290.000 F. Tél. 051-80-18

JOUY-EN-JOSAS
dans parc du château, beau terrain, 4.700 m2, non divis. 170 F le m2, ttc. 051-80-18

GROUPE NEGOFIA
rech. TERRAINS ttes régions, ttes superficies, pour création de LOTISSEMENTS. Paiement comptant au meilleur prix. 39, RUE DES MATHURINS PARIS (8e) - 266-57-22

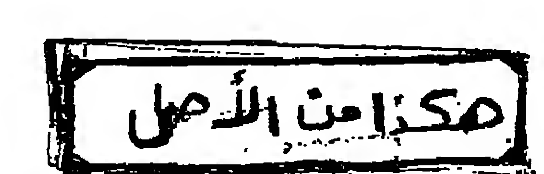
GIF - 140 F LE m2
3.000 m2 sur coteau sud, vue et site exceptionnels, R.E.R., non divisible, COS 0,10. 633-90-52 - 550-34-00, poste 20.

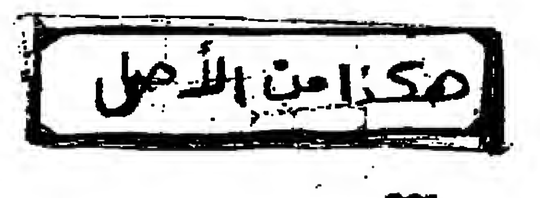
ORSAY
724 m2, 19 m façade C.O.S. 0,25 - 310.000 F. Tél. 928-68-00

manoirs

LOIRE-ATLANTIQUE : petit château XVIe-XIXe. Bon état. 30 ha. libres.
SARTHE : manoir XVIe. 8 p., parc 7 hectares. Vue.
PERCHE : maison de maître, 8 p., confort, dépendances. 5 ha. prés, bois.
ORNE : manoir XVe. Petit parc.
FORETS ET MANOIRS DE FRANCE, 53340 CHEMERE-LE-ROI. Tél. (43) 01-25-23.

PÉRIGORD
Magnifique manoir
19e siècle, situé dans village, tr. b. parc de 3 ha., ombrages, dépend., 900.000 F. Doc. s/dem. PROPINTER S.A., BP 33, 24103 Bergerac - Tél. : (53) 57-53-75.





Le Monde

équipement

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Le gouvernement définit une nouvelle stratégie pour l'exploitation des ressources maritimes françaises

Au cours d'un comité interministériel réuni il y a quelques jours sous la présidence de M. Raymond Barre, le gouvernement a fait le bilan de la politique menée en matière de prévention des pollutions marines depuis la marée noire de l'« Amoco-Cadiz », en mars 1978, sur les côtes finistériennes.

Depuis août 1978, date de la création de la mission interministérielle de la mer présidée par M. Aymar Achille-Fould, le gouvernement n'avait délibéré qu'une fois, le 27 février 1979, sur la politique maritime dans son ensemble, mais peu de décisions concrètes avaient pu être prises, excepté un « schéma » sur l'aquaculture, à cause de graves divergences de vue entre le ministère de la défense, d'une part, les ministères des transports, du budget, de l'environnement et Matignon, d'autre part.

La série de décisions arrêtées il y a quelques jours par le gouvernement, et qui viennent seulement d'être rendues publiques, confortent la mission de la mer, directement rattachée au premier ministre, dans son rôle d'animation et de coordination du travail gouvernemental.

● **Le rôle de la mission de la mer.**

Jusqu'à ce ce jour, cet organisme a consacré le plus clair de son temps à mettre en place une politique prioritaire de prévention des pollutions et d'organisation de la surveillance en mer. Désormais, le gouvernement lui demande de fixer, dans un délai de six mois, une stratégie globale de développement des activités maritimes avec plusieurs scénarios, parmi lesquels le gouvernement aura à choisir.

Elle devra faire un bilan en termes de valeur ajoutée et d'emploi de ses activités et bâtir des « comptes nationaux de la mer ». Rien ne sert en effet de parler de la vocation maritime de la France si les responsables publics ou privés ne peuvent se guider grâce à un tableau de bord statistique et des comptes financiers de référence.

● **La prévention des pollutions et des accidents.**

Les décisions arrêtées par le gouvernement il y a neuf mois sont entrées en vigueur, excepté le projet de loi qui donnait pouvoir de réquisition aux autorités responsables de la lutte antipollution. Une instruction ministérielle relative à la lutte contre la pollution dans les DOM-TOM devra être publiée dans les quatre mois en métropole. Les deux départements de la Corse et celui du Nord sont en retard dans l'élaboration de leur propre plan Polmar.

Pour sa part, le ministère des transports a fait de nombreux essais de pose de barrages flottants destinés à empêcher qu'une marée noire ne pénètre par exemple dans les parcs à huîtres ; de nouveaux exercices auront lieu dans les prochains mois à Marseille, en Vendée, dans le Morbihan, la Manche et les Pyrénées-Atlantiques.

Une série de mesures juridiques et techniques ont été prises pour améliorer la navigation maritime, mais leur utilité est souvent contestée par les navigateurs : c'est le cas par exemple des rails de séparation maritime à Ouessant ou au Casquets, au large du Cotentin. Dans le détroit de Bonifacio, alors que du côté français les sémaphores sont entrés en service, il semble que les autorités italiennes traînent les pieds pour tenir leurs engagements, et un rappel à l'ordre leur sera adressé par voie diplomatique.

Sur deux autres chapitres, la France se heurte à des blocages : à la C.E.E. d'abord, où la Grande-Bretagne rechigne à reconnaître aux autorités communautaires les compétences relatives à la lutte antipollution ; à l'O.M.C.I., qui dépend de l'ONU et siège à Londres, puisque la France n'a pas réussi à ce jour à faire adopter un projet de convention sur la notification, l'intervention et l'assistance par remorquage en cas d'accident présentant un danger de pollution.

A propos de la sécurité dans les ports, l'explosion du pétrolier français *Bételgeuse*, à Bantry-Bay, il y a quelques mois, et qui avait fait cinquante morts, a traumatisé la population maritime. Désormais, les appontements pétroliers sont tous construits à l'extérieur des ports traditionnels ou bien soumis à des règles d'exploitation très strictes. Antifer est équipé d'un système ultramoderne pour l'approche des pétroliers et le port méthanier de Montoir, près de Saint-Nazaire, aura les mêmes équipements. Les couvertures radar d'Antifer, du Verdon et de Fos vont être améliorées.

Le port du Havre doit acquérir deux remorqueurs de 4 000 ch, spécialement équipés également pour la lutte contre l'incendie à bord des grands pétroliers, et une mesure analogue est envisagée en faveur des ports du Verdon et de Dunkerque-Ouest.

● **L'exportation des matériels maritimes français.**

Il s'agit d'établir dans les trois mois un schéma directeur qui détermine la stratégie la plus appropriée pour faciliter l'exportation de matériel électronique maritime, des navires capables de faire la surveillance des zones économiques des 200 milles, et des équipements de détection et de lutte contre les pollutions accidentelles. Une concertation particulièrement approfondie sera envisagée avec les petits chantiers navals.

Le ministère de la défense est invité à étudier des procédures d'aide à l'exportation comparables à celles qui sont en vigueur pour l'exportation du matériel d'armement, et à favoriser la formation du personnel étranger qui sera amené à utiliser ces matériels de surveillance. Mais les nouveaux marchés de la mer provoquent une concurrence effrénée de la part notamment des Etats-Unis, de l'Allemagne fédérale, de la Grande-Bretagne, du Japon, de l'Australie et de la France.

Toutefois, la France est en bonne position pour enlever d'importants contrats avec les Philippines et le Pérou pour les avions et les hélicoptères, l'Indonésie, l'Uruguay, le Sénégal et la Tunisie pour les vedettes et les patrouilleurs de surveillance, les Philippines, le Nigéria et le Pérou pour les radars et les équipements de surveillance. Dans certains cas (Mauritanie pour la pêche, Indonésie pour la police des 200 milles et la douane), l'exportation de matériel naval pourrait déboucher sur une coopération plus complète concrétisée par des accords gouvernementaux.

Conçue de cette manière, la stratégie globale de la mer qui vient d'être définie par le gouvernement peut non seulement conduire à une meilleure mise en valeur de toutes les activités maritimes en métropole et dans les DOM-TOM, mais aussi ouvrir de nouveaux horizons à la coopération avec les pays neufs, dont certains voient dans leur zone économique des 200 milles une richesse aussi précieuse à terme que l'est, chez d'autres Etats, le pétrole.

FRANÇOIS GROSRICHARD.

A PROPOS DE...

L'ÉLIMINATION ET LA RÉCUPÉRATION DES DÉCHETS

Riches ordures

Le gouvernement organisera l'an prochain, au Parlement, un débat sur l'élimination et la valorisation des déchets. C'est ce qu'a annoncé M. Michel d'Ornano, ministre de l'environnement et du cadre de vie, au terme du conseil des ministres du mercredi 21 novembre au cours duquel, avec son collègue de l'industrie, M. André Giraud, il avait présenté un bilan des actions engagées dans ce domaine.

La loi organisant l'élimination et la mise en valeur des déchets date de 1975. Cinq ans après son adoption, il sera temps de faire le point. Ramasser les ordures, les mettre en dépôt et tâcher d'en tirer parti n'est évidemment pas une tâche exaltante. Mais c'est un labeur indispensable à la propreté d'un pays et qui peut être utile à son économie. C'est aussi un travail coûteux. La France « produit » chaque année 15 millions de tonnes d'ordures ménagères et 150 millions de tonnes de déchets industriels. Faire disparaître et valoriser ces montagnes de résidus est depuis 1975 de la responsabilité des communes pour les unes, de celle des industriels pour les autres.

Pour les ordures ménagères, la collecte est, à présent, considérée comme satisfaisante, puisqu'elles sont ramassées à 90 %. Mais on dénombre encore sur le territoire français trente mille décharges sauvages.

70 % des ordures ramassées sont « traitées » ; d'importantes quantités sont entreposées sur des décharges dites « contrôlées », c'est-à-dire qu'on les recouvre périodiquement d'une couche de terre. Les autres sont détruites dans des usines d'incinération. Mais 30 % des déchets domestiques collectés s'entassent encore ici et là sans aucune précaution. Une mission d'inspection envoyée par le ministère de l'environnement va parcourir les départements pour tenter de remédier à cette situation. Un guide pratique intitulé l'Elimination des déchets des ménages *va être expédié à tous les maires de France.*

Les résidus industriels, dont le tonnage est dix fois plus important que celui des foyers domestiques, sont constitués en bonne partie des gravats, qui ne posent guère de problèmes. Mais on estime à 2 millions de tonnes les produits toxiques ou dangereux qu'il faut absolument éliminer. Quatorze centres spécialisés ont été créés, qui assurent la destruction du quart de ce tonnage. Les industriels se chargent eux-mêmes du reste, mais une trentaine de dépôts sont à surveiller étroitement. Cinq d'entre eux seront fermés et nettoyés l'an prochain.

L'Agence nationale pour la récupération et l'élimination des déchets (A.N.R.E.D.), installée à Angers et dotée pour 1980 d'un budget de 26,5 millions de francs, aide les communes et les industriels à faire leur devoir. Mais ses moyens et ses actions sont-ils à la mesure du problème posé ?

Car le second objectif encore plus ambitieux que le premier, c'est la valorisation des déchets. Des ordures ménagères on peut extraire les vieux papiers, le verre, les métaux, les matières plastiques; et, avec les matières organiques, fabriquer du compost. Mais cette récupération, qui bouscule maintes habitudes, est délicate à mener sur le plan technique. Ainsi, les négociations en cours entre le ministère de l'environnement et les fabricants d'emballages butent encore sur le probrème de la récupération des bouteilles. On n'a récupéré, l'an dernier, que 300 000 tonnes de calcin, c'est-à-dire de verre brisé. C'est insuffisant. De même pour les vieux papiers, difficiles à réintroduire dans les chaînes de fabrication de pâte, car il faut au préalable les désencrer. On va investir l'an prochain 120 millions de francs dans des installations de désencrage pour porter la réutilisation des vieux papiers de 35 % à 40 %. De même pour la récupération et le rechapage des pneus usagés. L'objectif est de remettre sur le marché, en 1985, 4,4 millions de pneumatiques ainsi rajeunis. Cette opération représente à elle seule une économie de 85 000 tonnes de pétrole par an.

La hausse du prix de l'énergie et la raréfaction des matières premières seront en fin de compte les meilleurs accélérateurs d'une telle politique. A condition, toutefois, que le coût financier et la consommation d'énergie ne soient pas supérieurs aux profits escomptés. Le bilan coût-avantage de l'élimination et de la récupération des déchets n'a pas encore été clairement dressé. Le débat prévu au Parlement serait l'occasion de le présenter à l'opinion, donc d'entraîner son adhésion.

MARC AMBROISE-RENDU.

L'utilité du barrage Aube est remise en cause par M. Robert Galley

« On se fiche de nous », déclare le maire de Troyes

Le barrage-réservoir Aube, qui doit submerger 2 500 hectares de terres et de forêts sur huit communes de l'Aube, sera-t-il construit ? M. Robert Galley, maire R.P.R. de Troyes et ministre de la coopération, ainsi que M. Pierre Micaux, député U.D.F. de l'Aube, viennent de demander, en tout cas, que le conseil général de leur département réexamine le projet.

La construction de ce barrage, d'une capacité de 175 millions de mètres cubes, paraissait justifiée par la nécessité de mettre les riverains de l'Aube à l'abri des inondations, de relever les étiages de la Seine et de compenser les quantités d'eau qui s'évaporeront au cours du refroidissement de la centrale nucléaire de Nogent-sur-Seine. Le projet, déclaré d'utilité publique en décembre 1977 et dont la réalisation devait s'achever en 1986, avait été chiffré à 750 millions de francs. Un comité interministériel avait décidé qu'E.D.F. verserait son écot à concurrence de 100 millions.

Or il apparaît aujourd'hui que le barrage Aube n'est pas indispensable au refroidissement de la centrale de Nogent. Ses deux réacteurs de 1 300 mégawatts seront flanqués de tours de refroidissement qui pomperont dans la Seine 4,5 mètres cubes par seconde. « *La Seine*, dit-on à E.D.F., *est capable actuellement, compte tenu des cinq barrages-réservoirs déjà construits, de fournir ce débit. Bien entendu, le barrage Aube constituerait une assurance supplémentaire, mais la centrale de Nogent peut s'en passer.* »

« *On se fiche de nous*, s'est exclamé M. Robert Galley. *Si E.D.F. estime que le réservoir n'est plus utile, il n'y a aucune urgence à se lancer dans cette affaire. Il y a mieux à faire qu'à noyer des hectares de forêt.* » M. Pierre Micaux a soutenu M. Galley en affirmant : « *On nous a beaucoup amusé avec cette affaire. eJ suis fatigué du réservoir Aube et je n'en veux plus.* »

En janvier prochain, le conseil général de l'Aube examinera donc à nouveau l'utilité du barrage-réservoir. Si le projet est maintenu, il est probable que le département demandera à la Ville de Paris et à la région Ile-de-France des « compensations » pour les retombées néfastes, écologiques et agricoles qui toucheront les huit communes sur le territoire desquelles le barrage doit être édifié.

La réaction de l'agence de bassin

Quant à M. Claude Lefrou, directeur de l'agence de l'eau Seine-Normandie, il nous a déclaré : « *Le barrage Aube est nécessaire à l'ensemble des besoins du bassin de la Seine, notamment pour relever les étiages et écrêter les crues, ceci indépendamment de la centrale nucléaire de Nogent-sur-Seine.* » On fait remarquer à l'agence que la procédure d'utilité publique fut engagée avant la décision de construire la centrale de Nogent. Celle-ci est un « client » supplémentaire dont les tours de refroidissement vont évaporer 1,5 mètre cube d'eau par seconde.

Selon les responsables de l'agence, sa présence accroît l'urgence de la réalisation du barrage. C'est pourquoi le gouvernement a pris la décision d'engager les premiers travaux en 1981 pour une mise en service en 1988. C'est pourquoi aussi un plan de financement a été mis au point incluant la participation de l'E.D.F. pour une somme de cent millions de francs (sur les 750 millions du devis total).

ENVIRONNEMENT

● *M. Louis Dominici, « Monsieur Méditerranée ».* — M. Louis Dominici vient d'être chargé, par le ministère de l'environnement et du cadre de vie, d'assurer la coordination à des actions internationales de la France pour l'environnement en Méditerranée. A ce titre, il suivra particulièrement la mise en œuvre de la convention intergouvernementale de Barcelone pour la lutte contre la pollution en Méditerranée et la réalisation du Plan d'action Méditerranée (PAM) récemment mis au point dans le cadre du programme des Nations unies pour l'environnement.

Conseiller des affaires étrangères, inspecteur à l'environnement, M. Louis Dominici est conseiller général U.D.F. de Conca-d'Oro en Haute-Corse. — (*Corresp.*)

La répartition des crédits du plan « grand Sud-Ouest »

M. Jean-François Poncet, ministre des affaires étrangères, et qui est aussi président du conseil général du Lot-et-Garonne, a annoncé à Agen la venue dans les départements du grand Sud-Ouest, du 26 au 29 novembre, de M. Giolitti, commissaire des Communauté européennes. Celui-ci étudiera, dit le communiqué publié par M. J.-F. Poncet, les caractéristiques dans lesquelles la Communauté européenne pourra apporter sa contribution à l'effort national engagé en faveur du grand Sud-Ouest.

D'autre part, M. André Chadeau, délégué général à l'aménagement du territoire, a fait le point au cours d'une réunion de presse sur le « plan grand Sud-Ouest », dont le président de la République présente les grandes lignes à Mazamet.

Ce plan décennal, qui représente, « *une sorte de laboratoire* » de la nouvelle politique d'aménagement du territoire, prévoit à travers vingt-sept programmes l'octroi d'un milliard de francs de crédits supplémentaires en 1980 pour les régions du Midi-Pyrénées, Languedoc - Roussillon et Aquitaine.

Les innovations essentielles portent sur les « contrats de filière », qui seront conclus entre l'Etat et les organismes de production et de commercialisation agricoles, la régionalisation des enseignements (création à Montpellier d'un complexe agronomique), les aides aux P.M.E. pour les études de marchés, la décentralisation bancaire, l'intervention de grands groupes dans le développement régional (exemple du groupe Elf-Aquitaine qui interviendra notamment dans la filière bois et dans l'agro-alimentaire).

Une réserve inter-régionale de 228 millions de francs

D'autre part, M. André Chadeau a donné la ventilation du milliard de crédits supplémentaires par an dont bénéficiera le Sud-Ouest dès 1980 : 211 millions de francs iront à l'Aquitaine, 229 millions de francs à la région Midi - Pyrénées et 269 millions de francs au Languedoc - Roussillon. Une réserve interrégionale de 288 millions de francs sera attribuée en cours d'année en fonction des besoins. A ce milliard de francs s'ajouteront les crédits communautaires en cours de négociation à Bruxelles au titre du fonds européen de développement régional.

Le Monde

économie

MARCHÉ COMMUN

La préparation du budget des Neuf

Le plan de la Commission européenne pour le sommet de Dublin est très en deçà des demandes britanniques

La Commission européenne a approuvé, mercredi 21 novembre, deux propositions importantes en vue du conseil européen qui se tiendra les 29 et 30 novembre à Dublin. Cependant, la solution qu'elle propose pour essayer de régler le problème de la contribution britannique au budget européen est très en deçà de ce que réclame Mme Thatcher. En outre, le programme d'économies sur les dépenses agricoles — en particulier laitières — qu'elle préconise n'est pas sélectif : il s'abstient de prendre en considération la nécessité d'épargner les petites et moyennes exploitations et, de ce fait, s'éloigne de ce que souhaitent la France et l'Allemagne et de ce qu'a demandé l'Assemblée européenne.

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — En 1980, le « déficit net » britannique (la différence entre ce que verse le Royaume-Uni et ce qu'il reçoit) dans le budget de la Communauté dépassera 1,5 milliard d'unités de compte (8,7 milliards de francs). Les Britanniques voudraient que le conseil *européen adopte* des mesures qui, à peu de choses près, élimineraient ce déficit. Or la proposition de la Commission ne répond que très partiellement à ce désir.

La contribution du Royaume-Uni au budget de 1980 — ce qui sera versé — sera nettement *supérieure à sa part dans le produit* national brut communautaire. En 1975, au conseil européen de Dublin, afin d'éviter qu'un tel écart ne devienne trop important, les Neuf, pressés d'agir dans ce sens par M. Wilson, qui « renégociait » alors les conditions de l'adhésion, avaient adopté un « mécanisme correcteur » ; mais ils avaient obtenu trois conditions restrictives qui en limitaient la portée pratique. C'est sur ces conditions que la Commission suggère de jouer.

Elle propose d'éliminer la première d'entre elles, celle qui supprime pratiquement toute compensation financière dans le cas où le Royaume-Uni a une balance des paiements excédentaire, ce qui, grâce au pétrole de la mer du Nord, se présente actuellement. Faire sauter ce *« verrou »* permettrait de ristourner 250 millions d'unités de compte aux Britanniques (1 450 millions de francs).

Les deux autres conditions restrictives existant dans le mécanisme de 1975 son tles suivantes : la « correction », à l'image de ce qui se passe pour l'impôt sur le revenu, est calculée par tranches de 5 % en 5 %. Plus la contribution au budget s'écarte de la part du Royaume-Uni dans le P.N.B. communautaire, *plus la* ristourne est importante. Enfin, cette ristourne est plafonnée à 3 % du budget de l'exercice.

La Commission ne propose pas d'éliminer purement et simplement ces deux verrous. Elle recommande au conseil européen — ce qui ne revient pas au même — de définir dans quelles conditions ils pourraient être *supprimés. Ceci a une double signification* : d'une part, la Commission suggère que cet assouplissement du mécanisme de Dublin pourrait être conditionnel. C'est à cette occasion, par exemple, que pourraient être demandées à Mme Thatcher des contreparties sur la pêche ou le mouton. De l'autre, la formulation retenue laisse entendre que l'assouplissement ne pourrait être que partiel. En termes financiers la compensation financière suggérée par Bruxelles se situe entre 250 millions d'unités de compte (1 milliard 450 millions de francs) et 520 millions d'unités de compte (3 milliards de francs), ce dernier montant correspondant pour l'exercice 1980 à la mise en œuvre complète du mécanisme de Dublin, tous verrous supprimés.

Un double impôt sur le lait

En ce qui concerne la seconde composante de la participation britannique au budget, à savoir les remboursements — ce lque les Britanniques reçoivent, — il n'est question que d'une compensation sous *forme déguisée*. La Commission se contente de rappeler que, dans le cadre de politiques communes, il est possible d'envisager un certain nombre d'actions dont les effets financiers seraient bénéfiques pour le Royaume-Uni. Tel serait par exemple le cas si les Neuf se mettaient d'accord pour lancer un programme de valorisation de leur production de charbon, ou encore si Londres décidait de participer au Système monétaire européen (S.M.E.).

Dépenser moins, telle est la principale raison d'être de la proposition agricole de la Commission. Le programme préconisé permettrait de faire, sur douze mois, des économies évaluées à 1 milliard d'unités de compte, soit 6,8 milliards de francs. Le poste le plus lourd du budget étant de très loin celui du lait (5 milliards d'unités de compte, soit 30 milliards de francs, prévus pour 1980), c'est là où l'effort le plus important est demandé.

La commission propose d'appliquer sur le lait un double impôt :

● *La taxe de coresponsabilité* à laquelle sont assujettis les producteurs de lait, qui est actuellemnet égale à 0,5 % du prix indicatif, serait portée à 1,5 %. Les régions actuellement dispensées de la taxe (zone de montagne) le resteraient ; cela mis à part, petites et grandes exploitations seraient *traitées de la même manière*. En dépit des efforts tentés en Commission par MM. Ortoli et Cheysson, les deux commissaires français, M. Gundelach, vice-président chargé des affaires agricoles, n'a pas voulu proposer une « franchise », c'est-à-dire retenir l'idée que les petits et *moyens exploitants devraient être* dispensés de supporter l'augmentation de la taxe.

● *Un super-prélèvement* égal à 3 % du prix indicatif serait perçu sur les laiteries dont la collecte serait en augmentation par rapport à l'année précédente. Ce super-prélèvement, dont l'application est proposée pour une durée de trois ans, se veut dissuasif : en cas d'augmentation même minime de la collecte de lait, c'est la totalité de celle-ci qui serait frappée. Pour M. Gundelach, les laiteries, qui, dans bien des régions, ont surinvesti au cours des dernières années, *ont souvent tendance, pour tenter* de mieux rentabiliser leurs installations, à pousser les producteurs à accroître leurs livraisons. Elles seraient, toutefois, libres de répercuter ce super-prélèvement sur les producteurs qui risquent ainsi de se retrouver frappés d'une taxe de 4,5 %...

La commission propose encore une série de mesures d'économie de portée plus limitée : pour la viande bovine, les achats d'intervention seraient suspendus entre le 1er avril et le 15 août, ce qui sera assurément mal accueilli par les producteurs (les experts bruxellois soulignent que durant *cette période ils vendent traditionnellement* peu à l'intervention). Les subventions — il est vrai considérables, voire excessives — accordées depuis deux ans aux industries produisant des conserves et concentrés de tomates, des pêches et des cerises au sirop et des conserves de pruneaux seraient réduites de 10 %. La garantie accordée aux producteurs de seigle serait diminuée.

Enfin la Commission a décidé d'adresser à la Cour de justice européenne un nouveau recours contre la France à propos de la limitation partielle qu'elle maintient à l'importation de viande de mouton en provenance du Royaume-Uni.

PHILIPPE LEMAITRE.

ÉTRANGER

Aux États-Unis

L'excédent commercial à l'égard des pays communistes a triplé en un an

Washington (A.F.P.). — L'excédent de la balance commerciale des Etats-Unis vis-à-vis des pays communistes a presque triplé au cours des neuf premiers mois de 1979, atteignait 3,2 milliards de dollars contre 1,1 milliard pendant la même période de 1978. Selon le département du commerce américain, cette évolution reflète essentiellement une augmentation de 40 % des exportations américaines vers ces pays, qui ont totalisé 4,9 milliards de dollars pendant la période sous revue. Les importations américaines en provenance des pays communistes, en progression de 27 %, ont atteint, quant à elles, 1,7 milliard de dollars.

Les ventes américaines de produits manufacturés ont enregistré une hausse de 60 % pendant la période sous revue, totalisant 1,14 milliard de dollars. Les exportations de produits agricoles, en progression de 35 %, ont atteint 3,52 milliards de dollars.

L'U.R.S.S. est demeurée, durant les neuf premiers mois de 1979, le premier partenaire commercial des Etats-Unis, suivie par la Chine et la Pologne. Les achats de l'U.R.S.S. aux Etats-Unis ont atteint 2,47 milliards de dollars (contre 1,95 milliard), ceux de la Chine 1,08 milliard (contre 0,44) et ceux de la Pologne 0,49 milliard (contre 0,58). Les achats américains à l'U.R.S.S. se sont élevés à 0,48 milliard (contre 0,36), à la Chine à 0,41 milliard (contre 0,24) et à la Pologne à 0,32 milliard (inchangé), ce qui aboutit à des déficits respectifs de 1,99 milliard (contre 1,59), 0,67 milliard (contre 0,20) et de 0,17 milliard (contre 0,26).

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —	
$ E.-U.	4,1195	4,1235	— 70	— 30	— 175	— 135	— 355	— 285
$ can.	3,5015	3,5060	— 48	— 5	— 105	— 55	— 120	— 45
Yen (100).	1,6570	1,6600	+ 55	+ 80	+ 123	+ 148	+ 410	+ 448
DM	2,9516	2,9525	+ 67	+ 103	+ 138	+ 174	+ 480	+ 545
Florin	2,3435	2,3465	+ 10	+ 35	+ 20	+ 46	+ 185	+ 235
F.B. (100).	2,0943	2,0974	— 248	— 60	— 430	— 225	— 585	— 195
F.S.	14,4422	14,4620	+ 195	+ 228	+ 370	+ 202	+ 1040	+ 1165
L. (1 000).	2,5065	2,5120	— 175	— 100	— 430	— 354	— 1165	— 1029
£	5,0152	5,0195	— 370	— 270	— 690	— 585	— 1580	— 1300

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	7 7/8	8 1/8	8 1/16	8 7/16	8 7/8	9 1/8	8 5/8	9
$ E.-U.	4 5/16	4 11/16	13 5/8	14	14 11/16	15 1/16	14 5/8	14 15/16
Florin	11 1/4	12 1/4	10 3/4	11 11/16	11 5/16	12 1/8	10 11/16	11 7/16
F.B. (100).	12 3/4	13 3/4	13 1/2	14 1/4	13 7/8	14 5/8	13 3/4	14 1/2
F.S.	7/8	1 5/8	2 9/16	2 15/16	3 7/8	4 1/8	4 7/16	4 13/16
L. (1 000).	8 3/4	10 1/4	15 1/4	16 3/4	16 3/4	18 1/4	16 1/4	17 3/4
£	15 3/4	16 1/4	16 3/4	17 1/2	16 3/4	17 1/2	16 3/8	17 1/8
Fr. franc.	12	12 1/4	12 1/2	12 3/4	13 5/8	13 7/8	13 7/8	14 1/8

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

AFFAIRES

LE MIDEST 1979 RÉUNIRA PLUS DE 1 700 EXPOSANTS

Le neuvième Marché international de la sous-traitance (MIDEST) se tiendra du 26 au 30 novembre à Bruxelles. Cette manifestation, qui est plus un véritable marché qu'une exposition, est la plus importante du genre organisée dans le monde. Créé en 1971, le MIDEST s'expatriera pour la seconde fois de son histoire. En 1976, en effet, il avait élu domicile à Lausanne.

Tous les records de participation seront battus à l'occasion de cette neuvième édition, puisque 1 707 exposants seront présents (contre 1 144 en 1978) dont 1 170 français (contre 963) et 537 étrangers (contre 181) représentant dix-sept pays.

● *Les enterprises et l'investissement.* — L'école supérieure de commerce de Rouen et la faculté de droit et des sciences économiques de Rouen organisent un débat à la suite de la conférence qui sera donnée le mercredi 28 novembre 1979 par M. André de Lattre, président du Crédit national et professeur à l'institut d'études politiques de Paris sur le thème : « Les entreprises et leurs investissements face à la crise économique ». La conférence et le débat auront lieu dans l'amphithéâtre de l'école, boulevard André-Siegfried, 76130 Mont-Saint-Aignan.

● *Cinq grands parfumeurs parisiens,* poursuivis pour refus de vente par la justice française, ont fait appel devant la Cour européenne de justice, pour échapper à une éventuelle condamnation en France. Guerlain, Rochas, Lanvin, Nina Ricci et Estée Lauder prétendent pouvoir continuer à réserver leurs produits à leurs distributeurs exclusifs, en arguant que le droit communautaire prime le droit national, et en s'appuyant sur un article du traité de Rome qui autorise certains accords entre entreprises pour *« améliorer la distribution des produits »*.

● *Echec de négociation entre Memorex et Amdahl.* — Amdahl, spécialisée aux Etats-Unis dans la fabrication des grands ordinateurs et Memorex, l'un des principaux fabricants de matériels périphériques ne fusionneront pas, du moins dans un avenir proche. Les négociations entreprises entre les deux firmes (*le Monde* du 4 août) ont en effet été rompues.

CONJONCTURE

Selon M. Monory

LA CROISSANCE FRANÇAISE SERAIT LÉGÈREMENT SUPÉRIEURE A 3,5 % EN 1979

La croissance du produit national brut (P.N.B.) serait légèrement supérieure à 3,5 % en 1979, a déclaré M. Monory, ministre de l'économie, mercredi 21 novembre, au cours d'une conférence de presse, ajoutant que cette croissance dépassait ce que les experts avaient imaginé.

Les experts en question avaient, en septembre 1978, prévu une progression de 3,7 % pour 1979, ramenée à 3,2 % en juin 1979 pour tenir compte de la crise de l'énergie (1). Cette progression serait même de 3,7 % a confié M. Raymond Barre à des journalistes. Les chiffres dépassent sensiblement les dernières prévisions de l'O.C.D.E. qui se limitent à 2,5 % de croissance pour la France en 1979.

M. Monory a critiqué les résultats de la dernière enquête de l'INSEE sur le comportement des chefs d'entreprise qui imputent au stockage de matières premières le gonflement de l'activité ces derniers mois ; le ministre estime que ce gonflement est dû à une nette reprise des investissements, plus important qu'on ne l'imagine, notamment au niveau des P.M.E.

(1) Ces taux concernaient en réalité le produit intérieur brut marchand, les chiffres correspondants pour le P.I.B. total (marchand et non marchand) était respectivement de 3,6 % et de 3,1 %.

ÉNERGIE

A cause de tuyauteries corrodées

UNE CENTRALE NUCLÉAIRE EST ARRÊTÉE AUX PAYS-BAS

(De notre correspondant.)

Amsterdam. — Au cours d'une inspection annuelle de la centrale nucléaire néerlandaise de Borssele (477 mégawatts), en Zélande, des techniciens ont découvert qu'une quarantaine de petits tuyaux étaient attaqués par la corrosion, vraisemblablement provoquée par l'eau de mer qui refroidit le réacteur. Si ces conduites venaient à se rompre, de l'eau radioactive pénétrerait dans le système de refroidissement secondaire du réacteur, entraînant un risque considérable pour le personnel. La centrale de Borssele, qui fonctionne depuis six ans, avait déjà été arrêtée le 22 octobre dernier.

Depuis le démarrage de la centrale de Borssele, on a enregistré *plusieurs incidents : de petites* fuites en 1973, 1974 et 1979, des pannes dans le système qui règle la pression, d'autres dans les turbines, et enfin des ennuis dans les filtres.

MARC BLAISSE.

UN ACCIDENT A LA CENTRALE THERMIQUE DE BOUCHAIN

Une des deux tours de refroidissement atmosphérique de la centrale thermique de Bouchain, près de Denain (Nord), s'est en partie effondrée dans la nuit du 20 au 21 novembre. Sa partie supérieure s'était déjà affaissée le 30 août. Les causes de ces accidents ne sont pas établies.

En raison des interconnections entre centrales, cet accident, a précisé E.D.F., aura des conséquences nationale. Il obligera en effet E.D.F. à procéder à des coupures plus longues — si cela est nécessaire — sur l'ensemble du réseau. La production de Bouchain sera, en conséquence, réduite de moitié pendant au moins dix-huit mois.

La centrale de Bouchain est composée de deux groupes de 250 mW qui ont été reconvertis du fuel au charbon en 1978 (la reconversion de quelque 1 240 mW en 1978 amène d'ailleurs la production d'électricité — y compris les centrales de houillères — à consommer 26 millions de tonnes de charbon en 1979 contre seulement 12,5 tonnes de fuel).

L'innovation est une « ardente obligation » pour les entreprises

affirme M. François Ceyrac

L'innovation doit être une « *ardente obligation* » pour les entreprises, a déclaré mercredi 21 novembre M. Ceyrac, président du C.N.P.F., tirant les conclusions du colloque sur « Innovation et recherche, survie de notre économie », qui, organisé par la confédération patronale, avait réuni à Paris plusieurs centaines de dirigeants d'entreprises.

Soulignant que l'effort de recherche de la France s'est affaibli au cours des dernières années — les dépenses de recherche financées par les entreprises ayant, pour leur part, augmenté plus rapidement que celles assumées par l'Etat, — il a invité les *chefs* d'entreprise à agir dans trois directions : « *Etre en alerte sur le monde* », en sachant notamment utiliser les masses d'information disponibles, en particulier sur les évolutions scientifiques et techniques ; « *mobiliser tous les atouts* », en « *créant un état d'esprit d'innovation qui soit partagé par tous* » et en sachant faire appel aux compétences comme aux financements disponibles dans les secteurs public et privé ; « *étendre l'innovation à tous les domaines de la vie de l'entreprise* ». L'innovation, a-t-il encore rappelé, sera l'un des thèmes centraux des assises du patronat en 1980.

« *Il serait souhaitable, au moins à titre d'expérience, que les entreprises consacrent une certaine somme — par exemple 1 % des investissements annuels — à « donner leur chance » à des innovations* que condamnerait le *respect des critères habituels de rentabilité* », avait déclaré pour sa part M. Olivier Lecerf, président de la commission Innovation et recherche du C.N.P.F. Et plusieurs orateurs ont souligné, comme devait le faire en clôturant les débats M. Giraud, ministre de l'industrie, que, compte tenu notamment des défis que pose le nouvel environnement économique mondial, l'innovation est aujourd'hui un « *risque indispensable* ». « *Je suis prêt à signer, quitte à laisser en blanc la date précise, l'acte de décès de l'entreprise qui ne renouvellerait pas ses procédés et ses produits* », a déclaré M. Giraud.

M. Aigrain, secrétaire d'Etat auprès du premier ministre, chargé de la recherche, avait, en ouvrant les travaux, affirmé qu'il ne s'agissait pas de penser que l'importance accrue à donner à l'innovation et à la recherche signifie la condamnation de certains secteurs industriels au profit des secteurs dits « de pointe » ou à « haute technologie », même si l'Etat les a nettement favorisés au cours des dernières années ; tous les secteurs, a-t-il souligné, peuvent bénéficier de la « *valeur ajoutée innovatrice* ». « *Il est concevable qu'un effort supplémentaire de l'Etat soit nécessaire*, a-t-il encore indiqué, *mais il faut que, parallèlement, les entreprises soient elles-mêmes convaincues de l'importance des actions de recherche et d'innovation.* » Pour illustrer son propos, il a par exemple noté que, en pourcentage, les entreprises françaises embauchent cinq fois moins de chercheurs du secteur public ou de personnes formées par la recherche que celles d'un pays comme les Pays-Bas.

Les élections aux chambres de commerce et d'industrie

Le CID-UNATI a perdu en cinq ans plus de la moitié de ses sièges

Même si les résultats définitifs modifient de quelques sièges la composition des chambres de commerce et d'industrie (C.C.I.), les chiffres du scrutin du 19 novembre *connus à ce jour* permettent de faire le point. Le renouvellement de la moitié des membres titulaires des C.C.I. s'est fait à l'avantage des listes interprofessionnelles. Celles-ci, qui comptaient près de 71 % des sortants, ont obtenu 78,5 % des sièges à renouveler. Les listes des unions et ententes n'ont pas souffert de cette progression (12,96 % de sortants, 12,3 % de renouvelés), mais celles du CID-UNATI ont en revanche beaucoup perdu : elles n'obtiennent que 5,8 % des sièges, alors que le CID-UNATI détenait 16,14 % des postes à renouveller.

Les problèmes internes que connaît le CID-UNATI ne lui ont pas permis de présenter partout des candidats, et son recul ne fait que s'accentuer : il a perdu la moitié des six cent quatre-vingt-dix-sept sièges conquis en 1974, lors du renouvellement général des chambres.

Bien que toujours très faible, la participation au scrutin a été cependant très légèrement plus forte que lors des trois derniers renouvellement partiels : 22 % en 1967, 26 % en 1970, 33,82 % en 1976 et 36,2 % en 1979. La proportion des votes par correspondance a été de 42 % alors qu'elle n'avait été que de 10 % *en 1976. Cette année, pour la* première fois, chaque électeur avait reçu à son domicile les imprimés nécessaires.

Cette participation a été, semble-t-il, inversement proportionnelle à la taille des circonscriptions. Elle s'est située entre 20 et 25 % dans des villes comme Paris, Bordeaux, Saint-Etienne, Clermont-Ferrand, Marseille et Toulouse, mais tourne autour de 50 % dans des villes comme Sète, Boulogne, Valenciennes et Fougères. Le record est détenu par Mazamet avec 55 %.

Peu de surprises, donc, au terme de ce scrutin qui confirme la tendance amorcée en 1976. Le S.N.P.M.I. (Patronat indépendant) n'a absolument pas réussi à troubler le cours des choses ni à ralentir l'avance inexorable des listes interprofessionnelles. Quant au CID-UNATI, il perd au moins deux présidences de chambres ; celle de Poitiers, où M. Morin n'a pas été réélu, et celle du Mans, où M. Péronel, bien que réélu, ne dispose plus de la majorité.

F. S.

LA NOUVELLE COMPOSITION DES CHAMBRES

TENDANCES	1974		1976		1979	
Listes interprofessionnelles	2 926	70 %	3 088	73 %	3 272	78,8 %
CID-UNATI	697	17 %	483	13 %	314	7,6 %
Union et Ententes	524	13 %	536	14 %	477	11,5 %
S.N.P.M.I.					15	0,4 %
Divers	1		41		70	1,7 %

M. CLAUDE GALLIMARD DÉMISSIONNE DU SYNDICAT NATIONAL DE L'ÉDITION

M. Claude Gallimard a donné sa démission du Syndicat national de l'édition. Dans une lettre adressée à M. Jean-Luc Pidoux-Payot, président du S.N.E., M. Claude Gallimard lui reproche, notamment, la teneur d'un éditorial publié dans la *Lettre de l'édition* d'octobre, organe du syndicat. Il estime, en effet, que cet éditorial, qui souligne les effets négatifs de l'application du prix net sur la librairie traditionnelle au profit des grands distributeurs et ses inconvénients pour l'ensemble de la collectivité du livre, est en contradiction avec les prises de position antérieures de M. Pidoux-Payot.

M. Claude Gallimard se refuse à toute déclaration avant de connaître la réponse du président du S.N.E. Rappelons qu'il avait déjà démissionné du syndicat en juin 1966 et qu'il s'en était tenu à l'écart jusqu'au printemps 1971, année de son retour.

VERS UNE HAUSSE « SAUVAGE » DU PRIX DES PRODUITS PHARMACEUTIQUES ?

Mme Colette Nouvel-Rousselot, membre du bureau du Syndicat national des industries pharmaceutiques, a annoncé, lundi 19 novembre à Rennes, que, en l'absence d'une décision gouvernementale de libération des prix des produits pharmaceutiques, le SNIP demandera à ses adhérents d'« *appliquer à partir du 1er janvier 1980 une hausse de 8 à 10 % du prix des médicaments qu'elle fabrique* ».

« *La politique de prix bas menée depuis un trop grand nombre d'années reste sans effet sur les finances de la Sécurité sociale*, a-t-elle précisé. *Elle a, en revanche, pour effet de limiter, voire d'anéantir, à court terme, notre capacité de recherche et de développement. Elle limite déjà notre capacité d'exportation.* » Le porte-parole du SNIP a précisé que le remboursement des médicaments ne représente que 4 % environ des dépenses de la Sécurité sociale (13 %, en 1978, des dépenses de l'assurance-maladie).



SOCIAL

POINT DE VUE

L'Europe ne peut ignorer les cadres en tant que partenaires sociaux

par CORENTIN CALVEZ (*)

LE 8 novembre, Roy Harris Jenkins, président de la Commission des Communautés européennes, a réuni les partenaires sociaux afin de recueillir leurs observations sur l'importante question de l'aménagement du temps de travail à l'intérieur de la Communauté. Il s'agit là d'une excellente initiative, car un certain nombre d'orientations seront soumises le 22 novembre au conseil des ministres du travail des Neuf.

La lutte contre le chômage exige la limitation du recours systématique aux heures supplémentaires, dont chacun sait qu'elles sont importantes dans des pays tels que l'Irlande et la Grande-Bretagne, des aménagements à la réglementation du travail posté, du travail temporaire, du travail à temps partiel, la réduction annuelle de la durée du travail et le développement de la retraite flexible.

Si la mise en œuvre de ces mesures relève des législations nationales et des conventions collectives, une cohérence entre leur évolution dans les Etats membres est indispensable pour obtenir une harmonisation de la protection sociale. Quoi de plus normal qu'une concertation entre la Commission des Communautés européennes et les représentants des employeurs et des travailleurs ! Ce qui l'est moins, c'est le monopole que s'attribue la Confédération européenne des syndicats (CES).

Au cours d'un récent débat à l'Assemblée européenne sur l'harmonisation des législations sociales dans la C.E.E., où j'ai eu l'honneur d'intervenir, le commissaire Vredeling s'est déclaré satisfait des entretiens entre les partenaires sociaux. La réunion autour d'une même table des porte-parole des employeurs regroupés en une association unique, ce qui est concevable lorsqu'il n'existe qu'une seule organisation, et des porte-parole des travailleurs représentés par une seule confédération constitue un exploit en cette fin du vingtième siècle où la notion de lutte des classes, chère à Karl Marx, subsiste toujours.

Cet exploit ne donne cependant pas satisfaction à la Confédération internationale des cadres, qui compte plus de trente années d'existence et qui va tenir son congrès à Rome du 22 au 24 novembre. Le Bureau international du travail, ainsi que plusieurs gouvernements, dont celui de la France, ont reconnu le caractère spécifique de la catégorie du personnel d'encadrement dont les effectifs sont en constante augmentation.

Ce personnel a décidé librement de se regrouper soit à l'intérieur d'organisations spécifiques, telle la Confédération internationale des cadres, soit à l'intérieur de confédérations ouvrières, lesquelles ont créé en leur sein des fédérations d'ingénieurs et de cadres, apportant ainsi la preuve évidente de l'existence de problèmes" particuliers propres à cette catégorie.

Aujourd'hui, la Confédération internationale des cadres est reconnue par le Conseil de l'Europe, par le Bureau international du travail, par les Communautés européennes, qui reconnaissent périodiquement ses responsables pour recueillir leurs avis sur les grands problèmes économiques et sociaux, et par l'Organisation européenne des employeurs.

Les cadres et les membres de leur famille constituent un corps électoral qui n'est pas négligeable, certains affirment qu'ils peuvent contribuer à faire et à défaire des majorités lorsqu'elles sont fragiles. C'est probable, c'est également possible.

On a pu constater ce qui s'est produit en Suède et en Grande-Bretagne, dans des pays où le personnel d'encadrement a été écrasé sous le poids de la fiscalité et victime d'une réduction de son pouvoir d'achat.

A l'heure actuelle, où il convient d'entreprendre des actions communautaires pour réduire le chômage, qui touche toutes les catégories, il est indispensable de réviser certaines règles et d'envisager la présence de la Confédération internationale des cadres aux réunions de travail organisées par les Communautés européennes entre les partenaires sociaux, à Bruxelles, où la CIC dispose d'un secrétariat européen.

La France, par la voix du nouveau ministre du travail, particulièrement sensibilisé aux problèmes européens, serait bien inspirée de prendre une telle initiative, car il s'agit de mettre fin à une discrimination inacceptable en démocratie.

(*) Député à l'Assemblée européenne, ancien délégué national de la C.G.C.

CORRESPONDANCE

Les seuils d'effectifs dans les entreprises

M. Legendre : des dispositions législatives ont été prises



*La chambre de commerce et d'industrie d'Abbeville (Somme) vient de transmettre un rapport à l'ensemble des chambres de commerce et d'industrie sur le seuil des effectifs dans les entreprises et la situation de l'emploi. S'appuyant sur ce rapport, M. Max Lejeune, sénateur, a élaboré une proposition de loi tendant à relever la barre de ces seuils afin de favoriser l'embauche (*Le Monde *du 29 août). Cette conception est discutée par M. Jacques Legendre, secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail chargé de la formation professionnelle, qui indique, ci-dessous, les dispositions législatives qui ont été prises récemment :*

La première est celle de la loi n° 79-13 du 3 janvier 1979 relative à l'apprentissage et qui prévoit que les apprentis, compte tenu du type particulier de leur contrat de travail, ne seront plus pris en compte pour la détermination des seuils sociaux et financiers du code du travail et du code de la sécurité sociale.

La seconde est l'article 5 de la loi n° 79-575 du 10 juillet 1979, dont la discussion devant le Parlement avait été soutenue au nom du gouvernement par M. Boulin et M. Barrot, alors ministre du commerce et de l'artisanat, et moi-même.

Cette disposition du troisième pacte pour l'emploi a prévu en effet que l'application des charges financières liées au dépassement de l'effectif de dix salariés serait étalée dans le temps sur trois ans. Des abattements de 360 000 francs la première année (ce qui équivaut à une quasi-exonération), de 240 000 francs la seconde année, de 120 000 francs la troisième année, seront ainsi appliqués à la masse des salaires pris en compte pour le calcul de la participation à l'effort de la construction et à la formation professionnelle et, s'il y a lieu, du versement transport.

Le gouvernement a considéré, en effet, que rehausser le seuil de dix salariés à quelque autre niveau ne ferait que reporter le problème, la solution devant être recherchée dans un lissage plutôt que dans un déplacement du seuil.

Mais, c'est là un point tout à fait essentiel, cela ne doit avoir ni pour objet ni pour effet de réduire, à l'issue d'une période transitoire, les droits sociaux des salariés, par rapport à la situation actuelle dans des entreprises de même taille.

Ces dispositions ont été prises à titre temporaire pour trois ans à compter du 1er janvier 1979 pour les apprentis, pour 1979 et 1980 en se qui concerne les entreprises qui franchissent le seuil de dix salariés. Cela permettra de dresser un bilan de l'efficacité de ces mesures d'aide à l'emploi et d'apporter ainsi une réponse précise à la question posée à la fin de l'article, qui est de savoir combien d'entreprises modifient leur comportement en matière d'embauche dès lors que l'on allège leurs charges financières.

Pour ne pas embaucher

De son côté, M. Collin, de Marly-le-Roi, estime que l'impact des seuils est plus important qu'on ne le dit :

Vous parlez du coût de ces seuils. Mais, en fait, le problème est plus psychologique que financier. Beaucoup d'entreprises dépensent des sommes considérables pour ne pas embaucher et préfèrent même réduire leur activité, car la perspective d'avoir à demander l'autorisation de licencier à un fonctionnaire, qui n'a pas le souci de leurs fins de mois, leur est intolérable.

A cela il faut ajouter l'attitude terroriste des tribunaux présumant les employeurs coupables de « licenciement abusif » d'une manière systématique (avec effet amplificateur des médias).

(...) Toutes les mesures visant à interdire le licenciement n'avaient de sens que si la crise avait duré six mois ou un an. A partir du moment où elle se perpétue, l'effet de ces mesures devient pervers : cela se traduit par des restrictions d'embauche qui dépassent largement les licenciements éventuels. Inutile de se voiler la face. Beaucoup d'entreprises pourraient embaucher mais ne le font pas. Toutes les mesures en faveur de l'emploi ne concernent, en fait, que les entreprises importantes.

SOCIAL

res en tant que partenaires

les entreprises

AU CONGRÈS DE MADRID

La C.I.S.L. prépare un manifeste interne pour définir les priorités de son action dans les années 80

Le douzième congrès mondial de la Confédération internationale des syndicats libres (C.I.S.L.) s'achève vendredi 23 novembre à Madrid. A l'ordre du jour : la définition des priorités pour la décennie des années 80. Elles seront exprimées dans un manifeste interne relativement court. Les moyens d'action et autres détails complémentaires seront ensuite précisés par le comité exécutif.

Pour l'essentiel, il s'agit de donner à l'internationale une impulsion nouvelle, afin qu'elle assume la défense des travailleurs dans le nouvel ordre économique et social, ceux des pays en voie de développement comme ceux des pays industrialisés. Il insistera en particulier sur le respect des libertés et des droits humains.

Le manifeste affirme l'unité de la C.I.S.L. et le *caractère global de son action qui l'emporte sur* les initiatives de ses organisations régionales, telle que la Confédération européenne des syndicats (C.E.S.). La C.I.S.L. veut aussi exprimer son désir d'ouverture... sans rien abandonner de ses réserves, parfois de son hostilité, à l'égard de la Fédération syndicale mondiale (F.S.M.).

Les Japonais du So Hyo et plusieurs autres organisations paraissent décidés à venir grossir les rangs de la C.I.S.L. qui compte soixante-deux millions de membres, a dit M. Kersten, secrétaire général (1).

Quant à l'A.F.L.-C.I.O., le puissant syndicat américain, il pourrait prochainement reprendre sa place dans l'internationale syndicale.

De notre envoyée spéciale

Madrid. — Avant de parvenir à un compromis sur le projet présenté par M. Kersten (qui sera confirmé dans son mandat au terme du congrès), la commission des résolutions, présidée par M. Murray (Grande-Bretagne), s'est livrée à des débats confus. Elle était en présence de deux textes, celui élaboré par M. Kersten et celui du D.G.B., le syndicat allemand (l'organisation d'origine du secrétaire général). Or, les deux textes étaient fort semblables. Les structures ont besoin d'être adaptées, les ressources sont insuffisantes, le secrétariat doit être réorganisé, et les organisations régionales ne sont pas assez efficaces, observe-t-on au D.G.B. Les recherches ne sont pas assez poussées, ajoute de son côté M. Kersten ; les décisions sont en retard sur celles des multinationales, les rapports avec les S.P.I. (secrétariats professionnels internationaux) laissent à désirer et les revendications doivent être mieux adaptées.

La Confédération européenne des syndicats n'échappe pas à ces critiques. A Londres, lors du congrès qui, en 1972, avait précédé la création de la centrale européenne, M. Bergeron (Force ouvrière) avait été parmi ceux qui reprochaient aux auteurs de cette initative de créer pour l'Europe un « club des riches ».

De nombreux délégués à Madrid ont fait valoir que seule une action vraiment internationale pouvait défendre les travailleurs aux prises avec les multinationales, tant dans les pays riches que dans les pays pauvres.

Est-ce à dire que l'indépendance de la C.E.S. risque d'être remise en cause ? M. Wim Kok (Hollande), qui a succédé à M. Vetter à la tête de la C.E.S. lors du congrès de cette organisation à Munich, ne semble pas se soucier du problème. M. Vetter, pour sa part, estime que là n'est pas la question. Il s'agit, dit-il, de renforcer la collaboration entre la C.I.S.L. et la C.E.S., *et* de ne pas oublier que les membres fondateurs de cette-dernière appartiennent à la C.I.S.L. La C.E.S. a, en effet, après sa constitution, accueilli des syndicats appartenant à la Confédération mondiale du travail (C.M.T.), telle la C.F.D.T. à l'époque, ou même de la F.S.M., comme ce fut le cas pour la C.G.I.L. (Italie), qui a ensuite rompu ses attaches avec l'internationale des pays socialistes.

Or si les dirigeants de la C.I.S.L. ne manquent pas une occasion de souhaiter une fusion avec la C.M.T., qui ne paraît pas tellement pressée d'y parvenir, ils proclament que tout rapprochement avec la F.S.M. est exclu. M. Kersten ne cache pas son opposition à l'entrée de la C.G.T. dans la C.E.S., de même qu'il avait été hostile à l'admission de la C.G.I.L. Il ajoute que, si M. Séguy obtenait satisfaction, l'A.F.L.-C.I.O. ferait un pas en arrière, au lieu de reprendre sa place à la C.I.S.L.

Lorsque Force ouvrière, au congrès de Madrid, dénonce de son côté *« les manœuvres des syndicalo-communistes »*, elle apporte de l'eau au moulin de l'antisoviétisme latent, déjà alimenté de surcroît par les atteintes aux libertés dans les pays de l'Est.

Néanmoins, tous les membres de la C.I.S.L. ne cèdent pas à des analyses aussi schématiques. Au D.G.B. par exemple, on ne conteste pas la fragilité du dialogue Est-Ouest européen. On considère pourtant qu'il faut trouver une *« plate-forme possible »*. *« Nous sommes en Europe*, ajoute-t-on, *l'A.F.L.-C.I.O. ne suit pas d'assez près notre situation. »*

JOANINE ROY.

(1) De son côté, la F.S.M. annonce 155 millions d'adhérents, dont plus des deux tiers pour l'Union soviétique, et la C.M.T. (Confédération mondiale du travail), 13 millions.

A l'occasion de la Semaine du dialogue Français-immigrés

M. Giscard d'Estaing réaffirme les droits des travailleurs étrangers

Recevant à l'Elysée, *le* mercredi soir 21 novembre, quelque deux cent cinquante étrangers à l'occasion de la deuxième semaine du dialogue Français-immigrés (« le Monde » du 22 novembre), M. Giscard d'Estaing a réaffirmé les droits des travailleurs étrangers et leur a donné l'assurance que les situations acquises, en matière de séjour et de travail, ne seraient jamais remises en cause. D'autre part, il a procédé à la mise en place d'un groupe de travail Culture et Immigration chargé de proposer pour les années à venir « les nouvelles priorités humaines et culturelles » du Fonds d'action sociale.

Pour la première fois depuis le petit déjeuner offert à quelques éboueurs, le 24 décembre 1974, M. Giscard d'Estaing a ouvert les portes de l'Elysée aux travailleurs immigrés. Mais ces derniers se trouvaient en minorité parmi les invités étrangers de tous âges et de toutes conditions, où des familles d'origine méditerranéenne, des fonctionnaires français du ministère du travail et une équipe de jeunes footballeurs du club l'Espérance arabe côtoyaient dans un aimable désordre M. Stoléru, secrétaire d'Etat à *la condition* des travailleurs immigrés et une brochette de diplomates maghrébins, italiens, espagnols, grecs, yougoslaves ou de divers pays africains.

Le président de la République a voulu rassurer ses hôtes sur la portée des projets de loi Bonnet et Stoléru, *qui tendent à limiter* l'immigration en période de chômage : *« Les droits de chacun seront fixés*, a-t-il déclaré, *dans une redéfinition nécessaire de notre législation dans la conjoncture actuelle. Mais il ne faut pas qu'il y ait d'incertitudes. Il a été décidé de ne jamais revenir sur les droits acquis, les titres délivrés ne seront jamais remis en cause. »*

Après avoir tracé un rapide bilan de *« cinq ans d'action gouvernementale »* en faveur des immigrés, M. Giscard d'Estaing a annoncé *« un nouveau bond en avant »* des crédits du Fonds d'action sociale qui — n'ayant pas été augmentés en 1979 — passent de 530 millions de francs à plus de 600 millions de francs en 1980. Au total, l'ensemble des moyens financiers consacrés à l'immigration : budget de l'Etat, part du *1 %* réservée au *logement* et Fonds d'action sociale, *« auront sextuplé de 1974 à 1980 »*, passant de 250 millions de francs en 1974 à 1,5 milliard en 1980. *« Il n'y a aucun pays au monde, je dis aucun pays*, a souligné le président de la République, *qui puisse se prévaloir proportionnellement d'un tel effort en faveur des étrangers vivant sur son territoire. »*

Au-delà de ces éléments chiffrés, l'égalité des droits a été complétée dans deux domaines essentiels. La loi du 11 juillet 1975 permet aux étrangers d'être élus délégués du personnel ou membres des comités d'entreprise, ou d'être désignés comme délégués ou représentants syndicaux. Et une autre loi leur permettra, le 12 décembre prochain, de voter comme les Français pour élire les conseils de prud'hommes. *« Je suis personnellement partisan de l'association systématique des étrangers à tous les domaines de la vie quotidienne*, a noté M. Giscard d'Estaing, *dès lors que les droits ne sont pas directement liés à la citoyenneté. J'indique d'ailleurs que le plus large accès a été ouvert à la nationalité française : plus de cinquante mille étrangers seront naturalisés en 1979, et nous poursuivrons cette politique très libérale. »* Enfin, la loi de 1972 a permis de réprimer avec fermeté des actes à caractère raciste, et la loi du 10 juillet 1976 a aggravé les sanctions contre les marchands de sommeil et les trafiquants de main-d'œuvre, *« dont chacun connaît les sinistres activités »*.

Cependant, la présence en France d'une importante communauté étrangère crée pour notre pays une triple responsabilité, a poursuivi le président de la République. Une responsabilité morale : la France est le pays des droits de l'homme, et ses traditions d'accueil à l'égard des réfugiés *« sont et seront maintenues, en dépit des difficultés économiques »*. Une responsabilité historique : l'immigration en France est assez largement liée à l'histoire d'hier, à la coopération d'aujourd'hui et à l'amitié de toujours. Une responsabilité humaine : le problème de l'im*migration est avant tout un pro*blème humain, et *« nous devons donner à toute décision la dimension humaine et familiale. »*

C'est pourquoi M. Giscard d'Estaing a mis en place mercredi une commission « culture et immigration » chargée de *« proposer pour les années à venir les nouvelles priorités humaines et culturelles du Fonds d'action sociale »*. Ce groupe de travail, constitué en majorité de personnalités étrangères et de hauts fonctionnaires français, est présidé par M. Jean Fernand-Laurent, ministre plénipotentiaire hors-classe.

Le président de la République a réaffirmé en conclusion son intention de *« réaliser concrètement l'égalité des droits, de lutter contre toute forme de racisme, d'éliminer toute forme de discrimination, de donner à toutes les familles étrangères vivant en France le maximum de sécurité compatible avec la situation actuelle et de faire accepter et reconnaître par tous le droit légitime à l'identité et à la différence culturelle : en assurant l'égalité, en développant la fraternité, nous abolissons les barrières pour que les travailleurs immigrés* se sentent *chez eux en France »*.

Une réorientation du FAS ?

Les déclarations de M. Giscard d'Estaing sur la pérénité des *« droits acquis »* n'ont pas manqué d'étonner certains observateurs qui voyaient déjà dans cette formule ambiguë un renversement de la politique concrétisée par les projets de loi Bonnet et Stoléru. Renseignements pris à bonne source, le maintien des droits acquis n'allait de soi, dans l'esprit du président de la République, que pour les titres de séjour et de travail réguliers dans les limites de leur durée de validité...

Quant à la composition du groupe de travail « culture et immigration » — chargé de recentrer les dépenses du FAS vers les activités plus spécifiquement culturelles, au détriment, semble-t-il, des réalisations sociales, financées, rappelons-le, en grande partie par les immigrés, — elle apparaît pour le moins hétérogène. On y voit en effet figurer côte à côte des personnages aussi différents qu'un directeur des affaires culturelles à l'Amicale des Algériens en Europe, *organisation* proche de l'ambassade d'Algérie, et un secrétaire général de la Fédération des amicales des travailleurs et commerçants marocains en France, maintes fois dénoncée comme une simple officine du pouvoir chérifien par les organisations de travailleurs immigrés, qui l'accusent d'agir de concert avec la C.S.L. (ex-C.F.T.) et les polices parallèles.

JEAN BENOIT.

- *L'industrie automobile française a enregistré de bons résultats en octobre.* — La production de voitures particulières a été de 4,8 % supérieure à celle d'octobre 1978 et sur les dix premiers mois de l'année, la progression est de 5,5 %. Les ventes sur le marché français ont augmenté de 8,7 % par rapport à octobre 1978 et en dix mois, l'avance est de 3,3 %. Les exploitations dépassent de 8,7 % celles d'octobre 1978. La production des véhicules utilitaires de moins de 6 tonnes s'est accrue de 2,6 %, les exportations de 19,6 % et les immatriculations de 8,5 %. Pour les poids lourds, la production a augmenté de 36,7 %, les importation de 44,7 % et les immatriculations de 19,1 %.

- *Ford ferme pour quinze jours* sept de ses usines aux Etats-Unis à partir de lundi 26 novembre en raison de l'insuffisance des ventes.

La décision de Ford touche près de 14 000 salariés payés à l'heure. Quatre usines de voitures et une de *camions* resteront fermées deux semaines et deux usines de camions une semaine. *(Reuter.)*

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

La Commission des affaires sociales adopte le mécanisme d'aide au retour proposé par le gouvernement

La commission des affaires culturelles, familiales et sociales de l'Assemblée nationale a examiné, mercredi 21 novembre, sur le rapport de M. Henri Bayard (U.D.F.), le projet de loi relatif aux conditions de séjour et de travail des étrangers en France. Il s'agit du second de deux projets sur les travailleurs immigrés. Le premier texte, relatif aux conditions d'entrée en France, adopté par l'Assemblée et rejeté par le Sénat, doit être examiné par une commission mixte paritaire (Sénat-Assemblée). M. Derosier (P.S.) a protesté contre le fait que les députés de l'opposition ne participent pas à cette commission.

Plusieurs articles du projet relatif aux conditions de séjour et de travail avaient été adoptés par la commission des affaires sociales le 27 juin dernier, avant qu'elle ne suspende l'examen du texte. Ces articles portent sur le retrait des cartes de séjour consécutif au retrait du titre de travail ; la délivrance et le renouvellement du titre de résident privilégié ; les principes de l'autorisation de travail et la durée du titre pour les résidents ordinaires.

La commission a adopté mercredi un amendement de M. Béraud tendant à limiter le retrait de l'autorisation de travail aux *seuls* résidents *ordinaires* et à porter à un an la période de chômage préalable à ce retrait. Elle a également adopté un amendement de M. Antoine Gissinger (R.P.R.) ne rendant passibles du retrait de l'autorisation de travail que les travailleurs étrangers coupables de retours tardifs répétés à l'issue de périodes de congé, et deux amendements identiques de MM. Bayard et Gissinger précisant que ces dispositions ne s'appliqueront pas aux étrangers nés en France et y ayant séjourné sans interruption depuis leur naissance.

La commission a maintenu, contre l'avis de Mme Missoffe (appar. R.P.R.), de M. Gorse (R.P.R.) et de M. Derosier, l'article du projet instituant des quotas départementaux pour les travailleurs immigrés. Cet article était également combattu par *M. Gissinger et par M. Brunhes* (P.C.), mais approuvé par MM. Voilquin (U.D.F.) et Bayard. La commission a accepté un amendement de M. Gissinger précisant que le nombre maximum de renouvellements d'autorisations de travail sera fixé en tenant compte du nombre de travailleurs étrangers présents dans le département, mais elle n'a pas suivi le député R.P.R. pour fixer à 15 % du nombre total des demandes le nombre maximum des refus de renouvellement. Des amendements du rapporteur et de M. Gissinger prévoyant des renouvellements de plein droit, des priorités et la consultation des organisations professionnelles et syndicales ont été adoptés, ainsi qu'une proposition de M. Gissinger tendant à instituer un recours pour les refus de renouvellement devant une commission nationale consultative.

La commission a rejeté un amendement de M. Gorse tendant à protéger les salariés étrangers qui travaillent en France depuis dix ans contre le *risque* d'un non-renouvellement de leur carte de séjour. Elle a adopté plusieurs amendements du gouvernement tendant à instituer une aide au retour des travailleurs étrangers, MM. Brunhes et Derosier ayant exprimé leur *opposition* de *principe* à ce mécanisme. En revanche, la commission a refusé la rétroactivité de cette disposition au 1er juin 1977, le gouvernement souhaitant faire ainsi échec à un arrêt du Conseil d'Etat en date du 10 novembre 1978 qui avait annulé le dispositif d'aide au retour mis en place à l'époque.

La commission a approuvé un amendement de M. Gissinger prévoyant que la nouvelle politique de l'immigration fera l'objet d'un rapport d'information annuel devant le Parlement. Elle a adopté l'ensemble du projet ainsi amendé.

PRESSE

NOUVELLE GRÈVE AU GROUPE « PROGRÈS-DAUPHINÉ LIBÉRÉ »

(De notre correspondant.)

Lyon. — Une nouvelle grève, déclenchée dans le groupe *Progrès-Dauphiné libéré*, a empêché la parution des quotidiens jeudi 22 novembre.

Après une première réunion tripartite, lundi, consacré à l'examen des conséquences sociales de la rupture de fait des accords entre les sociétés éditrices, les représentants de l'intersyndicale du groupe ont lancé, à partir de mercredi à 18 heures, une grève de vingt-quatre heures reconductible pour *« obtenir l'ouverture de négociations sans préalable pour la garantie de l'emploi et des avantagaes acquis de tous les personnels »*.

L'ouverture des négociations tripartites entre l'intersyndicale du groupe, les représentants de la société Delaroche, éditrice du *Progrès* (MM. Roger Guitton, conseiller juridique et financier et Jean-Claude Cellard, chargé de la publicité) et ceux de la société éditrice du *Dauphiné libéré* (MM. Jean Gallois, directeur général, Jean Gaillard, secrétaire général, et Jacques Gallois, directeur général de Province Publicité Havas), avait été enregistrée lundi 19 novembre comme un élément positif par les représentants du personnel. Deux jours plus tard, les négociations étaient dans l'impasse.

Une nouvelle fois, les modalités de garantie de l'emploi opposent *le Progrès* et *le Dauphiné libéré*. M. Jean-Charles Lignel, P.-D. G. du *Progrès*, confirme ses engagements du 25 octobre dernier, c'est-à-dire la reprise de la moitié de l'effectif global du groupe, soit mille cinq cents salariés sur trois mille. Les dirigeants du *Dauphiné libéré*, qui souhaitent toujours le « maintien des *accords* », s'engagent, pour leur part, à reprendre 50 % du personnel de chaque société pour chaque titre.

En fait, l'intersyndicale se méfie des engagements imprécis, d'autant plus que *le Progrès* — qui semble vouloir mettre en place au plus tôt ses nouvelles structures — a manifesté ses intentions par le biais d'une lettre, lue au cours de la réunion tripartite : *« à partir d'aujourd'hui, nous engagons un certain nombre de personnes à la photocomposition et à la régie »*.

Ajoutons la menace non déguisée, adressée par *le Progrès*, en direction de l'intersyndicale : *« Si, du fait des difficultés qui nous seraient causées par ce recrutement direct* (pour la publicité), *nous sommes contraints d'embaucher du personnel extérieur à P.P.H., l'intersyndicale risque d'être seule à en porter la responsabilité »*.

CLAUDE RÉGENT.

LE CONFLIT DE « NICE-MATIN »

Une rencontre au sommet est fixée pour « discuter du contrôle informatique »

En occupant pendant sept heures, mercredi 21 novembre, les bureaux du Syndicat national de la presse quotidienne régionale (S.N.P.Q.R.), jetant, depuis les balcons qui dominent la place de l'Opéra, des confettis de journaux déchirés, les militants du Syndicat du livre C.G.T. entendaient « briser le mur du silence » qui, selon eux, entoure le conflit de « Nice-Matin ».

L'Union syndicale de la presse quotidienne régionale — dont le S.N.P.Q.R. fait partie — a élevé « la plus solennelle des protestations contre un tel procédé ».

Cependant, la Fédération du livre C.G.T. a obtenu, mercredi soir, l'assurance d'un rendez-vous avec le S.N.P.Q.R. le 7 décembre, « pour discuter de l'utilisation du contrôle informatique de production dans les services techniques des entreprises de presse régionale ».

M. Bavastro évoque l'éventualité d'une fermeture

De notre correspondant régional

Nice. — *Nice-Matin* est absent des kiosques, ce jeudi 22 novembre, pour le dixième jour consécutif. Le conflit qui a éclaté, le lundi 12 novembre, entre la direction et le syndicat C.G.T. du Livre sur le problème du contrôle de la production des clavistes, aura déjà duré aussi longtemps que celui qui avait eu lieu en septembre 1975.

La réunion du comité d'entreprise, qui s'est tenue le mercredi 21 novembre dans l'après-midi, à la demande du syndicat du Livre C.G.T., n'a donné aucun résultat. Dans une brève déclaration, le président-directeur général du quotidien niçois, M. Michel Bavastro, a engagé les ouvriers du Livre à reprendre le travail *« dans des conditions normales jusqu'à la conclusion d'un accord national. Il faut que chacun sache bien*, a-t-il ajouté, *que la situation actuelle ne peut se poursuivre très longtemps sans devenir véritablement dangereuse pour l'entreprise et la contraindre à la fermeture »*. De son côté, le nouveau secrétaire du comité d'entreprise, M. Laurent Romagnan (C.G.C.) a présenté une motion *préconisant « un temps de réflexion »* dans le conflit durant lequel le personnel reprendrait le travail *« dans des conditions contractuelles »*. Cette motion a été adoptée malgré l'opposition des délégués C.G.T. qui ont demandé *« le report de tout débat au fond devant un comité d'entreprise définitivement élu »*.

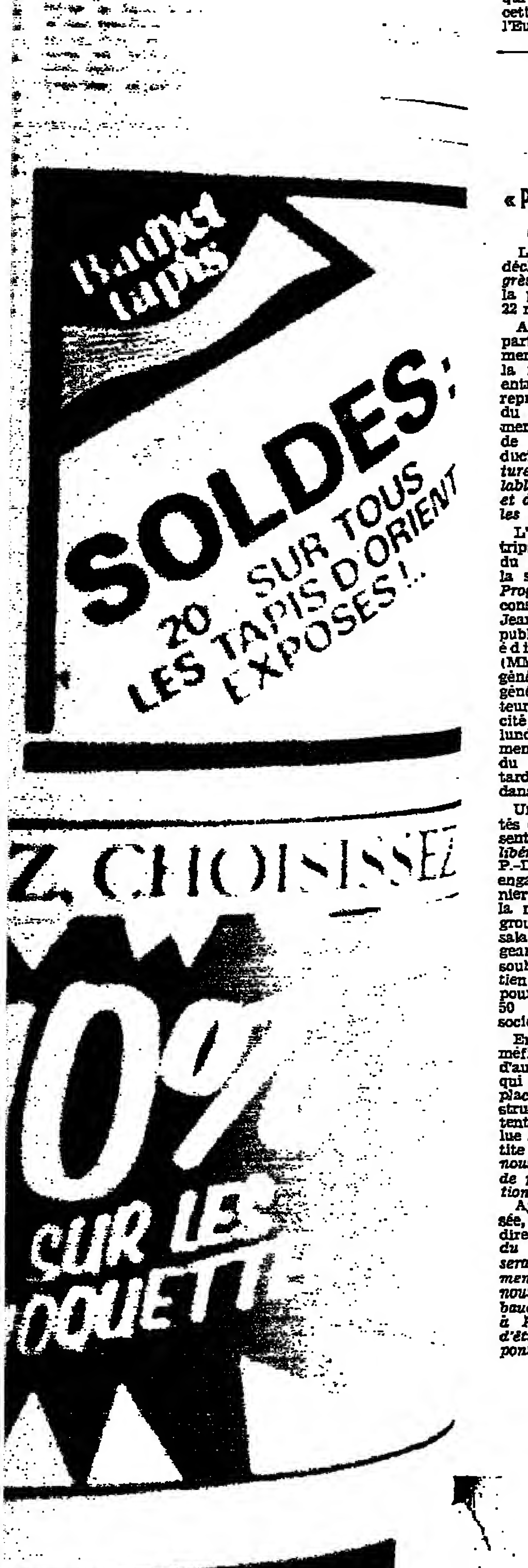
Un contentieux supplémentaire est né en effet entre le Livre et la direction du journal à la suite des élections pour le renouvellement des délégués au comité d'entreprise, qui ont eu lieu le 16 novembre dernier. Ces élections, caractérisées par la création d'un troisième collège réservé aux cadres, s'étaient traduites par la perte d'un siège pour le S.N.J. au profit de la C.G.C.

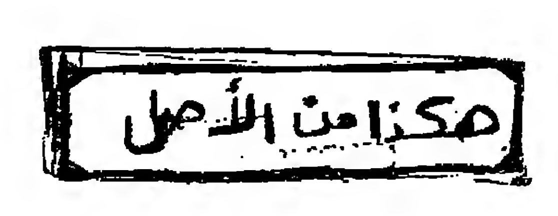
Cette organisation s'est retrouvée avec un nombre de sièges égal à celui de la C.G.T. mais a bénéficié de la voix prépondérante de M. Bavastro pour l'élection du nouveau secrétaire. La *C.G.T. et le S.N.J. ont introduit*, chacun de son côté, un recours en annulation devant le tribunal d'instance de Nice en invoquant l'absence d'un accord entre leurs organisations respectives et l'employeur sur la répartition du personnel et des sièges dans les divers collèges.

D'autre part, après avoir fait constater par huissier — désigné par une ordonnance du tribunal des référés — que les chefs de service refusaient, sur ordre de la direction, de donner du travail aux clavistes hostiles au contrôle informatique de la production, le syndicat du Livre C.G.T. de *Nice-Matin* a demandé à nouveau une reprise immédiate de l'activité en proposant que des négociations s'ouvrent avec la direction, dans un délai de trois jours après la reparution du journal, selon un rythme de réunion bihebdomadaire.

Ces négociations devraient porter sur le cahier revendicatif déposé depuis plusieurs mois par les ouvriers du Livre et dont les deux points principaux sont la réduction du temps de travail et l'extension de la garantie de l'emploi et des ressources à l'ensemble du personnel. *« Le problème du numéro d'identification des clavistes et de l'utilisation des informations fournies par l'ordinateur, doit faire l'objet*, précise un communiqué de la chambre syndicale typographique niçoise, *d'une négociation nationale à laquelle nous sommes prêts à participer. »*

GUY PORTE.







PROSPECTIVE

Une société à responsabilité très limitée

(Suite de la première page.)

La sidérurgie a connu les orages, la Sécurité sociale va mal. L'Etat doit trouver les moyens de sauver les entreprises sans créer des chômeurs nouveaux, de rééquilibrer le système de santé sans augmenter une nouvelle fois les cotisations, etc.

Paradoxe : c'est au moment où il est le plus sollicité que l'Etat demande de regarder ailleurs, vers la liberté des prix, le redéploiement industriel, le regain de la concurrence dans la division internationale du travail, etc.

2) Des Français — de plus en plus nombreux — rentrent dans leur coquille, cherchent un peu de chaleur humaine dans la famille (qui se porte fort bien, malgré l'écroulement d'un nombre respectable d'autres institutions), dans le « pays », c'est-à-dire le coin de la nation où l'on a ses habitudes de vie, dans un travail « complémentaire » — qui n'est pas seulement le travail « noir » classique des chômeurs officiels, mais de tous ceux qui sont, en fait, employés à temps partiel, magistrats ou enseignants, par exemple, s'occupant à d'autres tâches en dehors ou au « foyer ».

« *Ah ! la tentation de se tourner du côté du mur* », écrivait un jour François Mauriac, recru des fatigues de la polémique, dans un de ses « Blocs-notes ». Il y a un peu de cette attitude dans le comportement de certains de nos concitoyens qui cherchent dans leur environnement personnel de quoi répondre au défi de la société, parce qu'il leur semble plus payant de compter sur soi que sur l'Etat.

La deuxième position semble gagner du terrain. Il apparaît, en effet, que dans une société de plus en plus complexe, où les gouvernements ne savent plus très bien sur quels leviers agir pour répondre aux questions posées, dans un monde où l'on « produit » de la sécurité comme des téléviseurs ou de l'aventure dans certaines agences de voyages, mais où l'on risque, du coup, la faillite, les particuliers se demandent s'ils n'ont pas trop lâché de leurs pouvoirs à l'Etat.

Toute conquête sociale a ses « effets pervers ». Aujourd'hui, c'est tout l'appareil d'aide et de soutien de l'Etat — échafaudage considérable et signe indubitable de progrès sur le chapitre de la solidarité — qui est remis en cause. Sans doute parce que, au-delà des comptes, des querelles corporatives, voire idéologiques, on a construit une société à responsabilité beaucoup trop limitée.

Sous le titre *la France assistée ?* la revue *la Nef* vient de publier un numéro spécial qui invite à une réflexion plurielle sur ce phénomène d'une certaine infantilisation des administrés dans un pays industriellement développé. Les signes d'une prise de conscience qui apparaissent aujourd'hui seront-ils durables ?

A travers les contributions d'horizons très variés qui composent cet ouvrage, court plus ou moins nettement l'idée que, à tous les niveaux du circuit de l'assistance, il faut restaurer fermement la notion de responsabilité, ce qui peut s'entendre de nombreuses façons.

Ainsi M. Raymond Soubie, conseiller du premier ministre pour les affaires sociales et culturelles, plaide pour une information systématique, dérivée de la Commission des comptes de la Sécurité sociale, afin de « *responsabiliser chaque partenaire, tour à tour prestataire, payeur, médecin et pour cela de lui montrer en quoi il est personnellement et directement intéressé par une meilleure gestion des différentes dépenses sociales* ».

Même son de cloche chez Yann Gaillard, qui fut jusqu'à la mort de Robert Boulin son directeur de cabinet. Il voudrait que l'on encourage tout ce qui pourrait créer sur le plan social une sorte de mouvement *do it yourself*, suscitant des autoprestations sociales, dans le cadre de la famille, de la communauté de village, du quartier ou de l'entreprise. Ce ne sont pas là des idées qui courent seulement dans les milieux de la majorité, brusquement convertie à certaines thèses d'Ivan Illich.

Dans un récent livre (4) M. Francis Leenhardt, ancien président du groupe socialiste à l'Assemblée nationale, écrit fort justement : « *La grande affaire est d'apprendre à chacun à gérer son capital santé.* » C'est sur l'importance d'une éducation sanitaire de base, du régime alimentaire et en général de la prévention qu'il convient maintenant d'insister, bien davantage pour maintenir la santé des Français et de leur Sécurité sociale.

Un des articles les plus convaincants sur ce sujet précis du numéro de *la Nef* (5) est celui du professeur Maurice Tubiana : « *En l'état actuel des choses et contrairement à l'opinion généralement répandue, les progrès sanitaires ne peuvent provenir que d'efforts individuels : moins fumer, moins boire, etc.* ».

Selon l'auteur, la France connaît trois fléaux majeurs : le tabac, responsable d'environ 70 000 morts par an, l'alcool qui provoque un nombre de décès beaucoup plus difficile à évaluer mais qui se situe chaque année dans une fourchette de 50 000 à 100 000, et enfin les accidents de la route (15 000 morts).

Malgré les moyens limités, la campagne antitabac à la fin de 1970 a permis de diminuer le nombre des fumeurs et de réduire leur consommation alors que, depuis plusieurs décennies, la consommation tabagique augmentait de 5 % par an. M. Giscard d'Estaing a nommé une nouvelle commission présidée par le professeur Jean Bernard, chargée de lui présenter de nouvelles idées de lutte contre l'alcoolisme. Les amendes concernant les infractions au code de la route ont été augmentées, etc.

Des choix d'adultes

On en revient toujours au même point initial : modifier les comportements, les genres de vie, dont on perçoit de plus en plus l'importance dans le domaine médical (6), c'est faire appel au sens des responsabilités de l'individu dans un monde qui a tout fait jusqu'ici pour l'infantiliser, qu'il s'agisse du domaine politique, économique ou social.

Sans doute, ceux qui parlent d'un air un peu dégoûté de « l'Etat-Providence » n'ont pas que de nobles arrière-pensées. Ils rêvent trop souvent hélas de mettre à bas la Sécurité sociale. Pour rebâtir quoi ? Un système où les forts s'en tireraient toujours et où les faibles ne pourraient compter que sur l'assistance. Mais sous prétexte que des déviations idéologiques peuvent être constatées, ou que « la santé n'a pas de prix », il est trop facile de fermer les yeux sur le laxisme de citoyens, de corporations ou d'institutions. La moindre des choses serait que l'on mît en face des « budgets sociaux » « *la valeur des consommations alternatives auxquelles ils nous obligent à renoncer* » (J. Lesourne), afin que les citoyens puissent opérer des choix d'adultes.

Certains signes d'une volonté plus grande de ne plus se comporter en « moutons de Panurge » ne tient pas seulement au fait que la gestion de l'Etat est de plus en plus contestée, mais à la reconnaissance d'une complexité objective des phénomènes telle que les slogans n'ont plus cours. Ainsi, du côté des entreprises, la maturité des salariés ici, de leurs représentants syndicaux là, s'affirme de plus en plus. Ne parlons pas de l'Allemagne où la compréhension des phénomènes économiques a de tout temps retenu les travailleurs de se lancer dans les actions inconsidérées. Mais l'Italie, et plus exactement le P.C.I., a suffisamment montré qu'il savait « jusqu'où aller trop loin » et que, dans des situations de crise économique grave, il fallait prêcher la modération. En France, la C.F.D.T. a su opérer un « recentrage », et tout ceux qui ont mené les difficiles négociations sur la sidérurgie savent que l'influence de M. Chérèque a été déterminante dans leur aboutissement. En Grande-Bretagne enfin, l'affaire de British Leyland a prouvé que les travailleurs savaient aussi faire taire des revendications souvent légitimes pour sauver une affaire.

La diffusion des libertés — on l'a dit souvent, et pourtant on paraît toujours l'oublier — s'accompagne de celle des responsabilités. La mutation que connaît le monde aujourd'hui est la période la plus féconde pour l'expression de cette dialectique, moins douce aux oreilles que les chants de certaines sirènes, mais autrement roborative.

PIERRE DROUIN.

(4) *S.O.S. on coule.* Comptes et mécomptes de la Sécurité sociale. Editions Fayard.

(5) Qui contient également des textes de Mmes Agnès Faure-Oppenheimer, S. Dreyfuss et de MM. P. Berthaux, P. Fedida, S. Lebovoci, H. Lepage, J. Lesourne, Lionel Stoléru, J. Bloch-Morange et J. Rousselet. Editions Tallandier.

(6) Lire l'article du docteur J.-P. Bader dans *la Santé des Français* (p. 143). Supplément aux « Dossiers et documents » édités par *le Monde*, novembre 1979.

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

21 NOVEMBRE

Repli des actions Hausse de l'or

L'aggravation de la situation au Moyen-Orient avec la prise d'otages à La Mecque et l'incendie de l'ambassade américaine à Islamabad a déclenché mercredi un net repli des cours à la Bourse de Paris, dans un marché toutefois très modérément actif.

Les pétroles, qui la veille avaient tenu la vedette, ont été éprouvés au premier chef (C.F.P., C.F.R., Esso, Elf-Aquitaine), ainsi qu'un certain nombre de valeurs comme Saulnes (—7 %), Sacilor (— 6 %), Poclain (— 5,7 %), SAT (—5,4 %) et Le Printemps (—4,8 %). Aucun compartiment n'a été épargné et les hausses furent très rares, moins de dix titres ayant progressé de 1 % au plus. Bref, l'indicateur instantané s'est établi en clôture à 1,3 % environ en dessous de son niveau précédent.

Notons pour la forme que la réponse des primes avait lieu ce jour. Mais, toutes ou presque toutes ayant été abandonnées, le facteur technique n'a pratiquement pas joué dans la baisse des cours.

Autour de la corbeille, toutes les conversations portaient évidemment sur l'affaire iranienne et ses prolongements, maintenant en Arabie Saoudite et au Pakistan. Bien des professionnels redoutent désormais que, d'escalade en escalade, l'approvisionnement en pétrole des pays occidentaux n'en soit finalement affecté. Prudents ou avisés, les opérateurs, en attendant, ne procèdent pour l'instant qu'aux allégements de position, qui leur paraissent nécessaires, remettant à plus tard les ventes d'urgence si la situation l'exige.

A Paris, comme sur toutes les grandes places internationales, les cours de l'or ont monté rapidement, le lingot atteignant 54 995 F (+ 595 F). Le napoléon, toutefois, a peu varié, gagnant seulement 0,30 F à 450,20 F.

LONDRES

Dans l'attente de la publication des dernières prévisions économiques du Trésor, le calme règne jeudi sur le marché. Les industrielles s'effritent un peu. Tassement des fonds d'Etat. Les pétroles sont bien orientés. Etroite irrégularité des mines d'or.

Or (ouverture) (dollars) 394 85 contre 396 15

VALEURS	CLOTURE 21/11	COURS 22/11
Beecham	126 .	125 ..
British Petroleum	368 ...	366 ...
Courtaulds	78 .	78 ...
De Beers	7 54	7 56
Imperial Chemical	362	361 .
Rio Tinto Zinc Cor.	301 .	306 ..
Shell	342 .	348 ..
Vickers	188 ...	187
War Loan 3 1/2 %	28 ...	27 7/8
*West Driefontein	50 ...	58 1/2
*Western Holdings	39 ...	39 5/8

(*) En dollars U.S.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

NOUVELLES DES SOCIETES

COMPAGNIE FINANCIERE DE SUEZ. — Le bénéfice courant de la Compagnie pour les sept premiers mois s'établit à 176,8 millions de francs, marquant une progression de 4,4 % environ par rapport à celui dégagé l'an passé à la même époque. Ce résultat, selon le président Caplain, laisse prévoir pour l'exercice 1979 en entier un profit « légèrement majoré qui devrait, sauf événement imprévu, permettre sans problème le maintien du dividende ».

COMPAGNIE FINANCIERE DROUOT. — Bénéfice net hors plus values pour l'exercice clos le 30 septembre : 1,42 million de francs contre 48 471,7 F. Dividende global : 17,25 F contre 15 F.

COMPAGNIE LA HENIN. — Le dividende global pour 1979 sera majoré de 12,5 %, à 27 F. Les actionnaires recevront en outre une action gratuite pour dix.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 29 déc. 1978)

	20 nov.	21 nov.
Valeurs françaises	117,4	115,3
Valeurs étrangères	129	128,4

Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	102,6	101,5

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	21/11	21/11
1 dollar (en yens)	247 ..	242 35

NEW-YORK

Reprise en fin de séance

La menace brandie par le président Carter de recourir éventuellement à la force au cas où les diplomates américains retenus en otages en Iran seraient jugés a provoqué une très vive émotion mercredi à Wall Street. Toutefois, après un début de panique marqué par des ventes abondantes, le marché a retrouvé son sang-froid, et l'indice des industrielles, qui avait littéralement plongé durant les deux premières heures de transactions et perdu près de 16 points, a regagné la plus grande partie de son retard pour finalement s'établir à 807,42, soit à 1,79 point seulement en dessous de son niveau de la veille.

Une forte activité a régné, et 37,02 millions de titres ont changé de mains contre 35,01 millions mardi.

Ce sont les déclaration apaisantes du nouveau ministre des affaires étrangères de l'Iran qui ont un peu calmé les très vives appréhensions causées par le nouvel épisode de la guerre des nerfs américano-iranienne et aussi par les prolongements de cette affaire en Arabie Saoudite et au Pakistan. Cependant, une grande nervosité persistait encore en fin de séance autour du Big Board à la veille d'un congé de vingt-quatre heures pour la célébration du Thanksgiving Day. Tous les marchés américains seront, en effet, clos jeudi 22 novembre à cette occasion.

Sur 1 879 valeurs traitées, 774 ont baissé, 677 ont monté et 428 n'ont pas varié.

VALEURS	COURS 20 11	COURS 21/11
Alcoa	49 1/4	48 5/8
A.T.T.	53 1/8	53 1/2
Boeing	43 3/8	44 1/2
Chase Manhattan Bank	36 ...	36 1/4
Du Pont de Nemours	41 3/8	39 3/4
Eastman Kodak	48 7/8	48 7/8
Exxon	57 3/4	57 ...
Ford	38 3/8	38 3/4
General Electric	45 3/4	46 3/8
General Foods	32 5/8	33 ...
General Motors	50 1/4	50 1/2
Goodyear	12 1/4	12 ..
I.B.M.	61 7/8	61 1/2
I.T.T.	25 ...	25 1/8
Kennecott	24 7/8	24 5/8
Mobil Oil	61 .	51 5/8
Pfizer	38 3/4	39 3/8
Schlumberger	93 1/2	93 3/4
Texaco	30 1/8	29 1/2
U.A.L. Inc.	20 5/8	20 1/4
Union Carbide	38 7/8	38 5/8
U.S. Steel	18 3/8	18 3/8
Westinghouse	17 3/8	17 5/8
Xerox	59 ...	58 ...

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 12 1/4 %

BOURSE DE PARIS - 21 NOVEMBRE - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
3 %	34 10	8 426	S.P.E.G.	215 ..	215 .	Locabail	218 ..	218 .	Immobanque	142 50	142 50
5 %	52 20	4 027	U.A.P.	558	557	Locabail Immob.	355 ..	358 .	Cie Lyon. Imm.	133 10	133 10

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Ch. France 3 %	206 50	206 ..
A.G.F. (Sté Cent.)	729	729
Ass. Gr. Paris-Vie	2000	2088
Concorde	371	365
Epargne France	314 ..	314
Financ. Victoire	380	383
France I.A.R.D.	228 ..	225
GAN (Sté) Centr.	694	694

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain, dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
1330	4,5 % 1973.	1332	1365	1378	1385 ..
4450	C.N.E. 3 %	4590	4520	4521	4539
300	Afrique Occ.	317 50	313	311	313
448	Air Liquide	482	481	484	445 70

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT

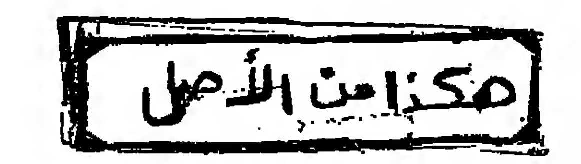
o : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 21/11	AUX GUICHETS COURS des BILLETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	4 154	4 128	4 020	4 230
Allemagne (100 DM)	234 580	234 780	227	239
Belgique (100 F)	14 494	14 485	13 980	14 550
Pays-Bas (100 fl.)	210 270	209 700	202	213
Danemark (100 krd)	79 550	78 520	76 .	81
Norvège (100 k)	82 580	82 430	80 500	85 500
Grande-Bretagne (£ 1)	8 994	8 986	8 700	9 200
Italie (1.000 lires)	5 032	5 022	4 750	5 500
Suisse (100 fr.)	251 760	251 380	244	257
Suède (100 krs)	98 660	98 300	95 500	101
Autriche (100 sch.)	32 570	32 600	31 600	33 200
Espagne (100 pes.)	6 269	6 236	5 850	6 250
Portugal (100 esc.)	8 255	8 265	7 500	8 500
Canada ($ can. 1)	3 538	3 508	3 400	3 630
Japon (100 yens)	1 881	1 867	1 580	1 580

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 21/11
Or fin (kilo en barre)	53900	54600
Or fin (en lingot)	54400	54995
Pièce française (20 fr.)	449 90	450 20
Pièce française (10 fr.)	325	322
Pièce suisse (20 fr.)	407 50	415
Union latine (20 fr.)	375 50	379
Souverain	462	463
Pièce de 20 dollars	2181 20	2182 40
Pièce de 10 dollars	1098	1090
Pièce de 5 dollars	735 50	...
Pièce de 50 pesos	2170	2194 50
Pièce de 10 florins	389	398 .



Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Après l'acceptation par la direction des recommandations ministérielles

Les grévistes d'Alsthom-Belfort « réfléchissent » sur la reprise du travail

Belfort. — Les dés paraissent jetés : les quelque sept mille trois cents salariés de l'usine Alsthom, de Belfort, devraient reprendre le travail au début de la semaine prochaine, après soixante jours de grève. Tel était du moins, le mercredi 21 novembre, le sentiment des membres de l'intersyndicale C.G.T., C.F.D.T., F.O. et C.G.C., après leur ultime entrevue de quatre heures, à la chambre de commerce et d'industrie, avec la direction locale d'Alsthom - Atlantique. Un entretien destiné à préciser le catalogue ministériel.

De notre envoyé spécial

Dans un communiqué publié en fin de matinée mercredi, la direction d'Alsthom - Atlantique constatait que les mesures recommandées par le ministre du travail et de la participation, M. Matteoli, pour mettre fin à un conflit qui dure depuis cinquante-six jours « *vont au-delà* » *de ce qu'elle estimait possible d'accepter pour préserver l'équilibre d'exploitation de la société et de l'emploi futur* ». La direction, était-il précisé, « *considère cependant pour sa part que cette recommandation étant exprimée au niveau du gouvernement, il lui faut en accepter les termes pour mettre fin au conflit* ».

Face à ces déclarations, les syndicats n'entendent pas se précipiter.

D'ici à lundi on note encore : une nouvelle réunion jeudi matin de l'intersyndicale ; un nouveau meeting « d'information et de réflexion » dans l'après-midi, et surtout une nouvelle consultation de l'ensemble du personnel, avec un vote à bulletins secrets : tout est suspendu à ce scrutin.

Mais si, pour l'intersyndicale et notamment pour la C.G.C., les jeux semblent faits, c'est d'une part, parce que l'on a la certitude, ici, que l'on ne pourra rien obtenir de plus de la part des pouvoirs publics et de la direction générale d'Alsthom-Atlantique, et d'autre part, parce que la base aurait compris qu'il faut, selon l'adage, savoir terminer une grève. Le meeting de mercredi, organisé pour informer les travailleurs, a duré un quart d'heure. « *Rentrez chez vous et réfléchissez* » ont dit, en substance, les délégués syndicaux. En se retirant en ordre et en silence, les mille cinq cents « alsthomiens » présents semblaient s'être fait une raison. Le vote de vendredi dira si cette impression est la bonne.

Deux dispositions principales, avancées par le ministre du travail et de la participation, et entérinées à contre-cœur par la direction, devraient emporter l'adhésion finale des grévistes à la reprise du travail : la programmation échelonnée d'ici à la fin 1982 du treizième mois et la fixation d'un salaire plancher.

La première mesure, qui constituait la revendication essentielle du personnel d'Alsthom-Belfort, figurait dans les propositions patronales. Mais elle n'aurait eu, selon le calendrier établi par la direction, son plein effet qu'en 1984 et surtout, ce treizième mois aurait été, à partir de décembre 1981, calculé en tenant compte des augmentations générales des salaires intervenues dans l'année. En somme, la direction demandait tout bonnement aux travailleurs d'autofinancer leur prime de fin d'année.

La deuxième disposition était absente des intentions patronales. En fixant à 2 650 F le salaire minimum brut menseul — les syndicats réclamaient la somme de 2 760 F — le gouvernement a, semble-t-il, voulu rester fidèle à sa politique déclarée de relèvement des bas salaires. La hausse paraît, en tout cas, importante, puisque la rémunération la plus basse à Alsthom — Belfort était jusque là de 2 251 F.

MICHEL CASTAING.

DES « ÉLÉMENTS INCONTROLÉS »

Interrogé mercredi 21 novembre à l'Assemblée nationale par M. Ralite (P.C. Seine-Saint-Denis) sur les revendications du personnel du groupe Alsthom, M. Mattéoli, ministre du travail et de la participation, a notamment déclaré : « *Lorsque, il y a plus de huit jours, j'ai reçu une délégation du personnel, on a attiré mon attention sur la présence dans l'usine d'armes et d'éléments incontrôlés. Ceux-ci,* m'a-t-on précisé alors devant plusieurs témoins, *étaient des éléments intérieurs à l'usine, des jeunes que les syndicats ne contrôlent plus. Quant aux armes,* ajoute-t-il, *on m'a dit qu'elles étaient vraisemblablement de fabrication artisanale, ce qui prouve que mes interlocuteurs savaient de quoi il s'agissait.* »

Violentes manifestations contre la hausse des prix dans les quartiers populaires de Jérusalem

De notre correspondant

Jérusalem. — Les très sévères mesures d'austérité prises par le nouveau ministre des finances continuent de provoquer des remous en Israël (*le Monde* du 21 novembre). Devant le Parlement qui a entériné mercredi par 53 voix contre 28 ses décisions, M. Horowitz a tenté de justifier la rigueur de son plan en mettant l'accent sur la gravité de la crise. « *Nous étions au bord de l'abîme* », a-t-il dit avant d'affirmer la nécessité de réduire les dépenses de l'Etat et de préciser à ce propos, entre autres exemples, que les achats de pétrole coûteront l'an prochain près de 2 milliards de dollars, ce qui équivaut pratiquement au bénéfice que pourraient réaliser les industries israéliennes. Les milieux d'affaires doutent de l'efficacité et de la cohérence du programme de M. Horowitz. Pour sa part, la centrale syndicale, la Histadrout, proteste contre les prévisions de chômage et a annoncé pour bientôt une grève générale de vingt-quatre heures. M. Horowitz ne l'a pas caché : en raison des coupes budgétaires, la politique sociale du gouvernement va être brusquement freinée.

Cet aspect du plan d'austérité a déclenché un mouvement de colère qu'Israël n'avait plus connu depuis longtemps. Plusieurs quartiers populaires de Jérusalem où se trouvent de nombreux taudis et où la population est essentiellement composée de juifs orientaux (sépharades) ont été pendant deux jours le théâtre de violents affrontements avec la police.

Les manifestants ont dénoncé la hausse des prix mais plus encore l'« injustice » du gouvernement, qui vient de se déclarer prêt à allouer des crédits considérables pour l'extension des implantations dans les territoires occupés. Le slogan le plus fréquent était : « *Des milliards pour les implantations, mais la pauvreté chez nous* ». Dans ces quartiers on redoute qu'une fois de plus les programmes de rénovation promis par M. Begin soient ajournés. Les manifestations étaient organisées par des comités appelés « ohalim » — ce qui veut dire « tente », pour souligner la précarité du logement — mais aussi par d'anciens dirigeants du mouvement des « Panthères noires ».

Apparu entre la guerre des six jours et celle de 1973, ce mouvement, dont le nom faisait référence à la contestation des Noirs américains dans les années 60, avait causé à l'époque des troubles violents pour exprimer l'amertume de ce qu'il est convenu d'appeler « *le second Israël* », c'est-à-dire l'Israël des juifs originaires des pays méditerranéens et du Proche-Orient, qui représentent la part la plus importante de la population et dont le développement reste généralement très inférieur à l'autre Israël qui est, aux yeux de ces contestataires, celui des askhénazes (les juifs originaires d'Europe) et celui de l'*establishment* politique.

FRANCIS CORNU.

Vivant depuis quatre années en France

L'ÉCRIVAIN MILAN KUNDERA EST DÉCHU DE LA CITOYENNETÉ TCHÉCOSLOVAQUE

L'écrivain tchèque Milan Kundera vient de recevoir un décret des autorités de son pays, en date du 24 août 1979, le privant de la citoyenneté tchécoslovaque. On lui reproche d'avoir « *dans une interview publiée le 10 octobre 1978 par le* Nouvel Observateur *et portant sur son ouvrage* la Casquette de Clementis », attaqué « *le régime de son pays et d'avoir nui aux intérêts des relations extérieures de la Tchécoslovaquie* ». En réalité, il ne s'agissait pas d'une interview, mais d'un passage de son dernier ouvrage, *le Livre du rire et de l'oubli*.

On reproche également à Milan Kundera de s'être « *exprimé de la même manière dans une interview à l'hebdomadaire « Le Monde des livres », le 19 janvier 1979* ». Il avait, effectivement, dans sa retentissante interview, dénoncé la mort à laquelle était condamnée la culture en Tchécoslovaquie et expliqué pourquoi son pays appartenait par ses racines profondes « *à l'Europe* » et non à l'Est.

L'écrivain, qui joua un rôle non négligeable dans l'éveil des esprits dans son pays, vit en France depuis quatre ans. Il enseigne la littérature comparée à l'Université de Rennes. Il avait quitté son pays (où depuis le printemps de Prague il ne pouvait plus rien publier) tout à fait légalement, avec un visa de sortie pour deux ans. Cette autorisation fut renouvelée, puis transformée en bonne et due forme en passeport d'émigration, il y a environ un an.

ÉCHEC DES NÉGOCIATIONS

Les contrôleurs aériens reprennent la grève des décollages

L'intersyndicale des contrôleurs aériens a décidé, le mercredi 21 novembre dans la soirée, au terme de sa rencontre avec le directeur de la navigation aérienne, de proposer aux assemblées générales la reprise de la « grève des décollages ».

La situation paraît donc à nouveau bloquée. En fait, dans la plupart des centres de contrôle, la grève des décollages a repris ou va reprendre et devrait continuer les jours prochais, dans la mesure où aucun rendez-vous n'a été convenu entre les syndicats et l'administration. Les avions sont à peu près normalement partis des aéroports parisiens dans la matinée de mercredi, mais le contrôle devait être, à nouveau, interrompu à partir de 14 heures.

« *Les discussions que nous venons d'avoir avec M. Roger Machenaud, nous ont permis, au-delà de l'ordre du jour restreint proposé, d'aborder au fond toutes les principales revendications* », déclare un communiqué publié à l'issue de la rencontre. « *Toutefois,* continuent les syndicats, *le gouvernement et l'administration n'ont aucune proposition à faire tant pour l'amélioration du service que pour satisfaire les revendications. Aucune proposition réelle n'ayant été faite, les personnels jugeront et décideront de la suite à donner à ce conflit.* »

Pour sa part, M. Roger Machenaud a déclaré que les discussions avec l'intersyndicale — qui ont duré deux heures et demie — ont été « *courtoises et très serrées* ». « *Cette réunion avait pour but de mettre au point un ordre du jour pour les négociations à venir,* a ajouté le directeur de la navigation aérienne. *L'ordre du jour comporte un grand nombre de points proches de la plateforme syndicale. Mais pour que des négociations s'engagent* », a souligné M. Machenaud, « *il faut que le mouvement cesse.* »

A Aix-en-Provence l'intersyndicale a vivement réagi après l'annonce de sanctions prises contre trente-six techniciens et contrôleurs.

M. ÉMILE CABIÉ JUGE D'INSTRUCTION S'EST RENDU DANS LES LOCAUX DU « CANARD ENCHAINÉ »

M. Emile Cabié, premier juge d'instruction au tribunal de Paris, s'est rendu, jeudi matin 22 novembre, dans les locaux du « Canard enchaîné », 173, rue Saint-Honoré, à Paris-1er, en compagnie de M. Mario Moyal, premier substitut, d'un commissaire divisionnaire, M. Rabiniaux, d'un inspecteur, M. Arlaud, et d'un greffier. Ce transport de justice a été effectué à propos de l'enquête concernant M. Dominique Marie, cet employé vacataire au ministère des finances, au domicile duquel des documents fiscaux relatifs à plusieurs personnalités avaient été découverts, notamment les feuilles d'impôts de MM. Marcel Dassault et Valéry Giscard d'Estaing. Ces deux derniers documents avaient été publiés par l'hebdomadaire satirique.

M. Cabié a procédé à l'examen des machines à écrire et des photocopieuses du journal et a entendu M. Roger Fressoz, directeur de la publication. Aucun document n'a été saisi. Il semble que le magistrat instructeur voulait vérifier si la liste de personnalités trouvée en possession de M. Marie avait été dactylographiée au « Canard enchaîné ». Bien que ce transport de justice ait été annoncé par M. Cabié, on s'étonne au « Canard enchaîné » qu'il survienne après l'affaire des diamants et l'affaire Boulin.

Le numéro du « Monde » daté 22 novembre 1979 a été tiré à 597 604 exemplaires.

M. JEAN-EDERN HALLIER EST CONDAMNÉ POUR AVOIR « INJURIÉ » ET « DIFFAMÉ » DES JOURNALISTES

La première chambre civile du tribunal de Paris a condamné, mercredi 21 novembre, M. Jean-Edern Hallier à verser 5 000 F de dommages-intérêts à chacun des sept journalistes que l'écrivain avait mis en cause lors de son intervention télévisée — pour la liste Régions-Europe — de la campagne des élections européennes (*le Monde* du 26 octobre). MM. Bassi, Mougeotte, Elkabbach, Zitrone, Gicquel, Alain et Patrice Duhamel avaient engagé une action contre M. Jean-Edern Hallier, qui les avait traités entre autres qualificatifs de « *valets du régime* », de « *vieux larbins* », etc. Seuls deux journalistes, MM. Philippe Grumbach et Jean-Marie Cavada, n'avaient pas porté plainte. Le tribunal, présidé par Mme Simone Rozès, a estimé que « *ni le désir de provoquer un éclat ni les critiques que M. Jean-Edern Hallier se croyait en droit de formuler sur les informations télévisées (...) ne l'autorisaient à injurier et à diffamer des journalistes (...).* »

Dès l'annonce de ce jugement, M. Jean-Edern Hallier a annoncé son intention d'organiser une « *conférence de presse-surprise* » à l'heure où M. Giscard d'Estaing doit s'adresser aux Français, le 27 novembre, sur Antenne 2.